TRENTE-HUITIEME ANNÉE — N° 11 210 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 13 FÉVRIER 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

## Le dollar est à 5 francs

LIRE PAGE 28

BULLETIN DU JOUR

## Nouvel échec pour l'Europe des pêches

Nouvel échec des Dix dans leurs tentatives pour mettre en place une politique commune de la pêche : les ministres, qui étaient réunis depuis trois jours à Bruxelles, se sont séparés, dans la nuit du 11 au 12 février, sans être parvenus le moins du monde à rapprocher leurs points de vue. La rupture n'est cependant pas absolue puisqu'un nouveau rendez-vous a été fixé pour les 9 et 10 mars.

Les discussions ont buté sur les modalités d'accès aux zones de pêche proches des îles Britanniques, les plus poissonneuses de la « mer communautaire ». Les Britanniques voudraient que les unités de pêche des pays partenaires ne puissent y venir qu'en nombre limité ; les autres Etats membres, en particulier la France, qui est la plus directement intéressée, plaident pour plus de liberté.

Dans la zone des 12 milles au large des côtes de Grande-Bretagne, tout le monde est d'accord pour reconnaître un traitement préférentiel aux pêcheurs britanniques. Le problème est d'en définir la portée et les « droits historiques » qui sont reconnus aux pêcheurs des autres Etats membres. Doivent-ils être bientôt éliminés ou en tout cas réduits, ce que veut Londres, ou au contraire maintenus, quitte à ce qu'ils soient plafonnés, ce que préconisent les Français ?

Au-delà des 12 milles, les Britanniques insistent pour que des disciplines de pêche — qui reviendraient à limiter l'accès pour les navires des autres Etats membres — soient établies dans deux « casiers » de grandes dimensions au nord-nord-est de l'Ecosse et en mer d'Irlande. Les partenaires du Royaume-Uni sont hostiles à toute réglementation discriminatoire au-delà des 12 milles. Les conséquences pratiques de ces demandes britanniques seraient très négatives pour les Français. L'essentiel des prises des pêcheurs de Boulogne, de Fécamp et de Dieppe proviennent des zones nord-nord-est de l'Ecosse visées par les Britanniques ; les pêcheurs de Lorient et d'Etel seraient aussi très sérieusement frappés.

En fait, M. Walker, le ministre britannique, contrairement à ce que son attitude apparemment plus constructive de décembre avait pu laisser espérer, s'est montré parfaitement intransigeant. Les mises en garde franco-allemandes semblent laisser Londres indifférent. M. Ertl, le ministre fédéral de l'agriculture et des pêches, talonné par des pêcheurs qui manifestent bruyamment leur mécontentement, a rappelé, une fois de plus, que l'accord politique du 30 mai 1980 sur la réduction de la contribution britannique au budget européen comportait l'engagement des Neuf de mettre sur pied, avant la fin de l'année, une politique commune de la pêche.

L'échéance n'a pas été respectée, et les Britanniques ne s'en soucient guère. Outre leur hésitation à mécontenter une profession qui, chez eux comme ailleurs, subit durement les effets de la crise économique — et qui appréciait hautement la politique de veto pratiquée à Bruxelles par M. Silkin, le prédécesseur travailliste de M. Walker, — on peut penser que leur préoccupation, en campant maintenant sur des positions très dures, est surtout d'ordre tactique. Le débat sur les prix agricoles, premier acte de la vaste négociation agro-budgétaire qui va dominer l'activité communautaire des dix-huit mois à venir et conditionner en large partie l'avenir de la C.E.E., va débuter incessamment. Retarder un arrangement sur la pêche revient pour le Royaume-Uni, qui détient... le poisson et donc la clé du compromis, à garder en main des atouts appréciables. Du moins si les pays partenaires, et singulièrement la France et l'Allemagne, acceptent de payer une deuxième fois le geste demandé à Mme Thatcher.

## Le général Jaruzelski propose une trêve de trois mois aux syndicats polonais

*La situation en Pologne continue à préoccuper Washington et Moscou. Ainsi, dans une lettre au général Haig en date du 28 janvier, mais publiée mercredi 11 février par l'ambassade soviétique à Washington, M. Gromyko reproche aux Etats-Unis leur* « ingérence ouverte dans les affaires intérieures polonaises » *qui ne peut avoir pour but que* « de susciter parmi la population polonaise des sentiments inamicaux à l'égard de l'U.R.S.S. ».

*A Varsovie, l'Eglise polonaise est intervenue, mercredi, dans le débat en cours. La conférence épiscopale a adressé une sévère mise en garde aux autorités contre les tentations de mener une politique de « diktat ». Elle s'est prononcée aussi, contrairement aux autorités, en termes discrets, mais clairs, pour le droit des paysans à créer leur propre syndicat.*

*Le général Jaruzelski, le nouveau chef de gouvernement, qui conserve le portefeuille de la défense, prenant, ce jeudi matin, la parole devant la Diète, a demandé aux syndicats de donner à son gouvernement un répit de trois mois sans faire de grèves, afin de lui permettre de remettre de l'ordre dans l'économie du pays. Dans son discours, radiodiffusé et télévisé en direct, il a annoncé la création d'un comité permanent de coopération avec les syndicats. Outre les changements de plusieurs ministres, il a annoncé la nomination de MM. Rakowski et Jedynak comme vice-premiers ministres, en remplacement de MM. Kopec et Kowalczyk.*

De notre correspondant

Varsovie. — L'Eglise polonaise a adressé aux autorités, mercredi 11 février, une sévère mise en garde contre les tentations de la politique du « diktat ». Publié sous forme d'un communiqué du conseil général de la conférence épiscopale, qui s'était réuni mardi, cet avertissement fait suite au dernier plénum du comité central et précède juste le discours d'investiture que le général Jaruzelski devait prononcer ce jeudi matin devant la Diète.

« *User de la force, de pressions, de menaces ou d'une propagande irritante ne conduit pas à la paix intérieure, mais crée au contraire de nouvelles tensions et protestations* », écrivent les évêques dans une claire allusion à la multiplication des rappels officiels à l'ordre et à la loi. « *Le respect des principes moraux de l'ordre légal et des accords sociaux incombe principalement à ceux qui ont pris en charge la responsabilité du sort de notre patrie* », poursuit le communiqué, en soulignant que les dirigeants politiques « *devraient éviter les décisions et actes irréfléchis, surtout lorsqu'ils concernent la vie religieuse, sociale, économique, syndicale, politique et les droits des citoyens.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

## La crise de l'automobile entraîne une extension du chômage partiel en Europe

**Les conséquences de la crise de l'automobile se font de plus en plus dures en Europe. Rien ne laissant prévoir un redressement des marchés avant l'automne et la pression de la concurrence japonaise se renforçant, la plupart des constructeurs ont pris des mesures afin de réduire leur production. Notamment en mettant leurs ouvriers en chômage partiel.**

**Les constructeurs les plus touchés par la crise n'hésitent pas à licencier, voire à fermer certaines usines jugées peu rentables. Après British Leyland, qui, récemment, décidait de fermer son unité belge, le groupe Peugeot-S.A. a aussi annoncé le 11 février la fermeture fin 1981 de son usine écossaise de Linwood, supprimant du même coup près du tiers de ses effectifs outre-Manche (4 800 salariés sur 15 300).**

De notre correspondant

Londres. — L'annonce de la fermeture de l'usine de Linwood en Ecosse a provoqué une tempête de protestations, notamment de la part des syndicats et des députés travaillistes, dans une région déjà gravement affectée par le chômage. En effet, la perte de quatre mille huit cents emplois de Linwood, qui coûtera 20 millions de livres en indemnités de licenciement, aboutira, compte tenu de ses répercussions sur les industries locales sous-traitantes, à augmenter le chômage, qui devrait toucher 25 % de la population active, contre 14 % actuellement.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 28.)

POINT

## La persistance du malaise corse

*Quinze autonomistes corses accusés, quinze condamnations. Trois fois quatre ans d'emprisonnement ; deux fois deux ans... et ainsi de suite. Voilà des peines qui ne sont ni lourdes ni légères, mais juste milieu. Elles sont telles que les avait requises, à peu de chose près, le procureur général, en porte à faux si on les jauge relativement à la situation en Corse.*

*Toute comparaison avec les récentes condamnations prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat dans les procès de séparatistes serait erronée, car il s'agissait alors de « terroristes aveugles », selon le ministère public. Cette fois elle avait à juger non pas des clandestins poseurs de bombes, mais des militants autonomistes à visage découvert. En séquestrant durant plusieurs jours trois hommes venus à Bastelica en découdre avec eux, ces militants entendaient dénoncer publiquement « le scandale des polices parallèles ».*

*Le seul procès qui puisse servir de référence demeure celui d'Aléria, où il y eut des morts, comme à Ajaccio. Des autonomistes désiraient — déjà — faire publiquement justice des « gros fraudeurs de la viticulture » en Corse.*

*D'Aléria à Bastelica, de 1975 à 1980, l'histoire se répète donc sur cette île de deux cent vingt mille habitants. Pis, l'histoire bégaie, reproduisant les mêmes blocages.*

*Il reste alors à attendre le procès des contre-terroristes de Francia, dossier encore à l'instruction... Selon le témoignage du procureur général de la Cour d'appel de Bastia, le chef présumé de ce groupe, le commandant Pierre Bertolini, est « un Républicain bon teint »...*

*Ce malaise, de toute évidence, est exploité par les séparatistes du F.L.N.C., qui viennent, aussitôt après l'arrêt de la Cour, de se manifester de manière spectaculaire par une quarantaine d'attentats à l'explosif.*

(Lire page 12.)

**Point de vue**

## Le syndicalisme européen

### Réponse à Georges Séguy

par ANDRÉ BERGERON (*)

Georges Séguy considère qu'« *il n'est pas trop tard pour repenser la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) et pour concrétiser la volonté unitaire des travailleurs d'Europe, mais qu'il est temps d'y travailler* » (le Monde du 5 février). En d'autres termes, il estime que l'absence de la C.G.T. explique les faiblesses de la C.E.S. et que, naturellement, sa présence changerait tout.

A vrai dire, il n'y a rien de nouveau dans tout cela. Il y a quelques mois déjà, Pierre Gensous (ancien secrétaire général de la F.S.M. — Fédération syndicale mondiale communiste), maintenant chargé du secteur international de la C.G.T., écrivait qu'il convenait de revoir toute l'architecture du syndicalisme international. Il préconisait la création d'une sorte d'O.N.U. syndicale, organisme au sein duquel se fondraient les diverses organisations actuellement existantes.

(Lire la suite page 29.)

(*) Secrétaire général de la C.G.T. Force ouvrière.

M. REAGAN ET L'UNION SOVIÉTIQUE

## « Je te tiens, tu me tiens... »

par ANDRE FONTAINE

Eisenhower professait qu'il n'existait pas d'alternative à la paix. Kissinger, déjà moins optimiste, qu'il n'y en avait pas à la détente. M. Reagan, au cours de sa première conférence de presse comme président, a enterré ladite détente en déclarant que jusqu'à présent elle avait été « *un processus à sens unique* » (*a one-way street*) mis à profit par l'U.R.S.S. pour servir ses seuls objectifs. Ce qui n'a pas empêché MM. Giscard d'Estaing et Schmidt de répéter qu'une intervention soviétique en Pologne porterait à cette même détente un coup fatal.

Décidément on manque d'un mot commode pour désigner la relation subtile, faite de rivalité et de connivence, qui s'est établie, au cours des années, entre les deux superpuissances, et qui rappelle, à bien des égards, un jeu des enfants d'autrefois : « *Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette, le premier de nous deux qui rira aura une tapette...* » Plus que jamais l'oncle Sam et le cousin Ivan se tiennent par la barbichette. Il est compréhensible qu'ils cherchent l'un et l'autre à accroître leur liberté de mouvement, tout en diminuant celle de l'adversaire-partenaire.

Les paroles coûtant moins cher que les actes, les Américains se donnent le plaisir du *plain talk*, du langage carré. Ignorant superbement le proverbe selon lequel on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, le président et son secrétaire d'Etat se défoulent en traitant leurs homologues soviétiques, entre autres gracieusetés, de criminels, tricheurs et menteurs. Ce à quoi les intéressés paraissent avoir réagi, jusqu'à présent, sans émotion excessive, se contentant de faire dresser par l'agence Tass un catalogue exhaustif et même, à première vue, un peu enrichi, puisqu'il va jusqu'à lui imputer l'assassinat de Carrero Blanco, l'ancien bras droit de Franco, les mille et un méfaits de la C.I.A. M. Gromyko, de son côté, a écrit une lettre un peu vive au général Haig.

Tout cela ne prête pas nécessairement à conséquence. Le *New York Times* citait récemment un important journaliste de Moscou disant, dans une conversation avec un Occidental : « *Nous voulons voir ce que Reagan va faire, aussi bien que ce qu'il dit... Nous espérons qu'il sera davantage comme Nixon, un dur qui savait comment conclure et tenir un marché, que comme Carter qui s'intéressait davantage à la philosophie qu'aux résultats.* »

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

## Comptes absurdes

*La fabuleuse machine sur rails qui, à longueur d'année, transporte les dizaines de millions de voyageurs de la région parisienne vient d'avoir de redoutables ratés. Elle a tué une personne. Un jour de grève vient d'attirer l'attention sur les problèmes de sécurité.*

*Dans les milieux généralement bien informés, on estime donc que, en présence des douze mille tués de la route, les professionnels et usagers de l'automobile vont déclencher sous peu une grève de douze mille jours. Les statisticiens font observer — après un temps nécessaire à leurs calculs — que se trouveront ainsi économisés un peu plus de trente-cinq ans de consommation d'essence et, accessoirement, évitées quelque quatre cent vingt mille morts.*

JEAN RAMBAUD.



BERTRAND POIROT-DELPECH ROMANCIER

## Portrait-robot du siècle

Pas facile pour un critique littéraire de publier un roman. Il s'attend aux coups bas, aux vengeances qui s'assouvissent ou, à l'inverse, aux éloges trop intéressés. Dans son propre journal, le critique n'est pas logé à meilleure enseigne. Tout ce qu'on y lira va paraître suspect d'amitié ou de commande.

Bertrand Poirot-Delpech publie cette semaine son sixième roman : on est écrivain ou on ne l'est pas. Il l'est, et mieux que jamais dans « la Légende du siècle ». Un livre drôle et cinglant qui se déroule à toute vitesse et nous jette notre passé à la tête avec le parti pris d'en rire de peur d'être obligé d'en pleurer.

De la satire en somme ? Plutôt un jeu de massacre où le héros sert de cible principale. Ironiquement, Bertrand Poirot-Delpech lui a prêté sa plume pour qu'il écrive ses Mémoires. Cet Ithiers Saint Mars de Locquenay est à peu près le seul personnage fictif du roman. Tous ceux qu'il croise s'appellent Hitler, Staline, Mussolini, Malraux, Drieu La Rochelle, Gide, Aragon... Une traversée du siècle politique et littéraire et le portrait-robot d'une classe sociale. Celle qui nous dirige aujourd'hui.

Dans cette charge, la farce se se mêle à l'histoire, les chatoyantes parodies à des cris plus graves, la fantaisie du mensonge à une vérité amère...

Mais à quoi bon vous dire le plaisir que j'ai pris à la parade. Notre voisinage dans ces colonnes fait peser une trop lourde hypothèque. Que Bertrand Poirot-Delpech explique plutôt ce qu'il a voulu faire et que je trouve si réussi.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire en page 18 dans le « Monde des livres ».)





Le Monde

# idées

## L'OCCIDENT FACE A L'U.R.S.S.

Répondant à un article dans lequel Nahum Goldmann (*le Monde* du 17 janvier) réclamait qu'on rétablisse la confiance dans les relations internationales, Jean Laloy en appelle au témoignage de Sakharov, qui, de son exil, met en cause le caractère expansionniste de la pensée soviétique. Caractère que M. Reagan dénonce vigoureusement depuis son installation à la Maison Blanche, ce qui, de l'avis d'André Fontaine, ne change rien au fait qu'Etats-Unis et U.R.S.S. devront bien passer un jour, selon le mot de Richard Nixon, de l'ère de l'affrontement à celle de la négociation. Car le risque existe, selon Samuel Pisar, dont Sean Mac Bride analyse le livre, que la paix devienne de plus en plus « indésirable » au point de paraître impossible.

### Nahum Goldmann et Andréi Sakharov

par JEAN LALOY (*)

QUI n'écouterait avec attention l'appel d'un homme comme Nahum Goldmann lorsqu'il écrit : « *Ecoutez-moi, je suis vieux, la catastrophe menace, tentons d'y porter remède, dissipons la méfiance !* » (1).

Certes ! Mais suffit-il de réunir de nouvelles conférences ? L'expérience d'Helsinki est-elle oubliée ?

Ecoutons un témoin irrécusable.

« *Très tôt, je suis arrivé à la conclusion que, en dépit du désir passionné de paix présent dans notre peuple, en dépit du désir incontestable de nos dirigeants d'éviter une grande guerre, ceux-ci, dans la pratique de leur politique extérieure, sont très souvent guidés par une stratégie dangereuse que j'appellerai « géopolitique », une stratégie de force et d'expansion, un désir d'écraser et de désintégrer l'ennemi potentiel. Mais, à vouloir désintégrer « l'ennemi », c'est le monde où nous sommes que nous désintégrons.*

» *C'est ainsi qu'en 1955 j'ai appris que notre politique au Proche-Orient allait changer profondément, afin de « placer les pays occidentaux dans un état de dépendance pétrolière ». Ce tournant a apporté par la suite de grands maux aux peuples de la région, aux Arabes, à Israël, au Liban, et a rendu plus aiguë la crise de l'énergie dans le monde entier. A mesure que croissaient les capacités militaires de l'U.R.S.S., cette politique devenait de plus en plus dominatrice et dangereuse, détruisant d'une main ce qu'elle tentait de construire de l'autre.*

» *L'Afghanistan est le plus tragique exemple du caractère nuisible de cette pensée géopolitique expansionniste...* »

Celui qui parle ainsi, du fond de l'exil, est Andréi Sakharov, dans une lettre ouverte adressée à A.P. Aleksandrov, président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., et datée du 20 octobre 1980 (2).

Tout en affirmant son attachement à la recherche du désarmement véritable, à la notion d'équilibre des forces, à la négociation SALT 2, il conclut :

« *Je condamnerais comme très dangereuse une tentative de l'Occident pour s'assurer une supériorité stratégique substantielle sur l'U.R.S.S. Mais je suis aussi très préoccupé par la militarisation de l'U.R.S.S., par la modification au bénéfice de l'U.R.S.S. de l'équilibre stratégique en Europe et dans d'autres régions d'Asie et d'Afrique, ainsi que par le diktat et la démagogie soviétiques dans ces régions.* »

Non seulement le texte est clair, mais tout y est. Désir de paix dans le peuple, désir d'éviter une « grande guerre » chez les dirigeants, mais en même temps politique de « force et d'expansion », désir de « désintégrer l'ennemi » par tous les moyens sauf la guerre.

On ne peut considérer comme sans valeur un témoignage donné dans les conditions que l'on sait par un homme dont l'intelligence et le cœur sont hors du commun. On dira peut-être qu'il est seul, qu'il est idéaliste, ou, comme lui disait Khrouchtchev en 1961, que « seule compte la force » (3).

Mais il n'est pas seul. Parmi les témoignages qui méritent réflexion, citons celui d'un homme d'une tout autre inspiration, bolchevik depuis l'origine, Maxime Litvinov, s'exprimant le 18 juin 1946 devant un journaliste américain, M. Hottelet, qui a rapporté ces propos à son ambassadeur.

« *Interrogé sur les causes* [de la tension], *Litvinov répond qu'à son sentiment la cause essentielle est la conception idéologique dominante ici et selon laquelle il existe un conflit inévitable entre les mondes communiste et capitaliste...*

» *Hottelet demande alors si la suspicion qui semble inspirer toute la politique soviétique pourrait s'atténuer au cas où l'Occident céderait brusquement et accepterait toutes les demandes russes... La situation en serait-elle améliorée ? Litvinov répondit qu'après quelque temps l'Occident serait placé devant de nouvelles séries d'exigences...* » (4).

Dans une conversation avec Averell Harriman, en mai 1946, Litvinov dit que « *le mieux qu'on puisse espérer, c'est une trêve armée de longue durée* ».

Le diagnostic était-il si mauvais ? Ne recoupe-t-il pas exactement les jugements d'Andréi Sakharov, bien que partant de prémisses différentes, un pragmatisme désabusé au lieu d'une vue plongeante sur l'avenir des hommes et des sociétés ?

⁂

Pour finir, lisons Ponomarev (5) : Parité stratégique avec les Etats-Unis : maintien en Europe de la « détente » sous prépondérance soviétique ; ailleurs, soutien au mouvement « anti-impérialiste », y compris aide apportée aux gouvernements menacés comme celui de l'Afghanistan (le Tchad n'est pas mentionné). Retourne-t-on à la guerre froide ? On ne retourne pas en arrière.

On va vers quelque chose de plus diffus, de plus vaste, de plus dangereux. Dans la phase actuelle, c'est le lien entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale qui est le plus directement visé. Soyons-y attentifs des deux côtés de l'eau, et ne répétons pas les pitoyables débats de l'année 1973.

Pour éviter ces vains exercices, il faut tenter de comprendre. Non pas sonder le cœur de Brejnev ou de Ponomarev. Saisir un fait simple : loin de conduire à leur gré la machine de la puissance, les dirigeants de l'U.R.S.S. sont conduits par elle, par sa logique propre, par les enchaînements inéluctables qu'elle comporte. Les nécessités de l'empire leur imposent l'empire de la nécessité.

De là, de grands risques, mais aussi quelques chances. Car, lorsqu'on sait comment se pose un problème, on peut envisager sinon la solution, au moins des solutions provisoires, préservant l'avenir.

En 1946, tout tendait à une mainmise progressive de l'U.R.S.S. sur le continent européen. Sans guerre mais non sans forces. Cette mainmise a été en partie évitée. La résistance n'a pas conduit à la guerre.

Certes, la résistance pure et simple, sans un objectif supérieur, ne suffit pas. En cela, et quand on pense au Proche-Orient, N. Goldmann n'a pas tort. Mais, aujourd'hui, une résistance fondée en raison, fondée sur une appréciation honnête des risques et des chances n'est-elle pas souhaitable si l'on veut passer un jour de la « trêve armée » à la paix ?

En écrivant ces mots j'ai conscience d'être moins pessimiste que Nahum Goldmann. Je pense que jusqu'au dernier moment il y a une voie, des voies pour sortir de l'impasse. Nous ne sommes pas au dernier moment.

Les Anglais disent : « Where there is a will there is a way. » Disons : Là où il y a une voie il suffit d'une volonté.

Sachons aujourd'hui tenir compte d'un avertissement plus précieux, non moins autorisé, et dont l'auteur paie durement son attachement à une forme de paix qui soit autre chose qu'une « trêve armée de longue durée ».

(*) Membre de l'Institut.

(1) *Le Monde* du 17 janvier 1981.
(2) *La Pensée russe*, Paris, numéro 3 238, 11 décembre 1930.
(3) *Sakharov parle*, Paris, 1974, page 33.
(4) *Foreign Relations of the U.S.*, année 1946, Tome VI, pp. 763-65.
(5) *Le Monde*, 23 décembre 1980.

### « L'avertissement »

par SEAN MACBRIDE (*)

AU milieu de la crise et du désarroi où le monde se débat, un livre me fournit à la fois des motifs d'angoisse et des raisons de réconfort. En effet, l'ouvrage de Samuel Pisar, *le Sang de l'espoir* (1), dans sa nouvelle édition actualisée, s'adresse à la conscience, à la pensée et au cœur.

Né dans cette Pologne maudite par l'histoire, celui qui, à l'âge de quatorze ans, faillit disparaître à Auschwitz, nous interpelle en déclarant : « *J'ai vécu la fin d'un monde, j'espère ne pas avoir vécu l'avenir.* »

Il semble à Pisar que des maux qui ont pour nom aveuglement, démission, indifférence, chaos, peuvent entraîner notre fin comme fut balayé autrefois son univers.

En effet, nous commettons l'erreur de croire que nous pouvons toujours identifier et maîtriser la folie des hommes. Or, à ce propos, je voudrais relater une anecdote personnelle, révélatrice.

Au milieu de la deuxième guerre mondiale, j'entretenais des relations extrêmement amicales avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Irlande, David Gray, un intime de Roosevelt. Un jour, je le vis perplexe.

J'ai reçu du département d'Etat, me dit-il, des documents troublants qui font état d'une politique d'extermination menée par les nazis dans des camps spécialement aménagés à cet effet.

Je regardais les papiers qu'il détenait et, ce qui est évidemment le plus atroce, je dois l'avouer, c'est qu'ils n'apparaissaient pas très convaincants.

Mes démarches pour obtenir davantage de précisions, puis pour alerter l'opinion, se heurtèrent à l'indifférence et au scepticisme.

Ceci est resté pour moi fondamental : le génocide le plus monstrueux de l'histoire de l'humanité avait pu se développer durant cinq années dans l'ignorance la plus totale.

Jamais plus un tel drame ne devait se reproduire. Il fallait mettre en place des garde-fous, une organisation qui puisse dénoncer toute horreur où qu'elle se produisît et quel que soit le régime qui l'accomplisse.

Pisar s'est fait l'avocat d'une politique de détente Est-Ouest qui est de plus en plus combattue, critiquée. Je pense qu'elle doit être réaménagée, mais en aucune façon niée, car il n'y a pas d'alternative à la paix.

Si l'objectif est réellement la paix et le développement du tiers-monde, pourquoi alors la plupart des dépenses sont-elles consacrées à l'invention d'armes de plus en plus meurtrières, où sont mobilisés et stérilisés les meilleurs cerveaux, les plus brillantes énergies.

Dès 1961, les princes qui nous gouvernent avaient reconnu que l'humanité courrait à sa perte si les armes nucléaires n'étaient pas mises hors la loi.

Or aujourd'hui, on nous déclare qu'une telle attitude n'était pas réaliste et qu'il faut rechercher une supériorité militaire. Etait-ce alors que nous avions eu affaire à des irresponsables ou est-ce aujourd'hui que les dirigeants refusent l'effort de lucidité nécessaire ?

⁂

Car là est la tragédie. Les gens sans pouvoir à travers le monde ne souhaitent pas la guerre, mais ils ne sont jamais consultés ou, ce qui arrive aussi fréquemment, la vérité ne leur est jamais révélée. Or la survie ne se délègue pas

La paix ? Pisar, dans une interpellation provocante, nous dit qu'il sait comment elle peut devenir de plus en plus « indésirable ». Comment une guerre peut faire enfin table rase de tous les problèmes insolubles, accumulés, insupportables.

Question fondamentale qui rejoint celle de l'existence d'un lobby militaro-industriel qui, dans les deux camps, à l'Est comme à l'Ouest, semble imposer ses vues, régner en maître sous le contrepoids démocratique.

Nous avons condamné toute une jeunesse actuelle à une lucidité meurtrie face à la médiocrité des exemples et des comportements qui s'offrent à elle. Une société qui se coupe ainsi de ses forces vives, qui se voit rejetée par elles, ne peut plus guère espérer en son avenir.

(*) Prix Nobel de la paix. Fondateur d'Amnesty International, à laquelle il vient de consacrer un livre : *l'Exigence de la liberté*, paru aux éditions Stock.

(1) Publié en 1979, *le Sang de l'espoir* paraît aujourd'hui dans une version augmentée aux Editions Laffont.

### « Je te tiens, tu me tiens... »

*(Suite de la première page.)*

« *Depuis des années nous nous sommes mutuellement arrosés avec des seaux de purin*, disait déjà Staline en accueillant, en août 1939, Ribbentrop venu signer le pacte que l'on sait. *Cela ne doit pas nous empêcher de nous entendre.* » Le tout étant évidemment que les nouveaux dirigeants américains ne commettent pas l'erreur de croire que leur victoire électorale les met en mesure de faire partout ce qui leur chante. Si tel était le cas, il leur faudrait tôt ou tard se rendre à l'évidence.

L'évidence, c'est que l'Union soviétique et l'Amérique ont chacune barre sur l'autre. Par ses livraisons d'armes, sa propagande, ses crédits, la première ne se prive pas de contribuer efficacement aux entreprises dites de déstabilisation qui menacent, en divers points du monde, les intérêts de la seconde. C'est le cas du Proche-Orient, où la Maison Blanche accuse Moscou d'avoir essayé d'entraver l'accord sur les otages, comme de l'Afrique, et notamment de l'Afrique australe. L'Amérique centrale, longtemps chasse gardée des Etats-Unis, qui s'étaient juré de ne jamais y tolérer « un autre Cuba », est en passe de devenir leur talon d'Achille.

Les nouveaux dirigeants de Washington, qui se prennent visiblement pour les shérifs du monde libre, n'auraient aucun scrupule à dégainer pour mettre K.O. ces « hors-la-loi » et autres « *villains* ». La manière dont ils s'en prennent à Cuba à propos du Salvador donne à penser qu'ils brûlent d'y intervenir eux-mêmes. Peut-être même l'auraient-ils déjà fait s'ils ne redoutaient pas les réactions du Mexique. L'avenir de ce nouveau géant pétrolier les concerne d'autant plus qu'ils ont 3 000 kilomètres de frontière commune avec lui et abritent sur leur sol des millions de Chicanos, d'immigrants plus ou moins légaux. Or il lorgne de plus en plus du côté de La Havane. De toute façon, l'outil militaire dont disposent les Américains, malgré plus de dix-sept mille têtes nucléaires et d'inimaginables raffinements techniques, manque, c'est le moins qu'on puisse dire, de souplesse, quand ce ne serait que parce que la suppression de la conscription, sur laquelle M. Reagan ne paraît pas devoir revenir, les prive, à la différence des Soviétiques, de réserves instruites.

Les Etats-Unis ne sont pas pour autant complètement désarmés vis-à-vis de Moscou. Ils peuvent réchauffer la résistance afghane en lui envoyant des armes, et encourager eux-mêmes des opérations de subversion en Ethiopie, en Angola ou à Cuba : le ton de ses derniers discours montre que Fidel en est bien conscient.

Ils peuvent aussi, en maintenant l'embargo sur les céréales, en une année où la production mondiale est en très nette diminution, gêner l'U.R.S.S. en son point le plus faible, qui est plus que jamais l'agriculture. Celle-ci est dans un tel état que pour la première fois depuis le début de la collectivisation des terres, en 1929, le P.C. et le gouvernement soviétiques ont pris, le 17 janvier dernier, un décret destiné à encourager les citoyens à développer la production de leurs lopins individuels, dont le nombre et sans doute la surface maximale (actuellement 1/2 hectare) seront augmentés.

Ils peuvent enfin faire pression sur leurs alliés européens pour les amener à réduire leurs achats et leurs ventes aux pays de l'Est, voire à leur couper le robinet du crédit : ce qui ne serait pas rien puisque, actuellement, le total de l'endettement des pays du pacte de Varsovie atteint 60 milliards de dollars.

#### Des alliés moins empressés

Reste à savoir cependant quel serait le résultat de telles pressions. L'affaire de la bombe à neutrons est révélatrice. Helmut Schmidt avait pris feu et flamme, il y a trois ans, lorsque Jimmy Carter avait soudain renoncé à en doter les Etats-Unis. Il n'a pas été le dernier à lever les bras au ciel lorsque M. Weinberger, le secrétaire à la défense de M. Reagan, a parlé, un peu précipitamment, de l'installer en Europe. Mme Thatcher elle-même, la plus fidèle pourtant des amis de l'Amérique, et celle qui se sent le plus proche, de surcroît, des options du nouveau président, manifeste un très évident manque d'enthousiasme; et la situation économique de plus en plus préoccupante de son pays, où un travailleur sur dix est désormais sans emploi, l'empêche de tenir les promesses d'augmentation des crédits militaires faites il y a deux ans aux Américains.

La France et la République fédérale auraient bien du mal, de leur côté, à se passer du gaz naturel qu'elles achètent à l'U.R.S.S. en quantités croissantes, comme des marchés qu'elles concluent avec elle ou avec ses alliés, et qui constituent autant de ballons d'oxygène pour des industries menacées par la récession. A quoi il faut ajouter d'évidentes considérations politiques. A trop chatouiller l'ours, l'Elysée craindrait de jeter M. Marchais dans les bras de M. Mitterrand; le chancelier de Bonn d'aggraver la condition des Allemands de l'Est et de remettre en cause la liberté des accès à Berlin-Ouest. Et puis il y a la Pologne, qui a un énorme besoin des crédits de l'Occident. Les lui refuser, n'est-ce pas encourager les Soviétiques à intervenir ?

On peut trouver M. Reagan par trop réactionnaire, par trop attentif aux intérêts du big business, par trop indifférent aux droits de l'homme que foulent aux pieds, avec une ardeur accrue depuis qu'il est au pouvoir, ses amis de Santiago ou de Johannesburg. Encore qu'il soit juste de reconnaître qu'il s'y est mieux pris que M. Carter pour sauver la vie du chef de l'opposition sud-coréenne. Mais le fait est que, par rapport à leurs prédécesseurs qui combinaient l'amateurisme et la déveine, lui et ses lieutenants font figure de professionnels, infiniment plus habiles à vendre leur politique à leurs administrés et bien moins inhibés par leurs adversaires.

Le tout est de ne pas en rester là. Nixon, en arrivant à la Maison Blanche, avait pris comme slogan le passage de l'ère de l'affrontement à celle de la négociation, et il a tenu parole. En rester à l'affrontement, aujourd'hui, ce serait accepter d'un cœur léger la relance d'une course aux armements qui engloutit, comme chacun sait, 1 million de dollars par minute, alors qu'il existe déjà, à la surface de la terre, l'équivalent de 4 tonnes de T.N.T. par personne.

Le prix des armes dont songent à se doter les Américains donne le vertige : la mise en place du MX, la fusée intercontinentale à rampe mobile, destinée à remplacer les Minuteman aux silos désormais vulnérables, coûterait à elle seule 34 milliards de dollars. Il en faudrait autant, sinon davantage, pour porter le nombre des bateaux de guerre américains, comme le souhaite le nouveau secrétaire à la défense, afin de rétablir l'équilibre avec la flotte soviétique, de cinq cent quarante-quatre à six cents. Quant aux nouveaux chasseurs F-14 et FA-18, ils valent plus de 20 millions de dollars la pièce. Nul doute, dans ces conditions, que l'intensification de la course aux armements aggraverait le déficit budgétaire et donc le taux d'inflation des Etats-Unis et porterait un coup sérieux à l'économie occidentale dans son ensemble. Inutile de dire que le tiers-monde non pétrolier, qui vit déjà au bord de la banqueroute et qui se voit menacé d'une réduction substantielle de l'aide américaine, ne serait pas le dernier à en payer les conséquences.

Il est tout à fait recommandé de ne nourrir aucune illusion à l'égard des dirigeants soviétiques, adeptes déclarés d'une Realpolitik qui ne fait aucune place au sentiment et tient pour pure hypocrisie ou naïveté les considérations morales qui peuvent à l'occasion animer leurs adversaires. De là à soutenir que tout ce qui va mal dans ce bas monde leur est imputable, comme l'a fait M. Reagan pendant sa campagne, c'est oublier que pour faire un feu il faut non seulement des allumettes, mais du combustible. Si le monde occidental était un peu plus juste, un peu plus libre, un peu moins corrompu, un peu mieux organisé, si les grands intérêts n'avaient pas tendance à considérer la terre comme une jungle, où tous les coups sont permis, il y aurait moins de gens de par le monde, et notamment de par le tiers-monde, pour prêter l'oreille aux sirènes de Moscou.

Le grand risque du coup de barre à droite que le nouveau président et son équipe sont si visiblement tentés de donner, c'est d'achever de décourager ceux qui, en nombre croissant, se demandent s'ils ont eu raison de prêter foi au discours américain sur la liberté et les droits de l'homme. Ce n'est pas ainsi qu'ils se mettront dans la meilleure position pour la négociation à laquelle les Soviétiques et eux devront bien finir par se résigner si, comme on peut tout de même le penser, les uns et les autres sont également désireux d'éviter la guerre.

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

# étranger

## DIPLOMATIE

# LES PAYS OCCIDENTAUX ET LE PROBLÈME DU PROCHE-ORIENT

LA VISITE DE M. SADATE EN FRANCE

## Les positions égyptienne et européenne se sont nettement rapprochées, estime-t-on à Paris

Le président Sadate, qui donnera, *vendredi 13 février*, avant de quitter la France, une conférence de presse, a reçu ce jeudi une délégation de la Communauté juive de France conduite par le grand rabbin René Sirat et M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France.

Ni les Israéliens (lire ci-dessous l'article de notre correspondant à Jérusalem) ni les Palestiniens — qui y voient de l'« *aberration* » et « *une tentative de plus* » de sauver les accords de Camp David (selon l'agence palestinienne Wafa) — ne sont satisfaits de la position exposée par le président égyptien mardi devant le Parlement européen et qu'il a commentée mercredi au cours d'un tête-à-tête de plus de deux heures précédé d'un déjeuner avec le président Giscard d'Estaing.

Les Européens, en revanche, ne cachent pas leur satisfaction. Le porte-parole du Foreign Office a souligné que la position égyptienne sur le Proche-Orient est « *entièrement en accord* » avec celle de la Communauté européenne (exprimée dans les déclarations de Venise et de Luxembourg, cette dernière, du 2 décembre 1980, ayant été expressément approuvée par M. Sadate).

A Paris, où l'on se contente de souligner que la conversation entre les deux chefs d'Etat a été « *approfondie* » et d'une « *grande densité* », il est clair que l'on est également satisfait. Le « *pragmatisme* » du président égyptien, qui l'avait amené à signer les accords de Camp David, l'incite aujourd'hui — remarque-t-on dans les milieux proches de l'Elysée — à se rapprocher d'une position européenne largement inspirée par la France. Les circonstances l'y poussaient, bien entendu (entracte imposé par les prochaines élections israéliennes et la passation de pouvoir aux Etats-Unis), mais aussi les difficultés de fond soulevées par la mise en œuvre des accords de Camp David sur l'« *autonomie* » de la Cisjordanie.

### La « reconnaissance mutuelle et simultanée » des Israéliens et des Palestiniens

L'« *autodétermination* » des Palestiniens, une « *entité* » palestinienne et surtout la « *reconnaissance mutuelle et simultanée* » des Israéliens et des Palestiniens sont autant de formules lancées l'an dernier, notamment, par M. Giscard d'Estaing au cours de son voyage dans le Golfe. L'importance de l'acceptation par M. Sadate de la « *reconnaissance simultanée* » (qui constitue l'essence même de la position européenne) a été soulignée par le porte-parole du Foreign Office.

La question de savoir qui s'est rapproché de qui est relativement secondaire. On a souligné du côté égyptien que la déclaration des Neuf de Luxembourg est plus souple que celle de Venise. A Luxembourg, en effet, les Neuf ont adopté une « *gamme d'options* », de formules traduisant concrètement les principes de Venise, en se proposant de les soumettre à l'attention des intéressés. Ainsi les Egyptiens considèrent-ils que l'effort européen ne contrarie pas les accords de Camp David, mais — comme l'a dit M. Sadate mercredi en recevant des étudiants égyptiens — « *s'y ajoute* ». Le point de divergence le plus net entre l'Egypte et les Neuf porte sur la participation de l'O.L.P. à la négociation d'un règlement, que les Européens jugent nécessaire, alors que M. Sadate — il l'a redit aux journalistes en quittant Luxembourg — l'estime inopportune « *dans l'immédiat* ».

Les présidents français et égyptien ont également parlé du Tchad, pour lequel, partageant les mêmes inquiétudes sur la présence des troupes libyennes, ils ne pouvaient qu'être d'accord, au moins sur l'analyse de la situation.

Quant aux relations bilatérales, MM. Giscard d'Estaing et Sadate ont constaté « *le caractère très satisfaisant de leur développement* » et exprimé leur « *volonté commune de poursuivre dans cette voie* ».

Selon l'Agence du Moyen-Orient (MENA), M. Sadate, devant les étudiants égyptiens, a annoncé un accord de coopération nucléaire franco-égyptien. Il a rappelé à ce propos que l'Egypte compte construire huit centrales nucléaires. Il ne semble pas, pour le moment, qu'un accord ait été formellement conclu, mais il a vraisemblablement été discuté au cours de l'entretien qu'ont eu mercredi le ministre français de l'industrie, M. Giraud, et le ministre égyptien de l'énergie, M. Hilal.

MAURICE DELARUE.

LES RELATIONS ISRAÉLO-AMÉRICAINES

## Jérusalem craint que M. Reagan ne soit pas un allié plus sûr que M. Carter

**Le département d'Etat américain a condamné mercredi 11 février en termes très vifs la politique « unilatérale » de colonies de peuplement pratiquée par Israël dans les territoires occupés.**

**« De telles actions unilatérales portent préjudice à une question qui doit être résolue par la voie de la négociation », a déclaré M. William Dyess, porte-parole du département d'Etat.**

**M. Dyess a estimé que la politique israélienne de colonies de peuplement « ne contribue en rien au processus de paix et est mal avisée ».**

De notre correspondant

Jérusalem. — Les nouvelles critiques formulées mercredi par le département d'Etat ont fait les gros titres de la presse israélienne ce jeudi 12 février. On ne s'attendait manifestement pas à Jérusalem que le gouvernement américain mette tant d'insistance pour dénoncer le renforcement de la politique d'implantation puisque le président Reagan en avait déjà, le 3 février, souligné le caractère « provocant ». Les Israéliens sont d'autant plus surpris que le chef de la Maison Blanche s'était auparavant démarqué des positions prises par son prédécesseur en déclarant à plusieurs reprises que les implantations juives dans les territoires occupés n'étaient pas à ses yeux « illégales ». La mise en garde qui vient d'être faite ne peut qu'accroître l'importance des conversations qui auront lieu à Washington, le 20 février, entre M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, et M. Alexander Haig, secrétaire d'Etat. Ce sera la première prise de contact directe entre les gouvernements israélien et américain depuis l'entrée en fonction du président Reagan. La deuxième devrait intervenir un mois plus tard, si, comme cela est envisagé, M. Begin se rend à la Maison Blanche à l'invitation du chef de l'Etat américain, qui, au même moment — à quelques jours près, — devrait aussi recevoir le président Sadate. Ces entretiens sont attendus avec impatience à Jérusalem, mais aussi avec une certaine inquiétude, car les Israéliens ont l'impression que le gouvernement américain à leur égard est en train de faire une rapide marche arrière après avoir montré de très bonnes dispositions.

### Une convergence incertaine

Les Israéliens ont toujours hâte de prendre la mesure de la politique du nouveau président des Etats-Unis tant la situation d'Israël en dépend. Au cours de sa campagne électorale, M. Ronald Reagan a satisfait le gouvernement de Jérusalem en soulignant « *l'importance stratégique* » d'Israël pour les Etats-Unis. Dans l'ensemble, M. Reagan s'est montré très compréhensif envers les Israéliens, beaucoup plus que son prédécesseur.

Mais depuis l'installation de *M. Reagan à la Maison Blanche*, les Israéliens sont soudain moins sûrs de pouvoir compter sur la convergence de vues dont ils se félicitaient les mois précédents. La nouvelle équipe dirigeante à Washington semble elle-même entretenir le doute. Entre autres déceptions, les observateurs israéliens ont noté que plusieurs conseillers résolument pro-israéliens, qui faisaient partie de l'entourage du candidat Reagan, n'ont pas été retenus dans la composition de la nouvelle administration, alors que des personnalités connues pour défendre la position des pays arabes ont été nommées.

Les dirigeants de Washington ne paraissent pas pressés de prendre de grandes décisions au sujet du Proche-Orient. Le département d'Etat a récemment annoncé qu'il allait se livrer à un « *réexamen* » de la politique américaine dans la région, mais en précisant aussitôt qu'il ne fallait pas conclure à un changement. Des dernières déclarations de M. Haig, les Israéliens ont retenu que l'heure était plutôt à la « *continuité* ».

Le secrétaire d'Etat, par ailleurs, a fait comprendre qu'il n'y avait « *rien d'urgent* » pour la diplomatie américaine. En conséquence, on estime à Jérusalem que, lors des prochains voyages de MM. Sadate et Begin à Washington, les Américains n'insisteront pas pour relancer les négociations sur l'autonomie des Palestiniens. C'est pourtant ce qu'aurait souhaité le premier ministre israélien, qui reproche au chef d'Etat égyptien de se satisfaire de l'impasse actuelle après avoir pratiquement rompu les pourparlers il y a déjà huit mois. M. Begin aurait aimé obtenir une reprise symbolique des discussions pour pouvoir se prévaloir de ce petit succès avant les élections, qui auront lieu le 30 juin en Israël. L'administration Reagan ne paraît pas disposée à faire un cadeau à M. Begin, comme le président lui-même l'a confirmé le 3 février, en déclarant que le développement accéléré des implantations en Cisjordanie était une « *provocation inutile* ». Tout indiqué que, à Washington comme au Caire, on attend le résultat de ces élections avant de prendre une quelconque initiative d'envergure.

### Les livraisons militaires à l'Arabie Saoudite

Il y a actuellement à Jérusalem une certaine désillusion d'autant plus que l'une des toutes premières mesures prises au Proche-Orient par le nouveau gouvernement américain risque d'être très négative en Israël. Les dirigeants de Washington semblent en effet de plus en plus disposés à fournir à l'Arabie Saoudite des équipements et des armements qui renforceraient considérablement l'efficacité des soixante-deux avions F-15 dont la livraison avait été décidée en 1978 par le président Carter et avait soulevé de très vives protestations à Jérusalem.

Pour les Israéliens comme pour les Saoudiens, cette affaire est un test de la bonne volonté du gouvernement américain à leur égard. Les Israéliens ont déjà compris que M. Reagan allait continuer pour l'instant d'appliquer une politique d'équilibre entre Israël et les pays arabes qui est en vigueur depuis près de dix ans à Washington.

Les dirigeants de Jérusalem paraissent être déjà résignés à la livraison à Ryad mais parlent maintenant d'obtenir de Washington des « compensations » sous la forme de nouvelles livraisons d'armes, comme cela avait été le cas en 1978.

D'autre part, les gouvernements de Washington et de Jérusalem se livrent à un étrange dialogue à propos d'une présence militaire américaine permanente au Proche-Orient voulue par MM. Reagan et Haig. A Washington, on vient de déclarer qu'une demande d'Israël tendant à la création de bases américaines sur son territoire pourrait être « *examinée favorablement* ». Mais le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a aussitôt ajouté qu'il serait « *surpris* » qu'Israël fasse une telle demande. A Jérusalem, on dit qu'une requête américaine pour l'installation de G.I. en Israël serait « étudiée avec bienveillance », mais le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a précisé le 7 février que son pays continuait de préférer assurer lui-même sa défense. On laisse entendre que tout au plus des « facilités » pourraient être accordées temporairement à l'armée américaine. M. Shamir entend éclaircir cette question lors de ses prochains entretiens à Washington.

Au sujet de la participation des Américains à une force internationale de contrôle dans le Sinaï après le retrait définitif des Israéliens en avril 1982, le président Carter avait éludé toute décision à propos de cette participation pourtant prévue dans les accords de paix israélo-égyptiens conclus sous l'égide des Etats-Unis. Cette réticence provoque depuis longtemps l'irritation des Israéliens qui maintenant reposent une nouvelle fois la question en souhaitant que Washington prenne enfin des engagements concrets. Certains observateurs estiment que la solution à l'égard des bases américaines au Proche-Orient pourrait être liée à celle qui devra être trouvée dans le Sinaï. C'est là que pourrait éventuellement se matérialiser la présence américaine, car jusqu'à présent l'Egypte et l'Arabie Saoudite ne sont pas plus favorables qu'Israël à l'installation de bases permanentes sur leur territoire. Plusieurs problèmes doivent donc être éclaircis entre Washington et Jérusalem au cours des prochains mois, mais déjà on reconnaît en Israël que le président Reagan, contre toute attente, ne sera pas un allié plus sûr que M. Carter.

FRANCIS CORNU.

### PRÈS D'UN TIERS DES DIPLOMATES SOVIÉTIQUES ONT DU QUITTER LE CAIRE EN UN AN

De notre correspondant

Le Caire. — Après l'intervention soviétique en Afghanistan, le président Sadate avait décidé, il y a un an, pour manifester son mécontentement à l'égard de Moscou, que le nombre des diplomates soviétiques accrédités au Caire serait ramené à sept. Sur la liste diplomatique publiée alors par le ministre égyptien des affaires étrangères on comptait cinquante-quatre personnes pour l'ambassade d'Union soviétique (contre quarante-cinq pour l'ambassade de France et soixante-deux pour celle des Etats-Unis).

On ignorait jusqu'à ces jours derniers si la mesure prise par le raïs avait été appliquée. En fait, depuis janvier 1980 Moscou a dû rappeler dix-sept de ses diplomates en poste au Caire, à la demande de cette capitale, soit près d'un tiers du personnel soviétique accrédité auprès du gouvernement égyptien. Les deux derniers diplomates priés de regagner leur pays, le mois passé, ont été les deux attachés militaires adjoints, ce qui a réduit à une seule personne — un capitaine de vaisseau — la représentation militaire soviétique en Egypte. En revanche, contrairement à ce qu'avaient annoncé les autorités égyptiennes (*le Monde* du 15 janvier) le haut fonctionnaire de la mission économique de l'ambassade soviétique qui a été arrêté puis expulsé en janvier « *pour espionnage* », M. Youri Marchenko, ne jouissait pas du statut diplomatique.

Si successivement les Soviétiques ont été contraints par Le Caire de fermer leurs consulats à Alexandrie, à Assouan et à Port-Saïd, et leurs centres culturels, puis de limiter à cinq le nombre de leurs organes de presse représentés en Egypte. Le nombre des coopérants civils soviétiques demeure supérieur à un millier de personnes travaillant essentiellement dans l'industrie (aluminium, acier, ciment). — J.-P. P.-H.

● *M. François-Poncet*, ministre français des affaires étrangères, se rendra au Venezuela du 6 au 9 mars, a-t-on appris, mercredi, à Paris, de source bien informée. La date de cette visite n'est cependant pas encore officielle.

### M. BEGIN ESTIME QUE LE CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN S'ÉCARTE DES ACCORDS DE CAMP DAVID.

*(De notre correspondant.)*

**Jérusalem. — Les dirigeants israéliens ont réagi avec modération aux propos que vient de tenir le président Sadate, notamment mardi devant le Parlement européen. M. Begin, au cours d'une conférence de presse le 11 février, a déclaré que le chef de l'Etat égyptien était en droit de se montrer favorable à une initiative européenne au Proche-Orient, mais il a rappelé l'opposition d'Israël à cette démarche, qu'il considère comme « très préjudiciable » à l'actuel processus de paix. Le premier ministre a jugé « peu claire » l'allusion faite par le président Sadate à des « garanties européennes » et il a ajouté : « Nous avons déjà dit que nous n'en voudrions pas. »**

**M. Begin a, d'autre part, souligné avec satisfaction que le président Sadate n'avait pas mentionné nommément l'O.L.P., contrairement à la déclarations de Venise des chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. Cependant, M. Begin a fermement rejeté l'idée de l'« autodétermination » pour les Palestiniens reprise à son compte par M. Sadate dans son discours de Luxembourg. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a, par ailleurs, fait remarquer à ce sujet que le président Sadate, en défendant de tels principes, s'écartait des accords de Camp David.**

F. C.

● *M. Edouard Bonnefous*, sénateur des Yvelines (Gauche démocratique), président de la commission des finances du Sénat, demande au ministre de l'économie, dans une question orale, « *de vouloir bien lui préciser quelles sont les perspectives du commerce extérieur avec l'Iran* ». Il souhaite notamment « *connaître les conséquences financières de la reprise des relations avec l'Iran pour la Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE), dont les capitaux sont constitués aux cinq sixièmes par des fonds publics et qui, en trois ans, a déjà remboursé 2,5 milliards de francs aux sociétés françaises victimes d'annulations de contrats avec ce pays* ».

En dix jours

### LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU A CONCENTRÉ TOUTE SON ATTENTION SUR ISRAËL.

*(De notre correspondante)*

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le *2 février* au Palais des Nations (*le Monde* du 4 février), n'a examiné au cours de ses dix premiers jours de travaux la situation dans aucun autre pays qu'Israël. Les deux condamnations rituelles de l'Etat hébreu ont été automatiquement acquises le 11 février : seuls les Etats-Unis se sont opposés aux deux textes, et le Zaïre a voté contre l'un d'eux. La France, selon la tradition, s'est abstenue ; Israël, n'ayant qu'un statut d'observateur, n'a pu prendre part au vote.

Les diverses accusations d'« *atrocités* » commises par Israël ont dépassé en violence celles des années précédentes, en dépit des contestations de la Fédération internationale des droits de l'homme (*le Monde* daté 8-9 février). Ainsi, il a été constaté que le sionisme constitue un obstacle à l'« *égalité* » et au « *développement* » des femmes ; ce point de vue qui, placé dans le contexte proche-oriental, ne manque pas de sel, ne semble pas avoir troublé les délégués (femmes comprises) de la commission.

Plusieurs autres condamnations d'Israël sont prévues pour la suite des travaux. On peut se demander dans ces conditions combien de temps pourra être consacré à l'examen des dossiers des « disparus » et aux violations des droits de l'homme dans le reste du monde. — I.V.

### APPARITION SURPRISE DU DRAPEAU PALESTINIEN A LA KNESSET

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le drapeau palestinien (blanc, noir, rouge, vert) a fait une apparition surprise mercredi 11 février à la tribune de la Knesset. Le député Uri Avneri, du parti Shelli (gauche anti-annexionniste), en a brandi une reproduction d'environ 20 centimètres sur 30, collée sur un dépliant qui portait sur l'autre face la reproduction du drapeau blanc et bleu israélien. « *Ces deux drapeaux l'un à côté de l'autre sont la clé de la paix*, a-t-il déclaré. *Les deux peuples vivant l'un à côté de l'autre, chacun avec son drapeau et sa conscience nationale, voilà la solution du conflit qui nous déchire.* »

La salle, parfois si bruyante, est restée muette de stupéfaction. Au premier rang, le premier ministre, M. Begin, a hoché la tête de gauche à droite en signe de mépris. Le ministre de la justice, M. Moshe Nissim, du Likoud, qui a succédé à M. Avneri à la tribune, a lancé : « *Mettre le drapeau palestinien à côté du drapeau israélien, c'est pour la majorité écrasante des Israéliens la recette de la guerre, et cela met en cause notre existence.* »

« *Brandir ces deux drapeaux, c'est comme si on en brandissait un seul : le drapeau palestinien, et cela signifie la destruction d'Israël* », a estimé Mme Gueoula Cohen, du parti d'extrême droite Tehiya.



Le Monde

*publiera dans son prochain numéro*

- LA RETRAITE AVANT L'AGE : Début d'une enquête de Danielle Rouard.
- IDÉES : L'homme en question, par Emile Rideau, André Bercoff, Gabriel Matzneff et Roland Jaccard.
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : Lozère et Haute-Loire, ou le ski à la campagne.

# DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES PAYS NON ALIGNÉS A NEW-DELHI

## L'organisation de pourparlers sur l'Afghanistan a connu un « certain recul »

*déclare le ministre pakistanais des affaires étrangères*

**Au terme des cérémonies célébrant, mercredi 11 février, le vingtième anniversaire de leur mouvement, les représentants des pays non alignés ont adopté un « appel de New-Delhi » rappelant ses principes et exhortant « toutes les nations et tous les peuples, ainsi que leurs dirigeants, à ne ménager aucun effort pour éviter la guerre et consolider la paix et la sécurité internationales », tâche exigeant « la renonciation à toute mesure pouvant conduire à des affrontements, l'élimination de l'ingérence et de l'intervention étrangères dans les affaires intérieures des Etats ».**

**D'autre part, un *consensus* était, mercredi soir, en vue sur les deux questions — l'Afghanistan et le Cambodge — sur lesquelles achoppaient les travaux de la conférence ministérielle, en commission politique. Cependant, le ministre afghan des affaires étrangères, M. Shah M.Dost, a rejeté, au cours d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, la proposition pakistanaise de discussions tripartites (Afghanistan, Pakistan, Iran) sous les auspices des Nations unies, indique l'A.F.P. L'Afghanistan refuse de prendre pour base de conversations éventuelles la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 20 novembre 1980, demandant le « retrait immédiat des troupes étrangères ».**

**M.Dost a toutefois accepté la désignation d'un représentant personnel du secrétaire général de l'ONU pour la question afghane et a donné son accord pour participer aux pourparlers en tant que représentant du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C., au pouvoir à Kaboul) et non en tant que ministre du gouvernement Karmal. « Dès que des accords avec les pays voisins seront atteints, les conditions d'une complète normalisation politique, y compris le retrait des troupes soviétiques, seront réunies », a déclaré M. Dost dans son intervention en séance plénière. M. Waldheim a, d'autre part, déclaré que toute solution à la crise afghane « doit garantir que le peuple afghan pourra déterminer librement son avenir, sans intervention ou ingérence étrangères ». Le secrétaire général de l'ONU a également rencontré les ministres représentants du Pakistan et de l'Iran, sans, semble-t-il, parvenir à obtenir un assouplissement de la position de leur pays.**

De notre correspondant

New-Delhi. — Au cours d'une conférence de presse, mercredi 11 février à New-Delhi, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Aga Shahi, tout en réaffirmant que son pays demandait toujours le retrait immédiat des troupes étrangères stationnées en Afghanistan, a constaté que les demandes semblables formulées en ce sens, dans diverses instances internationales, n'avaient, pour le moment, donné aucun résultat. C'est pourquoi, a-t-il expliqué, son pays est prêt à engager un dialogue afin d'aboutir à une solution politique qui conduirait au retrait souhaité.

Il a toutefois reconnu que l'organisation d'un tel dialogue avait enregistré récemment « un certain recul », deux points de procédure, sur lesquels un accord devrait être préalablement réalisé, posant toujours des problèmes. Le premier, a-t-il précisé, concerne le rôle qui devrait être dévolu, dans un tel dialogue, au représentant personnel du secrétaire général des Nations unies (il s'agit de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général adjoint, chargé des affaires politiques spéciales). Pour le Pakistan, ce dernier doit, en effet, exercer un rôle « actif » et ne pas être un simple « spectateur ».

Le second point concerne le caractère trilatéral des conversations qui, pour M. Shahi, devraient se dérouler entre son pays, l'Iran et le représentant du parti démocratique populaire afghan (P.C. au pouvoir à Kaboul), le Pakistan et l'Iran, a-t-il rappelé, s'étant engagés à ne pas reconnaître le régime actuellement en place. « *Nous ne pouvons accepter un dialogue bilatéral*, a-t-il insisté, *car il s'agit d'un problème global qui déstabilise toute la région. De plus, si nous discutons avec le régime de Kaboul, de gouvernement à gouvernement, il ne nous resterait plus rien à négocier et cela légitimerait le gouvernement actuel, donc la présence des troupes étrangères, ce qui supprimerait tout fondement à une demande de retrait de ces troupes.* »

Aussi M. Shahi a-t-il exclu toute rencontre avec le ministre afghan des affaires étrangères, M. Dost, « *que cela soit à New-Delhi ou ailleurs* ».

En attendant, a-t-il estimé, le représentant spécial de M. Waldheim pourrait visiter les capitales des parties concernées et essayer de lever les obstacles qui empêchent qu'un dialogue ne s'instaure.

Evoquant les travaux de la conférence des non-alignés et la rédaction laborieuse (il est d'ores et déjà question de les prolonger jusqu'à vendredi matin) de la résolution finale, M. Shahi a précisé que l'amendement pakistanais au projet de résolution rédigé par l'Inde, amendement demandant notamment le retrait des troupes étrangères, avait été soutenu en commission politique par « *quelque trente-quatre pays* » et que « *quatorze s'y étaient opposés* ». Un groupe composé de l'Argentine, de la Tanzanie et de l'O.L.P est chargé de soumettre un compromis.

M. Shahi a cependant estimé que le texte définitif, pour être acceptable aux yeux des Pakistanais, devrait demander le retrait des troupes étrangères. « *Un gouvernement*, a-t-il déclaré, *doit être capable de se maintenir au pouvoir par sa propre force. Si, aux prises avec une révolte populaire, il doit être soutenu par des forces étrangères, alors une crise se produit.* » Il a rejeté vivement « *toute acceptation d'un fait accompli militaire* ».

M. Shahi a une nouvelle fois énergiquement démenti les « accusations » selon lesquelles le Pakistan armerait et entraînerait les résistants afghans. Il a relevé que ces derniers utilisaient notamment les armes détournées par les nombreux déserteurs de l'armée afghane. Après avoir réaffirmé que son pays n'accepterait pas que son territoire soit utilisé pour acheminer des armes en Afghanistan, le ministre a démenti que le Pakistan ait envoyé récemment deux divisions en Arabie Saoudite.

Interrogé, pour terminer, sur la proposition de M. Giscard d'Estaing de réunir une conférence internationale sur l'Afghanistan, M. Shahi a estimé qu'une telle conférence pourrait compléter utilement la démarche pakistanaise, « *notamment lorsqu'il s'agira d'examiner les garanties internationales des super-puissances pour que l'indépendance et le non-alignement de l'Afghanistan soient respectés et les ingérences empêchées* ».

PATRICK FRANCÈS.

## M. Thorn confirme sa volonté de s'appuyer sur l'Assemblée européenne pour renforcer le pouvoir de la Commission

**M. Thorn entend mener, avec l'appui de l'Assemblée européenne, une politique indépendante à l'égard des Etats membres. Le discours-programme du président de la Commission européenne, prononcé le 11 février, a été bien accueilli par la majorité des parlementaires de Strasbourg. On prêtait l'intention, mercredi soir, au groupe démocrate-chrétien de soumettre au vote de l'Assemblée une motion de confiance à la nouvelle Commission. Cette « investiture » devait être la première du genre dans la vie communautaire.**

De notre correspondant

Luxembourg. — « *Nous vous aiderons, M. Thorn.* » La réponse donnée par M. Tindemans (démocrate-chrétien belge) illustre combien, par certains côtés, l'intervention du président de la Commission a plu à l'Assemblée. Il faut dire que M. Thorn n'a pas ménagé ses critiques à l'égard du conseil des ministres de la Communauté, dont « *le poids dans la formation des décisions est devenu de plus en plus prépondérant (...), alors que le conseil fonctionne plus aujourd'hui comme une conférence inter-gouvernementale que comme l'organe prévu par les traités* ».

Remontant à 1965 — l'année où le général de Gaulle avait décidé de pratiquer la politique de la chaise vide pour empêcher l'instauration de la règle de la « *majorité qualifiée* » au sein du conseil — M. Thorn a constaté depuis cette date la « *crispation* » et « *le recul constant de la conception européenne* » Pour renverser la vapeur, il entend œuvrer pour une utilisation plus fréquente de la « *majorité qualifiée* » Le président de la Commission a également pris l'engagement solennel de ne plus transmettre au conseil des propositions de compromis « *édulcorées en fonction des exigences des experts nationaux* » Les projets des autorités de Bruxelles, a-t-il précisé, tiendront uniquement compte des intérêts de la Communauté.

Toujours très solennel, M. Thorn a conclu sur ce point en déclarant : « *La nouvelle Commission n'attendra pas soit l'autorisation, soit la requête des Etats membres pour préparer telle ou telle proposition.* »

Sa volonté de donner plus de poids à la Commission avec le soutien de l'Assemblée va probablement susciter quelque agacement dans les capitales européennes et pas seulement à Paris. Même si M. Thorn avait pris la précaution dans un passage précédent de son discours de lancer un appel pour la « *paix institutionnelle* » il a rappelé à ce sujet que, dans le conflit sur le budget qui oppose l'Assemblée à la France, l'Allemagne et la Belgique, la Commission recherchait toujours une formule de compromis, malgré la procédure d'infraction qu'elle a lancée contre ces trois pays. S'agissant des finances communautaires, que les Dix souhaitent « *trop rigoureusement geler* », M. Thorn a stigmatisé la position des Etats membres sur le plafonnement à 1 % des versements T.V.A. au budget communautaire. « *Il s'agit là*, a-t-il déclaré, *d'une querelle théologique qui procède d'une conception étroite et erronée.* »

A propos de la politique agricole commune, le président de la Commission a confirmé ses intentions de proposer pour les productions excédentaires la participation financière des exploitants à l'écoulement des produits des prochaines campagnes.

MARCEL SCOTTO.

DANS UN CLIMAT PESSIMISTE

## La conférence de Madrid s'attelle à la rédaction du document final

De notre correspondant

Madrid. — La conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe a achevé mercredi 11 février sa deuxième phase. Sans que les délégués changent de fauteuil et de dossiers, la troisième s'ouvre, ce jeudi, dans la même atmosphère de pessimisme qui a entouré la réunion depuis son ouverture, il y a trois mois.

Il s'agit maintenant, pour les trente-cinq pays participants, d'élaborer une déclaration finale commune à partir des quelque quatre-vingts propositions présentées au cours de la première phase et débattues au cours de la deuxième.

Retour de Washington, où il était allé consulter son nouveau gouvernement, le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman, a déclaré aux journalistes que les divergences entre l'Est et l'Ouest étaient maintenant trop graves pour qu'on puisse espérer des résultats tangibles de la conférence de Madrid. Son discours, au cours de la dernière réunion plénière de la deuxième phase, mercredi, a bien montré qu'on était aussi loin que jamais d'un accord sur le désarmement. M. Kampelman a cité une série de statistiques sur le programme d'armement de l'Union soviétique, dont les dépenses militaires, en 1979, auraient dépassé de 85 % celles des Etats-Unis.

« *Le réarmement de l'Union soviétique a depuis longtemps dépassé tout ce qui pourrait être nécessaire à sa défense. Il s'agit à présent d'une capacité offensive, d'une capacité de déclencher une attaque surprise* », a-t-il dit. Le délégué soviétique, M. Ilyitchev, a répondu en rappelant les récentes déclarations de l'administration Reagan sur le renforcement du potentiel militaire américain.

Les positions en sont là, alors que le désarmement est devenu la principale question de la conférence. Si les Etats-Unis souhaitent poursuivre le processus d'Helsinki et préserver la possibilité d'une autre conférence, les pays de l'Est ne semblent pas vouloir s'engager dans cette voie si l'on n'arrive pas à un accord sur une conférence de désarmement.

### Deux propositions : l'une polonaise et l'autre française

Deux propositions rivales sont en présence. L'une, polonaise, *prévoit la réunion d'une conférence européenne portant sur les armements nucléaires et classiques et des mesures militaires de confiance non vérifiables.* Pour les Etats-Unis et leurs alliés, il ne s'agit que de mesures « *discriminatoires* » de propagande. L'autre, française, demande des mesures de confiance obligatoires et vérifiables s'étendant de l'Atlantique à l'Oural. L'U.R.S.S. refuse l'idée de contrôle et l'inclusion de tout son territoire européen.

Les délégués, dont beaucoup ne cachent pas leur découragement, auront, en principe, jusqu'au 5 mars pour abattre les montagnes d'incompréhension et d'hostilité et pour rédiger un texte englobant les droits de l'homme, la coopération économique, scientifique et commerciale, la circulation des informations et les contacts humains. L'énormité de la tâche donne à penser que la conférence débordera la date limite prévue, à moins, bien entendu, qu'elle ne capote auparavant, victime d'un nouvel événement international ou de ses propres désaccords.

*(Intérim.)*



# ASIE

### Chine

AVANT DE RECEVOIR M. FRANÇOIS MITTERRAND

## M. Deng Xiaoping affirme que M. Hua Guofeng « est encore le président du P.C. chinois »

***La délégation du parti socialiste composée de MM. François Mitterrand, Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a poursuivi, mercredi 11 février, son voyage en Chine par une visite de la Grande Muraille et des tombeaux des Ming, puis par un entretien avec des intellectuels. Jeudi après-midi, elle a été reçue par M. Deng Xiaoping.***

De notre envoyé spécial

Pékin. — Avant de recevoir M. François Mitterrand, M. Deng Xiaoping s'est entretenu quelques instants avec les journalistes. Il a affirmé : « *M. Hua Guofeng est encore le président du P.C.C.* ». Puis, il a ajouté : « *Il y a beaucoup de spéculations sur ce sujet qui ne sont pas fondées. Il arrive souvent, comme il est normal, qu'une mutation de personnels ait lieu. C'est d'ailleurs le cas dans d'autres pays.* » Interrogé sur la persistance éventuelle d'un « *culte de Mao Zedong* », M. Deng Xiaoping a précisé : « *Nous nous en tenons à la pensée de Mao Zedong* ». Le socialisme « d'après Mao » est-il identique à celui qui prévalait avant sa mort, lui a-t-on demandé ? « *Le socialisme et le marxisme restent les mêmes. Mais, entre telle et telle période, il peut y avoir des différences sur le plan des connaissances, des politiques et sur le plan idéologique* », a-t-il répondu, avant d'ajouter : « *Il est vrai que Mao Zedong a commis des erreurs au soir de sa vie. Mais, à considérer l'activité de toute cette vie, il a apporté une très grande contribution au peuple chinois.* »

Ces informations sur la situation intérieure chinoise ne sont certes pas nouvelles, mais elles sont importantes dans la mesure où elles sont données pour la première fois par M. Deng Xiaoping lui-même. Le fait que le vice-président du Comité central se soit ainsi exprimé à l'occasion de la venue de M. Mitterrand est interprété par les socialistes comme confirmation de l'importance que les Chinois attachent à leur visite. La « couverture » de l'événement, par la presse chinoise, est en effet tout à fait comparable, voire supérieure, à ce qu'elle fut pour la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Jeudi après-midi, M. Deng Xiaoping a rappelé que le parti communiste chinois est favorable au développement de relations avec toutes les composantes du mouvement ouvrier international, en précisant qu' « *il n'existe pas de terrain d'entente avec le parti communiste français* ».

De tels propos sont de nature à conforter la délégation socialiste dans l'idée que le P.S. est désormais considéré par la Chine comme l'interlocuteur privilégié du P.C. chinois dans la gauche française. Toutefois, ce privilège ne change rien au fait que les deux partis ont, sur les questions internationales, des positions divergentes qui étaient apparues dès avant la rencontre entre MM. Mitterrand et Deng Xiaoping. Elles concernent l'attitude qu'il convient d'adopter face à ce que les Chinois appellent « l'hégémonisme soviétique ».

Pour eux, le principal danger pour la paix mondiale réside dans l'attitude de l'U.R.S.S. Si les interlocuteurs de la délégation française n'ont pas repris la thèse de la guerre inévitable, ils n'en ont pas moins souligné que les Européens, les Américains et eux-mêmes doivent unir leurs efforts pour freiner l'expansionnisme soviétique. Face à cette analyse brièvement résumée, les socialistes ont développé des arguments de nature, les uns à séduire, les autres à déplaire aux l'inquiétude qu'avalent fait naître, en l'inquiétude qu'avait fait naître, en Europe, l'intervention soviétique en Afghanistan et l'implantation des fusées SS 20. Une telle inquiétude justifie que la France cherche à renforcer sa sécurité. En outre, la volonté du P.S. de faire progresser la construction européenne n'a pu que satisfaire les Chinois. Les seconds arguments consistent à opposer à une éventuelle entente à trois, d'une part, la nécessité dans laquelle se trouve l'Europe de maintenir un dialogue privilégié avec l'U.R.S.S. et, d'autre part, l'ampleur de la rivalité économique entre l'Europe et les Etats-Unis.

Les socialistes ont donc refusé d'entrer dans le système de pensée de leurs interlocuteurs chinois pour s'en tenir à l'idée que la France « *ne peut choisir entre la Chine et la Russie* ». D'autres questions ont été abordées. L'analyse de la situation en Pologne n'a guère suscité de divergences. M. Deng Xiaoping a affirmé : « *Un risque d'intervention soviétique existe toujours. Nous sommes contre une intervention militaire en Pologne, sur le plan moral. Nous sommes contre la violation de la souveraineté d'Etat, contre quelque pays que ce soit.* »

En revanche, le P.S. et le P.C.C. sont en désaccord sur le Cambodge, car les socialistes français n'approuvent pas l'appui de la Chine aux Khmers rouges. M. Deng Xiaoping a d'ailleurs été interrogé sur les récentes prises de position du prince Sihanouk. Ce dernier vient en effet d'accepter l'idée d'un front anti-vietnamien dirigé par lui-même, dans lequel prendraient place des Khmers rouges. Jusqu'à présent, le prince Sihanouk refusait d'envisager une telle éventualité. Sur ce sujet, M. Deng Xiaoping a précisé qu'il « *accueille favorablement cette position positive* », mais il a ajouté : « *Les déclarations du prince Sihanouk manquent cependant de détails, des détails qui nous permettraient de mieux connaître cette position.* »

Après avoir quitté les journalistes, M. Deng Xiaoping a reçu la délégation française. Celle-ci devait quitter Pékin jeudi après-midi pour Jinan, capitale de la province du Shantong, puis pour Qu-Fu, ville natale de Confucius. La délégation du P.S. quittera la Chine le samedi 14 février pour la Corée du Nord, et sera de retour à Pékin dimanche soir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

# OCÉANIE

### Australie

## La signature de l'accord nucléaire avec la France suscite les protestations de l'opposition

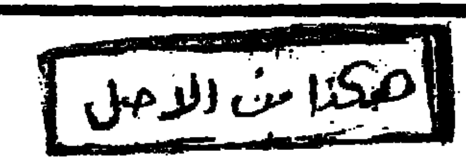
Correspondance

Canberra. — L'accord de garanties nucléaires signé récemment à Paris entre la France et l'Australie a relancé la controverse nucléaire entre syndicats et gouvernement. Il s'agit, en effet, du premier accord permettant le retraitement de combustible nucléaire australien à l'étranger. En 1977, le premier ministre, M. Malcolm Fraser, avait élaboré une politique très stricte dans ce domaine ; mais elle s'est graduellement assouplie face à l'opposition des acheteurs potentiels à ces conditions. La France s'était opposée à ce que le retraitement ne puisse avoir lieu sans le consentement de l'Australie.

Les réactions suscitées par cet accord étaient prévisibles. Le vice-premier ministre et ministre du commerce et des ressources nationales, M. Doug Anthony, n'a pas tari d'éloges à l'égard de la France, le pays qui a le mieux réussi à produire de l'électricité d'origine nucléaire. Au contraire, le parti travailliste et les syndicats ont dénoncé l'accord violemment. L'ancien ministre de l'environnement, M. Tom Uren, a affirmé que la France détenait le record d'irresponsabilité en matière nucléaire, citant notamment la poursuite de ses expériences dans le Pacifique, la vente à l'Irak d'une technologie nucléaire hautement « sensible » et d'uranium très enrichi, et la fourniture au Pakistan, en provenance des mines africaines exploitées par la France, d'uranium que ce pays utilise pour des projets d'armement nucléaire.

Le leader-adjoint de l'opposition, M. Lionel Bowen, a souligné que le retraitement permettait la séparation du plutonium des autres déchets et son utilisation pour fabriquer des bombes, avec tous les dangers de prolifération qui s'en suivaient. Le dirigeant syndical communiste John Halfpenny s'est dit convaincu que les syndicats parviendraient à empêcher la vente d'uranium australien à la France.

Il est évident que la question des essais nucléaires français dans le Pacifique tient toujours au cœur de l'opinion publique australienne, bien qu'ils soient désormais souterrains. Par ailleurs, la signature de l'accord avec la France laisse penser que le gouvernement de Canberra va bientôt donner son feu vert au développement de nouveaux gisements d'uranium ; l'Australie détient 20 % des réserves mondiales d'uranium, mais bien peu ont jusqu'à présent été mises en exploitation.



# DROITS DE L'HOMME

CORRESPONDANCE

## Le sort des Eurasiens du Vietnam

*A la suite de la publication d'une lettre d'un métis franco-vietnamien et de la réponse du Quai d'Orsay* (le Monde *des 18 et 20 septembre 1980), nous avons reçu une lettre de M. P. Brocheux (Paris) :*

La réponse du gouvernement français aux métis franco-vietnamiens qui demandent à être admis en France indépendamment de la règle fixée (être né après 1945) appelle quelques remarques.

Le communiqué du gouvernement réaffirme que celui-ci ne veut considérer que les cas des individus dont la naissance correspond à la présence massive du corps expéditionnaire français, comme si seulement des militaires ont été capables de procréer. Mais le fait le plus important est le rappel de la possibilité d'opter pour la nationalité française à la fin de la première guerre d'Indochine ; si à l'époque, *certains ont préféré la nationalité* vietnamienne et qu'aujourd'hui ils se voient refuser l'entrée en France, ils l'ont bien cherché qu'ils expient donc leur faute ! L'attitude du gouvernement français ressemble à un dépit d'amoureux blessé et rancunier.

Or, est-ce bien de cela qu'il s'agit ?

D'abord le terme de métis franco-vietnamien ou d'Eurasien ne traduit pas la réalité complexe du groupe social représenté. En effet, la majorité de ceux et celles dont il est question ne sont pas nés d'une union entre un Français et une Vietnamienne (cas le plus fréquent). S'ils ont, certes, un ascendant français la plupart sont des enfants de couples métis, de couples métis-vietnamiens ; en fait, presque tous sont des quarterons ou octavons, sans compter l'interférence de « Français de l'Inde » dans ces mélanges.

Tous se sont vietnamisés ou *revietnamisés surtout d'un point* de vue culturel ; tous étaient immergés dans la société vietnamienne. C'est pourquoi, en 1955-1956, lorsqu'il leur a fallu opter pour la France ou la République du Sud-Vietnam, la crainte d'une *transplantation dans un climat* et une société qui ne leur étaient pas familiers, la pression sociale et politique exercée sur des fonctionnaires, militaires ou autres professionnels, ont déterminé ces hommes et ces femmes à demeu*rer dans un Sud-Vietnam* indépendant mais qui les acceptait chez lui.

S'il y eut quelques cas isolés de palinodies qui peuvent nous indigner, pourquoi étendre le ressentiment à tous ceux qui *furent piégés dans une situation* dont la responsabilité revient toujours à des gouvernements ?

Or, ces hommes et ces femmes, aujourd'hui sont identifiés et fichés par les autorités vietnamiennes comme « métis » c'est-à-dire qu'une minorité ethnique a été artificiellement fabriquée afin qu'un certain nombre d'individus puissent être disjointent de la nation vietnamienne.

C'est pourquoi, *notre gouvernement devrait considérer tous* les sang-mêlés d'Indochine, nés avant *ou* après 1945, non comme des renégats mais comme des victimes au même titre que les *boat* people, les Hoas ou les Hmongs qui ont l'étrangeté de *ne pas aller dans* le sens de l'histoire et dont un régime intolérant (par euphémisme) cherche à se débarrasser.

De la part d'un régime libéral (avancé, de surcroît) et qui a incontestablement fait beaucoup pour *les réfugiés d'Indochine*, pourquoi cette discrimination à l'encontre de deux ou trois mille personnes ?

*De son côté, M. William Bazé nous écrit :*

Eurasien moi-même depuis quatre générations et membre, à partir de 1924, puis président d'œuvres chargées de l'éducation et de l'instruction de dizaines de milliers d'enfants franco-indochinois, orphelins ou abandonnés, je pense être autorisé à donné un avis pertinent.

Au cours de la période coloniale, les Eurasiens ont été le trait d'union naturel entre la France et l'Indochine. Ils ont toujours tenu à combattre dans les rangs de leurs camarades métropolitains, pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, ainsi que dans la résistance contre les Japonais. Beaucoup y ont laissé leur vie. Sans les événements que nous connaissons, ils constitueraient aujourd'hui au sud de la Chine une communauté franco-indochinoise qui ferait honneur au Vietnam, au Cambodge, au Laos et à la France.

Le Quai d'Orsay est donc dans l'erreur quand il reproche à certains « métis » de n'avoir pas su saisir l'opportunité qui leur était offerte, pendant la période coloniale, de se faire reconnaître Français devant un tribunal.

La société indochinoise était extrêmement complexe. Les Eurasiens y vivaient cependant sans difficultés, protégés par les décrets qui assuraient leur statut. Ils obtenaient la qualité de Français devant les tribunaux quand ils le désiraient. Mais ils n'étaient pas contraints pour autant de quitter leur pays natal, où ils continuaient à mener une existence normale. Ceux qui voulaient garder la nationalité de leur mère étaient libres de leurs actes. Malheureusement ces facilités ont disparu au début de *1975*.

Depuis cette époque, la République démocratique du Vietnam les considère comme des éléments inassimilables aux conditions de vie politique et sociale imposées par le nouveau régime et souhaite leur départ massif pour la France, tandis que des mesures sont prises qui rendent très difficile leur accès à un emploi. Ils se tournent naturellement vers la France, leur patrie effective, et lui demandent asile, sachant qu'un grand nombre d'entre eux y sont déjà. Ils espèrent en l'occurrence qu'une position humaine sera prise à leur égard rapidement.

Je pense que le gouvernement de la République agirait dans l'intérêt bien compris de la France en se montrant beaucoup plus accueillant à leur égard. En accordant l'autorisation d'émigrer en France seulement à ceux qui sont nés d'un père membre du corps expéditionnaire français en Indochine entre 1945 *et* 1957, il commet une grave injustice dont personne ne comprendra le caractère discriminatoire et racial. Les Eurasiens nés avant 1945 ont droit à notre sollicitude. Il serait inadmissible de les acculer à une misère affreuse dont nous n'avons que trop d'exemples dans un monde impitoyable à tous les isolés. Ce sont de vrais Français qui ont contribué à la grandeur de notre pays à une époque où l'œuvre coloniale était exaltée.

L'injustice apparaît encore plus grave lorsque l'on sait que nous avons reçu depuis 1975 plusieurs dizaines de milliers de réfugiés venus d'Asie qui ne sont ni des Français ni parents de Français.

*LE « TRIBUNAL DES PEUPLES » JUGE LES ÉVÉNEMENTS DU SALVADOR*

## Une répétition des massacres de 1932

**Le « Tribunal permanent des peuples » a ouvert, lundi 9 février, à Mexico, sa cinquième session consacrée cette fois au Salvador sous la présidence de M. George Wald, prix Nobel de biologie, ancien professeur à Harvard. La « sentence » du « tribunal » devait être, en principe, rendue ce jeudi 12 février.**

De notre envoyé spécial

Mexico. — Commencée dans la quiétude, cette session du Tribunal des peuples a été troublée, mardi 10 février, au deuxième jour de ses travaux, par l'intervention inattendue d'une délégation de la démocratie chrétienne d'Amérique centrale.

Cette délégation vint rétablir le *principe du débat contradictoire*, qui faisait jusqu'alors lourdement défaut. Mais ce fut sa seule vertu, son principal orateur ayant cru bon d'indiquer qu'il fallait envisager la situation « avec humour », sans préciser s'il parlait de la *situation* du Salvador ou de la sienne au milieu d'une assemblée qui ne lui était pas spécialement favorable. Désinvolte et un brin provocateur, il ne convainquit personne.

Un de ses compagnons, qui se présenta comme délégué de la jeunesse démocrate-chrétienne au Panama, n'eut pas plus de succès en déclarant que le tribunal était une « *farce* », et qu'on y faisait preuve de « *légèreté* » et de « *manque de sérieux* » en usant de mots comme « *génocide* » ou « *violation des droits de l'homme* ».

Ce collège (plutôt que tribunal) a procédé à l'audition d'une série de témoins. Les faits, certes, sont déjà, pour la plupart, connus. Pourtant, l'admiration prévalait devant la présidente de la commission des droits de l'homme du Salvador, Mme Marinella Garcia-Villas, aujourd'hui en exil, mais qui, encore récemment, se rendait sur les lieux lorsque des cadavres étaient découverts, afin d'en prendre des photos qui furent montrées à l'assistance réunie à Mexico.

Mme Garcia-Villas rappela notamment — ce qui fut illustré par des témoignages personnels — que, précédés, dans 90 % des cas, de tortures, les assassinats se chiffraient au minimum à treize mille cent quatre-vingt-quatorze pour l'année 1980. A ce rythme, a fait remarquer plus tard M. Roberto Cuellar, directeur du Secours juridique de l'archevêché de San-Salvador, le chiffre-record de trente mille victimes, constaté en 1932, devrait être dépassé à la fin de 1981. Chiffre énorme, le Salvador ne comptant que moins de cinq millions d'habitants.

La responsabilité de ces assassinats, selon Mme Garcia-Villas, reviendrait, en majorité, à l'armée *et, pour 15 %*, à des groupes paramilitaires.

### Un pays saigné à blanc

La question agraire apparut comme le point crucial du martyre salvadorien, combinée avec l'action des Etats-Unis en Amérique centrale. Témoignages et analyses ont démontré que les Etats-Unis s'étaient d'eux-mêmes placés dans une situation difficile pour préserver leur leadership sur cette région. Ils souhaitaient, expliqua-t-on, que se développe une bourgeoisie moyenne, aisée, mais largement « dépolitisée ». C'est pourquoi en même temps qu'ils livraient armes et munitions et qu'ils formaient des officiers au Panama (le cas échéant à la pratique de la torture), ils tentèrent en dernier ressort d'installer un régime convenable qui aurait fait pendant au régime somoziste du Nicaragua avant qu'intervienne la chute de cette dictature. Mais ils s'opposèrent, par le fait, à l'oligarchie des grands propriétaires terriens (1 % d'entre eux possédant 38 % du territoire, et l'un d'eux possédant à lui seul 1 % du sol salvadorien).

Contre l'action des Etats-Unis, assez largement établie au cours de cette session, les possibilités de résistance de l'Eglise (dans un pays catholique à 90 %) sont apparues comme très diminuées depuis l'assassinat, en mars 1980, de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador. L'ardente célébration qui fut faite de sa personnalité, notamment par M. Cuellar, n'a guère dissimulé l'affaiblissement de la résistance conduite par l'Eglise après la mort de son principal animateur. D'autant que, selon M. Cuellar, qui n'a pas caché son hostilité au nonce apostolique, l'attitude du Vatican est « ambiguë » devant le massacre du peuple du Salvador.

Pays saigné à blanc, décervelé, décérébré de l'avis de tous, y compris celui des intervenants de la démocratie chrétienne, le Salvador peut-il encore prétendre au nom d'Etat, ou bien n'abrite-t-il plus, selon une question-réponse formulée par M. Armando Uribe, « *seulement un appareil de répression qui n'est même pas en mesure de contrôler l'ensemble du pays* » ?

PHILIPPE BOUCHER.

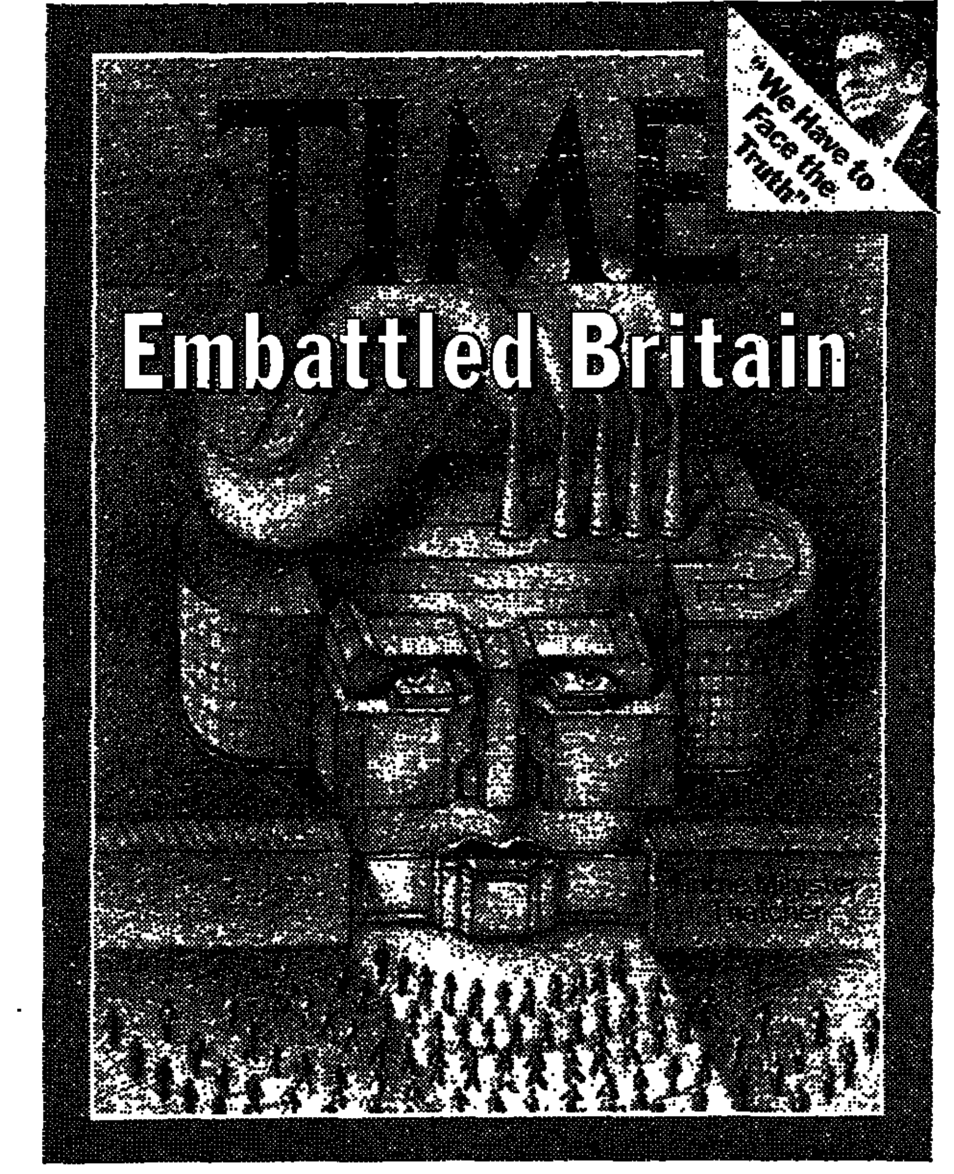
### L'INITIATIVE DU SÉNATEUR LELIO BASSO

Le Tribunal permanent des peuples a été fondé à Alger le 4 juillet 1976 (date du bicentenaire de la Déclaration des *droits du peuple américain*) sur l'initiative du sénateur italien Lelio Basso, mort en 1979. Il a déjà réuni quatre sessions : à propos de la question sahraouie, de l'Argentine, de l'Erythrée et des Philippines.

Le Tribunal a son siège à Rome. Son financement est difficile à établir ; il définit sa ligne politique comme celle d'une gauche non partisane, *indépendante à la fois* des socialistes et des communistes

Le Tribunal de cette cinquième session était composé de MM. Richard Bäumlin, juriste et député (Suisse) ; Guido Girardi, philosophe et théologien (Italie) ; James Petras, sociologue (Etats-Unis), Ernesto Melo Antunes, ancien ministre des affaires étrangères (Portugal) ; Armando Uribe, ancien ambassadeur du Chili à Pékin, George Wald, prix Nobel (Etats-Unis), président de cette session ; Sergio Mendez Arceo, évêque de Cuernavaca (Mexique) ; Amar Bentoumi, ancien ministre de la justice (Algérie) ; Vicente Navarro, médecin (Etats-Unis) ; Harvey Cox, théologien protestant (Etats-Unis) ; Edmond Jouve, maître-assistant à Paris-I (France). Le rôle du « ministère public » est tenu par M. José Ribera, directeur d'un centre de documentation sur l'Amérique latine à Barcelone.





# EUROPE

## Pologne

### Le général Jaruzelski propose une trêve de trois mois aux syndicats

*(Suite de la première page.)*

*« On ne peut résoudre les tensions qu'à travers un dialogue honnête et permanent des autorités avec les citoyens organisés en groupes sociaux et professionnels »*, déclarent encore les évêques en estimant qu'on *« n'obtiendra rien par le diktat et une propagande qui discrédite parfois l'autre partie »*. Le conseil général de l'épiscopat a également confirmé l'appui moral accordé vendredi dernier par le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, au syndicat paysan, dont la Cour suprême vient de dénier la légalité. *« Il faut*, dit le communiqué, *donner aux agriculteurs la garantie de la propriété de la terre et reconnaître leurs droits à la libre association professionnelle, car le droit des agriculteurs à s'associer librement suivant leur volonté et leurs besoins, indépendamment des associations existantes, est leur droit naturel »*.

Le mot de « syndicat » n'est pas prononcé dans un souci de ne pas exciter les passions et de laisser la porte ouverte à un compromis. Mais il s'agit là d'un engagement de l'Eglise d'autant plus remarquable qu'il fait suite à une rencontre, entre le cardinal-primat et M. Kania et que le refus des autorités d'envisager une reconnaissance de Solidarité rurale est catégorique.

Mercredi, les agriculteurs, qui occupent le siège des anciens syndicats de Rzeszow, ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur mouvement jusqu'à la reconnaissance de leur syndicat, en demandant aux ouvriers de les soutenir et en déclarant qu'ils iraient, s'il le fallait, jusqu'à l'organisation de grèves de la production. Ils ont reçu le même jour un appui remarqué de M. Bogdan Lis, vice-président du syndicat de Gdansk, qui a appelé « tous les Polonais » à exiger du gouvernement l'enregistrement de Solidarité rurale. M. Walesa, pour sa part, semble partisan d'une plus grande prudence, et la commission nationale de Solidarité, qui se réunit ce jeudi à Gdansk, pourrait demander à toutes les organisations régionales du syndicat de ne pas lancer, durant un mois et demi, de nouveaux mouvements de grève sans son accord préalable. Pour sa part, la branche varsovienne de Solidarité a annoncé, mercredi dans un communiqué, qu'elle déclencherait une grève si des membres du KOR (Comité d'autodéfense sociale, fortement attaqué dans des déclarations officielles) étaient arrêtés (1).

Après la reprise du travail mardi, à Jelenia-Gora, une accalmie sociale semble se dessiner malgré la poursuite de la contestation étudiante.

Mercredi, avant que la Diète ne confirme à l'unanimité moins deux abstentions (2) la désignation du général Jaruzelski, M. Kania avait souligné que le nouveau chef du gouvernement s'est toujours prononcé dans le passé en faveur de « *solutions politiques* ». « *Nous attendons du gouvernement*, a notamment déclaré le chef du parti, *qu'il associe l'ouverture et la disponibilité à continuer le dialogue avec la fermeté dans l'exercice des droits constitutionnels.* » « *Le gouvernement empêchera tous les agissements contraires aux intérêts de l'Etat et de la nation* », a ajouté M. Kania, en soulignant que la Pologne « *est et sera un allié fidèle de l'U.R.S.S. et un maillon solide de la communauté socialiste* ».

BERNARD GUETTA.

(1) Les porte-parole de la Charte 77 (mouvement tchécoslovaque de défense des droits civiques et humains) ont adressé un message de solidarité à l'un des leaders du KOR, M. Jacek Kuron.

(2) Celles de M. Jaruzelski et d'un député du « parti démocratique ».

#### LE GOUVERNEMENT

Le général Jaruzelski, qui, tout en présidant le conseil des ministres, conserve le portefeuille de la défense, sera assisté de six vice-premiers ministres : MM. Mieczyslaw Jagielski (le négociateur des accords de Gdansk) qui dirigera une nouvelle commission chargée de la coordination de l'économie, Henryk Kisiel, Stanislaw Mach et Jersy Ozdowski, ainsi que deux nouveaux venus : MM. Andrzej Jedynak (jusqu'à présent ministre de l'industrie des machines lourdes et agricoles) et Mieczyslaw Rakowski, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Polityka*, considéré par beaucoup d'intellectuels comme le « libéral » du comité central, dont il est membre depuis 1975 : c'est-à-dire fort orthodoxe en politique étrangère et plus ouvert en politique intérieure. Il serait plus particulièrement chargé de la presse et des relations avec les syndicats.

Six nouveaux ministres entrent au gouvernement : M. Boleslaw Faron remplace M. Krzysztof Kruszewiski à l'éducation, M. Kazimierz Klek succède à M. Henryk Pruchniewicz à l'industrie chimique, M. Jerzy Wojtecki, un haut fonctionnaire du parti, prend le portefeuille de l'agriculture à la place de M. Leon Klonica, M. Waldemar Kozlowski succède à M. Tadeusz Skwirczynski aux forêts et à l'industrie du bois. M. Stanislaw Wylupek remplace M. Jedynak à l'industrie des machines lourdes et agricoles ; enfin, M. Tadeusz Szelachowski prend le ministère de la santé, qui n'avait pas été pourvu depuis le dernier remaniement. — *(A.F.P.-U.P.I.)*

Dans une lettre adressée à M. Haig le 28 janvier

### M. Gromyko dénonçait les « ingérences » en Pologne

De notre correspondant

Washington. — Le duel verbal qui oppose Washington et Moscou s'est enrichi d'un nouvel épisode mercredi 11 février. De manière inhabituelle, l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis a publié une lettre de son ministre des affaires étrangères, M. André Gromyko, à son collègue américain, le général Alexander Haig. Ce document, daté du 28 janvier, traite de trois questions d'actualité : l'Iran, la Pologne et l'Afghanistan. On y trouve une défense de l'U.R.S.S., qui s'estime injustement attaquée par Washington, puis une mise en cause assez vive des Etats-Unis.

En publiant cette lettre, les Soviétiques ont violé les usages diplomatiques, ce qui ne leur ressemble guère. Mais Moscou renvoie la balle dans l'autre camp. C'est le général Haig qui aurait triché en « rendant publique » sa propre lettre à M. Gromyko datée du 24 janvier. En fait, on ne connaît pas le détail de ce texte. Même après la démarche des Soviétiques, le département d'Etat ne veut pas en révéler la teneur.

La petite histoire retiendra les circonstances dans lesquelles la réponse de M. Gromyko fut remise au général Haig. Ce jour-là (*le Monde* du 31 janvier), l'ambassadeur soviétique à Washington se vit refuser l'accès du garage du département d'Etat, entrée discrète dont il avait l'habitude. On lui expliqua que, dorénavant, il devrait entrer par la même porte que les diplomates des autres pays. M. Dobrynine n'en fit pas une affaire. Quelques jours plus tard, cet ambassadeur chevronné, en poste depuis 1963 et qui connaît Washington mieux que beaucoup de ministres américains, dînait au côté du général Haig, puis participait au traditionnel « petit-déjeuner de prière » du nouveau président.

Dans sa lettre, M. Gromyko reproche aux Etats-Unis de ne pas contribuer à une solution pacifique en Afghanistan. Ils auraient « *mis des obstacles* » à un dialogue entre ce pays et le Pakistan. L'U.R.S.S. se défend, d'autre part, d'avoir cherché à torpiller un accord entre Téhéran et Washington à propos des otages. Dès le début, les dirigeants du Kremlin auraient condamné le kidnapping « *en termes clairs et sans ambiguïté* ».

Mais le passage le plus intéressant de la lettre concerne la Pologne. S'en prenant vivement aux « *émissions provocatrices* » de certaines radios comme la Voix de l'Amérique, le ministre soviétique des affaires étrangères dénonce « *une ingérence ouverte dans les affaires intérieures polonaises* ». Ingérence qui ne peut avoir pour but que de « *susciter parmi la population polonaise des sentiments inamicaux à l'égard de l'U.R.S.S.* » Au-delà des radios, ce sont les gouvernements occidentaux qui sont en cause. M. Gromyko leur fait savoir que « *les affaires intérieures de cet Etat souverain* » qu'est la Pologne « *ne peuvent être un sujet de discussions entre des pays tiers* ».

La situation en Pologne semble provoquer un certain embarras à Washington, comme l'ont montré, mardi 10 février, les volte-face du porte-parole du département d'Etat, M. William Dyess (*le Monde* du 12 février). En fait, Washington continue de soutenir publiquement qu'une intervention des forces soviétiques n'est « *ni imminente ni inévitable* », mais l'on note une inquiétude certaine dans des conversations privées. « *De hauts fonctionnaires américains croient qu'une intervention militaire soviétique en Pologne est devenue inévitable*, écrit ce jeudi 12 février un éditorialiste du *Washington Post*, M. Joseph Kraft. *Ils prévoient une catastrophe qui letterait de sombres nuages sur les relations de l'U.R.S.S. avec les Etats-Unis et avec le reste du monde.* »

ROBERT SOLÉ.

## République fédérale d'Allemagne

LA CRISE AU SEIN DU S.P.D.

### « Le parti ne se scindera pas » affirme M. Brandt

De notre correspondant

Bonn. — Le président du S.P.D., M. Willy Brandt a fait de son mieux, ce jeudi 12 février, pour convaincre le public que le parti social-démocrate aurait rétabli la pleine solidarité dans ses rangs afin de soutenir le gouvernement Schmidt de façon loyale et de rester fidèle à l'alliance avec les libéraux.

L'ancien chancelier, qui présentait à la presse la déclaration en cinq points adoptée la nuit précédente par le comité directeur du parti, n'a cependant pas réussi à dissiper tous les doutes. Tout en proclamant que « *le parti ne se scindera pas* », il a reconnu que le S.P.D. restera toujours « *inconfortable* ». Il a confirmé aussi qu'au cours des très longues délibérations poursuivies mardi et mercredi, le chancelier aurait « *explosé* » à plusieurs reprises. M. Schmidt estimerait que la « *fausse image* » du S.P.D. qui s'installe actuellement dans l'esprit du public nuirait au prestige et à la capacité d'action de son gouvernement.

C'est semble-t-il sur le terrain de la politique étrangère et de la défense que les difficultés les plus sérieuses ont surgi durant le débat. La déclaration reprend presque mot à mot le communiqué du sommet de Paris en soulignant qu'une politique de paix doit s'appuyer sur l'équilibre entre les blocs, sans que l'un ou l'autre se trouve en position d'infériorité ou vise à établir sa suprématie. Le texte souhaite aussi la reprise rapide du « *processus SALT* » et laisse transparaître l'espoir très timide que les négociations avec l'U.R.S.S. pourraient finalement permettre aux alliés occidentaux de renoncer à la mise en place d'un nouvel arsenal nucléaire en Europe. Quant au problème de l'exportation de matériel militaire par la République fédérale, les dirigeants du parti souhaitent qu'il soit possible encore d'annuler la commande de deux sous-marins par le gouvernement du Chili, mais ils restent muets lorsqu'il s'agit de savoir si la R.F.A. serait prête à livrer des tanks Leopard à l'Arabie Saoudite.

Touchant le problème de l'énergie, la déclaration du comité directeur est plutôt de nature à conforter les ennemis du nucléaire. Elle s'abstient en tout cas de fournir des mots d'ordre clairs et compréhensibles. Evoquant de façon précise la centrale de Brokdorf, dont la construction est condamnée par le S.P.D. de Hambourg comme par celui du Schleswig-Holstein, le manifeste se contente de dire que s'il ne s'agit pas de barrer la voie au nucléaire, la central thermique serait tout aussi conforme aux décisions et au programme du parti.

Le chapitre économique aurait été adopté dans une atmosphère plus harmonieuse. Alors que cinq membres du comité directeur sur quarante-trois se sont abstenus de voter les paragraphes de la déclaration concernant la politique de défense, personne n'aurait demandé un programme général de relance économique pour combattre le chômage. Cette revendication est pourtant formulée avec une force croissante dans les milieux syndicaux.

En fin de compte, l'absence de tout vote hostile au sein du comité directeur constitue sans aucun doute un signe rassurant pour le parti comme pour le gouvernement. Il reste toutefois à voir comment les critiques et les rebelles du groupe parlementaire social-démocrate vont accepter les exhortations des dirigeants, dont M. Brandt lui-même vient d'admettre qu'il n'aurait pas « *la même autorité que les Ecritures saintes* ».

JEAN WETZ.

### Les journalistes du quotidien « Die Welt » protestent contre le redressement politique que voudrait leur imposer M. Axel Springer

De notre correspondant

Bonn. — *Une nouvelle bataille est engagée dans la presse ouest-allemande à propos de l'avenir du quotidien* Die Welt, appartenant au groupe Springer. L'équipe rédactionnelle du journal se sent, en effet, menacée par des projets de réorganisation, impliquant à la fois des économies de personnel et, selon elle, une modification de la ligne politique du journal.

Le point de départ du conflit se situe sur le terrain économique. Depuis pas mal d'années, *Die Welt* enregistre un déficit de 40 millions de deutschemarks selon certains, de 14 à 15 millions selon M. Peter Jentschen, président du conseil d'entreprise et rédacteur de politique intérieure. Fondé à la fin de la guerre par les autorités britanniques d'occupation, le journal, pendant longtemps le plus lu de la jeune République fédérale, a perdu du terrain depuis son intégration dans le groupe Springer et ne tire plus qu'à 200 000 exemplaires.

#### Restaurer un esprit plus « combatif »

La dernière réorganisation était intervenue il y a deux ans et demi. A ce moment-là, M. Peter Boenisch, qui dirigeait auparavant le grand organe populaire *Bild Zeitung*, fut appelé à conduire le journal conservateur sur une voie plus libérale et pluraliste, tâche qu'il a sans aucun doute menée à bien.

Les journalistes, réunis la semaine dernière, ont protesté contre les intentions qu'ils prêtent à la direction du groupe Springer : il s'agirait, d'une part, de substituer à M. Boenisch un triumvirat composé de M. Herbert Kremp — prédécesseur de l'actuel rédacteur en chef, — de M. Matthias Walden, commentateur très engagé contre la politique à l'Est, et de M. Wielfried Hertz Eichenrode, qui est déjà responsable pour la politique intérieure du quotidien *Die Welt*. En même temps, il s'agirait de restaurer l'esprit plus « combatif » dont le journal avait fait preuve autrefois en faveur de la droite.

Démentant les intentions qu'on lui prête, M. Axel Springer s'en est pris violemment au *Times* de Londres, pour le compte rendu qu'il avait fait de cette affaire. M. Springer reproche au *Times* de n'avoir pas mentionné ses efforts pour assurer la survie économique de *Die Welt*. « *J'espère*, écrit-il à lord Thomson, *réussir mieux que vous dans cette tâche...* » Il attribue les critiques dont il est l'objet à la solidarité dont il a toujours fait preuve envers l'Etat d'Israël et reproche au *Times* son attitude « *fondamentalement anti-israélienne* ».

J. W.

## Italie

### LE CABINET FORLANI OBTIENT UN LARGE VOTE DE CONFIANCE

*(De notre correspondant.)*

Rome. — Après huit jours de « débat-marathon » et d'obstructionnisme du parti radical (*le Monde* du 10 février), le Parlement italien a accordé, le 11 février, par 335 voix contre 243, la « confiance » au cabinet de centre gauche de M. Forlani, puis, dans un second temps, voté par 334 voix contre 225 le prolongement de l'application, jusqu'au 31 décembre prochain, de la garde à vue de quarante-huit heures.

Comme prévu, le gouvernement a obtenu les suffrages démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et républicains, partis qui composent le cabinet. Ont voté contre : les communistes, les indépendants de gauche, l'extrême gauche et les radicaux.

Le décret-loi sur la garde à vue devait être voté avant le 14 février à minuit, sous peine de devenir caduc. M. Forlani avait décidé alors de recourir à la question de confiance, afin de surmonter l'obstructionnisme des radicaux, en évitant la discussion du millier d'amendements déposés par ces derniers.

MARC SÉMO.

### M. BERLINGUER N'ASSISTERA PAS AU CONGRÈS DU P.C. SOVIÉTIQUE

**Rome (A.F.P.). — Le parti communiste italien a annoncé que son secrétaire général, M. Enrico Berlinguer, ne conduirait pas la délégation qui assistera au vingt-sixième Congrès du parti communiste soviétique, qui doit s'ouvrir le 23 février à Moscou.**

**C'est la première fois, en soixante ans d'histoire, que le P.C.I. ne sera pas représenté par son secrétaire général à un congrès du P.C.U.S.**

**La délégation sera composée de MM. Giancarlo Pajetta, responsable pour les affaires internationales et membre de la direction du parti, Paolo Bufalini, membre de la direction, Francesco Marazzi et Marcello Stefanini, tous deux membres du comité central.**

## Pays-Bas

### UN INGÉNIEUR NUCLÉAIRE PAKISTANAIS EST POURSUIVI POUR AVOIR TRANSMIS DES INFORMATIONS A SON PAYS.

*(De notre correspondant.)*

Amsterdam. — Le parquet d'Amsterdam vient d'entamer des poursuites contre un ingénieur pakistanais, M. Abdel Kahder Khan, accusé d'avoir quitté les Pays-Bas, en 1976, en emportant avec lui des informations secrètes sur l'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation. Il travaillait depuis 1976 pour un sous-traitant du consortium Urenco, réunissant les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. L'hebdomadaire britannique *The Observer* avait révélé, en 1979, que M. Khan dirigeait, au Pakistan, les projets d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires, grâce notamment aux informations qu'il avait réunies aux Pays-Bas. Le gouvernement néerlandais avait peu après présenté ses excuses aux gouvernements britannique et allemand.

## Malte

### LES ANCIENNES CITERNES DE L'OTAN SONT LOUÉES A LA FLOTTE MARCHANDE SOVIÉTIQUE

La Valette *(Reuter)*. — Aux termes d'un accord conclu en janvier avec le gouvernement de La Valette, l'Union soviétique va pouvoir utiliser à Malte un complexe de citernes souterraines pour entreposer jusqu'à trois cent mille barils de pétrole. Ce complexe, qui date des années 50, avait servi à l'OTAN.

Cet entrepôt sera destiné uniquement à la flotte marchande soviétique. Le premier ministre maltais, M. Dom Mintoff, envisage l'accord avec Moscou sur une base purement commerciale : Malte n'utilisait pas ses installations de stockage, et les Soviétiques auront des droits à acquitter pour chaque tonne de pétrole entreposée dans le complexe. Il est possible aussi que certains navires marchands soient réparés dans les chantiers navals maltais.

A la question de savoir si les Soviétiques n'allaient pas transférer le pétrole sur leurs navires de guerre, M. Mintoff a répondu que ce qu'ils en feraient à l'extérieur des eaux maltaises ne regardait pas son gouvernement. Selon un accord maritime annexe, l'accès des ports maltais est interdit aux navires de guerre soviétiques.

Il y a longtemps que Moscou essaye de trouver le moyen d'établir une présence officielle à Malte. Le récent accord peut offrir une base de départ pour y élargir ses activités.

Le gouvernement maltais a déjà refusé à plusieurs reprises l'ouverture d'une ambassade soviétique à La Valette, déclarant que les deux pays n'avaient pas d'accords d'aide ni de relations commerciales qui puissent justifier une présence permanente de l'Union soviétique sur l'île. Au lendemain de la signature de l'accord sur le pétrole, M. Mintoff a déclaré devant le Parlement que les Maltais n'en étaient pas pour autant devenus soudainement des communistes.

L'accord pourrait également favoriser le parti communiste maltais, qui, jusqu'à présent, n'a pas pris part à des élections, mais qui pourrait le faire l'an prochain. Il recrute surtout parmi les étudiants et les travailleurs des chantiers navals, où le parti travailliste de M. Mintoff trouve lui-même son plus fort soutien.

● *Le porte-parole du département d'Etat*, M. William Dyess, a indiqué que Washington avait fait connaître à Malte sa « *préoccupation* » au sujet de cet accord. Le problème, a précisé le porte-parole, est que Malte n'aura aucun contrôle sur la destination finale de ces produits une fois qu'ils auront été transférés sur des pétroliers soviétiques. — *(A.F.P.)*

## Turquie

### Mme BORAN PRÉSIDENTE DU PARTI OUVRIER EST JUGÉE PAR CONTUMACE POUR PROPAGANDE COMMUNISTE

Ankara *(A.F.P.)*. — Le tribunal militaire d'Ankara ouvre ce 12 février le procès de Mme Behice Boran, présidente du parti ouvrier de Turquie (TIP), actuellement réfugiée en Belgique.

Le commandement de l'état de siège avait, fin janvier, ordonné à Mme Boran de rentrer en Turquie avant le 25 février et menacé de la priver de sa nationalité si elle ne se présentait pas aux autorités. Pareille menace avait été lancée contre M. Gultekin Gazioglu, président de l'association des enseignants de Turquie (TOB-DER), actuellement à l'étranger.

Mme Behice Boran, ancien membre de la commission parlementaire mixte C.E.E.-Turquie, a fait savoir qu'elle ne regagnerait pas son pays. Elle sera jugée pour avoir violé l'article 142 du code pénal turc, qui interdit dans le pays toute propagande communiste. Le conseil national de sécurité avait, en effet, vivement réagi aux déclarations sur la violation des droits de l'homme en Turquie faites par Mme Boran à Bruxelles. La présidente du parti ouvrier de Turquie avait déclaré que les dirigeants du TIP ne pouvaient plus quitter le pays et étaient l'objet d'une inculpation collective.

Atteinte de troubles cardiaques, âgée de soixante et onze ans, Mme Boran, qui a été emprisonnée à plusieurs reprises, avait finalement reçu un passeport en octobre dernier. Soignée pendant plusieurs semaines en Bulgarie, elle s'était ensuite rendue à Bruxelles sur invitation du vice-président du Parlement européen, M. Piet Dankaert.

Un ultimatum similaire a été adressé le 10 février à cinq artistes lyriques et compositeurs turcs également réfugiés à l'étranger : Mme Melike Demirag, MM. Cen Karaca, Sanar Yurdatapan, Sema Poyraz et Serdar Bagcan. Ils doivent rentrer en Turquie « *avant le 13 mai* », sous peine d'être déchus de leur nationalité.

# A TRAVERS LE MONDE

## El Salvador

● **TREIZE DES VINGT ET UN RESPONSABLES UNIVERSITAIRES ARRETES** mardi 10 février par le gouvernement (*le Monde* du 12 février) ont été libérés le lendemain. Un porte-parole de la police a annoncé que les huit autres resteraient en prison jusqu'à ce que soit faite « *une enquête plus approfondie* » sur leur cas. L'un des détenus a affirmé que ces arrestations visaient à empêcher la réouverture de l'Université nationale, fermée et occupée par l'armée depuis le 26 juin. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## Etats-Unis

● **UN DIPLOMATE CUBAIN EXPULSE.** — Les Etats-Unis ont déclaré, mercredi 11 février, un premier secrétaire de la section des intérêts cubains, M. Ricardo Escartin, *persona non grata*, et l'ont accusé d'espionnage. M. Escartin doit quitter les Etats-Unis dans le délai d'une semaine. La section des intérêts cubains est rattachée à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Washington. Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que la sûreté fédérale américaine (F.B.I.) avait établi que M. Escartin avait conduit « *des activités de renseignements* » et qu'il avait activement poussé des hommes d'affaires américains à commercer avec Cuba par des voies détournées, en violation de l'embargo commercial édicté par les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

## Ouganda

● **DES RESPONSABLES DU MOUVEMENT PATRIOTIQUE OUGANDAIS (U.P.M.)**, formation politique d'opposition, qui dispose d'un siège au Parlement, ont affirmé, mercredi 11 février à Kampala, que leur secrétaire général, M. Jabell Bidandi Sali, avait été arrêté par les forces de sécurité ougandaises. Ces mêmes responsables ont déclaré d'autre part être sans nouvelles du président du mouvement, l'ancien ministre de la défense Yoweri Museveni, mais que *rien ne permettait d'affirmer* qu'il avait été arrêté. — *(A.F.P.)*

## Zimbabwe

● **51 MORTS AU COURS D'AFFRONTEMENTS ENTRE FACTIONS RIVALES.** — Les combats qui ont eu lieu, les 10 et 11 février, à la caserne de Glenville (*le Monde* du 11 février), opposant des factions rivales du Front patriotique (F.P.) du Zimbabwe, ont fait 51 morts, annonce-t-on officiellement, mercredi, à Salisbury. Les victimes étaient toutes membres de l'armée de libération nationale du Zimbabwe (Zanla) de M. Robert Mugabe, premier ministre. — *(A.F.P., A.P.)*

Le Monde

# politique

## L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

### M. Debré accuse le maire de Paris de « piller » son programme

**M. Michel Debré était, mercredi 11 janvier, l'invité des associations de la presse présidentielle, parlementaire et ministérielle. Ces associations organiseront, après cette première rencontre, des déjeuners avec chacun des principaux candidats à l'élection présidentielle.**

Dans sa déclaration liminaire, M. Debré a affirmé : *« Le réveil de la France et des Français est nécessaire. Je suis le candidat de ce réveil. [...] L'opposition est hors d'état de se renouveler et de s'adapter. Elle est aussi passéiste que le pouvoir. »* L'ancien premier ministre estime que *« la France est un pays qui s'affaiblit à l'intérieur d'un monde libre qui s'affaiblit et qui se dispute »* et que *« l'honneur de la politique est de rendre à la France sa force »*.

*« Reconquérir la France »*, cela veut dire, dans son esprit, lui rendre sa force économique, sa force sociale (solidarité, politique familiale, éducation), *« passionner les Français pour de belles ambitions »* (recherche scientifique, conquête de l'espace, lutte contre la faim dans le monde). Cette *« reconquête »* réalisée, la France pourrait alors utiliser les moyens dont elle disposera pour *« modifier l'évolution de l'Europe en faisant accepter la révision nécessaire du traité de Rome »*, *« assumer ses responsabilités à l'égard de la Méditerranée et de l'Afrique »*, *« orienter le monde libre vers un effort commun »*.

M. Debré, qui se dit *« indifférent aux combinaisons des personnes et des partis »*, a estimé, en répondant aux questions, que *« les circonstances* [lui] *permettent d'être le rassembleur non seulement des gaullistes du R.P.R... mais de bien d'autres »*.

*« Plus les jours avancent*, a poursuivi M. Debré, *plus je vois avec satisfaction que mes écrits et mes propos sont lus avec attention par d'autres candidats, qui les reprennent presque mot pour mot. »* M. Debré a trouvé, dans les propos tenus par M. Jacques Chirac, lors de sa conférence de presse du 10 février, *« une série des propositions »* qu'il a *« faites depuis six mois ou un an »*. *« Je me réjouis d'être pillé*, a-t-il ajouté. *On me pille, mais on ne pille pas tout. Si on prend une idée sans ce qui l'accompagne, on caricature ma pensée. »*

Interrogé sur les sondages d'opinion qui ne lui accordent qu'une place modeste, l'ancien premier ministre a répondu qu'il *« en faut plus pour [le] déprimer »*. M. Debré a refusé de dire quelle sera son attitude au second tour de l'élection présidentielle, précisant que les propos tenus par ceux de ses amis qui se sont déjà prononcés en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing *« n'engagent qu'eux-mêmes »*. *« Je pense de toute ma force au premier tour*, a-t-il dit, *afin qu'il donne des résultats qui surprennent »*.

### M. Chirac : je suis candidat pour gagner

M. Jacques Chirac avait invité à déjeuner, mercredi 11 février, à l'Hôtel de Ville de Paris, tous les parlementaires et tous les conseillers de la capitale appartenant au R.P.R. Cent quarante-cinq ont répondu à son invitation, soixante-dix étaient absents, comme MM Debré et Chaban-Delmas, *ou excusés comme* MM Olivier Guichard, de Bénouville et Messmer

Quatre députés membres du comité de soutien à M. Michel Debré étaient présents, MM. Dhinnin (Nord), La Combe (Maine-et-Loire), Moulle (Cher) et Voisin (Indre-et-Loire).

A l'issue du déjeuner, M. Chirac a prononcé une brève allocution, reprenant les grandes lignes de sa conférence de presse de la veille, soulignant à la fois que *« le bilan du septennat n'était pas satisfaisant »* et que M. Mitterrand *« avait seulement sept ans de plus qu'en 1974 »*.

Il a répété qu'il est *« candidat pour gagner »*, ajoutant qu'il y a *« cette fois-ci une chance de gagner qu'il ne faut pas laisser échapper »*. M. Chirac, qui n'a pas fait allusion à la candidature de M Debré, a appelé à l'union des gaullistes et évoqué l'avenir du R.P.R. *« qui de toute manière retrouvera son unité »*.

Il a précisé : *« Il ne faut rien faire qui puisse gêner pour les lendemains de l'élection le rassemblement des gaullistes mais aussi de tous les Français. »*

M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale et conseiller politique du R.P.R. aux côtés duquel se trouvait M. Couve de Murville, ancien premier ministre, s'est dit *« convaincu que les gaullistes sortiront unis de cette élection comme cela a toujours été le cas dans les épreuves passées où l'on a cherché à nous diviser par des tentatives venant de l'extérieur »*.

● *La Fédération française de l'agriculture* (F.F.A.) appellera ses membres à un vote « hostile » à M. Giscard d'Estaing aux prochaines élections présidentielles. Cette attitude, a indiqué, le 10 février, le vice-président de la F.F.A., *« sanctionne une mauvaise politique, qui a engendré une baisse du revenu agricole »*.

### M. Soisson : les hommes de la liberté se retrouveront au second tour

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, était, mercredi 11 février, l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter Il a déclaré : *« Ce qui est clair aujourd'hui, après avoir entendu Jacques Chirac, c'est la volonté de tous les hommes de la liberté de se retrouver ensemble au second tour. M. Jacques Chirac a indiqué que sa candidature se situait — je le cite — dans le respect des valeurs et des principes de la V° République. C'est ce que nous attendions de lui. (...)*

*» J'ajoute que les propositions économiques du R.P.R. sont désormais totalement à l'opposé de celles du parti socialiste et qu'il ne sera plus possible demain à des électeurs responsables d'adhérer successivement à deux conceptions contradictoires de la politique économique. Les choses me semblent avoir été nettement clarifiées, et il ne sera plus possible maintenant de voter au premier tour pour Jacques Chirac et au second pour François Mitterrand. (...) La majorité tire sa force de sa diversité et nous avons sans doute gagné les élections législatives de 1978 parce que les élections primaires ont pu avoir lieu au premier tour et que c'est, en quelque sorte, la façon dont un certain nombre de Français peuvent exprimer tel ou tel mécontentement catégoriel. On doit tenir compte, dans le fonctionnement même des institutions, de cette caractéristique. Je suis pour la diversité de la majorité. Je ne suis pas pour l'uniformité qui fixerait une sorte de cadre rigide, car, depuis 1958, chaque fois que cela s'est produit, cela a conduit à des résultats plus difficiles. (...) »*

Après avoir observé que le véritable débat aura lieu avec le candidat de l'opposition au second tour, M. François Mitterrand, M. Soisson indique :

*« Je souhaiterais, pour ma part, que des questions précises soient posées, qui apportent des réponses précises : sur quel programme souhaite-t-il être élu ? Avec quel gouvernement, demain, veut-il exercer le pouvoir ? »*

### Situation délicate pour les gaullistes de la Réunion

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La fédération R.P.R. de la Réunion vit des moments difficiles depuis la candidature de M. Jacques Chirac.

Avant la tenue du congrès extraordinaire qui a ratifié cette candidature, le 7 février, la discrétion était ici de rigueur. A chaque question les responsables de la fédération répondaient invariablement : *« Attendez notre retour de Paris, vous aurez toutes les explications voulues. »*

A la tribune du congrès, le président de la fédération, M. Marc Gérard, avait été le seul orateur à se prononcer pour M. Michel Debré, tandis que le secrétaire départemental, M. Aristide Payet, s'était déclaré favorable à M. Jacques Chirac (*le Monde* du 10 février). Dès le lendemain, M. Payet, qui n'a jamais figuré sur les listes de soutien à la candidature de M. Debré et qui ne s'était pas déplacé pour accueillir celui-ci lors de son dernier séjour dans l'île, a diffusé un communiqué demandant *« à tous les responsables et militants de la fédération de se rallier à la décision du congrès »*.

Les moyens susceptibles d'être consacrés à faire campagne pour M. Chirac paraissent toutefois singulièrement limités. Le secrétaire de la fédération est un des plus jeunes responsables du mouvement. Il a fait ses premiers pas en politique en étant élu conseiller municipal de Saint-Denis en 1977. On ne peut pas parler à son sujet d'audience personnelle

En revanche, depuis des mois, les têtes de file du mouvement et toute la machine du R.P.R. dans l'île travaillent à soutenir M. Debré Parmi les plus actifs figurent le maire de Saint-Denis, M. Auguste Legros, suppléant de M. Debré, et le président du conseil régional, M. Yves Barau. Le secrétaire général du comité de soutien à M. Debré était encore il y a peu chargé des relations avec la presse de la fédération. Les amis de M. Debré disposent également de certaines facilités Son comité de soutien publie chaque semaine une chronique dans *le Journal de l'île*, et, si la radio a annoncé, mercredi, le retour du président de la fédération, elle n'a pas mentionné celui du secrétaire départemental qui voyageait pourtant dans le même avion !

La fédération n'a aujourd'hui même plus de local. Le mouvement dans l'île s'est tellement identifié à la personne de M. Debré que le siège de la fédération R.P.R. était tout naturellement situé à la permanence de l'ancien premier ministre. On vous fait comprendre aujourd'hui que la cohabitation n'est plus de mise. Le secrétaire départemental reconnaît volontiers qu'il y a là un problème pratique et qu'il faudra trouver un toit avant de lancer la campagne en faveur de M. Chirac. Cependant, personne ne cherche à cultiver les germes de division. M. Pons, secrétaire général du R.P.R., a reconnu que la situation à la Réunion est « particulière », et il a écarté, en conséquence, toute éventualité d'exclusions Ce que M. Payet traduit dans les termes suivants : *« Nous avons décidé que la division devait se faire dans l'ordre. »*

HUBERT BRUYÈRE.



### EN BREF...

● *M. Michel Crépeau*, député de Charente-Maritime, président du Mouvement des radicaux de gauche, considère qu'apporter son soutien à M. François Mitterrand, dès le premier tour de l'élection présidentielle, serait *« assurer la défaite de la gauche »*.

*« La seule chance de victoire de la gauche*, a-t-il affirmé mercredi 11 février à Marseille, pour justifier sa candidature, *c'est que l'on joue le jeu de l'élection présidentielle, comme se joue une élections à deux tours. Cela veut dire qu'au premier tour, il faut élargir l'éventail le plus possible, et, au second, il faut localiser pour éliminer un adversaire, c'est la vieille règle de la politique. »* Les conseillers généraux et maires radicaux de gauche de la Corse-du-Sud se sont désolidarisés de la fédération de la Haute-Corse du M.R.G. qui apporte, elle, son soutien à la candidature de M. Michel Crépeau. La candidature du président du M.R.G., déclarent-ils, privera M. François Mitterrand d'un certain nombre de voix qui lui seront acquises au second tour. Ces élus de la Corse-du-Sud ont donc décidé d'apporter leurs suffrages à M. Mitterrand dès le 26 avril.

● *M. Henri Maillot*, compagnon de la Libération, cousin du général de Gaulle, a adressé à M. Pierre Lefranc sa démission de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle pour protester contre la prise de position de cette association en faveur de M. Debré. M. Maillot, ancien délégué fédéral U.D.R. pour la Corse, a déclaré qu'il soutenait la candidature de M. Chirac.

● *Le tribunal d'instance d'Orange (Vaucluse)* a décidé, samedi 7 février, l'annulation de quatre-vingt-une des quatre-vingt-trois nouvelles inscriptions sur les listes électorales d'Orange, commune dont le maire est M. Gilbert Ricci (P.C.). Saisi d'un recours de la préfecture du Vaucluse, le tribunal a fait valoir que la méthode du démarchage à domicile est illégale.

# POLITIQUE

## Une lettre de M. Jean Charbonnel

*M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, qui a démissionné de ses fonctions de délégué général du R.P.R. à l'Action ouvrière et professionnelle pour se rallier à M. Michel Debré, nous adresse la lettre suivante :*

En raison des relations courtoises que j'ai toujours entretenues avec *le Monde*, je n'engagerai pas de polémique sur la manière pour le moins curieuse dont il a rendu compte, dans un article du 6 février, de ma carrière et de mon action passée. Je me contenterai de rétablir la vérité sur trois points de fait.

Il est faux de prétendre que j'ai « *quitté l'U.D.R. en 1976 pour protester contre la création du R.P.R.* ». J'en ai été, en réalité, exclu en 1975, avec toute la section de Brive, parce que nous nous étions opposés à la mainmise de M. Chirac, alors premier ministre de M. Giscard d'Estaing, sur le mouvement gaulliste et aux manœuvres de ses représentants locaux qui, pour obtenir la majorité dans notre fédération, avaient utilisé des procédés que nous avions dû déférer à la justice.

Il est également faux que j'aie tenté de « négocier » la constitution d'une quatrième composante de l'union de la gauche avec les partis du programme commun. C'est au contraire parce que j'ai constaté que les formations de gauche refusaient de réviser leur programme sur les points qui étaient directement contraires aux grandes options du gaullisme que je n'ai pas voulu participer plus avant au projet de « quatrième composante ».

Je m'étonne enfin que *le Monde* ait pu attacher foi à une citation de *la Lettre de la Nation* reprenant un compte rendu d'une réunion de l'A.O.P. où l'on me prêtait des propos que je n'ai jamais tenus. Je proteste par ailleurs directement auprès de *la Lettre de la Nation* contre cette falsification.

⁂

La lettre de M. Charbonnel appelle les remarques suivantes :

*M. Charbonnel, qui avait refusé de soutenir M. Giscard d'Estaing au second tour de 1974, était entré en conflit avec M. Sanguinetti, alors secrétaire général de l'U.D.R., et avec M. Chirac, alors premier ministre. Sa réélection à la présidence du comité U.D.R. de Corrèze avait été annulée par la commisison nationale des conflits de l'U.D.R.* (le Monde *du 25 janvier 1975). L'ancien député avait effectivement contesté cette décision devant le tribunal d'instance de Paris, mais celui-ci avait estimé, le 9 juillet 1975, qu'un supplément d'enquête était nécessaire.*

*On indique au R.P.R. qu'aucune mesure d'exclusion n'a été proposée au comité central du mouvement par la commission nationale des conflits visant M. Charbonnel ou les membres de la section de Brive.*

*Dans une interview au* Monde *du 5 septembre 1974, M. Charbonnel souhaitait* « organiser les gaullistes en une quatrième force » *de l'union de la gauche. Il participe le 16 novembre aux journées organisées par le Mouvement des radicaux de gauche pour constituer la troisième famille de l'union de la gauche* (le Monde *du 19 novembre). En août 1976, il appelle les gaullistes à* « entrer dans une opposition résolue » *à M. Giscard d'Estaing et, en septembre, il écrit :* « Aucun compromis n'est plus possible entre gaullisme et giscardisme » (le Monde *du 3 septembre 1976). Les négociations avec les formations de l'union de la gauche ne connaissent que des succès partiels lors des élections municipales de 1977 et il souligne dans* le Monde *du 27 avril* « l'engagement pris par les gaullistes d'opposition aux côtés de la gauche ». *Il déclare ensuite* (le Monde *du 14 juin 1977)* : « Nous avons le droit de demander à la gauche de nous considérer comme de véritables partenaires et non comme des vassaux », *et affirme :* « Notre dialogue se poursuit avec toutes les composantes de la gauche » (le Monde *du 1er décembre 1977). Le 1er juin 1978, il écrit :* « C'est plus que jamais à l'intérieur de la gauche que nous devons maintenant ancrer notre héritage. » *Enfin, dans* le Monde *daté 16-17 mars 1980, il prône* « le dialogue nécessaire » *entre gaullistes et socialistes.* — A. P.

⁂

*La Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., a répondu lundi 9 février à M. Charbonnel, en écrivant : « La Lettre de la Nation *ne publie pas de « faux ». Les propos de Jean Charbonnel que nous avons rapportés dans* la Lettre *du 5 février sont tellement authentiques qu'ils ont été intégralement publiés dans le numéro de janvier* d'Inter-AOP, *publication dont Jean Charbonnel est directeur et dont il a signé l'éditorial. (...) Jean Charbonnel a dû avoir un trou de mémoire. Pour le combler, nous tenons à sa disposition l'enregistrement du discours qu'il avait prononcé le 16 novembre, tel qu'il a été reproduit par* Inter-AOP. »

● *M. Jean-Pierre Prouteau*, secrétaire d'Etat chargé des P.M.E., président des clubs République et Démocratie et vice-président du parti radical, a déclaré le 11 février, devant le Club de la presse de Rennes, qu'il entend consacrer sa vie politique à « *refaire un parti moderne, socio-libéral et républicain* ». « *L'option du juste milieu*, a-t-il dit, *est réaliste, la tolérance c'est le compromis républicain.* »



## LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

*Le* conseil des ministres s'est réuni le mercredi 11 février 1981, au palais de l'Elysée, sous la présidence de *M.* Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

**● PECHE :**

Le ministre des transports a rendu compte de la réunion du conseil des Communautés des ministres chargés de la pêche, en cours à Bruxelles. Il a rappelé l'absolue nécessité de faire respecter les principes de la liberté d'accès et de la reconnaissance des droits historiques des pêcheurs, qui constituent les fondements d'une politique communautaire de la pêche.

**● LA DIRECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :**

Le ministre de l'éducation a fait une communication sur les responsables des établissements scolaires, dans laquelle il a souligné le rôle essentiel des soixante-trois mille directeurs d'école et des sept mille chefs d'établissement du second degré, pour la mise en œuvre d'une politique de qualité de l'enseignement public.

Leurs responsabilités administratives et pédagogiques seront accrues afin de leur permettre d'exercer pleinement leur rôle d'éducateur : de nouvelles dispositions statutaires vont être prises dans ce sens : les modalités de leur recrutement, ainsi que de leur formation seront améliorées.

Les directeurs d'école et chefs d'établissement du second degré, animateurs des communautés scolaires et des équipes éducatives qui leur sont confiées, pourront ainsi mieux contribuer, par leur esprit de tolérance, leur ouverture sur la vie et leur sens des responsabilités, à transmettre aux élèves les valeurs de notre société.

**● L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE CIVILE :**

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des transports sur l'industrie française de la construction aéronautique civile.

La coopération européenne mise en place pour le programme « Airbus » est aujourd'hui solidement établie. Près de quarante compagnies aériennes ont choisi « Airbus » et le total des commandes et options s'élève à quatre cent soixante. Il s'agit d'une réussite importante qui permet à la France et à l'Europe d'acquérir une place de premier rang dans une industrie majeure de technologie avancée.

Le développement futur d'« Airbus » doit se fonder sur l'élargissement de sa clientèle et de sa gamme de produits.

Les études et les projets pour le lancement de nouvelles versions d'« Airbus » doivent être menées avec le souci de :

- tirer parti de nouveaux progrès techniques ;
- améliorer la productivité industrielle ;
- satisfaire les perspectives des compagnies aériennes.

Le gouvernement accordera son soutien à « Airbus-Industrie » pour préparer et entreprendre des développements nouveaux, conformément à ces objectifs.

En matière de moteurs civils la production du moteur de 10 tonnes de poussée, « CFM 56 », se développe dans des conditions satisfaisantes.

Dans le domaine des hélicoptères civils, des avions d'affaires et des équipements aéronautiques, les succès de nos entreprises nous assurent une position de premier plan : la France dispose d'une gamme complète de matériels bien adaptés au marché et d'un haut niveau technique, comme le prouvent les résultats obtenus sur les marchés extérieurs, notamment américain.

La construction aéronautique civile apporte aussi une contribution importante à notre commerce extérieur, à l'emploi et à l'aménagement du territoire. D'ici à 1985, ce secteur apportera à notre balance extérieure un excédent de plus de 30 milliards de francs et permettra la création de dix mille à quinze mille emplois nouveaux, grâce à une active politique de sous-traitance auprès de petites et moyennes entreprises réparties sur l'ensemble du territoire national.

**● NON-ALIGNÉS :**

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des ministres des travaux de la 9e conférence ministérielle des non-alignés qui se tient actuellement à la Nouvelle-Delhi. (Lire page 4.)

**● LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE :**

Le président de la République a informé le conseil des ministres des 37e consultations franco-allemandes qui se sont tenues à Paris les 5 et 6 février.

Elles ont conduit la France et la République fédérale d'Allemagne à affirmer, dans une déclaration commune, leur identité de vues face aux grands sujets de préoccupations du monde actuel et leur détermination de contribuer à la stabilisation des relations Est-Ouest et au maintien de la paix. C'est en solidarité avec leurs huit partenaires européens qu'elles entendent conduire cette action.

Constatant que l'étroite coopération qui les unit ne s'accompagne pas d'une connaissance suffisante de leurs cultures respectives, elles ont fixé des objectifs permettant d'approfondir leurs connaissances réciproques sur le plan de la langue, de l'art et de la civilisation.

● *Au ministère de l'intérieur*, M. Marcel Portheault, inspecteur de l'administration, est nommé inspecteur général de l'administration.

## Remue-ménage chez les rapatriés

● Le RECOURS précise ses griefs contre M. Dominati

● Une mise au point du général Jouhaud

A la suite de l'article que nous avons consacré dans nos éditions du 21 janvier à la préparation de la campagne électorale chez les rapatriés, MM. Pierre Laffont, ancien député d'Oran, coordonnateur du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), et Jacques Roseau, porte-parole de ce mouvement, nous ont écrit pour préciser leurs griefs contre « la personne et les méthodes du secrétaire d'Etat aux rapatriés ». Ils ajoutent, toutefois, qu'il est « prématuré » d'en déduire que le RECOURS donnera « des consignes hostiles au renouvellement du mandat de M. Giscard d'Estaing ».

Le général Jouhaud dément, pour sa part, les intentions qui lui ont été « prêtées » après ses déclarations du 13 janvier. Si équivoque il y a eu, à qui la faute sinon, d'abord, au cabinet de M. Dominati, qui avait pris soin de rendre publics les conseils électoraux prodigués par l'ancien putschiste en les diffusant sur papier à en-tête officielle. L'équivoque eût été levée plus clairement encore si le général Jouhaud, après avoir confirmé ses propos, avait précisé lui-même que le secrétariat d'Etat avait, en la circonstance, agi de sa seule initiative, sans qu'il en ait été informé. Ce qui ne fait que confirmer le calcul électoraliste du cabinet de M. Dominati. — A. R.

*MM. Laffont et Roseau déclarent notamment :*

« M. Dominati n'a jamais représenté les rapatriés auprès du gouvernement mais uniquement le gouvernement — et même le ministère des finances — auprès des rapatriés. Il a tout de suite renoncé à toute contestation sérieuse se faisant fort, par des opérations de relations publiques, d'avoir les dirigeants des associations à sa botte. La méthode se retourne aujourd'hui contre lui car tous les groupements ont, depuis le 27 novembre, rompu toutes relations avec son ministère et étaient absentes à la réunion du 13 janvier dernier.

» Devant cet échec patent, notre « ministre » a conçu un plan tout à fait conforme avec la conception qu'il a de la politique : puisqu'en Algérie l'O.A.S. était toute puissante et déterminait le comportement de la population, on va s'attacher les faveurs de quelques-uns de ses ténors et la communauté rapatriée suivra — comme là-bas — les consignes électorales qui lui seront données !

» C'est le raisonnement-type des ennemis du suffrage universel qui ont toujours cru que l'on pouvait trouver des électeurs dans les bistrots... Mais ces temps sont révolus et les Français d'Algérie ont dépassé ce stade intellectuel ; ils se détermineront en fonction non pas de directives si éminentes soient-elles mais uniquement en fonction du règlement de leur problème. On ne peut pas plus préjuger du « vote rapatrié » que l'on ne peut le faire du « vote juif » et ceux qui prétendent le contraire ne sont que des bateleurs de foire.

» M. Giscard d'Estaing ayant œuvré en faveur des rapatriés plus que tous les autres présidents de la Ve République, il serait logique de croire qu'il s'est, de ce fait, attiré leur reconnaissance. Malheureusement pour lui, il n'en est rien et l'irritation de cette communauté est plus perceptible que jamais. (...)

» La période électorale qui s'ouvre va permettre aux associations, et à la nôtre en particulier, de tout tenter pour obtenir une amélioration du sort de nos compatriotes. »

*D'autre part, le général Jouhaud nous a adressé la mise au point suivante :*

« Le 13 janvier, j'ai été amené, au cours d'une réception organisée par M. Dominati, secrétaire d'Etat aux rapatriés, qui leur présentait ses vœux, à donner, à titre strictement personnel, deux conseils à mes compatriotes.

» D'abord de ne pas compromettre leur dignité en accordant leurs voix à des hommes qui, dans le passé, avaient été les artisans de leur malheur. Ensuite de se méfier de promesses trop démagogiques de certains candidats.

» Des commentaires, qui ont trahi ma pensée, ayant été publiés, je tiens à démentir formellement les intentions que certains m'ont prêtées. Si j'avais, un jour, à prendre position, je le ferai d'une façon suffisamment nette pour éviter toute équivoque. »

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* ont quitté Paris, mercredi 11 février en fin de journée, pour aller au fort de Brégançon (Var), où ils séjourneront jusqu'à dimanche. Ils assisteront, lundi 16 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, aux obsèques du général Claude Vanbremeersch.

# La résidence des Célibataires

## Un succès parisien d'un constructeur de province.

Une interview de Pierre de Villard par Pierre Grandmougin.

*Pierre de Villard, constructeur de la région Rhône-Alpes, vient de réussir le lancement de sa "Résidence des CÉLIBATAIRES" parisienne, alors que ses confrères quittent la capitale pour s'intéresser à la province et aux stations de sports d'hiver.*

*Chef d'entreprise et élu local connu pour ses idées novatrices, Pierre de Villard prouve une fois de plus que la compétence alliée au sens du risque calculé permet encore en 1981 d'entreprendre.*

*Nous avons voulu faire le point avec lui, trois mois après le début de la commercialisation de cette "Résidence des CÉLIBATAIRES" n° 7 qui comprend, comme les six précédentes, un ensemble de petits appartements studios et deux pièces, jumelé à un Hôtel Mercure, et bénéficiant de services originaux et fonctionnels dont l'utilisation est facultative. Elle est située à la frontière du XV^e^ arrondissement, en bordure du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Vanves, à quelques minutes des transports en commun et à proximité du boulevard périphérique.*

*Pierre de Villard.*



**Pierre Grandmougin : Pierre de Villard, êtes-vous satisfait de la commercialisation de votre première "Résidence des CÉLIBATAIRES" parisienne ?**

**Pierre de Villard** : Pour vous répondre, je pense qu'il est préférable de vous donner des chiffres. Après 3 mois de commercialisation, nous avions 33 réservations signées, soit un rythme de 11 par mois. Je n'en attendais pas tant.

**P.G. : A quoi est dû ce succès ?**

**P. de V.** : A trois éléments essentiels je crois :
1° – la nouveauté, la qualité et l'emplacement de notre produit,
2° – l'originalité de notre résidence déjà réalisée en plusieurs exemplaires et qui a donc fait ses preuves,
3° – l'existence d'une demande importante dans le créneau choisi.

**P.G. : Qu'est-ce qui la distingue des autres résidences ?**

**P. de V.** : Je pense, avant tout, la conception de l'ensemble, le souci du détail dans l'aménagement, et la présence de services simples, pratiques et *surtout facultatifs*, qui n'entraînent que peu de charges supplémentaires pour la copropriété, tels que salle de réunion, buanderie, salle de gymnastique, service des messages, ou encore liaison directe par interphone avec le standard de l'hôtel permettant de réserver une table pour dîner ou une chambre pour un ami de passage.

**P.G. : Avez-vous intéressé les investisseurs ?**

**P. de V.** : Oui bien sûr, puisque ce type d'appartements convient parfaitement à ce qu'ils recherchent dans la plupart des cas. Mais là encore, nous apportons avec l'appartement un service ; nous proposons en effet, de confier la gérance location à la Société COMADIM, filiale de la B.N.P., ce qui permet à nos clients d'être assurés d'avoir un organisme sérieux et expérimenté pour gérer leur appartement, s'ils le souhaitent bien entendu.

Par ailleurs, nous avons poussé le souci du détail dont je viens de parler, en individualisant au maximum les charges : ainsi, le chauffage électrique et la production d'eau chaude sont individuels et les propriétaires n'ont donc plus à faire l'avance sur consommation. Avantage important à l'heure actuelle.

**P.G. : Pouvez-vous citer un chiffre de location ?**

**P. de V.** : Il est difficile de dire combien se louera un appartement en 1982, toutefois, nous pensons que les studios que nous vendons aujourd'hui environ 230.000 F, pourront se louer aux alentours de 1.400 F par mois plus charges, soit un peu plus de 7 % de rapport brut. Ce qui est une rentabilité non négligeable actuellement.

**P.G. : En dehors des investisseurs, qui sont vos acheteurs ?**

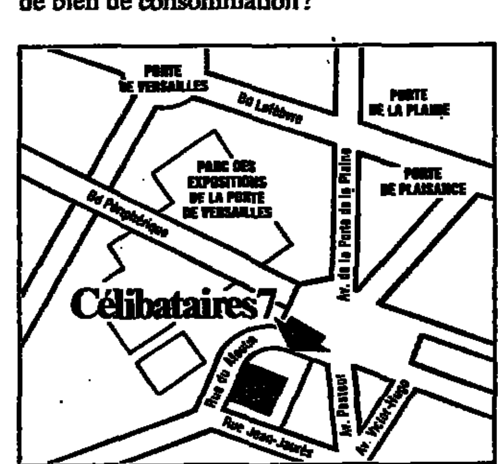
**P. de V.** : Ils sont très diversifiés, mais avec une dominante de personnes *seules*, de personnes cherchant un pied-à-terre ou de parents souhaitant loger leurs enfants étudiants.

**P.G. : L'on dit que votre résidence est meilleur marché que les autres ?**

**P. de V.** : Il n'est pas facile de comparer, car je ne connais pas d'opérations équivalentes. L'important c'est le rapport qualité/prix. De ce point de vue, nous avons réussi à obtenir l'optimum, surtout si l'on constate que dans le prix de l'appartement, toute l'organisation des services est comprise. De plus, nos prix sont fermes et définitifs à la réservation.

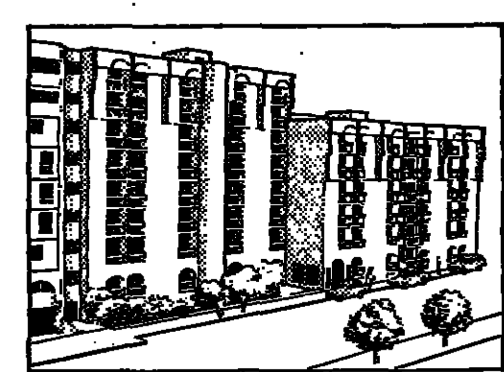
Malgré cela, et au risque de vous étonner, le constructeur que je suis pense que le prix de l'immobilier en général est beaucoup trop élevé. Il s'agit d'un problème grave que l'on ne résoudra pas sans changement des mentalités et des règles qui nous régissent.

La première question que l'on doit se poser c'est : doit-on continuer de penser le logement en terme de génération ou en terme de bien de consommation ?




La deuxième : est-il pensable en 1981 de réduire à 10 % environ le potentiel des Français qui peuvent accéder à la propriété ?

Répondre à ces deux questions engendre un enchaînement de raisonnements, que l'homme politique, le Français moyen et le technicien ne maîtrisent plus.



*Dessin de la maquette "Célibataires 7."*

Acheter un studio 230.000 F dans nos "Résidences des CÉLIBATAIRES," peut paraître cher, c'est pourtant inférieur au prix auquel je devrais vendre si je retraitais ce chantier aujourd'hui. Ceci prouve que notre machine économique, en ce qui concerne le bâtiment, obéit à des règles qu'il est nécessaire de changer... mais cela est une autre affaire !... En attendant, je crains que les prix ne cessent de monter, et, croyez-le bien, ce n'est pas fait pour me rejouir, même si mes clients, par contrecoup, font une bonne affaire.

**P.G. : Si vous aviez un avis à donner à un acheteur éventuel, que lui conseilleriez-vous ?**

**P. de V.** : Achetez de la pierre (ou du béton), vous conserverez votre capital, mais n'agissez pas sans réfléchir !...

Un studio peut être un apport personnel pour un achat futur, ou la possibilité de se loger, ou encore le moyen d'avoir un revenu, mais ce n'est pas le "réfugium pécatorum" de ceux qui n'ont pas d'autres idées pour placer leurs économies. *Gérer sa fortune, fut-elle petite, cela se fait avec réflexion et discernement et en fonction de son propre problème.*

**Bureau de vente sur place : angle av. de la Porte de la Plaine, Paris 15^e^ (en bordure du Parc des Expositions) et av. Pasteur à Vanves, ouvert tous les jours (sauf mercredi et dimanche) de 13 h à 19 h. Tél. (1) 642.53.78.**

**Commercialisation : Repellin et de Villard, 15, rue de Lesdiguières – 38000 Grenoble. Tél. (76) 44.10.44.**



# La liberté n'a pas de prix, le logement n'en a plus.

Le coût des logements devenant un problème particulièrement grave, je voudrais essayer d'apporter un éclairage un peu différent des analyses généralement faites sur ce sujet.

Il est en effet indispensable de prendre conscience que l'*augmentation des coûts de l'habitat est probablement l'un des problèmes économique et social le plus grave de ces cinq prochaines années.* Ses conséquences sont incalculables car le logement est la base de la cellule familiale et souvent à l'origine de la dégradation du comportement de celle-ci.

Il m'a donc semblé nécessaire d'attirer l'attention non seulement des hommes politiques du moment mais aussi *de l'ensemble des français sur les dangers que comporte le fait qu'une categorie quelconque d'individus ne puisse se loger décemment* par suite de la hausse des coûts.

Il y a schématiquement deux façons de se loger : louer un appartement ou l'acheter. Les deux sont étroitement liées, car la location est le plus souvent fonction du prix d'achat. Or ces prix sont arrivés à de tels sommets que l'on peut se demander qui aura bientôt les moyens d'acheter et même de louer si la hausse continue. Le logement le plus simple est devenu un objet de luxe, ce n'est pas sain, ce n'est pas bon, à la limite ce n'est pas moral.

Quelles en sont les causes ? Elles sont multiples et il est bien difficile de répondre rapidement à une telle question. Je dirais que le législateur *sous la pression d'un état d'esprit général* a voulu s'occuper de tout et administrer à son malade, le bâtiment, et plus généralement à l'entreprise, des ordonnances de toutes sortes. On a voulu organiser dans l'entreprise et l'état, *des assurances pour tous les risques engendrant l'irresponsabilité individuelle et collective.*

En définitive, *le malade souffre actuellement d'un excès de médicaments, qui a tué l'initiative, créant des problèmes là où il n'y en avait pas, et provoquant des cascades de surcoûts qu'il n'est plus possible d'absorber.*

Nous vivons dans un monde où l'état d'esprit général veut que *le citoyen n'ait que des droits et aucun devoir.* Fuir ses responsabilités c'est fuir un certain risque, et vouloir se préserver de tout, c'est engendrer le désir d'être couvert à tous les niveaux. Le bâtiment en est un brillant exemple.

Je pense également que *ce même état d'esprit a rendu impossible toutes réformes de fond.* Au lieu de s'attaquer aux véritables causes, on a dû augmenter artificiellement le pouvoir d'achat des français par le crédit ou l'aide personnalisée. Si ces deux méthodes ont permis de passer certains caps, l'une et l'autre ne suffisent plus actuellement. Nous sommes maintenant dans l'impasse et à la limite de l'acceptable.

Le phénomène revêt une telle ampleur, *qu'une véritable réforme représente une fabuleuse révolution des habitudes et des comportements,* et je ne suis malheureusement pas certain que nous y soyons préparés.

Pourtant, nous allons devoir dans les années à venir, soit accepter de revoir complètement les réglementations sociales, techniques, juridiques et fiscales, soit renoncer à vouloir mettre l'accession à la propriété à la portée de tous les français.

On peut se rendre compte de l'importance du phénomène, en décortiquant les prix de revient des logements et en étudiant pour chaque poste les améliorations à apporter. C'est le raisonnement le plus simple, mais c'est aussi celui qui donne l'ampleur du désastre.

Très schématiquement, le coût du logement se divise en 5 chapitres :

1° – Foncier (terrain, éviction, démolition 10 à 23 %).
2° – Frais généraux (gestion, frais financiers, honoraires, commercialisation, assurance 15 à 20 %).
3° – Construction (40 à 50 %).
4° – Taxes-Impôts (T.V.A., P.L.D., T.L.E., taxe à l'égoût, avance P.T.T. et E.D.F. etc. 14 à 22 %).
5° – Marge brute (5 à 9 %).

En sus du prix total de vente, on doit ajouter 2 à 5 % de frais d'acte.

Si l'on sait par ailleurs, que la *plupart des améliorations de productivité* que pouvaient faire les constructeurs dans le cadre de la réglementation existante ont été faites, et que la marge qui subsiste est considérée par les banquiers comme la limite en-dessous de laquelle il y a danger pour l'entreprise, l'on se rend mieux compte de l'envergure du problème.

Pourtant, il faut grignoter sur chacun de ces postes pour permettre une baisse sensible de l'ensemble, mais par quoi commencer ? Que ce soit le foncier, les règles de constructions, les assurances, la fiscalité, les honoraires etc., chaque chapitre pose de multiples problèmes qui nécessitent pour les résoudre des mini-révo*lutions.*

La première de ces mini-révolutions me paraît être l'indispensable balayage des idées reçues afin de *préparer les français à un changement de mentalité.* Car c'est vrai que la construction est chère, c'est vrai que les terrains sont hors de prix, c'est vrai que les frais généraux grimpent et s'additionnent, c'est vrai que les crédits sont rares et chers, *mais c'est aussi vrai que nous n'évoluons pas.*

Pourquoi continuer de penser l'habitat en terme de génération, pourquoi s'enfermer dans des carcans administratifs et réglementaires incroyables que les français réclament *sans se rendre compte que leur juxtaposition rend la machine incontrôlable,* pourquoi vouloir couvrir nos propres responsabilités par l'assurance des autres ?

L'habitat, bien de consommation, serait-il une utopie ? Est-il fou de penser que changer d'appartement pourrait être aussi rapide et pas plus onéreux que de changer de voiture ? Est-il fou de penser qu'entretenir sa maison pourrait être la rançon de techniques plus simples et de prix moins élevés ? Est-il fou de penser à une maison qui n'obéirait à aucune règle préétablie, si ce n'est celle *de subir la loi du marché et de la concurrence* ? A toutes ces questions, je ne suis pas sûr qu'il y ait pour l'instant une réponse possible, car nous vivons dans un monde trop planifié, et enfermé dans ses habitudes pour imaginer que l'on puisse sortir de la règle.

Pourtant ce sont ces mini-révolutions que l'on se refuse à *accepter chaque jour, qui nous* mettent au pied du mur aujourd'hui. *Quand serons-nous prêts à les accepter ?* C'est là, la vraie et la seule question ?

Si nous voulons sortir de cette impasse, il faut être conscient que les palliatifs ne suffisent plus et qu'un *curetage en profondeur est nécessaire.* Cela veut dire que *chaque poste du prix de revient doit être passé au peigne fin, et aménagé de telle sorte que le seul objectif "baisse du prix de revient" soit atteint.* Cela veut dire aussi, qu'il faut préparer l'opinion à ces mini-révolutions qui doivent être *acceptées par le plus grand nombre. C'est un travail considérable,* car il a des conséquences sur la vie de chaque français et sur la vie de chaque entreprise. Malgré cela je persiste à dire que *c'est la seule solution durable.* Elle nécessite de la part de l'opinion et du gouvernement une prise de conscience afin que l'on considère ce problème comme la *"priorité".*

Monsieur BARRE défend le franc avec énergie, persévérance et avec une efficacité certaine. Je dirais qu'il a *"une main de fer dans un gant d'acier".* La même énergie déployée avec persévérance pour le logement devrait aboutir à terme, à *une solution convenable si les français acceptent de se sentir concernés par la nécessaire mutation de leur comportement quotidien.* Ceci ne peut se réaliser que dans un régime comme le nôtre où le mot "liberté" a véritablement un sens. Si vous me permettez cette conclusion, je dirai : la liberté n'a pas de prix, le logement n'en a plus, tâchons que la folie de l'un n'entraîne pas la perte de l'autre.

**Pierre de Villard*.**

*Pierre de VILLARD fait partie de ces jeunes chefs d'entreprises qui ne se contentent pas d'animer leur société, mais qui savent *prendre des responsabilités publiques* pour défendre leurs convictions. Conseiller Général de l'Isère, il est aussi vice-président du C.H.U. de Grenoble (5.500 salariés), Administrateur de la Sécurité Sociale, élu de la Chambre de Commerce et Président de la Fédération des P.M.E. de son département.

Le Monde

# société

## La polémique sur l'attitude des communistes envers les immigrés s'amplifie

La polémique sur l'attitude du parti communiste envers les immigrés s'amplifie et donne lieu à de nombreuses prises de position, en général hostiles au P.C.F. Après l'affaire du foyer d'immigrés de Vitry, la décision de la municipalité d'Ivry de fixer des quotas pour les enfants d'immigrés dans les colonies de vacances, l'attitude du maire dans l'affaire de drogue de Montigny-lès-Cormeilles, un nouvel élément est intervenu, mercredi 11 février, avec l'annonce, par le maire (P.C.F.) de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) qu'il allait demander la transformation d'un foyer de la Sonacotra en logements pour jeunes couples.

Deux déclarations ont particulièrement retenu l'attention mercredi. Il s'agit d'abord de celle, inhabituelle dans le ton pour un représentant diplomatique, de l'ambassadeur du Maroc à Paris. M. Ben Abbès s'en est pris, à propos de l'affaire de Montigny, aux preoccupations électorales du P.C.F. De son côté, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, chargé des travailleurs manuels et des immigrés, a affirmé que les communistes s'ils accédaient au pouvoir « introduiraient en France l'esprit même de l'apartheid ». Cela lui a valu une réplique de M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C.F., qui déclare dans « l'Humanité » du 12 février : « Le combie du cynisme est atteint (...). Non, M. Stoléru, pas ça, et surtout pas vous ! (...) Votre réponse, celle du patronat, ce sont les C.R.S. et, quand il le faut, les chiens policiers. »

Plusieurs syndicats de policiers ont également réagi avec vigueur contre les accusations de M. Georges Marchais sur la passivité de la police dans la lutte contre les trafiquants de drogue.

La polémique engagée après l'affaire de Vitry portait, comme aujourd'hui à Dammarie-les-Lys, sur le logement des immigrés et leur concentration dans certaines banlieues, en général des villes gérées par les communistes. Les affaires d'Ivry et de Montigny mettent en cause, plus généralement, la place des immigrés et de leurs familles dans la société, notamment parmi la jeunesse. Tout se passe désormais comme si les communistes s'appliquaient à « protéger » les populations non immigrées contre le dépassement d'un certain seuil de tolérance dans les lieux de vie que sont les quartiers, les écoles et les colonies de vacances. Pour l'instant rien n'indique une « offensive » du P.C.F. sur le thème des immigrés et de l'emploi.

### La presse marocaine dénonce le « racisme » du P.C.F.

De notre correspondant

Rabat. — L'indignation des Marocains devant l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles s'est exprimée dans la presse gouvernementale : l'attitude du parti communiste français permet à cette presse de faire en quelque sorte coup double. Alors que les déclarations de M. Stoléru, l'année dernière, à propos des ouvriers marocains de Lorraine, mettaient en cause le gouvernement français, cette fois-ci les initiatives de la mairie communiste de Montigny permettent de condamner le « racisme » du P.C.F.

Dans *le Matin du Sahara*, journal proche du ministre du tourisme M. Moulay Ahmed Alaoui, M. Abdelhaï Aboulkhadib fustige le parti communiste français dans un article intitulé : *« Le P.C. français poursuit son offensive ultra-raciste »*. La première phrase de l'article donne le ton : *« Les communistes français auraient-ils atteint le sens de la démesure paranoïaque et ultra-raciste ? »* L'éditorialiste rappelle ensuite que *« récemment, à Rennes, des irréductibles communistes se sont opposés à la construction d'un centre culturel islamique »*, mais note, en conclusion : *« Il est tout de même réconfortant de voir des consciences françaises ébranlées et émues réagir vigoureusement contre de telles pratiques racistes et discriminatoires. »*

Dans le journal *Al Maghrib*, organe du Rassemblement des indépendants (R.N.I.), principale formation gouvernementale, l'éditorialiste, M. Dades, a stigmatisé les *« masques du racisme »*.

Quant à *l'Opinion*, organe en français du grand parti nationaliste de l'Istiqlal, il a affirmé que *« Marchais avait « trouvé le filon : » « la raton-connexion »* pour recueillir des voix.

Mercredi soir, la radio marocaine a diffusé les déclarations de M. Ben Abbes, ambassadeur du Maroc à Paris. La radio se fait également l'écho d'un communiqué des associations de Français du Maroc condamnant les manifestations de racisme en France.

Si la presse socialiste et communiste ne s'est pas encore associée à ces condamnations, on peut penser qu'elle ne tardera pas et qu'elle y apportera d'autant moins de ménagements que les communistes français ont pris position en faveur de la rébellion sahraouie. L'organe du parti communiste, le *Bayane* avait critiqué très durement M. Raymond Barre, lors de sa visite au Maroc, le mois dernier, pour ses réponses jugées insuffisantes aux questions posées à propos de la situation des Marocains en France.

En outre, les Marocains ont toujours l'impression que leurs compatriotes installés en France sont moins bien défendus que les Algériens. C'est aux Maliens ou aux Marocains, disent-ils, que le parti communiste s'attaque de préférence, parce qu'ils sont moins souvent syndiqués.

ROLAND DELCOUR.

### L'AMBASSADEUR DU MAROC A PARIS EST « SCANDALISÉ ET INDIGNÉ »

M. Youssef Ben Abbès, ambassadeur du Maroc à Paris, a vigoureusement condamné, mercredi 11 février, l'action du parti communiste français dans l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles. La famille marocaine accusée de trafic de drogue par le maire et les militants communistes de Montigny était présente à l'ambassade, ce qui signifie, selon l'ambassadeur, qu'elle avait le soutien total des autorités marocaines au plus haut niveau.

*« Je suis scandalisé et indigné par l'attitude du parti communiste français*, a dit l'ambassadeur, *car ce parti n'a pas hésité à jeter le discrédit et la honte sur une famille de travailleurs pour des raisons purement électorales. Le P.C.F. ne craint pas de bafouer et d'écraser tout ce qui se trouve sur son chemin pour parvenir à ses fins. » « Il veut faire des voix à l'élection présidentielle en particulier chez les chômeurs, d'où Ivry, Vitry et Montigny-lès-Cormeilles*, a ajouté M. Ben Abbès. *Il jette son masque et montre son vrai visage, lui qui se dit l'ami des travailleurs immigrés. Mais il est mal tombé. Nous avons enquêté, et la famille mise en cause est une famille honorable et très appréciée de tous. »*

● *Mme Ben Achour*, l'habitante de la cité de l'Espérance de Montigny-lès-Cormeilles, auteur de la lettre qui dénonçait au maire, M. Robert Hue, une famille marocaine qu'elle accusait de trafic de drogue, devait déposer plainte, ce jeudi 12 février, au tribunal de Pontoise, contre deux membres de cette famille, le père et un fils, pour infraction au code de la santé publique. Elle reproche à ces personnes d'avoir fourni des produits stupéfiants et d'en avoir facilité l'usage. De son côté, la famille ainsi accusée porterait plainte incessamment pour « dénonciation calomnieuse ».

● *M. Pierre Mauroy*, porte-parole du candidat socialiste, qui était interrogé au cours du journal télévisé de la mi-journée d'Antenne 2, a indiqué : *« Le parti communiste pose scandaleusement de vraies questions. »* Affirmant qu'il faut *« une campagne énergique »* pour lutter contre la drogue, le maire de Lille considère qu'il ne faut pas pour autant *« utiliser la délation »*. Après avoir observé que, selon lui, *« le P.C. ne donne pas de lui une image heureuse »*, M. Mauroy s'est déclaré convaincu que *« l'immense majorité des travailleurs (...), qui ont le sens inné de la solidarité, attendent autre chose et que les problèmes soient posés d'une autre façon. »*

### « JE FERAI APPLIQUER STRICTEMENT LES LOIS PROTÉGEANT LES ÉTRANGERS », déclare M. Stoléru

Dans une déclaration publiée par le quotidien *la Croix* du 12 février, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs manuels et des immigrés, a annoncé qu'il est décidé, le cas échéant, à saisir la justice pour faire annuler des décisions fixant des quotas à la présence des immigrés dans les colonies de vacances et les services communaux.

Critiquant violemment l'attitude des élus communistes dans l'affaire de Montigny, M. Stoléru déclare : *« J'imagine que beaucoup de communistes sont en train aujourd'hui de mourir du virage de leur parti sur l'immigration. Comment tous ceux, communistes ou non, qui croyaient dans les slogans de l'an dernier : « Français-immigrés même combat », « Le racisme ne passera pas » pourraient-ils absorber, coup sur coup, en quelques semaines le bulldozer de Vitry, le numerus clausus d'Ivry, le pogrom de Montigny ? »*

M. Stoléru voit dans ce changement d'attitude le fait qu' *« entre-temps, Georges Marchais est devenu candidat à l'élection présidentielle et a découvert que les étrangers ne votent pas »*.

Après avoir rappelé ses « principes » en matière de politique de l'immigration, M. Stoléru déclare qu'il *« n'est pas prêt à tolérer l'intolérance électorale actuelle des états-majors communistes. Je ferai appliquer strictement les lois protégeant les étrangers »*.

### LES RÉACTIONS DANS LES SYNDICATS DE POLICE

● *Le Syndicat indépendant de la police nationale* (S.I.P.N.) estime que les déclarations de M. Georges Marchais, qui laissait entendre mardi 10 février que la police ne faisait rien pour arrêter les trafiquants, constituent *« une atteinte grave à la dignité du corps des policiers qui ne peut rester sans réponse »*. Le S.I.P.N. déclare : *« M. Marchais devrait davantage exercer sa critique sur les moyens et les conditions dans lesquelles les policiers exercent leurs fonctions. »*

● *La Fédération F.O. de la police nationale* a déclaré : *« Les policiers n'ont pas à servir d'enjeu dans des polémiques politiques ni à recevoir de leçons de la part de ceux qui prennent pour modèle des sociétés où la police bénéficie de privilèges exorbitants et impose aux citoyens l'ordre dont on sait sur quoi il débouche pour ceux qui osent le contester. »*

● *La Fédération autonome des syndicats de police et le Syndicat national autonome des policiers en civil « ne peuvent accepter de voir la police nationale accusée globalement de carence, ou même de complicité »*, et rappellent que *« les policiers font, avec les moyens mis à leur disposition, le maximum pour combattre et prévenir »*. Le fléau de la drogue *« ne saurait cependant, en aucune manière, cautionner une entreprise fondée sur la délation, ni endosser des responsabilités qui, si elles existent, résultent de choix sociaux, économiques ou politiques se situant à un niveau autre que celui des fonctionnaires agissant sur le terrain. »*

### Le maire (P.C.F.) de Dammarie-les-Lys demande la fermeture d'un foyer de la Sonacotra

De notre correspondant

Melun. — Dans les déclarations à la presse et à la radio locale, le maire communiste de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), M. Robert Laporte, a confirmé une récente déclaration faite par lui au nom de l'association des élus communistes du département au sujet du problème des immigrés et dans laquelle il demandait, entre autres mesures, la fermeture d'un des deux foyers de la Sonacotra existant dans la ZUP de Dammarie. Ce foyer, qui fonctionne depuis neuf ans, abrite cinquante ouvriers, célibataires français, et trois cent soixante-seize travailleurs étrangers célibataires appartenant à une dizaine de nations : Portugal, Algérie, Tunisie, Maroc, Turquie, Yougoslavie, Espagne, Italie, Zaïre, Ghana.

Le maire de Dammarie précise que le conseil municipal n'a pas encore débattu de ce problème, mais que les élus communistes de la ville vont proposer la transformation de ce foyer en un ensemble de logements pour jeunes ménages (studio ou deux pièces), appartements qui font défaut dans la ville. Le maire communiste justifie la demande de fermeture ou de transformation de ce second foyer par le fait que l'emploi a subi une grande dégradation dans la ville : trois mille emplois, qui étaient pour la plupart tenus par des ouvriers étrangers, dit-il, ont disparu à la suite notamment de la fermeture de deux établissements industriels importants.

Du côté de la Sonacotra, on fait remarquer que la vie de ce foyer s'effectue sans problème et que les bâtiments et le terrain sont la propriété pleine et entière de l'établissement, qui a été construit à l'emplacement d'un ancien bidonville. Les élus municipaux socialistes de Dammarie, pour leur part, regrettent de n'avoir pas été, pour l'instant, informés ou consultés quant aux propositions qu'envisagent de faire leurs collègues communistes et dont ils n'ont entendu parler que par des déclarations de presse. Enfin, l'union départementale C.F.D.T. de Seine-et-Marne a, dans un communiqué, fait connaître son profond désaccord avec les propositions qu'envisage de faire le groupe communiste, et rappelle que la liberté individuelle de tout homme de choisir son domicile est une liberté essentielle.

JACQUES COURCELLES.

## MÉDECINE

*Ouvrant de nouvelles perspectives en matière de prévention*

### Une équipe française met au point le premier modèle de vaccin totalement synthétique

**Une équipe scientifique de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par le professeur Louis Chedid, vient de rendre publics les résultats des travaux qu'elle mène depuis plusieurs années avec la collaboration, en France, de plusieurs chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), et, en Israël, de l'Institut Weizmann (professeur Michaël Sela) (nos dernières éditions du 12 février).**

**Pour la première fois au monde, l'équipe française est parvenue à obtenir une substance dont les différents composants ont été synthétisés en laboratoire et qui pourrait constituer un vaccin spécifique, protecteur chez l'homme, contre la diphtérie. Différents éléments, au premier rang desquels l'efficacité satisfaisante et le prix de revient modéré de l'actuelle vaccination anti-diphtérique, font que cette substance n'est vraisemblablement pas promise à un avenir industriel et commercial. L'expérimentation, qui reste à l'heure actuelle effectuée chez le cobaye, n'est d'ailleurs pas envisagée chez l'homme.**

**Ces résultats témoignent cependant de l'ampleur des travaux menés aujourd'hui dans le domaine de la mise au point de nouveaux vaccins tout comme dans celui de la stimulation de l'immunité. Ils ouvrent vraisemblablement la voie à d'autres réalisations qui, à plus ou moins long terme, pourraient déboucher vers la production industrielle de nouveaux vaccins, plus efficaces et mieux contrôlés, protecteurs contre différentes maladies infectieuses, et dont tout ou partie des composants serait obtenu de manière synthétique.**

Un vaccin est une préparation généralement constituée d'agents infectieux à la structure modifiée qui jouent le rôle d'antigènes. Il permet, lorsqu'on l'injecte à un organisme réceptif, de déclencher chez ce dernier une réaction immunitaire. Une telle réaction protège cet organisme contre l'action naturelle de l'agent pathogène. Bien que l'on dispose aujourd'hui d'une panoplie étendue de vaccins, de nombreux travaux sont actuellement menés afin de modifier la composition de certains d'entre eux. L'objectif visé est de faire disparaître certains des incidents secondaires à l'injection vaccinale (fièvre, inflammation locale, réactions allergiques), en ne gardant que la portion du germe pathogène qui déclenche les réactions immunologiques de protection (*« antigène vaccinant »*) à l'exclusion de toute autre structure.

Une telle tentative implique, en revanche, la présence de nouvelles substances qui stimulent la réponse immunitaire. En purifiant le vaccin on perd, en effet, une grande partie de son pouvoir immunogène. Ces substances ou *« adjuvants »* existent déjà dans la plupart des vaccins actuellement commercialisés. Elles se présentent sous forme de sels minéraux d'aluminium ou de calcium, qui sont ajoutés à l'antigène vaccinant. Ces adjuvants peuvent d'ailleurs être, eux aussi, à l'origine de certains effets cliniques indésirables.

Une partie des travaux de l'équipe française devait être publiée ce jeudi 12 février par la revue scientifique *Nature*. Poursuivis ces derniers mois (1), ils permettent à l'équipe dirigée par le professeur Louis Chedid de déclarer, aujourd'hui, posséder en laboratoire et pour la première fois au monde un vaccin entièrement synthétique, qui peut protéger un organisme vivant contre une maladie infectieuse, en l'occurrence la diphtérie. Cette infection est la conséquence de la diffusion dans l'organisme vivant (l'espèce humaine ou certaines espèces animales) d'une substance particulière — une exotoxine — synthétisée par la bactérie responsable de la diphtérie. C'est la connaissance extrêmement précise de la structure de cette exotoxine qui a permis la réalisation de la première partie du travail mené à l'Institut Pasteur.

On savait, en effet, que cette substance était constituée d'un enchaînement de structures particulières et individualisables (des acides aminés) constituant un polypeptide de poids moléculaire 62 000. Plusieurs éléments structuraux laissaient supposer, d'autre part, qu'une région particulière de ce polypeptide — la zone située entre les deux sous-unités que sont la partie A (responsable de la destruction des cellules infectées) et la partie B (qui assure la fixation de l'exotoxine sur la membrane de ces cellules) — baptisée *« boucle »*, était celle qui induisait dans l'organisme la réaction immunologique protectrice. Bien que cette « boucle » soit de dimension fort restreinte (elle correspond à l'enchaînement de dix-huit acides aminés), sa synthèse au laboratoire a nécessité une somme non négligeable de temps et d'énergie.

#### Tétanos, grippe, choléra

La seconde originalité du travail réalisé par l'équipe française a été de parvenir à ajouter à l'antigène vaccinant diphtérique un analogue d'un adjuvant synthétique déjà connu sous le nom de muramyl-dipeptide (M.D.P.) (*le Monde* du 8 avril 1977) (2). Ce produit, obtenu grâce à une collaboration établie entre le C.N.R.S. d'Orsay (professeur Edgard Lederer), l'Institut Pasteur et l'industrie pharmaceutique (Institut Pasteur production et laboratoire Choay), est une molécule naturelle composée d'un sucre et de deux acides aminés. On peut en obtenir de très nombreux analogues, en modifiant la position de ses composants.

Le « jeu » consistait à trouver quel type de M.D.P parviendrait, associé à l'antigène diphtérique par l'intermédiaire d'un support polypeptidique à amplifier la réaction immunologique de telle manière que le triptyque synthétique ainsi formé puisse constituer un véritable — et nouveau — vaccin antidiphtérique. Après plusieurs mois de travail et de multiples tâtonnements, il semble que l'on soit parvenu à l'Institut Pasteur de Paris à obtenir une telle substance. L'expérimentation animale effectuée en laboratoire sur le cobaye est aujourd'hui concluante.

On n'envisage cependant pas, paradoxalement, le passage à l'expérimentation humaine. Le vaccin antidiphtérique actuel est, en effet, très efficace, le plus souvent, très bien toléré et d'un prix de revient modéré (3). En revanche, cette mise au point constitue le premier résultat d'une série de travaux actuellement menés qui devraient aboutir à de nouveaux vaccins « synthétiques ». Ce pourrait être notamment le cas de vaccins utilisables en médecine vétérinaire ou, chez l'homme contre le tétanos, la grippe, le choléra ou l'hépatite virale de type B. La copie obtenue par synthèse de structures qui existent dans le monde vivant, auxquelles on accole une autre copie qui amplifie les réactions immunitaires, constituerait, à l'évidence, si elle se généralisait, une véritable révolution dans le monde de la vaccination. Elle serait notamment à l'origine de nouvelles discussions cherchant à préciser les solutions les plus économiques entre la production naturelle de structures biologiquement actives ou leur synthèse physico-chimique. L'un des intérêts de vaccins « synthétiques » pourrait être de diminuer le nombre des injections et des rappels.

Il est vraisemblablement, enfin, que de telles recherches dépasseront dans l'avenir, le seul chapitre des maladies infectieuses. Des travaux analogues sont, par exemple, à un stade avancé en ce qui concerne un vaccin synthétique dit *« anti-grossesse »* constitué d'une fraction d'hormone humaine (*human chorionic gonadotrophine* ou H.C.G.).

Près de deux cents ans après les premières tentatives chez l'homme d'immunisation contre la variole par Jenner et quelques mois seulement après l'annonce officielle par l'Organisation mondiale de la santé de l'éradication de la variole, il semble que les recherches fondamentales en matière de vaccination soient en passe de déboucher sur des résultats pratiques d'une importance considérable.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'article avait été adressé — par l'équipe française — à cette revue — dans laquelle il est publié en langue anglaise — le 15 août 1980. Ces travaux ont été réalisés par Mlle et MM. Françoise Audibert, Michel Jolivet, Louis Chedid, Joseph Alouf, Patrice Boquet (C.N.R.S., Institut Pasteur), Pierre Rivaille (C.N.R.S., C.H.U. Saint-Antoine, Paris) et par Mlle Odile Siffert, Institut Pasteur).

(2) Le M.D.P est la copie synthétique d'une structure présente dans la paroi de certaines bactéries.

(3) On le retrouve le plus souvent associé à d'autres vaccinations (tétanos, coqueluche, poliomyélite ou typhoïde).

Parti de l'hôpital de Roanne

### UN MOUVEMENT DE GRÈVE S'ÉTEND A PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE LA LOIRE

*(De notre correspondant)*

Saint-Etienne. — Le personnel du centre hospitalier de Roanne (Loire) a entamé, le mardi 10 février, sa quatrième semaine de grève avec occupation des locaux (*le Monde* du 5 février). La veille, en assemblée générale, les grévistes avaient décidé de continuer leur mouvement avec d'autant plus de résolution que la direction venait de décider de leur retenir dix jours de salaire. Les diverses entrevues qu'ont eues les délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., tant avec les représentants des pouvoirs publics qu'avec la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) n'ont, jusqu'à présent, pas permis de débloquer la situation.

Dans un communiqué, la préfecture de la Loire, après avoir annoncé que le directeur de la DDASS participerait, le lundi 16 février, à une réunion à l'hôpital de Roanne, précise qu' *« il est matériellement impossible de faire davantage. (...) La plupart des revendications présentées sont d'ordre réglementaire, et par conséquent mettent en cause des directives valables pour l'ensemble du territoire français »*. En ce qui concerne l'effectif du personnel par rapport au nombre de malades, il n'est, selon la préfecture, *« nullement inférieur à Roanne à celui de l'ensemble des établissements de la région Rhône-Alpes »*.

Le mouvement, parti de Roanne, a fait tache d'huile. C'est ainsi qu'au centre hospitalier régional universitaire de Saint-Etienne, une partie du personnel est en grève, depuis mercredi 4 février, à l'appel de la C.F.D.T. Le syndicat F.O s'y est associé cinq jours plus tard puis a suspendu sa participation, mercredi 11 février.

A l'hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds, près de Saint-Etienne, où la C.G.T. avait lancé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, jeudi 5 février, la grève continue, depuis, sur l'initiative de la seule C.F.D.T. C'est aussi ce syndicat qui conduit le mouvement à l'hôpital de Saint-Chamond depuis le 5 février et celui de Firminy depuis lundi dernier. — P. C.

● *Le prix Paris 1981 de la Ligue nationale française contre le cancer*, d'un montant de 40 000 francs, vient d'être remis à trois jeunes chercheurs qui collaborent étroitement, depuis près de deux ans, à l'étude de certains types de lymphomes malins : ils viennent notamment de préciser les relations entre le lymphome de Burkitt, qui représente 50 % des lymphomes de l'enfant, et un virus à l'origine de cette forme de cancer. Il s'agit du docteur G. Lenoir, chargé de recherches à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et détaché au Centre de recherches international sur le cancer à Lyon ; du docteur T. Philip, assistant de pédiatrie au Centre Léon-Bérard de Lyon ; et enfin du docteur A. Berheim, assistant des hôpitaux dans le laboratoire de cytogénétique de l'hôpital Saint-Louis de Paris.

# La grande bataille des communications

## II.— Rajeunir une loi centenaire

par CLAUDE DURIEUX

**Les applications de la télématique menacent-elles l'avenir de la presse écrite ? Les directeurs de journaux, notamment en province, en sont convaincus (« le Monde » du 12 février).**

**Mais la mise en œuvre, inévitable, de ce progrès technologique fournit l'occasion de s'interroger sur les textes législatifs qui fondent la liberté d'expression en cette fin du vingtième siècle.**

« *Les directeurs de journaux réclament la protection des pouvoirs publics, face à la concurrence mortelle que risque de leur faire le vidéotexte, mais ils acceptent volontiers le confort que leur offrent, par ailleurs, les progrès de l'informatique. Il y a beaucoup de corporatisme là-dessous !* »

Le haut fonctionnaire qui nous tient ces propos fait allusion, notamment, à la transmission des pages de journaux par fac-similé et au recours direct à la photocomposeuse, grâce aux écrans de visualisation utilisés par des journalistes.

Il paraît loin le jour où l'on a appris que l'*International Herald Tribune*, quotidien de langue anglaise réalisé à Paris, allait être désormais transmis et imprimé simultanément à Londres grâce au procédé informatique de transmission à distance dit fac-similé. C'était en mars 1974. Six ans après, en mars 1980, l'*International Herald Tribune* utilisait le satellite Intelsat pour réaliser une opération semblable, mais avec... Hongkong.

En France, le recours au fac-similé ne s'est produit qu'au milieu de 1976 grâce, rendons-lui cette justice, à l'esprit d'entreprise de M. Robert Hersant. Conçu d'abord au seul profit du *Figaro*, le réseau allait bientôt être emprunté par *France-Soir*, puis par *l'Aurore*, deux titres que M. Hersant avait fait entrer dans son empire. Le groupe Amaury (*le Parisien libéré*) prenait une initiative semblable.

Pour leur part, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne lançaient une structure coopérative pour le fac-similé, COFAX, puis prenaient en compte les investissements en matériels des réseaux Hersant et Amaury. Sur le plan juridique, le tout était fédéré dans une nouvelle société de gestion des installations techniques : la SEREFAX. Au 30 avril 1980, la SEREFAX présidait aux destinées de dix centres régionaux — Toulouse, Lyon, Nantes, Marseille, Le Muy (Var), Toulon, Poitiers, Nancy, Roubaix et Caen — où sont réalisés aujourd'hui, en fac-similé, onze quotidiens et neuf hebdomadaires « parisiens ».

Les avantages du système décentralisé tombent sous le sens : gain de temps considérable (or le délai de mise en vente d'un quotidien est un élément capital de sa valeur marchande) ; économies d'énergie sur les moyens de transport conventionnels des journaux (S.N.C.F., P.T.T.).

Selon une étude menée par la SEREFAX entre 1976 et 1979, la baisse globale des ventes a été sensiblement moins importante en province qu'à Paris, et cette différence (8,7 % en faveur de la province) est largement imputable au fac-similé.

### La mallette du reporter

En ce qui concerne la modernisation des entreprises de presse — largement amorcée, notamment en province — elle fait appel aussi aux multiples applications de l'informatique. Dans un premier temps, cette modernisation aggrave — en raison des lourds investissements qu'elle entraîne — les difficultés d'exploitation de la presse écrite. Mais, à moyen terme, les directeurs de journaux en attendent un allégement substantiel des coûts de fabrication, par diminution des effectifs des services techniques.

L'*International Herald Tribune* (décidément à l'avant-garde !) a déjà adopté, avec la « complicité » des journalistes américains qui y collaborent, la forme la plus radicale de cette « banalisation » de la composition des articles : travaillant sur console de visualisation, introduisant lui-même les codes, le rédacteur tape son article et l'envoie directement dans la photocomposeuse, qui en fournit l'épreuve et le film, sans intervention d'aucun ouvrier d'imprimerie.

Si la généralisation du système, à court terme, paraît exclue, le principe demeure et il risque de trouver bientôt une application pour les reporters, qui vont pouvoir disposer d'une machine à écrire portable, informatisée, dont les performances s'annoncent étonnantes (1).

L'évolution de la presse et son avenir seront aussi largement conditionnés par le développement des banques de données qui, à *travers la télématique, vont décupler* les moyens d'accès à la connaissance et bouleverser la notion même d'information. Mais là encore, le temps est compté : le défi américain menace sérieusement l'Europe, car les banques de données d'outre-Atlantique ont plusieurs longueurs d'avance sur celles du Vieux Continent.

Enfin, aux environs de 1985, grâce aux satellites « européens » de communication, le phénomène devrait prendre une dimension universelle. « *Multipliant les transmissions de données, les basculements de traitements de pays à pays, de continent à continent, les satellites feront progressivement naître un réseau « télématique mondial »* (2).

### La question de fond

Télétexte, annuaire électronique, photocomposeuse, ordinateur, banque de données, satellites et microprocesseurs... autant de moyens de traitement et de vecteurs de l'information qui vont s'interpénétrer sans qu'on puisse dire encore « qui commande à qui ». Toutes les connections semblent laissées à la discrétion des techniciens, qui dissimulent mal la satisfaction que leur procure cette nouvelle puissance.

Les multiples applications de la télématique posent, plus que jamais, la question de fond : Qu'est-ce que l'information ? Une marchandise comme une autre ? Un simple « produit » soumis aux lois du marché ? Des messages de complaisance entourant des placards publicitaires ? Du papier imprimé, vendu à vil prix ?

Si l'on a cette conception, la technologie commande, les gestionnaires doivent avoir priorité sur les objectifs rédactionnels et la concentration s'impose. En revanche, si l'on estime que « *le rôle fondamental des communications dans une économie est de recueillir, de transférer et de diffuser l'une des ressources essentielles à la production — avec les matières premières et l'énergie, — c'est-à-dire l'information et, sous son aspect le plus évolué, la connaissance* (3) », alors la réflexion s'impose. La prudence aussi.

Le contrôle de l'Etat sur les trois sociétés de programmes de la télévision française, le financement de deux d'entre elles par des recettes publicitaires (en dépit *d'une* redevance obligatoire pour droit d'usage), enfin le refus de dérogations — pourtant prévues dans la loi — par intolérance politique (notamment pour les radios libres), n'autorisent pas les pouvoirs publics à avoir, si l'on peut dire, la conscience en paix.

La « bonne santé » de la direction générale des télécommunica*tions (36,7 milliards de francs de* chiffre d'affaires en 1979) — autre visage du monopole — incite cette administration à mener les affaires tambour battant. Et tant pis pour les traînards ! A ce rythme, que restera-t-il dans cinq ans de ce nécessaire « anti-pouvoir » (la presse écrite) dont M. Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, vantait les vertus en 1974 ?

A l'inverse, le laisser-faire — règle d'or du libéralisme économique — peut présenter, dans le domaine de l'information, des dangers que M. Joël Le Tac explique sans ambages dans la proposition de loi que le député de Paris vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée, à la suite de la prise de contrôle de Hachette par Matra. Il écrit dans l'exposé des motifs : « *Même si la création d'entreprises multi-médias peut paraître opportune dans son principe, on peut s'inquiéter de l'immensité même de l'empire ainsi constitué, véritable chaîne sans fin de l'ensemble des techniques et moyens de communication (...).* »

« *On doit enfin s'alarmer si l'on constate qu'un pareil groupe dépend pour une part importante de son activité, des commandes publiques et que, de la sorte, une possibilité d'interaction particulièrement redoutable risque de s'établir à terme entre ce groupe et l'Etat — le groupe industriel menaçant l'Etat de le discréditer à travers ses moyens d'information si les commandes publiques ne sont ps maintenues ou accrues, et l'Etat pouvant, de son côté, menacer de réduire ses commandes publiques si les moyens d'information du même groupe ne sont pas assez dociles.* »

Même si l'on refuse cette hypothèse d'école, il est certain que les nouvelles technologies associées dans la télématique, ainsi que d'autres facilités offertes par le progrès (radios locales, citizen band) vont donner à la communication des possibilités insoupçonnées. Comme le notent MM. Simon Nora et Alain Minc dans leur rapport *l'Informatisation de la société* : « *La télématique, à la différence de l'électricité, ne véhiculera par un courant inerte, mais de l'information, c'est-à-dire du pouvoir* »

### Revoir la loi de 1881

En cette année qui marquera le centième anniversaire de la loi sur la presse (29 juillet 1881), le pouvoir législatif serait bien inspiré s'il tentait de mettre les textes en vigueur au diapason de l'information moderne et de son rôle dans l'organisation de la société. Sans oublier, simultanément, de veiller à l'application de textes plus récents, telles les Ordonnances d'août 1944...

Cette mise à jour ne devrait pas, bien entendu, laisser la radio et la télévision dans une sorte de « domaine réservé » qui apparaît de plus en plus anachronique. L'organisation des radios privées en F. M. — à l'exploitation desquelles pourraient être associés, outre les représentants des organismes publics concernés, les collectivités locales et la presse régionale ou départementale — pourrait faire, par exemple, l'objet d'une concession partielle et révocable du service public.

En janvier 1973, les sociétés de rédacteurs et les syndicats de journalistes, réunis en colloque au Sénat, affirmaient le « droit à l'information » pour chaque citoyen. Aujourd'hui, c'est le « droit à la communication » qu'il convient de fonder sur des bases réalistes, c'est-à-dire tenant compte des facteurs technologiques, sociologiques et politiques.

Qui oserait imaginer, douze ans après mai 68, dresser durablement des interdictions au développement de la communication et de la connaissance ! Le seul vrai problème est de codifier démocratiquement l'usage de tous les moyens d'expression. L'année du centenaire de la loi sur la presse en fournit une excellente occasion.

FIN

(1) La firme suisse Bobsgraphic produit, au prix de 35 000 francs, un appareil de télérédaction appelé Scrib, qui comprend un clavier standard, un écran de visualisation, un lecteur-enregistreur à cassette et une mini-imprimante. L'article frappé au clavier est enregistré sur la cassette et peut être transmis par téléphone à n'importe quelle distance à un système de photocomposition à l'aide d'un coupleur acoustique. Poids : 8,5 kilos.

(2) *L'informatisation de la société*, par S. Nora et A. Minc (La Documentation française).

(3) *Société d'information et crise économique*, par Jean Voge.

# JUSTICE

APRÈS LA RÉVOCATION DE M. BIDALOU

## Le mot d'ordre de grève du Syndicat de la magistrature a suscité peu d'écho

**Des magistrats faisaient grève, jeudi 12 février, à l'appel du Syndicat de la magistrature pour protester contre la révocation de M. Bidalou. C'est la troisième grève de vingt-quatre heures organisée par cette organisation. La première avait eu lieu, le 10 juin 1976, pour défendre M. Etienne Ceccaldi, substitut à Marseille, qui, chargé du dossier des ententes pétrolières, avait publiquement refusé de rejoindre son poste à Hazebrouck (Nord). Le 6 novembre 1979, des magistrats avaient cessé le travail pour protester contre la réforme du recrutement.**

**Le mot d'ordre du S.M. a suscité peu d'écho, aucune autre organisation de magistrats ne s'y étant associée. Au sein même du syndicat, la consigne parait diversement interprétée. A Lyon, nous indique notre correspondant régional, les magistrats syndiqués au S.M. ne devaient observer qu'une grève de trois heures. A Bordeaux, les mises en garde de la chancellerie contre les grévistes ont incité les chefs de juridictions à interdire toute conférence de presse à l'intérieur des locaux judiciaires, nous précise notre correspondant.**

**Les grèves de magistrats sont, en principe, interdites. Cela résulte de l'article 10 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 qui déclare illégale « toute action concertée de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions ». Dans l'article ci-dessous, M. Daniel Lecrubier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, commente la décision du Conseil supérieur de la magistrature qui est à l'origine du mot d'ordre de jeudi.**

POINT DE VUE

## L'insécurité du juge

par DANIEL LECRUBIER (*)

LORSQUE une cour d'assises rend son arrêt, ou un tribunal correctionnel son jugement, le dossier comporterait-il trois cent cinquante cotes, chaque fait répréhensible au regard de la loi pénale est relevé, et ses circonstances minutieusement caractérisées. Cette façon de procéder répond à un souci de garantie des droits de la défense et constitue l'un des principes fondamentaux de notre droit répressif.

Quand un juge est poursuivi devant cette juridiction répressive que constitue le Conseil supérieur de la magistrature statuant en matière disciplinaire, il serait en droit de s'attendre au respect de ce principe. Or celui-ci a été bafoué.

La décision de révocation du Conseil supérieur de la magistrature repose sur quatre griefs choisis parmi plus de deux cents faits évoqués dans le dossier.

— Manquement à la délicatesse : il est reproché à Jacques Bidalou de s'être adressé par écrit au président de Thionville en termes violents et discourtois, mais le Conseil supérieur de la magistrature ne précise en rien les termes ou la teneur de ce manquement.

— Manquement à l'obligation de réserve : de la même manière, il paraît pour le moins curieux de prétendre que Jacques Bidalou a failli à ce devoir de réserve, sans préciser les propos incriminés. Suivre le C.S.M. sur cette voie consisterait à interdire à un magistrat saisi d'une affaire de faire la moindre déclaration publique la concernant. M. Le Gunéhec, procureur de la République de Paris, n'a-t-il pas manqué à l'obligation de réserve lorsque, dès le meurtre de Mesrine, il a déclaré les policiers en état de « légitime défense permanente ».

— Méconnaissance du principe de séparation des pouvoirs : le seul fait que la Cour de cassation réforme une décision constitue-t-il désormais une faute disciplinaire ? Les arrêts de la Cour de cassation ne manquent pas qui sanctionnent des décisions judiciaires condamnant par erreur un préfet ou l'Etat. Il est possible de commettre de telles erreurs de droit, les voies de recours les sanctionnent, c'est normal, et cela a été fait pour le jugement de Jacques Bidalou. Il est, en revanche, inadmissible de révoquer un magistrat à la suite d'une erreur de ce genre. Fallait-il révoquer pour forfaiture M. Giscard d'Estaing lorsqu'il a déclaré prendre en charge les frais de constitution de partie civile des parents de l'enfant de Dombasle (1), montrant ainsi à la justice la voie qu'elle devait suivre ?

Décisions juridictionnelles : pour tenter de démontrer que Jacques Bidalou avait « outrepassé sa compétence ou méconnu le cadre de sa saisine », le C.S.M. n'a retenu que deux erreurs alors qu'un juge d'instance rend plus de mille décisions par an. Après avoir vu deux de ses ordonnances infirmées dans une même affaire, Jacques Bidalou aurait prononcé, sans avoir été à nouveau saisi, une troisième ordonnance entre les mêmes parties, ayant le même objet et la même cause. Le Conseil supérieur de la magistrature ne précise pas qu'il s'agissait, en l'espèce, d'une procédure de référé. Cette procédure, fréquemment utilisée dans les conflits du travail, permet précisément au justiciable de saisir un magistrat en urgence, non pas pour qu'il rende une décision sur le fond du litige, mais pour qu'il prenne des mesures provisoires. Or, dans un conflit comme celui de la Sonacotra, la situation évolue rapidement, parfois d'heure en heure. La procédure de référé permet alors d'obtenir de nouvelles mesures provisoires en fonction de l'évolution des circonstances. Affirmer que la réformation de la décision par la cour d'appel empêchait le magistrat de statuer à nouveau constitue une méconnaissance (réelle ou feinte ?) de cette procédure.

### Un choix politique

Enfin, le Conseil supérieur de la magistrature reproche à Jacques Bidalou de s'être saisi d'office dans cette même procédure. Comment soutenir une telle thèse, s'agissant d'un tribunal d'instance statuant en matière civile, devant lequel la procédure est orale, alors que les deux parties étaient présentes à l'audience que le demandeur a formulé sa demande et le défendeur plaidé en réponse ?

Quelles sont désormais les conséquences de cette sanction pour les juges ? Tout juge qui maintiendra sa jurisprudence face à une décision de la Cour de cassation pourra tomber sous le reproche d'avoir « de façon grossière et systématique outrepassé sa compétence ou méconnu sa saisine », sa décision pourra n'être qu'une « apparence » de jugement, et il pourra faire l'objet de poursuites disciplinaires. C'est l'insécurité du juge qui se trouve consacrée par le Conseil supérieur de la magistrature afin de lui interdire toute jurisprudence novatrice ou simplement la prise en compte de la réalité sociale. Pourtant de telles jurisprudences sont parfois créatrices de droit : ainsi les jugements refusant le licenciement abusif ont abouti à la loi de 1973, qui soumet le licenciement à l'exigence d'une « cause réelle et sérieuse ».

C'est la sécurité des dirigeants de la Sonacotra et celle du gouvernement qu'a assurées le Conseil supérieur de la magistrature. Il s'agit bien d'un choix politique.

(*) Secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

(1) N.D.L.R. — Un enfant de onze ans a été tué le 15 novembre 1980 à coups de couteau et de serpette. Deux jeunes gens de Dombasle, dont un mineur, ont été inculpés.

### M. PEYREFITTE PRÉPARE UN LIVRE SUR LA JUSTICE

*M. Alain Peyrefitte prépare un livre qui prendra la forme d'une réflexion sur la justice et sur son expérience place Vendôme depuis le 29 mars 1977. L'ouvrage devrait paraître à la fin du mois de mars, probablement chez Plon.*

*Elu en 1977 à l'Académie française au fauteuil de Paul Morand, M. Peyrefitte est l'auteur d'une anthologie,* Rue d'Ulm, *d'un récit,* Roseaux froissés, *et d'essais,* le Sentiment de confiance, le Mythe de Pénélope, Faut-il partager l'Algérie ?, Quand la Chine s'éveillera... *et* le Mal français. *Dans sa notice rédigée pour le* Who's Who, *M. Peyrefitte ajoute* Reponses à la violence, *rapport du comité d'études qu'il a présidé en 1976 et 1977.*

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

## La prise d'otages au domicile du président Charles Petit

**Depuis le 19 mai 1977, date à laquelle il avait été condamné à vingt années de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris présidée par M. Charles Petit, Jacques Mesrine avait décidé de régler son compte à ce magistrat « qui tire avec son code pénal », selon son expression. Il voulait par la même occasion que ce juge — nommé récemment conseiller à la Cour de cassation — obtienne du ministre de la justice la suppression des quartiers de sécurité renforcée dont ce malfaiteur, devenu légendaire, avait fait son combat après avoir été soumis à ce régime, à la prison de la Santé. Une maison d'arrêt dont il s'évadera cependant, le 8 mai 1978.**

**Pour réaliser cette opération au domicile de M. Petit — le 10 novembre 1978 — Jacques Mesrine avait recruté deux « paumés » qui avaient croisé son chemin, Jean-Luc Coupé, vingt-six ans, et Christian Kopf, trente-trois ans. Tous deux comparaissent depuis le mardi 10 février devant la cour d'assises de Paris présidée par M. Xavier Versini. Ce procès, sur lequel plane l'ombre de Mesrine, « exécuté » le 2 novembre 1979 par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention et de l'office central de répression du banditisme s'achève ce jeudi soir 12 février.**

### Les pâles complices de Mesrine

Pour Jean-Luc Coupé et Christian Kopf, il ne devait pas y avoir de violence, sinon ils n'auraient jamais participé à une telle action. Ils ne cessent de le répéter. Malgré cela, Jean-Luc Coupé ne fut pas autrement étonné quand il se rendit compte que Mesrine était puissamment armé, quand celui-ci, en montant les escaliers, lui remit un 357 Magnum entre les mains, quand, en pénétrant dans l'appartement du magistrat, il arrosa avec une bombe lacrymogène la fille du président, Christine, et son enfant, âgé de deux ans. « J'étais coincé, dit-il, je n'ai jamais pu lui dire non. Tout ce qu'il m'a demandé, je l'ai toujours fait, car je sentais une menace sur ma tête. J'avais peur. Chez le juge, il était comme fou. »

Mais le juge n'était pas rentré. Il présidait la cour d'assises. Dans l'appartement, il n'y avait que sa fille, son gendre et leur enfant. Mesrine fouilla les meubles, s'empara de 300 francs, de cartes de visite, de pièces d'identité, d'annuaires, et il attendit. La sonnette retentit. C'étaient l'épouse du magistrat et son fils. Mme Christine Petit, qui était allée ouvrir sur l'ordre de Mesrine, repoussa son frère, lui fit comprendre qu'il fallait alerter la police et fit rentrer sa mère. Les deux preneurs d'otages ne s'aperçurent de rien.

Comme le président Petit tardait à venir, Mesrine décida de quitter les lieux, non sans avoir rappelé ses exigences quant aux quartiers de sécurité renforcée, et annonça que, si rien n'était fait, il tuerait le magistrat et toute sa famille. Au bas de l'escalier les deux hommes se trouvèrent face aux gardiens de la paix alertés par le fils du juge. Mesrine tira à quatre reprises. Un policier se réfugia dans un débarras, où le gangster lui passa les menottes après l'avoir désarmé. Mais la rue était bouclée. Jean-Luc Coupé et Jacques Mesrine escaladèrent un mur et prirent la fuite après avoir restitué, à sa demande, son arme au gardien de la paix, ce dernier craignant les remontrances de ses supérieurs.

Jean-Luc Coupé fut appréhendé peu après dans la rue. Jacques Mesrine, qui se trouvait trois mètres devant lui, avec un carton sous le bras pour se donner les allures d'un honorable passant, put s'échapper. Quant à Christian Kopf, il aurait pris un taxi pour se rendre chez une amie. Il fut arrêté treize mois plus tard, le commissaire Serge Devos, qui dirige la brigade de répression du banditisme, explique à la barre qu'il fut ensuite surveillé, les policiers espérant qu'il les conduirait à Mesrine, mais qu'un article de *Minute*, révélant son adresse, compromit la filature. Jean-Luc Coupé, lui aussi, était surveillé par les hommes de la B.R.B. depuis octobre 1978. Ils avaient été mis sur la voie par un informateur. A cette époque les policiers sont passés très près de Mesrine.

Le 13 novembre 1978, la journaliste Isabelle de Wangen, qui avait recueilli une interview de Mesrine pour *Paris-Match*, était inculpée de complicité d'apologie des crimes de meurtre et de vol qualifié. Celui qu'on avait qualifié d'ennemi public avait reçu la somme de 100 000 F pour cet entretien à propos duquel les enquêteurs venaient d'acquérir la conviction qu'il avait été réalisé passage Charles-Albert, à Paris (18e), où se cachait Mesrine, dans un logement contigu à celui de Jean-Luc Coupé. Le 3 janvier 1979, le journal *Libération* publie une autre interview de Mesrine dans laquelle il déclare : « J'allais chez Petit pour l'exécuter... Je sais très bien que cela aurait été une erreur politique. » L'auteur de cet article, M. Gilles Millet, et son journal, seront également poursuivis. Seul ce dernier dossier est venu devant les tribunaux. M. Millet et *Libération* ont été condamnés chacun à 3 000 francs d'amende (*le Monde* des 8 décembre 1980 et 15 janvier).

#### Une obéissance aveugle

Mardi 10 février, le président, M. Versini, a fait entendre aux jurés une cassette enregistrée par Mesrine attendant ses complices à son domicile en compagnie de Sylvie Jeanjacquot, et dans laquelle il déclare, à propos de M. Petit : « S'il y a quatre poulets, je les flingue d'entrée et si le juge n'ouvre pas, je l'allume à travers la porte. » Il ne cache pas non plus dans cette conversation son intention de tuer Mme Marguerite Petit et sa fille pour supprimer des témoins. L'épouse du magistrat dira d'ailleurs à la barre qu'elle vivait « dans la crainte » depuis l'évasion de Mesrine de la prison de la Santé. Son mari avait même sollicité une autorisation de port d'armes.

Jean-Luc Coupé et Christian Kopf connaissaient-ils les intentions réelles de Mesrine ? Il est vraisemblable que non. Mais pourquoi ont-ils participé à cette prise d'otages ?

Jean-Luc Coupé, dit Nounours, personnage faible et influençable, qui adore les animaux, surtout les mal-aimés comme les serpents et les rats, explique comment il est entré dans cet engrenage. Il est devenu peu à peu le factotum de Mesrine. Il a acheté pour cet individu qui le fascinait des munitions et une carabine à pompe. Il le rejoint à Londres, à Alger, à Luxembourg, lui amenant ses armes, lui procurant une voiture, un appartement. Mesrine dira de cette bonne pâte aux allures du chanteur Carlos : « Il s'est conduit comme un enfant, il doit être jugé comme un enfant. » Mais le président s'interroge : « Jusqu'où cela devait-il aller ? » « Jusqu'à ce que j'arrive en prison », précise-t-il. Réponse logique d'un enchaînement illogique que M. Versini cherche à comprendre. Pourquoi n'avoir pas alerté la police ? Pourquoi n'avoir pas fui ? Pourquoi cette obéissance aveugle ?

Jean-Luc Coupé, qui n'a qu'une condamnation inscrite à son casier judiciaire, continue à l'audience son rôle de Samaritain en soutenant son coïnculpé, qui affirme n'avoir jamais eu d'arme pour cette opération et déclare n'avoir rencontré Mesrine qu'à deux reprises. Ce dernier point sera contredit par Sylvie Jeanjacquot, citée comme témoin.

Comment ces deux hommes se seraient-ils comportés si Mesrine avait été dans le box ? Ils seraient sans doute rentrés dans leur rôle de pâles complices d'une affaire qui n'était pas à leur mesure. Jean-Luc Coupé dira d'ailleurs à son avocat, Me Jean-Claude Cain, en apprenant la mort de Jacques Mesrine : « Ce fut une libération. »

MICHEL BOLE-RICHARD.

## FAITS ET JUGEMENTS

### La mort accidentelle de Sandrine.

Sandrine, âgée de onze ans et demi, domiciliée rue Victor-Massé à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), est morte mercredi après-midi 11 février sur le trottoir devant la mairie du dix-huitième arrondissement de Paris, place Jules-Joffrin, après avoir été grièvement blessée par une balle de carabine de calibre 22 long rifle.

Le drame s'est déroulé dans un appartement situé 28, rue Hermel où elle s'était rendue pour regarder la télévision avec quatre de ses camarades. L'arme, chargée, était accrochée au mur. L'un des adolescents âgé de quatorze ans et demi s'en est emparé et a braqué l'arme sur Sandrine pour jouer. Il lui a dit : « Haut les mains, police. » Le coup est parti atteignant l'enfant à la gorge. Affolés les adolescents sont descendus dans la rue pour se rendre au commissariat tout proche. Sandrine soutenue par sa cousine a parcouru une cinquantaine de mètres avant de s'effondrer. Elle est décédée avant l'arrivée des secours.

Les quatre adolescents seront présentés au parquet ce jeudi 12 février.

### La veuve de Joe Dassin victime d'une machination montée avec l'aide d'un policier.

Dans l'affaire opposant Mme Christine Dassin à Mme Béatrice Launer, mère de Joë Dassin, mort à Tahiti le 20 août 1980, à propos de la garde de ses deux enfants âgés de trente et onze mois, M. Claude Greilier, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, mercredi 11 février, trois personnes qu'il a inculpées de subornation de témoins et fausses attestations.

Il s'agit de MM. Stéphane Boulot, vingt-deux ans, sans profession, qui avait prétendu avoir fourni à Paris de l'héroïne à Mme Dassin, Christian Le Bricquer, un policier âgé de trente et un ans, qui avait attesté avoir constaté que Mme Dassin avait pris des stupéfiants au Fouquet's, et de Mme Yvette Rollin, trente-quatre ans, secrétaire médicale qui avait donné le rendez-vous au Fouquet's, à Mme Dassin, sous prétexte de lui parler des enfants, le 11 janvier. Une quatrième personne, M. Raymond Thiry, détective privé, est recherchée, les trois inculpés ayant affirmé avoir monté, à sa demande, une machination contre Mme Dassin.

## FAITS DIVERS

● *Un chasseur de l'hôtel Hilton de Las Vegas,* aux Etats-Unis, a été arrêté et inculpé pour homicide, après l'incendie qui a ravagé l'établissement dans la nuit du mardi au mercredi 11 février, faisant huit morts et cent quatre-vingt-neuf blessés. Agé de vingt-trois ans, le chasseur avait été l'une des premières personnes à alerter les sapeurs-pompiers. Il a été interrogé pendant quatre heures au Q.G. de la police. — (A.P.)

## LA CHAMBRE D'ACCUSATION A EXAMINÉ LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. MARCO DONAT-CATTIN

La chambre d'accusation de Paris a examiné, le mercredi 11 février, la demande d'extradition, formulée par le gouvernement italien, de M. Marco Donat-Cattin. Elle rendra son arrêt le 25 février. Arrêté à Paris le 18 décembre 1980, M. Donat-Cattin, vingt-huit ans, est soupçonné d'être l'un des responsables du groupe extrémiste italien Primea Linea ; quelque vingt mandats d'arrêt ont été lancés contre lui, notamment par les parquets de Turin, Florence, Bergame et Naples, au cours des quatre dernières années (*le Monde* du 31 janvier).

L'avocat général, M. Pierre Guest, n'a finalement exclu des nombreux dossiers établis par les juges d'instruction italiens que les accusations de « participation à bande armée », qui, a-t-il indiqué, ne figurent pas sur la liste des crimes et délits retenus par la convention franco-italienne du 12 mai 1870.

Dans une longue plaidoirie, Me Henri Leclerc, défenseur de M. Donat-Cattin, s'est attaché à convaincre la cour de la fragilité des accusations sans preuves portées contre son client. En effet, a fait observer Me Leclerc, *« tous les dossiers reposent sur les affirmations — incontrôlables — de Roberto Sandalo, un ancien militant des Brigades rouges, qui, en chargeant Marco Donat-Cattin, a voulu surtout bénéficier de l'allègement de peines prévu par un décret-loi italien, datant de décembre 1979, pour « récompenser » ceux des inculpés qui dénoncent des tiers ».*

## Quatre ans d'emprisonnement pour les principaux accusés du procès des autonomistes corses

**A peine la Cour de sûreté de l'Etat avait-elle rendu son arrêt condamnant quinze autonomistes qu'une quarantaine d'attentats par explosifs ont été commis en Corse dans la nuit du 11 février. Ces attentats sont généralement attribués au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), qui cherche ainsi à maintenir un climat de tension sur l'île.**

### ● LES PEINES PRONONCÉES

Les cinq magistrats civils et militaires qui composent la Cour de sûreté de l'Etat ont rendu leur arrêt, mercredi 11 février au soir, dans les affaires Bastelica-Fesch, après un long délibéré. La Cour, présidée par M. Claude Allaer, a condamné MM. Marcel Lorenzoni, Dominique Bianchi et Paul Cortinchi à quatre ans d'emprisonnement. MM. Christian Lorenzoni et Gilbert Casanova à deux ans de la même peine. MM. Auguste-Marc Tirroloni à dix-huit mois, Lisu Fazi à un an et Michel Polini à un an dont deux mois avec sursis. Ces huit militants ou sympathisants autonomistes sont détenus depuis la fin des événements de Bastelica et d'Ajaccio au mois de janvier 1980. Les sept autres militants qui ont comparu libres sont condamnés à des peines assorties du sursis qui leur laissent la liberté (1).

La Cour a donc suivi les réquisitions de M. Henri Dontenwille concernant le premier groupe d'accusés (*le Monde* du 11 février). Elle les a, en revanche, modulées pour les accusés libres. Des circonstances atténuantes ont été reconnues aux quinze autonomistes. Aucune manifestation n'a suivie la lecture de l'arrêt.

(1) Les condamnations des sept accusés ayant comparu libres sont les suivantes : MM. Jean-Paul Maurel, dix-huit mois (dont treize avec sursis) ; Antoine Bisgambiglia, quinze mois avec sursis ; René Casanova, quinze mois (dont onze avec sursis) ; Maurice Lorenzoni, treize mois (dont onze avec sursis) ; Nonce Grisoni, un an (dont dix mois avec sursis) ; Jacques Pianelli, un an avec sursis, et Jean-Marie Lorenzoni, six mois avec sursis.

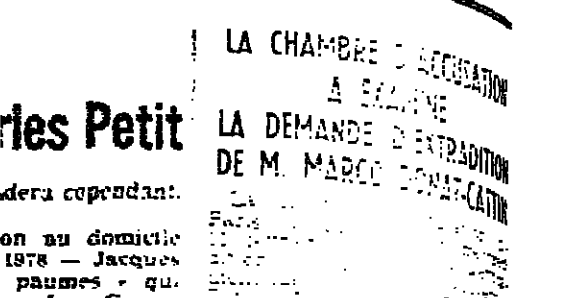
### ● QUARANTE ATTENTATS EN UNE NUIT

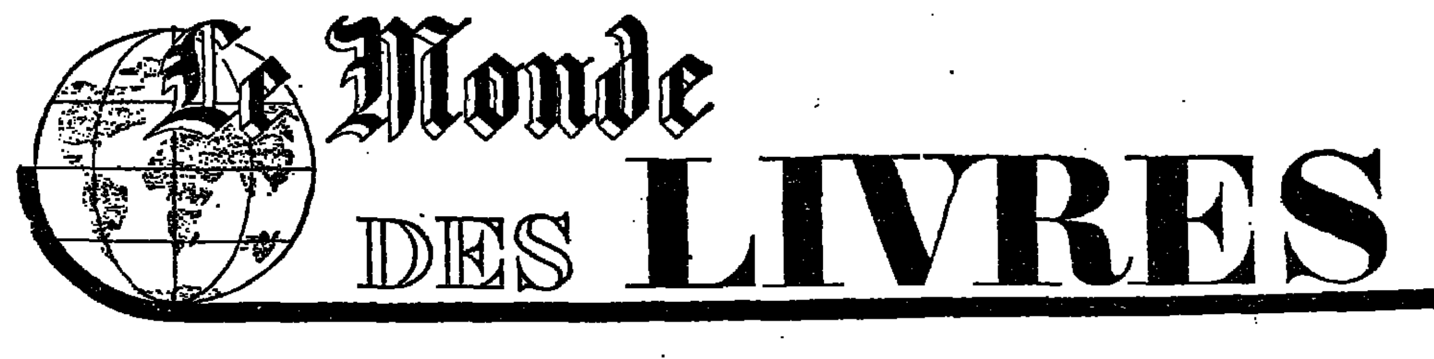
Une quarantaine d'attentats par explosifs ont été commis dans la nuit du 11 au 12 février en Corse. Les charges de plastic utilisées ont été, dans l'ensemble, évaluées à une centaine de grammes. Les explosions, si elles n'ont pas fait de victimes, ont parfois causé d'importants dégâts. La responsabilité de cette « nuit bleue », qui intervient quelques heures après l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat dans l'affaire Bastelica-Fesch, est attribuée au F.L.N.C., qui ne l'a pas revendiquée pour l'instant. L'ampleur de cette « nuit bleue » dépasse celle signée au mois de juillet 1978 par ce groupe clandestin. Trente-trois attentats à l'explosif avait alors été recensés.

Les attentats, cette fois, visent essentiellement, tant en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse, des magasins, des établissements bancaires et publics et des résidences secondaires. A Ajaccio, des charges de plastic ont notamment touché le palais de justice, la recette principale des impôts et l'appartement du trésorier-payeur général. Dans l'un ou l'autre département, des attentats ont visé les biens de « continentaux », comme à Porticcio ou à Corte.




(Dessin de KONK.)






# Conrad Detrez entre Dieu...

**● *Les anges ont-ils un sexe?***

ON a parfois confondu l'odeur de l'encens avec celle du soufre. Un bon catholique, lui, depuis Mauriac et Bernanos, connaît la différence, et ses narines, fiévreusement inspirées, frémissent aux effluves démoniaques. Il est logique que l'ange déchu, tout à sa recherche éternelle de créatures à perdre, choisisse ses victimes en premier lieu, avec cet esprit joueur qui le caractérise, parmi les plus aptes à le débusquer. Il ne reste aux anges protecteurs et fâcheusement insipides qu'à battre désespérément des ailes jusqu'au retour et au pardon de l'âme égarée, à la saveur agréablement roussie.

Dans *le Dragueur de Dieu*, de Conrad Detrez, un noviciat du Nord paraît bien être *le lieu* de prédilection de séraphins et autres chérubins. Les novices se livrent à de pieuses études, à peine troublées par les élans du corps. Les anges veillent.

Celui de Victor a-t-il trop serré son protégé dans le parc du séminaire ? Toujours est-il que le novice guette au creux de chaque fourré, au pied de chaque feuillu la manifestation bienfaisante de l'ange Amour : une sainte étreinte. En pure perte. L'ange Amour s'est envolé vers un ciel moins chagrin qui mouille la terre du parc comme un mouchoir de veuve.

Victor vient donc à Paris, cité éthérée et accueillante aux âmes légères, et dont les parcs ordonnés sont propices aux pieuses rencontres. Tout novice sait cela — d'instinct en somme.

Le narrateur, ami de Victor et aussi novice, se lance à la poursuite de la brebis fourvoyée.

Grâces soient rendues à Conrad Detrez et à son narrateur, qui révèlent ce que le quidam pressé ignore : la capitale est peuplée d'anges. Des anges de facture un peu moderne, qui offusquent maints traditionalistes, mais qui réconforteront ceux que le toc de la ville-néon désespère. Des anges qui ouvrent leur lit à notre narrateur comme on déploie un surplis. Maxo, le barman de l'*Ange vert*, offre une couche pour trois personnes. Colomb, le facteur martiniquais, montre une préférence pour l'oreiller des autres. Le narrateur traverse le lit de chacun, sans rien voir et rien entendre, en cœur pur, dominé par l'esprit de l'Epoux et par sa quête fraternelle de l'ectoplasme Victor. Il bat les fourrés, côtoie le peuple bigarré de la nuit, se fait rudoyer par des voyous à chaînes, découvre les Guérilleros du Christ-Roi en lutte contre les « super-messes », adopte une mouche, danse dans le salon du Père Luc, et s'abandonne enfin aux délices de la vie communautaire et aux bonheurs de l'écriture.

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Quant à l'*alter ego*, Victor, il finit emporté par un brancard : il ne rencontrera jamais l'Ange Amour. Du moins sur la Terre, puisque tout est possible dans la Céleste Volière...

Dans ce conte où la perversion prend l'apparence de la chasteté, Conrad Detrez renverse la proposition de Pascal selon laquelle « *qui veut faire l'ange fait* la bête ». Mais la naïveté un peu forcée du narrateur ne s'insère pas constamment dans une forme qui se veut aussi picaresque. Toutefois, les amateurs de chérubins de toutes obédiences et ceux qui mêlent le musc des plaisirs terrestres à la suavité du ciel suivront sur les chemins de la perdition cet ineffable et cocasse *Dragueur de Dieu*.

BERNARD ALLIOT.

★ LE DRAGUEUR DE DIEU, de Conrad Detrez, Calmann-Lévy, 217 pages. Environ 47 francs.

# ... et la guérilla

**● *Retour au Brésil.***

CONRAD DETREZ a failli se perdre sur des chemins autrement plus dangereux que ceux de l'imaginaire. Ancien séminariste, il a été, comme Régis Debray, l'un des premiers « tiers-mondistes ». Dans *les Noms de la tribu*, il raconte son retour au Brésil, onze années après l'avoir quitté, et livre ses réflexions sur ce fantastique pays qui prolongent ses romans, comme *l'Herbe à brûler* (Calmann-Lévy, prix Renaudot 1978) *ou la Lutte finale* (Balland). Les héros de sa génération, celle des années 60, furent Castro, Guevara, Ben Bella. L'Amérique latine et l'Afrique devaient satisfaire la « soif de vérité et de justice » de la « tribu » de Detrez, écœuré par une Europe « étriquée ».

Au contraire de ces militants de salon et autres « agitateurs de luxe » qui donnent le la aujourd'hui, Conrad Detrez ne désavoue pas le jeune homme généreux qu'il a été et qui a connu, lui, les prisons. Dans telle rue, la police a tué un de ses camarades, a arrêté une amie qui mourut sous la torture. Dans ce Brésil, en voie de relative libéralisation, des militants fatigués se *sont* reconvertis parfois en bonne place. D'autres ont disparu sans traces. D'autres encore ont renoncé définitivement à l'action. Quelques-uns continuent sous d'autres formes le combat politique, tel le Frère Betto, qui a fondé des communautés — véritable « parti des pauvres », — et le métallo Lula.

C'est aussi l'occasion pour Conrad Detrez de se pencher sur la morale du partisan : « *Un militant sans cœur est un être dangereux ; un militant sans sexe, un malade.* » ; « *Un parti qui paie ses militants ne sustente trop souvent qu'un ramassis de paresseux ou de ratés.* » Les hommes ont changé, l'actualité a bouleversé maintes théories. Ce n'est plus le temps de la guérilla. Sa génération avait oublié que « *le combat politique passe d'abord par le recours à des moyens politiques* ».

Ce pays immense, aux races diverses, qui combine les inconvénients du sous-développement et ceux de l'hyperdéveloppe*ment*, où le football, la danse, l'Eglise, l'armée sont omniprésents, Conrad Detrez nous en fait saisir toutes les contradictions, tous les attraits.

Ce livre, empreint de nostalgie, est une déclaration d'amour au Brésil. *Les Noms de la tribu* fait mieux comprendre l'engagement des jeunes gens « en colère » des années 60 que nombre d'études érudites. Et comme son auteur garde sa dignité tout au long, il *console* de ces douteux militants qui s'abandonnèrent à des reniements aussi spectaculaires que récompensés. — B. A.

★ LES NOMS DE LA TRIBU, de Conrad Detrez, Le Seuil, 160 pages. Environ 45 francs.

# Saint-Germain-des-Prés sur la Moskova

VERS 1930, Ilya Ehrenbourg, rentré de France en Russie, s'engage dans l'impasse du réalisme socialiste en publiant un roman très discuté en son temps : *le Deuxième Jour de la création* et raconte l'amour d'Irina, une jeune komsomol (1), pour Volodia, intellectuel qui doute de la vérité « unique » du parti. Sous la pression de ses camarades, Volodia prend conscience de son « inutilité sociale ». Il se pend haut et court cependant qu'Irina convole avec un jeune bien pensant pour édifier, avec lui, les hauteurs béantes d'un monde sans pareil. Malgré son caractère didactique, la fable était empreinte du talent subversif de l'auteur, à tel point qu'il était difficile de ne pas éprouver de la sympathie pour ce personnage qui paie de sa vie la faute de penser autrement.

## De Moscou à Jérusalem

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cet événement. Quel demi-siècle ! Dans sa tourmente, depuis l'industrialisation et les procès de Moscou, jusqu'à Brejnev, en passant par la guerre, par les camps, par la « déstalinisation », qui se souvient encore de Volodia, cet orphelin de la foi ? Et pourtant nous l'avons rencontré bien vivant bien que Ehrenbourg l'ait assassiné avec préméditation. C'est le héros d'un premier roman exceptionnel, *Une personne déplacée*, drôle et tragique à la fois, écrit par un auteur encore inconnu, Zinovi Zinik.

On ne se suicide plus de nos jours à Moscou quand on doute. L'époque des procès est révolue, celle des certitudes claironnantes aussi. Nous entrons, sur la pointe des pieds, dans le temps du percolateur, de l'ordinateur, du consommateur. Jeudikhan, petit frère de Volodia et personnage-clef de ce roman de l'intelligentsia russe d'aujourd'hui, a la chance de pouvoir émigrer. Nous retrouvons donc cet éminent spécialiste de folklore russe, qui travaillait jadis dans un institut de recherches sans pouvoir composer avec le conformisme stupide de ses pairs, traînant ses désillusions moscovites dans une minuscule chambre de Jérusalem. Jeudikhan y a rangé ses dossiers : lettres d'amis et lettres d'amour, notes, commentaires et fragments de journal. Un chat noir très mal élevé ravage les archives du héros. Le récit s'articule sur la reconstitution, à partir de feuillets déchirés, de l'itinéraire spirituel d'une « personne déplacée ». Le texte, très bien servi par la traduction d'Annie Sabatier et d'Antoine Pingaud, restitue également les reflets irisés d'un monde soviétique parallèle, souterrain, en quelque sorte le monde de Saint-Germain-des-Prés sur Moskova.

Zinovi Zinik, bien qu'à son début, contrôle déjà son métier. Peu à peu les pièces du puzzle s'emboîtent, et le secteur perdu dans le labyrinthe s'y retrouve. On boit sec à Moscou en cette fin des années 70, on y discute ferme, et pas seulement pour la *volupté de faire et défaire* le monde, mais, plus sérieusement, sur la meilleure manière de préparer le café ou le thé. Que faire d'autre quand les certitudes se sont envolées et les lendemains ont depuis longtemps déchanté ?

## Un suicide social

Parmi ses proches, Jeudikhan brille comme un astre. Sa drôlerie, ses paradoxes vertigineux, sa vision de l'histoire, sans majuscule, son scepticisme passionné, occulté par une distraction soigneusement maîtrisée, emportent l'admiration de son entourage. Mais le refus des normes en vigueur valent à ce Woody Allen soviétique sa mise à l'écart : il perd son travail et se retrouve dans la pauvreté. Il est cependant soutenu par la ferveur de ses camarades et surtout par l'amour de Nina, sa femme, femme russe comme celles auxquelles nous sommes habitués depuis Tourgueniev, Tchékhov et Tolstoï : admirables, faites de rigueur, d'abandon et de foi, minées par leurs contradictions, tuées par leurs nostalgies mais toujours sujettes à des résurrections étonnantes. Oublions la petite bécasse conformiste d'Ehrenbourg.

Il est dur pour un grand amoureux du légendaire passé russe de quitter son pays. Plus proche du héros dostoïevskien que de pâles clichés d'écrivains bien en cour, Jeudikhan, « émigré intérieur », s'expatrie pour de bon.

(Lire la suite page 15.)

EDGAR REICHMANN.

(1) Membre des Jeunesses communistes en U.R.S.S.



## « L'Enchanteur et nous », de F.-R. Bastide
## « Une jeunesse », de P. Modiano

# Signaux de brume

IL y a des écrivains qui installent d'emblée un mystère bien à eux. Bastide et Modiano sont du nombre. Au bout de quelques pages, ils font de nous ce qu'ils veulent. Qu'ils nous entraînent en Suède ou dans un Paris interlope, sur les traces de Strindberg ou de Simenon, nous voilà prisonniers de leurs brumes, où clignotent d'étranges signaux, où grouille un monde de la manigance. Serait-ce qu'ils n'ont pas quitté l'enfance et ses terreurs ?

A cinquante-quatre ans, Bastide paraît n'avoir pas dépassé l'adolescence, dont le récit romantique fit de *la Vie rêvée* un monument de charme. Narrateur avoué de *l'Enchanteur et nous*, il donne à cette fiction-bilan la sincérité et la hantise d'absolu qu'on voit d'habitude aux romans d'apprentissage. C'est en militant incapable des hautes roueries qui font les leaders, qu'après avoir regardé Mitterrand tailler ses roses, et Rocard ronger son poing, il se laisse confier la tâche subalterne d'accueillir à Paris un membre suédois de l'Internationale socialiste, Nils Söderhamn.

A soixante-deux ans, ce beau Viking, ancien professeur de français passionné de Gide, ancien ambassadeur à Paris et ancien ministre, exerce une séduction proche de l'enchantement. Après beaucoup d'autres, Bastide s'y laisse prendre. Il est entendu qu'il suivra l'« enchanteur » en Suède afin de recueillir au magnétophone ses souvenirs et son testament politique, en vue d'un livre.

Après une escale à Stockholm, l'auteur se retrouve pratiquement sequestré sur une île de la Baltique, où Nils tient à merci sa première épouse, la pianiste Kerstin, sa belle-fille Sheena, dont il a fait sa seconde femme, et la fille de celle-ci, l'adolescente Lily, élève violoncelliste.

Sans jamais aller au bout de ses passions, le narrateur se laisse attirer successivement par les trois femmes. Entre-temps, il écoute Nils égrener le bilan de sa vie publique

***par Bertrand Poirot-Delpech***

et privée, et l'accompagne dans un abri anti-atomique équipé pour surprendre les manœuvres navales, et autres secrets, des proches pays de l'Est. A en croire ces renseignements, d'autant plus fiables qu'ils ont effectivement précédé l'événement, la Pologne fissurera le bloc soviétique en 1981, le Brésil fera de même avec l'impérialisme américain, et la guerre nucléaire est pour 1983...

Au bout de trois mois, la sécurité militaire vient démonter l'abri-espion, Sheena ayant dénoncé la présence sur l'île d'un « socialiste français allié aux communistes ». Le narrateur, qui ne se croyait pas si dangereux, quittera les lieux, non sans avoir recueilli les derniers oracles de Nils, dont l'enchantement s'est changé peu à peu en scepticisme amer devant sa carrière achevée et un siècle mal en point.

L'*ENCHANTEUR ET NOUS* combine quantité de genres et de thèmes. C'est d'abord un complément imaginaire à *la Suède* écrite par Bastide pour la collection « Petite Planète ». Nous sommes immergés dans cet univers méconnu d'éternel demi-jour, de parquets peints, d'aquavit, de démocratie avancée, de névroses luthériennes, de fatalisme évasif, et de harengs.

Mais nous retrouvons aussi le climat propre à tous les romans de Bastide : l'incertitude des limites entre le réel et le fantastique, entre le vécu et le rêvé, l'avant et l'après ; l'hésitation entre plusieurs générations de femmes d'une même famille, comme dans *l'Adélaïde* de Gobineau, rééditée par l'auteur en 1961. Comme presque toujours — *la Fantaisie du voyageur, la Forêt noire, le Troisième Concerto,* — ces femmes font métier de monter sur les planches en tant que comédiennes ou concertistes, nouvelle occasion de méditer sur la musique, ressentie comme un paradis perdu, une médiation plus sûre que tous les langages, une religion de l'effort récompensé...

LES expériences militantes du narrateur et de l'« enchanteur » ne tournent pas à la gloire de la politique. Tout en rêvant d'une espèce de troisième force planétaire autour de la social-démocratie, l'un et l'autre supportent mal, en idéalistes juvéniles, de voir les beaux principes succomber aux inévitables compromis de l'action. Ils communient davantage dans la lecture de la Bible, et la conviction que des forces inexplicables président aux destinées humaines. A cet égard, l'auteur se montre plus fidèle à ses écrits sur l'astrologie et à un fidéisme de l'enfance qu'à ses engagements socialistes.

D'une façon générale, il revendique, vis-à-vis de Nils, des femmes, de son destin, de son identité même, une ignorance irresponsable. Il se sent mené par le ciel, flottant, indéfini, et, pour tout dire : désemparé. *L'Enchanteur et nous* fait partie des livres-tests auxquels l'auteur demande de donner à sa vie un sens qui se dérobe. Bastide affronte cet enjeu terrible avec une franchise peu commune. Quel est l'homme politique ou l'artiste, de nos jours, qui a le courage et l'honnêteté d'avouer ses doutes, et de remettre au public les clefs de son avenir ? Lui, oui ; jusqu'à s'accabler parfois sans motif, jusqu'à se priver volontairement de son habituel brio à la Giraudoux, qu'il estime trop commode.

En acceptant ce face-à-face avec lui-même sous menace de mort, Bastide élève la fantaisie à la hauteur d'une ascèse bouleversante. On pouvait craindre qu'il ne restât l'auteur d'un seul livre, sa *Vie rêvée*. Voilà son œuvre somptueusement relancée, avec, sous le même charme romantique, une gravité nouvelle à la Strindberg, un tragique mystique à la Bergmann.

A Modiano aussi, et depuis ses débuts, le monde extérieur apparaît à travers un brouillard bien particulier, qui rend choses et gens insaisissables, louches.

C'est dans cette lumière cotonneuse que Louis et Odile, aujourd'hui âgés de trente-cinq ans et installés dans un chalet de montagne, se souviennent d'avoir vécu leur jeunesse, *Une jeunesse*. Ils se sont rencontrés par hasard au buffet de la gare Saint-Lazare ; lui, achevait son service militaire, sans métier en main ; elle songeait à devenir chanteuse. Pareils débuts dans la vie condamnent à n'être pas trop regardant sur les expédients et les protections qui s'offrent.

Cela ne manque pas. Sans remonter jusqu'à l'Occupation, mais suivant les filières de ses romans précédents — *la Place de l'Etoile, la Ronde de nuit, les Boulevards de ceinture, Villa triste, Livret de famille, Rue des boutiques obscures,* — Modiano revient à « son » univers de semi-truands et d'actrices d'arrière-cafés, aux passés pas vraiment frauduleux, seulement indécis, ponctués de passages à l'ombre, d'ardoises impayées, de disparitions subites.

(Lire la suite page 15.)

# la vie littéraire

## Félix Fénéon et Alfred Jarry

La Société des amis d'Alfred Jarry propose régulièrement un bulletin des plus requérants. *Ce bulletin a pour titre : Etoile-Absinthe.* Il paraît non pas en numéros successifs mais en « tournées » additionnées.

La double « tournée » 5 et 6 de l'*Etoile-Absinthe* donne à connaître des lettres de Félix Fénéon à Jarry, et des lettres du même à Octave Mirbeau. Qu'on se souvienne de *la Revue blanche !* Qu'on ait en mémoire l'admiration de Jean Paulhan pour Fénéon — le « modèle », disait-il ! Qu'on songe à la destinée à la fois fabuleuse (voire : fabulatrice) et dérisoire (au sens du pied-de-nez) de ce maître du fait divers et de la peinture impressionniste ! Il est vrai que cette *Correspondance*, ici publiée, n'est pas d'une richesse énorme. Bien plutôt s'agit-il d'un appel aux collectionneurs. Si l'on veut : d'une avant-première. C'est Henri Bordillon qui est à l'origine de cette publication. Son travail s'accompagne d'une conversation de Jean-Paul Goujon avec Pascal Pia : ce sont des pages précieuses.

De cette *Correspondance avec Félix Fénéon*, dont l'auteur involontaire est Alfred Jarry, les Editions A l'Ecart (02420 Gouy) publient des exemplaires fort beaux. — H. J.

## Voyage aux sources de la négritude

Jean-Michel Place (12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris), qui publie régulièrement *Œuvres et critiques*, revue internationale d'étude de la réception critique des œuvres littéraires de langue française, invite le public francophone à un passionnant voyage aux sources de la négritude. Il enrichit l'immense domaine de la réimpression en donnant la reproduction anastatique de la collection complète de deux revues qui sont à l'origine de la contestation culturelle et politique dans le monde colonial français des années 30 et 40. *Légitime défense*, qui eut un premier et unique numéro en 1932 ; *Tropiques* dont les quatorze numéros furent édités à Fort-de-France de 1941 à 1945.

Un intéressant entretien avec Aimé Césaire par Jacqueline Leiner permet au député martiniquais, qui fut avec le Guyanais Léon-Gontran Damas et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor le fondateur de la négritude, de situer *Tropiques* dans le contexte politique et social de l'époque. Cet entretien et les textes qui le suivent éclairent d'un jour nouveau les relations étroites entretenues par André Breton et plusieurs autres surréalistes avec les auteurs de couleur — Noirs des Antilles, d'Afrique ou d'Amérique du Nord. Ils donnent de précieuses indications sur ce que furent les prémices de la lutte nationaliste et sur l'attitude du gouvernement de Vichy à l'égard d'une revue qu'il qualifiait de « *révolutionnaire, raciale et sectaire* » et dont il finit par interdire la publication parce qu'elle se fixait comme but « *le libre déchaînement de tous les instincts et de toutes les passions.* — Ph. D.

## Une première affiche électorale...

L'Association « pour le prix unique » du livre (7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris), qui regroupe des libraires et des éditeurs, diffuse actuellement chez les libraires une affiche intitulée *Quand M. Giscard d'Estaing s'intéresse au sort du livre*. L'association rappelle tout d'abord que, le 2 août 1976, le président de la République déclarait solennellement : « *Le livre n'est pas un produit comme les autres, il est un bien culturel. Il faut assurer l'avenir de la librairie, et par suite de l'édition et de la création littéraire. Il peut y avoir lieu pour cela d'aménager la réglementation des prix.* »

En fait, c'est par l'arrêté Monory du 1er juillet 1979 que « *le gouvernement impose sa solution, contre l'avis de la grande majorité des professionnels* ». Le prix de vente conseillé par l'éditeur aux libraires est supprimé : « *Le livre sera désormais un produit comme les autres soumis aux seules lois du marché.* » Cette mesure devrait, selon ses défenseurs, faire baisser le prix des livres.

Or, constate l'association aujourd'hui : « *On assiste à une concentration des points de vente, à la standardisation des choix offerts, à la baisse du service, à la diminution des stocks des librairies et à l'appauvrissement de l'édition créatrice.* » Avant de conclure que « *les chiffres parlent d'eux-mêmes* », l'association indique que le prix des livres « *augmente désormais, selon l'INSEE, deux fois plus vite que l'indice national* » si l'on se réfère aux chiffres des deux derniers mois de 1980.

Notons que, selon l'INSEE, le prix des livres non scolaires a augmenté en 1980, de 16,5 % (indice général : 13,6 %). Le prix des livres scolaires a augmenté de 12,9 %.

## Les muses mathématiques

Le poète Sinisgalli vient de mourir à Rome, âgé de soixante-treize ans. Comme son contemporain S. Penna en 1976, comme leur cadet B. Cattafi en 1979, et quelques autres, Leonardo Sinisgalli disparaît donc pratiquement inédit en France (on connaît quelques traductions de M. Javion et de G. Pfister). Il s'agit pourtant d'une figure importante de la poésie italienne de ce siècle, dont tout un versant « scientifique » ou « technologique » se réclame. Son rôle, à la tête de la revue *Civiltà delle macchine*, qu'il fonda en 1953, sa réflexion sur les rapports entre langue et formalisation mathématique, sa recherche d'une expression anti-éloquente, dépouillée, sans psychologisme, restent déterminants. *«La géométrie/frappe les purs/de cœur»*, écrivait-il dans sa dernière plaquette (1980), retrouvant ainsi certaines expressions du lointain *Vidi le Muse* (1943), son chef-d'œuvre, ou des proses de *Furor mathematicus*... A quand leur édition française ? — J.-C. V.

# vient de paraître

### Romans

MARILENE CLEMENT : *la Fleur de lotus.* — Entre les parcours initiatiques des enfants et le repli sur soi des parents, la quête de la sagesse dans une Europe en crise. (Gallimard, 298 p.)

NICOLE AVRIL : *la Disgrâce.* — Comment une adolescente, découvrant la « disgrâce » d'être laide, se métamorphose en adulte despotique. Par l'auteur de *Monsieur de Lyon.* (Albin Michel, 283 p.)

HUBERT MONTEILHET : *les Queues de Kallinaos.* — Les aventures inattendues du jeune Darwin. Par l'auteur des *Mantes religieuses.* (Ramsay, 238 p.)

PIERRE BOURGEADE : *Le football, c'est la guerre poursuivie par d'autres moyens.* — Comment un homme devient un agent secret, puis un exécuteur, dans la guerre secrète des deux Allemagnes et se perd pour le bien de l'Etat. (Gallimard, 134 p.)

### Nouvelles

NAIM KATTAN : *le Sable de l'île.* — Un recueil de nouvelles où des êtres incompris s'efforcent vainement de recommencer une autre vie. Par l'auteur de *Adieu Babylone.* (Gallimard, 178 p.)

### Lettres étrangères

DORIS LESSING : *la Cité promise.* — Troisième et dernier tome des *Enfants de la violence* : Martha Quest quitte l'Afrique du Sud et débarque à Londres... Traduit de l'anglais par Marianne Véron. (Albin Michel, 624 p.)

JAMES McCONKEY : *l'Arbre aux souvenirs.* — Un homme de cinquante ans, frappé par la mort de sa mère et de son fils, se penche sur son passé. Ce livre a remporté l'Academy Award of Literature 1979. Traduit de l'américain par Viviane Forrester. (Presses de la Renaissance, 240 p.)

THEODOR FONTANE : *le Stechlin.* — La naissance d'une ère nouvelle vue des rives d'un lac de Brandebourg dont les eaux s'agitent quand un volcan entre en éruption ou quand se prépare une révolution. Une œuvre à découvrir d'un grand écrivain du dix-neuvième siècle. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand. Edition établie par Walter Keitel et Helmuth Nürnberg. (Hachette, P.O.L., Bibliothèque allemande, 428 p.)

ITALO CALVINO : *Si par une nuit d'hiver un voyageur.* — L'auteur s'adresse à un lecteur qui lit le roman de Calvino... et dont la vie en sera changée. Traduit de l'italien par Danièle Sallenave et François Wahl. (Seuil, 280 p.)

YACHAR KEMAL : *Meurtre au marché aux forgerons.* — Une vendetta anatolienne : le puissant Derviche Bey fait assassiner le frère de Moustafa Bey, lequel, poussé par sa mère, se trouve obligé de venger les siens. Premier volet d'un cycle : « Les seigneurs de l'Akchasaz ». Traduit du turc par Munewer Andac. (Gallimard, 576 p.)

ISMAIL KADARE : *le Crépuscule des dieux de la steppe.* — La vie d'un jeune Albanais étudiant à l'Institut Gorki de Moscou au temps de la détérioration des relations entre l'Albanie et l'U.R.S.S. Traduit de l'albanais. (Fayard, 218 p.)

VLADIMIR VOINOVITCH : *le Prétendant au trône ou les nouvelles aventures du soldat Tchonkine.* — L'humble soldat de l'Armée rouge se livre aux délices de l'imagination et se retrouve le chef d'un vaste complot contre-révolutionnaire visant, avec l'aide de Hitler, à restaurer la monarchie. Traduit du russe par Claude Ligny. (Seuil, 368 p.)

### Poésie

FERDOWSI : *le Livre des rois.* L'épopée nationale iranienne telle qu'au dixième siècle la retraça, donnant une mémoire à son peuple, le plus grand poète persan. Traduction de Jules Mohl, revue et présentée par Gilbert Lazard. (Sindbad/La Bibliothèque persane, 309 p.)

ROBERT SABATIER : *l'Oiseau de demain.* — De 1975 à 1980, cinq années de poésies sont réunies dans ce recueil. (Albin Michel, 382 p.)

### Œuvres complètes

TRISTAN TZARA : *Œuvres complètes, tome IV (1947-1963).* — Dans ce quatrième tome des œuvres complètes dont la publication s'achèvera à la fin de 1982, sont réunis essentiellement les écrits de Tristan Tzara sur les arts dits primitifs. Texte établi, présenté et annoté par Henri Béhar. (Flammarion, 693 p.)

### Correspondances

JEAN COCTEAU : *Correspondance avec Jean-Marie Magnan.* — A travers cette correspondance, un éclairage sur Clergue, Picasso, sur les relations avec les surréalistes et les difficultés de la création. Précédé de *le Tiers-Poète* par Jean-Marie Magnan. (Belfond, 268 p.)

### Théâtre

HANS MAGNUS ENZENSBERGER : *le Naufrage du « Titanic ». Une comédie.* — Une méditation sur tous les naufrages qui est un constat d'échec partiel des illusions et des révolutions non abouties. Traduit de l'allemand par Robert Simon. (Gallimard, 128 p.)

R. N. FASSBINDER : *Preparadise Sorry Now* et *Du sang sur le cou du chat.* — L'antithéâtre de Fassbinder dit la réalité de ce « préparadis » où nous sommes. Traduit de l'allemand par Maurice Regnaut et Jean-François Poirier. (L'Arche, 108 p.)

### Critique littéraire

YVES FLORENNE : *Ouvertures.* — Un recueil d'essais sur Don Juan, Shakespeare, Euripide, Proust, etc. (PUF, 238 p.)

GEORGES JEAN : *le Pouvoir des contes.* — Une enquête-bilan aux sources de la « parole parlée » des contes, leurs significations et une ouverture vers la créativité. (Casterman, 239 p.)

MARTHE ROBERT : *Un homme inexprimable.* Essai sur l'œuvre de Heinrich von Kleist. — Pour pénétrer dans le dédale des obsessions des héros du grand romantique allemand, une analyse de toute l'œuvre de Kleist. (L'Arche, 128 p.)

### Politique

ALFRED MAX : *La République des sondages.* — Instruments utiles pour l'exploration de la société, les sondages opèrent à l'intérieur de limites très précises que chacun doit connaître et que l'auteur définies. (« Idées », Gallimard, 190 p.)

ANTOINE SANGUINETTI : *le Devoir de parler.* — Comment sortir de la crise et échapper à l'emprise économique, politique et culturelle des Etats-Unis qui s'exerce par l'intermédiaire des multinationales et de l'OTAN. (Fernand Nathan, 301 p.)

MAURICE DRUON : *Attention la France !* — Un recueil des articles les plus significatifs de M. Druon sur l'affaiblissement de la France, le déclin de l'Occident et la menace d'un conflit planétaire. (Stock, 205 p.)

### Psychanalyse

JACQUELINE ROUSSEAU-DUJARDIN : *Couché par écrit.* — Une série de [illegible] fragmentaires et personnels sur la situation psychanalytique telle qu'elle est vécue par l'analyste. (Ed. Galilée, 191 p.)

GERARD BONNET : *Voir, être vu.* — Cet ouvrage en deux volumes comporte des études cliniques sur l'exhibitionnisme, ainsi que des réflexions théoriques sur ses manifestations dans l'obsession, l'hystérie, le mot d'esprit, le souvenir écran. (PUF, tome I, 204 p. ; tome II, 198 p.)

### Essais

THOMAS FERENCZI : *le Prince au miroir.* — Une analyse du giscardisme, « nouvelle droite » au pouvoir. Par un collaborateur du *Monde.* (Albin Michel, 219 p.)

ALEXIS LECAYE : *les Pirates du paradis.* — Un essai sur la science-fiction, miroir déformé de la société qui combine les mythes d'hier et les rêves d'aujourd'hui. (Denoël/Gonthier, 256 p.)

### Souvenirs

NORODOM SIHANOUK : *Souvenirs doux et amers.* — L'ancien roi du Cambodge, puis chef élu de l'Etat Khmer, raconte sa lutte contre les forces qui « conspiraient » à la disparition de ce petit pays indépendant. (Hachette/Stock, 413 p.)

### Histoire

ALAIN CROIX : *la Bretagne aux XVIe et XVIIe siècles.* — La vie, la mort, la foi. Une monumentale thèse d'histoire, à la française, couvrant les domaines démographique, économique et culturel. (Maloine, tome I, 780 p.)

ROBERT CORNEVIN : *La République populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours.* — De la côte des Esclaves à la république populaire contemporaine, la longue marche du plus instable des Etats de l'Ouest africain, retracée avec minutie par un historien fécond. (Maisonneuve et Larose, 580 p.)

# en bref

● **LA SOCIETE D'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE** organise, le samedi 21 février, à 14 heures, à la Sorbonne (amphi Descartes), un colloque sur « Gravitations », de Supervielle. Communications de J. Robichez (portrait de Supervielle), P. Viallaneix (la poétique de l'espace), M. Décaudin (structures du poème), Catherine Fromilhague (stylistique de l'analogie), Daniel Reinard (du poème au conte). Entrée libre.

● **L'UNION DES ECRIVAINS** organise les samedi 21 et dimanche 22 février, à la salle Médicis du Sénat (15, rue de Vaugirard), à Paris, un colloque international sur le thème « Formes actuelles du fascisme ». Elle attend les participations de nombreux écrivains et artistes étrangers, celles, notamment, de R. Alberti, M. d'Arcy, J. Arden, J. Cortazar, H. Claus, D. Cooper, A. Chédid, R. Depestre, M. Dib, G. Einaudi, N. Guinzburg, M. Frisch, E. Fried, J. Goytisolo, S. Hermlin, D. Lessing, A. Macchiochi, A. Muschg, F. Rosi, J. Semprun, L. Sciascia, O. Soriano, V. Vasilikos, S. Yurkiévitch. (Renseignements : Guy de Bosschère, 11, rue Guy-de-La-Brosse, 75005 Paris, tél. 337-68-84.)

● **UN DEBAT SUR LE RACISME, MYTHES ET SCIENCES**, aura lieu au Centre Beaubourg, vendredi 6 mars, à 20 heures, à la petite salle, à propos de l'ouvrage collectif « le Racisme, mythes et sciences », publié sous la direction de Maurice Olender, par les éditions Complexe (diffusion PUF), en hommage à Léon Poliakov.

● **LE QUOTIDIEN « LIBERATION »** nous prie de signaler que la phrase attribuée à son chroniqueur Michel Cressolles dans la publicité pour le roman de Jean-Edern Hallier, « Fin de siècle », est purement et simplement inventée.

● **UN DEBAT SUR « LE LIVRE EN FRANCE AUJOURD'HUI »**, avec J. Lahougue, Maspero et F. Quenin, avec des bibliothécaires et des libraires du quartier aura lieu le samedi 21 février, à 15 heures, à la bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe, 75011 Paris. (Entrée gratuite.)

● **UN COLLOQUE INTERNATIONAL « ACTUALITE DE L'ŒUVRE ET DU TEXTE DE GIONO »**, organisé par l'université de Provence (Aix-Marseille-I) et l'Association des amis de Jean Giono, aura lieu à l'université de Provence les 10, 11 et 12 juin 1981. (Pour tous renseignements : M. Jacques Chabot, université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.)

● **LE COMITE DE LECTURE DU PRIX DES LIBRAIRES** a retenu trois titres pour son prix qui sera proclamé le 17 février. Il s'agit de : « Désert », de J.-M.-G. Le Clezio (Gallimard), « le Garçon sur la colline », de Claude Brami (Denoël) et « le Rire de Caïn », de José André Lacour (Table Ronde).

● **LES PERSONNES QUI S'INTERESSENT A SAINT-SIMON** et à son œuvre sont invitées à la prochaine assemblée générale de la société Saint-Simon, qui se tiendra au château de Vincennes (pavillon du roi) le samedi 21 février, à 15 heures, et sera suivie d'une visite du château, réservée aux membres de la société. Inscription sur place.

# lettres étrangères

## *Le bel espoir d'Agostinho Neto*

LE public français connaissait mal le président de l'Angola, Agostinho Neto, mort de maladie il y a quelques mois, après une vie de lutte et *de pouvoir souvent contesté.* Une seule fois, cependant, il avait donné, dans un français *exquis* et impeccable, une interview restée mémorable pour les téléspectateurs : il s'y révélait non seulement homme d'Etat, mais aussi poète et philosophe. Médecin de son métier, il n'avait rien du révolutionnaire *tel qu'on le conçoit en Afrique.* Une édition, malheureusement assez confidentielle, de ses poèmes, sous le titre d'*Espérance sacrée*, nous permet de faire la connaissance d'un des chantres engagés les plus purs et les plus inspirés de notre temps. Car il ne faut pas en douter, Agostinho Neto est, parmi les chefs d'Etat qui ont écrit des poèmes, que ce soit Mao Tse-toung ou Ho-Chi-minh, le plus ample et le plus incontestable.

Ces poèmes datent pour la plupart des années 40 et des *années 50. Ils parlent* de l'ignorance du peuple, de ses difficultés, de sa tristesse inguérissable. En même temps, ils célèbrent son identité et sa manière d'être naturelle. Très vite, le ton devient plus véhément, sans jamais laisser le tract effa*cer l'inspiration* lyrique : emprisonné à plusieurs reprises, en Angola même et au Portugal, Agostinho Neto entonne un chant blessé à la liberté, à l'espoir, au progrès. Par-delà ces thèmes, qu'on retrouve sans doute chez tout poète qui tient à *prendre ses risques*, il y a une singulière élévation. Nul mieux qu'Agostinho Neto ne décrit le Noir désespéré qui cherche la signification de sa présence au monde.

La haine et le prosaïsme, qui entachent tant de poèmes révolutionnaires, sont absents de ce lyrisme qui, dans sa pertinence, *admet une grande dose de mé*lancolie et d'éléments élégiaques. Sans concession mais sans rage, Agostinho Neto psalmodie : « *Chemin de brousse, chemin de l'amour.* » Il dit : « *Je vais dans les rues / à tâtons / m'appuyant sur mes rêves informes / trébuchant dans l'esclavage.* » Il élève la voix : « *Créer, créer / créer dans l'esprit créer dans les muscles créer dans les nerfs / créer dans l'homme créer dans les masses / créer / créer les yeux secs.* » Certains de ses textes sont inoubliables d'émotion contenue et de justesse :

*Vieux Nègre*

*Vendu*
*et transporté dans les galères*
*fouetté par les hommes*
*lynché dans les grandes villes*
*spolié jusqu'au dernier sou*
*humilié jusqu'à la poussière*
*toujours toujours vaincu.*

*Obligé d'obéir*
*à Dieu et aux hommes*
*Il s'est perdu*

*Il a perdu sa patrie*
*et la notion d'être*

*Réduit à l'état de chiffon*
*on a singé ses gestes et son [âme*
*différente*

*Vieux chiffon*
*noir*
*perdu dans le temps*
*et en morceaux dans l'espace !*

*Quand il passe vêtu d'un pagne*
*l'âme bien cachée*
*dans le silence des phrases [creuses*
*ils murmurent :*
*Pauvre nègre !*
*Et les poètes se disent frères.*

ALAIN BOSQUET.

★ ESPERANCE SACREE, d'Agostinho Neto. Traduction anonyme du portugais. Introduction de Marga Holness. Editions Delroisse, 116 pages, 107-109, rue de Paris, 92100 Boulogne. Environ 60 F.

## Attendre l'inattendu

● *Saül Yurkievich et le refus des apparences.*

« *TOUT l'ars combinatoria* — écrit Julio Cortazar dans *le Tour du jour en quatre-vingts mondes* —, *l'appréhension des relations sous-jacentes, le sentiment que tout revers dément, multiplie et annule l'avers, sont une modalité naturelle pour celui qui vit pour attendre l'inattendu.* »

Cette phrase aurait pu être mise en exergue d'*Envers* (1), le recueil de poèmes que publie Saül Yurkievich, Argentin vivant en France depuis de nombreuses années et professeur à l'Université de Paris-VIII.

En effet, cette poésie refuse l'apparence, « l'absurde du réel », pour « dire » la vie, « tout le dicible », avec des mots qu'on frotte les uns contre les autres pour en tirer une lueur et une substance nouvelles. Saül Yurkievich fait des poèmes comme Arcimboldo combinait fruits, fleurs, légumes ou coquillages pour composer des « portraits » d'êtres qui *sont* « humains » sans l'être vraiment. Quand un mot « n'entre » pas, on le lime, on le retorne, on lui ajoute une tête, des pattes et, intégré dans la masse fluide du poème, il en devient un rouage à la fois dépendant et autonome. On obtient alors une sorte de « mets » poétique, un « *pâté de paroles* », un « grand pot-pourri », dans lequel se glissent de discrets hommages à Vicente Huidobro ou à César Vallejo.

Cet itinéraire, qui commence « naturellement » par la naissance de l'auteur, passe du « temps zéro » et de « l'arrêt des signes », des espaces conjecturels à la Borges et des miroirs *couverts de givre*, à la « récapitulation du vécu » où une violence historiquement repérable *fait irruption* :

*La calandre chante*
*un crocodile patauge*
*le magnolia sent*
*ils bombardent la Moneda.*

C'est le « temps des soulèvements » pour une partie souffrante et démunie de l'humanité, à laquelle Yurkievich s'identifie : « *Nous sommes du lignage de la mort prématurée, des terres où les oiseaux propices ne font pas leur nid.* » Il est désormais indispensable d' « *agiter le réel avant de s'en servir* »

CLAUDE FELL.

(1) Il s'agit d'une édition bilingue, dont la mise en page est pour le moins curieuse, puisque le texte français n'est jamais en face du texte espagnol correspondant.

★ ENVERS, de Saül Yurkievich, traduit de l'espagnol par Florence Delay, Henri Deluy, Pierre Lartigue, Jacques Roubaud. Seghers, 1980, 159 pages. Environ 46 francs.

## *Saint-Germain-des-Prés sur la Moskova*

*(Suite de la page 13.)*

Pour ses amis, pour sa femme, cet acte est un suicide social. Pour lui, c'est la même quête fondamentale de vérité (mais quelle vérité ?) qu'il poursuit dans un espace différent. Toujours prisonnier dans sa nouvelle géographie de ses fantasmes, de sa peur, d'un sentiment diffus de culpabilité, Jeudikhan s'abandonne à un *délire onirique délicieux* : les rengaines, les odeurs, les images de Moscou, répondent aux paysages, aux parfums et aux chants d'Israël. C'est l'humour moscovite, très particulier, qui confère à ces variations sur une seule et tragique interrogation un pouvoir de séduction peu commun.

Le doute que professe Jeudikhan n'est pas celui des lâches, des impuissants : « *Ce qui fait avancer l'histoire*, dit-il, *ce ne sont pas les purges de Staline ni les fours de Hitler, mais cette nécessité extrême qui oblige à faire encore un pas en avant. Si l'homme ne fait pas cet effort minime il est fichu.* » Nina, sa femme, qui avait refusé de s'exiler avec lui, se retrouve, peu après son départ, enceinte de ses œuvres dans des conditions où la cocasserie le dispute à la dérision : *au cours* d'une grande fête, par pure distraction. C'est peut-être là l'argument le plus faible de la narration. Pourquoi Zinovi Zinik, avec son talent, recourt-il à un artifice si facile, si peu convaincant ? Nina ira rejoindre à Jérusalem le père de son enfant, Jeudikhan, l'exclu, le faux faible, le torturé qui découvre une nouvelle vérité : « *Nous ne sommes pas encore détachés de la coupe de la vie, les tendres pousses printanières, le ciel bleu, la femme aimée nous retiennent encore.* »

Zinovi Zinik est né en 1945 à Moscou. Il perd sa nationalité soviétique en 1975 quand il *déménage en* Israël. Actuellement il partage son existence avec sa famille entre Londres et Jérusalem. Souhaitons que ce premier texte, vraisemblablement autobiographique et très prometteur, soit suivi d'une œuvre tout aussi riche et aussi bien structurée. Souhaitons également qu'il puisse être lu un jour par ses camarades et amis de Moscou.

EDGAR REICHMANN.

★ UNE PERSONNE DEPLACEE, de Zinovi Zinik, traduit du russe par Annie Sabatier et Antoine Pingaud. Albin Michel, 368 pages. Environ 65 francs.

## Dans le cœur du langage

● *Les poèmes d'Octavio Paz*

*D'UN mot à l'autre*, recueil de poèmes en édition bilingue qui vient compléter celui paru, en 1970, sous le titre *Versant est*. Le lecteur de langue française dispose ainsi de l'essentiel de l'œuvre poétique d'Octavio Paz. Singulière expérience que ce passage d'un mot à l'autre, le traducteur ayant choisi de traduire mot à mot rigoureusement chacun des poèmes. Pouvait-il prendre un autre parti ? Peu importe en fin de compte. La poésie ne saurait être un exercice de traduction à évaluer comme tel et l'on s'égarerait à vouloir s'assurer de la fidélité d'un sens. Singulière expérience donc parce qu'ici, une page en regard de l'autre, la poésie se donne et se vit sur un double registre. Le chant de la langue espagnole s'élève, éclatant, cosmique, vibrant de sa résonance physique ; en face, sur l'autre registre, le français, la parole se fait plus intime, quasi abstraite, nourrie des silences de l'imaginaire. *Ecoutez, lisez* :

| | |
|---|---|
| Un œil fixe | *Un ojo fijo* |
| le poids de l'énorme beauté | *el peso de la enorme hermosura* |
| sur chaque *pupille ouverte* | *sobre cada pupila abierta* |
| réalité suspendue à la tige du [temps | *realidad suspendida* |
| | *en el tallo del tiempo* |
| la beauté ne pèse pas | *la belleza no pesa* |
| Paisible reflet | *Reflejo sosegado* |
| temps et beauté sont identiques [eau et lumière. | *tiempo y belleza son lo mismo* [*luz y agua.* |

De page en page, l'aventure avance à la conquête de territoires inconnus. *Nuit blanche, Salamandre, Axe*, on aimerait tout citer. Soudain, la confrontation s'efface, il n'y a plus de passage d'un mot à l'autre, plus de texte, plus de langues qui se répondent. Le mot s'est affranchi de ses servitudes, aboli. Présence de l'absence, ce qui se dit sans s'énoncer :

*Les yeux, abomination des [miroirs aveuglés*
*Les lèvres, raies de coutures [épaisses*
*Nul n'avait de sang nul n'avait [de nom*
*Nous n'avions ni corps ni [esprit*
*Nous n'avions pas de visage*
*Le temps tournait et tournait et [ne passait pas.*

D'un mot à l'autre, le langage a effacé l'identité pesante de son ordinaire usage :

*Je te parlerai un langage d'eau*
*Tu réponds avec une pirogue [d'éclairs*
*Je te parlerai un langage de [sang*
*Tu réponds avec une tour [d'oiseaux.*

Traversée des mots, chemin ouvert dans le cœur du langage, « aqueduc de sang », seul un poète de l'envergure de Octavio Paz peut parvenir à la limite même du silence là où naît la poésie. L'échange de deux langues permet, à l'occasion, de s'en convaincre davantage.

E.A. EL MALEH.

★ D'UN MOT A L'AUTRE, d'Octavio Paz. Poèmes. Edition bilingue. Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Masson. Gallimard, 183 pages. Environ 49 francs.

## Signaux de brume

*(Suite de la page 13.)*

V*OICI, entre autres : Georges Bellune, compositeur oublié* de l'opérette *Roses d'Hawaï* ; Brossier, ancien steward en Afrique, qui aime aider les jeunes et passe ses *week-ends... à la Cité universitaire ; Roland de Béjardy, venu* de la restauration sur péniche à la location de voitures de luxe, non sans avoir connu les assises pour le meurtre d'un trafiquant américain de surplus — c'est du moins ce qu'affirme une vieille coupure de presse d'un cinglé du music-hall...

APRES avoir passé une première somme d'argent en Angleterre, Louis « doublera » son bienfaiteur en gardant pour lui un magot qu'il devait conduire en Suisse. En décapotable sur la Côte d'Azur, il se sentira délivré de sa jeunesse comme d'un poids, d'une dépendance étouffante.

*Devenir adulte, en somme, c'est acquérir* la liberté traquée et le passé flou des récidivistes de bas étage. C'est entrer dans une certaine combine pas franche. C'est noter, *dans une ville, ce qu'elle recèle d'immeubles à double* sortie, d'arrière-cours à enjamber. C'est préparer sa fuite, en gibier jamais assuré du lendemain. D'où, tout au long d'*Une jeunesse*, le véritable « repérage » cinématographique d'un Paris ignoré : recoins de Saint-Lazare, terrains vagues de Javel, face cachée de la Grande-Armée, Junot, Magenta, les lourdes gares du Nord et de l'Est. Ce n'est pas le pittoresque surréaliste qui est cherché, mais l'itinéraire d'une *cavale toujours possible*, et *qui n'exclut pas* les hauts lieux du passé canaille — Vel' d'Hiv', Tabarin. La ville comme escapade ; et l'escapade comme métaphore de toute mémoire, *trouée d'oublis*.

MODIANO écrit ses livres tel un détective revenu de tout qui rêverait sur des dossiers jaunis. Trois photos écornées, une coupure de journal à moitié effacée, un billet de 5 francs ou un briquet Zippo... et voilà l'imagination qui s'embrase. Non pas celle de l'auteur, comme Proust humant sa madeleine, mais la nôtre. Le secret de Modiano *est là, suprême politesse des romanciers* : il feuillette sous nos yeux ses fiches mortes, et nous laisse l'impression de rêver le livre à sa place.

*B. POIROT-DELPECH.*

★ L'ENCHANTEUR ET NOUS de François-Régis Bastide, Grasset, 420 pages. Environ 69 francs.

★ UNE JEUNESSE de Patrick Modiano, Gallimard, 194 pages. Environ 42 francs.

# société

# Paternité, maternité

**Quels sont les rôles respectifs de la mère et du père dans la conception, la gestation, l'accouchement, la naissance et l'élevage de l'enfant ? Pourquoi, dans notre culture, la survalorisation de la mère face à la dévalorisation du père ?**

**Certains pensent que la maternité est d'abord subie par la femme, que c'est la preuve extrême du patriarcat, que le premier objectif de la femme est de récupérer le corps qu'on lui a volé (c'est la position d'Adrienne Rich). D'autres (comme Bernard This) considèrent que c'est la parole du père, son rôle symbolique, qui a été dérobé et qu'il importe d'abord que cette parole soit restituée. D'autres enfin (et c'est le cas notamment de Geneviève de Parceval) refusent de substituer à l'hyperbole maternelle une nouvelle hyperbole de la maternité : « parentalité » doit être assumée par l'homme et par la femme. Un dialogue s'instaure sur l'évolution des attitudes et des rôles masculins, comme en témoigne le colloque international organisé par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, avec la participation de la Communauté économique européenne et du German Marshall Fund, sur le thème « Etre père aujourd'hui ». Présidé par Mme Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, ce colloque réunira, les 17, 18 et 19 février, des spécialistes européens et américains — médecins, sociologues, historiens, psychologues et psychanalystes (1).**

PIERRE DOMMERGUES.

(1) Secrétariat du colloque, 29, bd Raspail, 75007 Paris (544-48-46).

## LE ROLE DU PÈRE

***● Une femme explore les fantasmes de la paternité***

LA démarche de l'auteur est exemplaire. Femme, elle choisit d'explorer la *terra incognita* de la paternité sans que cette quête s'inscrive contre la mère. Bien au contraire, puisqu'elle aboutit à la conclusion d'une extraordinaire similarité des fantasmes de l'homme et de la femme face à la procréation.

Ethnologue, Geneviève de Parceval rappelle que l'accouchement est perçu selon les cultures tantôt comme exclusivement maternel, tantôt comme exclusivement paternel (le père ayant alors le rôle symbolique le plus important), tantôt comme exclusivement social (chez les Indiens Guayaki d'Amérique du Sud, par exemple). Elle souligne que toutes sortes de personnes et de personnages peuvent être pères : le ou les géniteurs, l'amant officiel, le protecteur de la femme pendant la grossesse, le ou les frères de la mère, le grand-père, celui qui élève l'enfant, celui qui donne son nom, un vieillard impuissant, Dieu, etc.

Psychanalyste, elle s'intéresse à la dynamique inconsciente. Les fantasmes de l'homme à l'approche de la paternité s'organisent autour de divers conflits : avec l'épouse-mère, avec l'enfant à naître, avec ses propres parents et surtout avec soi-même. Au cœur de l'analyse, l'étude de onze cas « normaux » : des « primi-pères » (pourquoi ne pas forger le néologisme ?), des « pas-encore-pères », des « multi-pères », des « plus-jamais-pères ».

Dans une dernière partie intitulée « perspective », G. de Parceval explore les fondements de la paternité occidentale. Le déni du père est associé au clivage chrétien du père qui est à la fois un homme humble et asexué (un charpentier) et Dieu (également asexué). Le père est aussi peu identifiable dans la mythologie grecque et romaine, où l'enfant est souvent né de trois ou quatre hommes. Dans de telles circonstances, comment ne pas fantasmer sur le père absent, comment ne pas inventer le père illustre ?

Dans cette idéologie culturelle, le père et la mère sont également floués. Le père doit se conformer au stéréotype de l'absent, la mère à celui de la femme heureuse d'être enceinte. L'auteur rêve d'un autre système de représentations du père *et* de la mère mettant fin à l'inflation paroxystique du rôle de cette dernière. Une égale valorisation du lait *et* du sperme devrait s'accompagner d'une égalité plus réelle dans le rapport quotidien à l'enfant.

P. D.

★ **LA PART DU PÈRE, de Geneviève de Parceval. Le Seuil, 390 pages. Environ 69 francs.**

## Corps volé, parole dérobée

***● Une femme et un homme critiquent l'institution de la maternité***

ADRIENNE RICH, poète américain, parle de la maternité. Elle n'a pas choisi ce sujet, il l'a choisie depuis longtemps. Elle a été jadis obsédée par le stéréotype de sa mère dont l'amour était inconditionnel. Elle devient mère elle-même, dans la société familiale de consommation des années 50. L'écriture de ses poèmes, ses fantaisies de voyageuse lui paraissent pourtant constituer sa vraie vie. Elle enrage devant le gaspillage de ses jours. *Naître d'une femme*, c'est d'abord un cri de détresse devant le gâchis exemplaire de la vie d'une femme. C'est l'histoire de l'idéologie maternelle. C'est aussi l'expression d'un désir : cette femme veut récupérer son corps. Son corps volé.

Etonnante démonstration poétique, ce livre rappelle, expérience et érudition à l'appui, que l'amour et la colère coexistent chez la mère, soutenant et menaçant tout à la fois l'institution de la maternité. Que la femme est chassée des forces, du textile, de la brasserie (où elle détient un monopole de fait dans l'Angleterre d'avant le dix-neuvième siècle) et mise au foyer. Que les Pères de l'Eglise soumettent la femme à l'oppression de la volonté indéchiffrable de Dieu, et à l'autorité de l'homme comme seul interprète de cette volonté. Qu'il faut en finir avec certains rapports survalorisés : le complexe du roi Lear (père et filles), celui d'Hamlet (fils et mère), l'Œdipe dont la résolution assure l'accès au monde masculin. Rich rappelle l'extase, la passion mère-fille, les retrouvailles de la déesse Déméter avec sa fille Coré ou Perséphone — source du mystère d'Eleusis, qui constitua le fondement de la spiritualité grecque pendant deux mille ans.

Avec Bernard This, on est aux antipodes ! *Le père — acte de naissance*, tout, nous est-il précisé, est dans ce tiret. La quête est sympathique : quel père n'a pas ressenti son absence dans ces manuels de puériculture où l'on accommode les bébés (1) sans se soucier du chef ! Mais qui l'a éliminé ? Le père doit avoir un rôle dans l'acte de naissance. C'est encore vrai, mais quel rôle doit-il avoir au-delà de la naissance ?

Le nouvel ouvrage de l'auteur de *Naître, Naître et sourire, la Psychanalyse, science de l'homme-en-devenir*, propose une thèse séduisante. Au moment où cet impératif catégorique est remis à la mode par notre nouvelle droite : l'animal est essentiellement un transmetteur de gènes ; l'enfant appartient à la seule mère ; le père n'est qu'un géniteur irresponsable. Grâce à Bernard This, on apprend que, dans certaines espèces (les serranidés et les arilidés), le mâle participe à la gestation, l'œuf fécondé étant conservé dans la cavité bucco-pharyngée. Que chez les cichlidés, il participe à la nutrition des petits. Et que, plus près de nous, chez les ouistitis, la présence du mâle transforme la « mère meurtrière » en « bonne mère ».

### L'homme enceint des mythes

A l'aide de références scientifiques, de récits mythologiques, et d'analyses cliniques, la thèse de Bernard This conquiert. Elle repose sur la distinction entre le père réel, le père imaginaire, le père symbolique. Le père réel, on l'a dit, a été éliminé de la naissance par une idéologie pseudo-scientifique qui cautionne la séparation entre la reproduction et la paternité, mais aussi par la professionnalisation de l'accouchement qui permet au médecin de prendre la place du père auprès de l'accouchée. Les mythes renforcent l'expulsion du père : la légende du roi qui meurt lorsque l'enfant paraît encourage l'élimination paternelle.

Le père imaginaire est, sous sa forme extrême, celui qui souffre des troubles mystérieux qui accompagnent la grossesse de la mère, et qui se trouve en proie aux délires masculins de grossesse. C'est aussi l'homme enceint des mythes : Zeus, plusieurs fois gros d'un enfant ; l'Indien, père d'un enfant conçu directement dans son corps, mais plus généralement d'abord conçu dans celui d'une femme. C'est surtout le héros de la « couvade », ce rite où l'homme se couche lorsque la femme accouche. Est-ce l'occasion pour l'homme, comme le suggère This, de s'identifier à l'enfant, de renforcer son rapport avec lui, d'exprimer socialement sa paternité devant les amis venus fêter le nouveau père ?

Pour le père symbolique, l'auteur s'appuie sur les travaux de J. Feijoo : l'enfant *in utero* entend mieux les voix graves que les aiguës, il est rassuré par la voix du père. This recourt aussi aux légendes : dans l'Inde ancienne, le père murmurait à l'oreille droite du nouveau-né le nom secret qu'il avait choisi pour lui, en accord avec sa femme. This s'interroge : et si le babil n'était pas le désir de retrouver la voix maternelle, mais celle du père entendu *in utero* ? Françoise Dolto est appelée à la barre pour confirmer le rôle du langage chez l'enfant. Très tôt, l'enfant écoute la parole et la parole le constitue comme sujet.

Tout ou presque, on le voit, oppose, en fin de compte, Rich et This, au-delà des apparences : tous deux déplorent l'institution de la maternité, mais l'une parce qu'elle soumet la mère, l'autre parce qu'elle élimine le père. Tous deux veulent une nouvelle répartition des rôles : l'une pour que la nouvelle unité soit fondée sur la femme et l'enfant, l'autre pour qu'elle repose sur la trinité. Adrienne Rich est obsédée par le corps qu'on lui a volé, Bernard This par la parole qu'on lui a dérobée.

P. D.

(1) *L'Art d'accommoder les bébés*, Le Seuil.

★ **NAITRE D'UNE FEMME, d'Adrienne Rich. Denoël/Gonthier, 300 pages. Environ 78 F ; LE PERE — ACTE DE NAISSANCE, de Bernard This. Le Seuil, 318 pages. Environ 65 F.**




**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 222 F | 371 F | 521 F | 670 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 387 F | 701 F | 1 016 F | 1 330 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 254 F | 436 F | 618 F | 800 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 326 F | 576 F | 826 F | 1 080 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

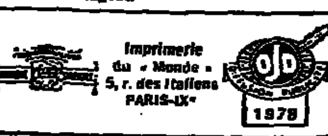
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.







Commission paritaire n° 57 437.

## société

# Les promesses du féminisme

RIEN ne semble pouvoir décourager les auteurs de livres sur les femmes : ni l'abondance des ouvrages antérieurement publiés ni le fait qu'une idée nouvelle dans cette matière est aussi rare qu'un glaçon au Sahara. Il est vrai que le silence imposé aux femmes depuis *des dizaines de siècles appelait* en réaction un flot qui ne devrait pas se tarir aisément.

Mais il y a mille et une manières de parler de ce qu'on n'ose plus appeler « les problèmes féminins », ni même — encore qu'il y ait un ministère pour cela — « la condition féminine ». Il y a le cri, venu de l'intérieur du continent féminin, la parole qui se libère et témoigne. La révolte et l'enthousiasme de celles qui, comme Odette Thibault, veulent « parler pour celles qui se taisent encore ». Et cela donne un livre gai, décapant, documenté, intitulé *Debout les femmes.* Un *manuel du féminisme non sectaire.*

Il y a aussi une manière extérieure de parler de la femme. *C'est le lot, par définition de* tous les hommes qui se mêlent du sujet. Mais c'est aussi la manière de certaines femmes dont la solidarité féminine paraît laborieuse, décidée plus que spontanément ressentie. Deux livres témoignent de ces approches. Chacun a un titre pompeux. « Pour l'avènement de la femme », *de Roger Garaudy, est le livre-*utopie d'un philosophe, d'un homme féministe, candidat à la présidence de la République. *Nous sommes toutes responsables,* de Monique Pelletier, est le livre-programme et le bilan d'une *femme nommée ministre par le* président de la République.

*Le propos de Roger Garaudy* tient en peu de mots. L'étude de l'histoire atteste que l'oppression de la femme est de tous temps et de tous lieux. L'humanité s'est privée d'une partie d'elle-même et « l'ordre masculin » qui n'a cessé de dominer le monde ne saurait être pleinement humain. Une prise de conscience s'est faite en faveur de l'égalité. Ce fut la première époque du « mouvement des femmes ». Il faut maintenant — estime *Roger Garaudy* — passer à l'affirmation du « droit à la différence ».

Cette nouvelle étape, loin de conduire à une guerre des sexes, devrait *nous mener à une société* enfin « féminisée », plus équilibrée. Il faudra pour cela « la plus grande révolution culturelle de tous les temps », celle qui aboutira à « une structure et une culture qui seront l'œuvre de l'humanité tout entière, dans sa composante féminine comme dans sa composante masculine ».

Quelles sont donc les vertus civilisatrices de la féminitude ? Quelle est la différence ? Selon Roger Garaudy, c'est l'envers des vertus négatives de l'ordre masculin qui est un ordre botté, militarisé, hiérarchisé, agressif, pseudo-rationnel. Tout vient en Occident du fait que « les femmes ont été systématiquement exclues pendant vingt-trois siècles de la création philosophique (...) parce qu'elles étaient rebelles aux trois principes de la *raison masculine* : contraignante, réductrice, systématique ». Principes qui engendreront les totalitarismes.

En se *féminisant,* la société s'orienterait vers le pacifisme, le refus de la croissance à tout prix, la « naissance d'un art de vivre », la révolte contre « la centralisation étatique »..

Voilà donc ce que le philosophe dit aux hommes et aux femmes. Il invite les premiers à renoncer à *l'exclusivité* du pouvoir et à s'enrichir de la dimension féminine de l'humanité. Il encourage les secondes dans leur lutte contre l'occupant masculin. Mais une lutte sans agressivité et qui, surtout, ne se donne pas pour objectif de remplacer l'ordre masculin par un ordre féminin. Car il y aurait encore mutilation de l'humain.

Il est possible d'avoir une conception encore moins agressive *des rapports entre les sexes.* C'est celle du giscardisme que développe Mme Monique Pelletier dans un livre qui est sûrement d'une grande sincérité, mais qui montre combien le régime dans ce domaine accepte d'accompagner les évolutions sans se risquer à les précéder.

### L'idéologie giscardienne

Mme Pelletier donne d'emblée un coup de chapeau aux féministes d'hier qui ont bien travaillé. Mais c'est pour opposer aussitôt son propre « féminisme moderne, tranquille et responsable » aux excès de celles qui croient que la guerre dure encore. Qu'on n'attende donc pas de Mme Pelletier, qu'elle attise les *oppositions : « le dialogue et une parole tranquille ouvrent toujours, et partout, la voie du progrès »,* dit-elle. Comme Roger Garaudy, elle sent bien que la féminisation de la société est lourde de conséquences. Mais elle n'en tire pas la même conclusion que lui : « *Faire évoluer la condition des femmes, c'est modifier tant de paramètres sociologiques, culturels, financiers, socio-éducatifs, qu'il est préférable de se hâter lentement et ensemble.* »

Le giscardisme au féminin, on le voit, est si peu agressif qu'on se demande même si ce n'est *pas contraint et forcé* par les événements qu'il est venu, après 1974, à s'intéresser à la « condition féminine », comme les patrons de naguère se mirent à songer, parce que cela devenait urgent, à « la condition ouvrière » pour garantir la « paix sociale ». L'itinéraire personnel de Mme Pelletier est une illustration de ce qui est possible à l'intérieur du système dans la voie de la responsabilité. Bien sûr, elle n'est pas née dans un milieu sous-prolétaire et ses sept enfants n'auront pas eu des conditions de vie particulièrement difficiles. Elle n'aura pas été une victime de « l'or*dre masculin* » *dénoncé* par Garaudy. Elle ne prend pas le maquis contre les hommes : elle veut les convaincre. Cela prend plus de temps, mais elle n'est pas pressée.

BRUNO FRAPPAT.

★ **DEBOUT LES FEMMES** d'Odette Thibault, Éditions Chronique Sociale, 7, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 1, 160 pages.

★ **POUR L'AVENEMENT DE LA FEMME** de Roger Garaudy, Éditions Albin Michel, 176 pages. Environ 33 francs.

★ **NOUS SOMMES TOUTES RESPONSABLES** de Monique Pelletier, Éditions Stock, 218 pages. Environ 45 francs.

## La potion de Louis Leprince-Ringuet

AVEC la même allégresse que, jadis, Maurice Chevalier, Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, fête ses « quatre-vingts berges ». En écrivant un livre. Il ne s'agit pas de *Mémoires* (*à peine* rassemble-t-il quelques souvenirs de ses jeunes années dans les vingt premières pages) mais d'une vue cavalière — parfois un peu trop, — subjective, bon enfant, de ce qui se déroule depuis deux ou trois ans sous nos yeux. Trois ans... Le même auteur lâchait sur la couverture de son ouvrage précédent un titre qui fleurait bien peu son Quai Conti : *le Grand Merdier. Il est vrai qu'un sous-titre, l'Espoir pour demain ?,* tempérait l'écho rabelaisien.

Cette fois, il s'explique un peu plus longuement sur cet espoir, mais nous fait part de ses états d'âme peu guillerets sur des tas de sujets : l'esprit de routine des Français, la tristesse de la campagne pour les élections européennes, les mensonges des communistes, l'électrochoc du disco, les bêtises de la science-fiction. Etrange : peu de choses *ont évolué* en France de façon favorable depuis les élections législatives, mais « *nous menons dans l'ensemble et par rapport à bien d'autres peuples, une vie facile et relativement insouciante* ».

Dans ses chapitres sur l'énergie, les techniques de pointe et *leur avenir, les réalités et* les risques épinglés « à travers les continents », Leprince-Ringuet ne nous livre pas de secrets et ne s'essaie pas non plus aux jugements péremptoires et aux formules brillantes. Simplement, il invite son lecteur à ne rien oublier de ce qu'il faut savoir pour ne pas être trop ballotté entre les points d'interrogation d'un monde compliqué *où il convient d'aller* « avec des idées simples » selon la formule célèbre.

Alors, les « lumières de l'espérance » ? Notre auteur les voit notamment dans le renouveau spirituel né des petites communautés charismatiques, le rayonnement de Jean-Paul II, *l'évolution de l'Eglise vers les pauvres.* Ces appels réussiront-ils à compenser la vague de repli sur soi, de narcissisme que l'on constate à travers tout l'Occident et dont notre auteur ne parle pas ?

Pour finir sur une pirouette sérieuse, se souvenant d'Astérix *mais aussi de sa longue expérience,* Leprince-Ringuet propose une « potion magique » pour gagner les combats qui nous attendent. On y trouvera une substance très rare — chère également à Alfred Sauvy, — l'« *oculus apertus* », dont l'ffet est d'ouvrir les yeux du patient, *une dose de volonté,* d'imagination, surtout pour les dirigeants, et deux ingrédients supplémentaires pour l'ensemble de la population : la cordialité et l'opiniâtreté.

Recettes d'un homme qui a su contre les vents et marées de la mode garder les pieds sur terre.

PIERRE DROUIN.

★ **LA POTION MAGIQUE,** de Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, 288 pages. Flammarion ; environ 55 F.

## entretien

### Bertrand Poirot-Delpech romancier

# « La caste dirigeante s'est tellement pavanée et reniée qu'on ne peut plus qu'en rire »

● *L'auteur s'explique sur « la Légende du siècle »*

*— Une satire, cette « Légende du siècle » ?*

— Absolument. Je pensais même la sous-titrer : « *Sotie* », comme Gide, dont *Paludes* m'a nourri. Au théâtre, le mot voulait dire farce, allégorie sociale. Il s'appliquait parfaitement ; mais il est d'usage trop peu courant.

*— Satire de quoi ?*

— On dit que l'Histoire est écrite par les vainqueurs. C'est vrai à l'intérieur d'un pays. Chez nous, la même caste dirige et se raconte depuis plusieurs générations. C'est elle qu'incarne mon narrateur, de Locquenay, un hobereau oisif qui ne s'est donné que la peine de naître, d'acheter les dernières voitures de sport, et de rencontrer le gratin politico-littéraire, des années 30 à nos jours.

Lui faire écrire ses « Mémoires », c'était aussi pour moi l'occasion d'ironiser sur ce genre pléthorique qui contribue à fausser l'histoire, plus qu'à l'éclairer. Son âge — quatre-vingts ans — et le triomphe actuel de sa classe le poussent à avouer, sans les scrupules d'autrefois, le cynisme des siens, leur imprévoyance, leur futilité, le bon vieil élitisme toujours prêt à tomber dans l'ordre moral. Une incarnation romanesque, en partie, de *l'Idéologie française* dénoncée par B.-H. Lévy.

*— Sinon qu'on est d'abord dans le pastiche et dans la farce !*

— En apparence. Beaucoup de détails qui semblent apocryphes sont vrais. Albert Lebrun mettant du vin en bouteilles en 1936 et n'arrivant pas à boucher son tonneau, c'est un de mes premiers souvenirs d'enfant. Beaucoup de propos sont authentiques et seulement sortis de leur contexte. Mais quoi ! On peut bien mentir sur eux, ils ont tellement menti sur nous !...

D'habitude, les livres de pastiches visent uniquement des écrits, et la ressemblance. J'ai essayé, quant à moi, de parodier des personnalités entières, avec leurs propos oraux, qui les définissent de plus en plus — exemples : le dîner avec Malraux, l'interview avec Chancel — et de faire servir cette ressemblance à un propos qui la dépasse. D'ailleurs, mon Locquenay et ses relations ne sont pas que des Guignols. Ainsi, Fernand Bonnier de la Chapelle, symbole de l'idéalisme supplicié. Ainsi, l'Italienne Carla, la maîtresse suicidaire de Mussolini, victime fantasque de l' « époque ».

*— L'auteur a en effet un coup au cœur pour ces deux personnages. Quels sont ses rapports avec le narrateur lui-même ?*

— Locquenay n'est qu'épisodiquement un personnage romanesque de chair et de sang. Je ne me cache pas d'en faire un montreur de marionnettes. Et un grotesque. Tout le livre l'exige. Il repose sur ma conviction que la caste dirigeante s'est tellement exprimée, pavanée, reniée, qu'on ne peut plus qu'en rire. La « *douce* » *enfance au château avec les chers fermiers autour* », on l'a tant lue ! Comment prendre au sérieux « leurs » hautes pensées alors que, dès que ça va mal — voir 1940, cœur de la vie de Locquenay et du livre, — nos fantoches se dédient, se défilent et accusent lâchement le lampiste...

*— Une « légende » pour rétablir la vérité ?*

— On n'a jamais eu autant de moyens d'archiver l'histoire, et on ne l'a jamais autant falsifiée (voir le chapitre de l'« Occupation », sans cesse à réécrire !). Je ne prétends pas rétablir la vérité, mais montrer du doigt le mensonge, le double langage des maîtres : « *encore un effort !* », nous crient-ils, et, entre eux, ce ne sont qu'assauts de nihilisme esthète, d'ambition sans foi, de brio usé. Je crois qu'ils n'ont plus rien à dire, à force d'avoir monopolisé la parole. J'en sais quelque chose, d'une certaine façon, c'est évidemment le monde d'où je viens, où je baigne... Et sans verser dans la démagogie ouvriériste ni le culte du prolétariat, ma conviction est que les classes exclues du pouvoir et de la parole depuis si longtemps ont, elles, plein de choses à faire, à dire.

*— Conviction incarnée par le personnage de Petit Roger.*

— Mettons : balbutiée. Petit Roger était le fils de la ferme, au château Locquenay. Il a joué au vélo avec le narrateur, vers 1914. Après quoi, il a gagné sa vie comme cycliste, et s'est cultivé en autodidacte. Avant de mourir d'un cancer qui le rendra aphasique — pas par hasard !, — il aidera Locquenay à écrire ses Mémoires. Lui-même dire par bribes sa vérité de pauvre, mais sous le contrôle et le nom du châtelain. Il aura été deux fois volé : de sa vie et de sa mémoire. Sans sa classe, l'histoire ne se serait ni faite, ni écrite.

*— Propos politique, donc ?*

— C'est un bien grand mot ! Il s'agit de désigner en souriant certaines escroqueries de la culture dominante : la prétendue égalité de chances entre boursier et héritier, l'égalité devant la médecine (démentie par l'accueil de Petit Roger à l'hôpital), l'appel au consensus humaniste, à la mère nature, tout ça...

*— La collaboration de classes comme duperie ?*

— Evidemment. Dès que les maîtres font appel au bon cœur, à la famille, à la patrie, à « notre lot commun », ça cache toujours une malice intéressée. Les serviteurs savent cela d'instinct, c'est le plus clair de leur culture de naissance. Je ne m'appuie pas là sur les théoriciens politiques, mais sur la grande tradition de la comédie, de Molière à Beaumarchais, Marivaux et Brecht ; sur Hugo, Maupassant, Zola, Mirbeau... Notre société est devenue plus habile à gommer les barrières entre les classes ; mais cela reste une des légendes du siècle. Petit Roger en fait l'expérience trop tard, au moment de perdre la vie. Le leurre de la collaboration de classes se matérialisera... au cimetière de Locquenay ; et dans ce livre-marché de dupes.

*— ...Où tout s'autodétruit, finalement, même les plaisirs de style, même l'auteur !*

— En effet. Petit Roger donne à la fin la recette du charme moraliste cultivé sous la plume de Locquenay. Puis il démontre l'impossibilité présente d'une « écriture populaire ». On imite plus facilement Malraux que Céline. Le langage dit parlé reste une sophistication fabriquée contre le beau langage, donc encore dépendante de lui.

*— En somme, les artistes mentent autant que les gens de pouvoir ?*

— « *On écrit toujours pour cacher quelque chose* », disait Gide. Tous les écrivains rencontrés dans le livre s'exclament, comme ils l'ont fait effectivement : « *Si vous saviez !* » Mais les écrivains, eux, ont droit au mensonge. C'est même un devoir. Les dirigeants politiques mentent bêtement, lâchement, sans génie, et nous envoient au casse-pipe quand ça ne va plus. Dans le livre, ils finissent tous par gâtouiller sur des problèmes de sexe, car ce fut souvent le cas. Je crois que le sale plaisir de disposer des autres est toujours un dévoiement juvénile ou sénile, mais jamais adulte, de la libido...

Tandis que les écrivains, eux, nous enrichissent. Ils sont sauvés par le plaisir qu'ils nous donnent. Et si parfois ils se perdent — tel Drieu ou d'autres, que le roman ne regarde pas sans tendresse, — c'est pour s'être laissé détourner de l'essentiel par les gens de pouvoir et leurs sinistres ruses...

*— Le plaisir que dispense le texte sert donc ici un engagement ?*

— Je suis piètre historien. Petit, je dessinais des moustaches aux portraits de mes manuels d'histoire. Je continue dans le pied-de-nez. Car je crois que cela manque. Michelet dit que l'historien doit d'abord apprendre l'irrespect. Ce pays vit dans un respect léthargique des vérités et des valeurs établies. Si les lecteurs tirent de ce livre une méfiance renouvelée à leur égard, je serai comblé. J'aimerais aussi détruire cette autre légende selon laquelle le style et l'humour seraient l'apanage de la droite. Mauriac me demandait un jour : « *Quand donc cesserez-vous d'avoir mauvais esprit ?* » J'espère bien : jamais !

Propos recueillis par
**JACQUELINE PIATIER.**

★ **LA LEGENDE DU SIECLE**, de Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 224 pages. Environ 49 F.

★ *Dessin de CAGNAT.*

## Le dîner avec Malraux

Malraux enfonce son poing sous sa joue et lève les yeux au ciel. Le plafond du restaurant vient de s'ouvrir sur une nuit sans nuage

« *Je pense*, dit-il, *au firmament, dont les statues de Sumer s'étonnaient déjà, hompf, qu'il ne réponde pas à la question capitale* : « Pourquoi quelque chose, snif, plutôt que rien ? »

Nous dînons chez Lasserre, en mai 1969. Le maître d'hôtel nous sert des pigeonneaux. Malraux brandit une aile.

« *Je pense aux rapaces tournoyant au-dessus de Persépolis couleur, humpf, de bronze... Et vous, crapauds qui hantiez la nuit de Vence, tandis que Picasso ouvrait sur le secret infracassable du « comment le génie ? » son œil hagard, splonch, d'obsidienne !* »

Le sommelier chasse une mouche de mon verre. J'en profite.

« *Je pense*, dis-je, *aux fourmis courant sur la mitrailleuse de* l'Espoir *et défiant la mort... dont Staline allait me confier qu'*« à la fin c'est toujours elle qui gagne ! »

Malraux va aux toilettes. *Pour noter le mot du Père des peuples, qu'il replacera plus tard ? Si oui, il a bien raison. A nos âges, la mémoire, comme la prostate, ne tient plus jusqu'au dessert. Il faut ce qu'il faut, si on veut que l'histoire ne perde pas une miette des saillies de ses géants.*

## La douce enfance au château

J'essaierai de dire plus loin ce que fut pour moi cette demeure familiale au sud du Mans, les briques Louis XIII, le raclement matinal des râteaux, la cloche du déjeuner, les tours de parc à la fraîche, les oncles aux jambes en losange dans les fauteuils d'osier, les tantes reconduites à l'aube par des cabriolets furtifs, les silences, les orages, les odeurs de bouse tiède et de lait cru, la lune montant derrière le pigeonnier, les capelines agitées dans le soleil, les souliers vernis des mariages, le gravier des enterrements, tous ces avant-goûts d'éternel que Dieu réserve aux gens nés. Je raconterai aussi les indivisions mesquines, les lierres envahissants, les clochetons rongés de rouille, les séances de notaire entre cousins qui ne se parlent plus, les enchères aux chandelles, les faïences et les ombrelles vendues à même le perron, ces avant-goûts de néant dont ne préserve aucun blason...





Delpech romancier

…nt pavanée et reniée …'en rire »

diner avec Mal…

…ce enfance au…



## histoire

# Les amours de Trotski

● *Le plus désarmé des hommes.*

QUE sait-on des personnages de légende avant que le hasard de lettres ou d'un journal nous révèle leur tréfonds ?

*Ainsi voilà soudain Trotski,* le plus désarmé, non plus des prophètes, mais des hommes, le plus *vulnérable des amants.*

Jan Van Heljenoort, logicien et universitaire de grande notoriété, *né en Europe, d'éducation* française, de nationalité américaine, a consacré de longues *années de sa première jeunesse* à veiller sur Trotski... Il était à Mexico lors de l'assassinat. Il connaissait *ce « secrétaire »* qui finit par écrire lui-même comment les services secrets staliniens l'avaient chargé d'assassiner l'exilé. « Van », comme l'appelait Trotski, a eu la fidélité de réunir, de traduire, d'annoter, de situer, de commenter et de présenter les lettres de Léon et de Nathalia, en 1933 en France, puis, en 1937-1938, au Mexique.

Avec stupeur, nous voyons surgir, sous les petits traits vrais du cœur, un personnage dostoïevskien, aux faiblesses touchantes, aux pulsions inimaginables.

A Mexico, Trotski fut l'hôte de Diego Rivera, le plus glorieux des peintres mexicains, et de sa compagne, peintre aussi, Frieda Kahlo. D'elle, Lev, le lion du bolchevisme, tombe amoureux. Nathalia en tombe malade. Elle va se soigner à Cuernavaca. Trotski lui écrit plusieurs fois par jour. Les amoureux presque sexagénaires se traitent en grands blessés dont chaque mot peut rouvrir la plaie. Ils se disent chaque détail du quotidien. Homme très traditionnel, Lev assure que Frieda n'a « rien » été pour lui. Puis, appliquant la vieille stratégie bolchevique sur l'attaque, qui est la meilleure défense, il entre dans une crise de jalousie dévorante. A cause d'une liaison — niée par Nathalia — qui aurait eu lieu en 1918 avec un certain « Iat », un collègue de travail...

Nous sommes en 1937, Trotski a mené la plus dangereuse des batailles pour imposer sa politique (en Chine notamment), puis contre Staline. L'exil rapide l'a sauvé de l'arrestation. Il tente de regrouper une nouvelle Internationale... Et soudain tout s'efface. L'homme de cinquante-huit ans pousse des cris de lion *blessé. « Van » s'amuse* à penser qu'aucun des disciples n'aurait osé proférer un mot obscène devant Trotski qui décrit à sa compagne, avec la précision la plus crue, comment il voudrait lui prouver son désir.

La maison de Cayoacan, banlieue chic de Mexico, où Trotski a vécu ses dernières années, je l'ai visitée avec l'arrière-petite-fille du prophète, qui est poète. Elle m'a montré avec fierté l'extrême austérité des meubles et des objets.

Heureusement, le goût royal des artisans mexicains lui prête de la beauté. Voilà la chambre, et la table en retrait sous laquelle Nathalia a fait plonger Trotski tandis qu'un tireur canardait par la fenêtre. Le premier attentat a renforcé la méfiance. Mais l'assassin était parmi eux. Il s'asseyait en face de Trotski, à ce bureau double où le plumier, les porte-plumes et les crayons, la gomme et le *lorgnon brisé attendent près du* manuscrit annoté. Le long des murs, les livres en six ou sept *langues prouvent la culture* cosmopolite du révolutionnaire. Dans le bureau de Nathalia s'ajoutent des livres sur un art que son ardent compagnon n'aurait sans doute pas apprécié. Au mur, un tableau, une *nature* fauve, qu'a peint un autre descendant de Trotski.

Il écrivait : *« La vieillesse, me disais-tu un jour à Domène, c'est quand il n'y a plus de perspectives. Et, pourtant, nous avons des âmes si fraîches, toi et moi, surtout toi, Nata, mon impérissable. »* Un autre, décidément, ce Trotski amoureux.

DOMINIQUE DESANTI.

★ **Correspondance 1933-1938, Léon et Natalia Trotski, préfacée, traduite et annotée par Jan Van Heljenoort, collection Témoins, Gallimard. Environ 43 F.**

# Flora Tristan intime

● *La résurrection qu'apporte la correspondance.*

OUI, ça existe encore, un jeune universitaire qui lit la biographie d'une pionnière morte en 1844 et s'éprend d'elle, Flora Tristan. Qui relève le défi de rassembler ses lettres, dispersées à travers des *livres, planquées chez les collectionneurs* réticents (dont certains se cachent encore), *enfouies* dans des archives qui s'émiettent. Retour de sa longue traque, Stéphane Michaud les a, ces lettres, encadrées de notes précises, situant les gens, les moments, la chronologie. Bref, un travail cousu main.

Flora Tristan s'est projetée dans les *Pérégrinations d'une paria* : elle y trace son portrait. Nous la sentons, toutes vibrations dehors, dans ses *Promenades dans Londres,* traumatisant reportage social (auquel Engels doit beaucoup). Elle s'est travestie dans son roman, *Méphis*. Dans le *Journal du tour de France,* notes qu'elle ne destinait pas à l'impression immédiate, nous la surprenons mieux, avec ses envols d'amour fou pour les opprimés, dont elle se veut la femme-messie...

Les lettres nous révèlent l'insolite originalité de cette autodidacte à l'orthographe ininventable, de cette prophétesse de l'amour sublimé. Je crois avoir montré qu'elle devance *souvent* Marx-Engels (la femme est *« la prolétaire du prolétaire »*, la salariée accomplit *« deux journées de travail : son mari n'en fait qu'une »*). Mais de plus Flora a des fulgurations qui, en notre temps de freudomanie et de révolution sexuelle dépassée, rendent *encore* un son insolite...

*« Voulant que* [la femme] *soit* libre en tout, *je veux qu'en amour ce soit elle qui prenne l'initiative... Or, mon cher Monsieur, moi qui vous parle, je me sens assez forte pour exécuter* dans le présent *ce que l'humanité* pratiquera dans l'avenir. » (C'est elle qui *souligne.*) Celle que son mari faillit tuer en pleine rue, qui a dû faire vivre deux enfants *sans* un sou, sans métier, seule et ayant *« l'énorme malheur d'être jolie femme »*, affirme : *« De ma vie je n'ai appartenu à aucun homme, car toujours c'est moi qui ai pris l'initiative... »* Vrai ou faux ?

Avec Flora, c'est l'imaginaire qui compte. L'amour lesbien est à la mode en 1980. Mais que penser de cette lettre à Olympe la Polonaise, en août 1839 ? :

*« Savez-vous bien, femme étrange, que votre lettre m'a fait courir des frissons de plaisir... Vous dites que vous m'aimez, que je vous magnétise, que je vous mets en extase... »* Et voilà Flora partie : elle rêve d'être homme pour susciter la passion *- incomparable — d'une femme.* Elle feint d'ignorer qu'un amour de femme à femme *puisse « se réaliser ». Pourquoi* cette affectation de naïveté ? Pour rassurer ou se rassurer ? En tout cas, elle, Flora, a dépassé tout ça : elle vit avec les âmes. *« Mon âme pour ainsi dire est dégagée de son enveloppe. »* Les âmes ont don de seconde vue et visiblement de possession extra-charnelle. *« Depuis longtemps, je vous possède, oui Olympe, je respire par votre poitrine. »*

Cela le 1er août. Mais le 9 septembre de la même année à un autre de ses mystiques amis, le graveur Traviès — qui fera son portrait. — Flora se plaint, ironique, de la *« femme au petit chien noir »* qui la *« poursuit d'une manière étrange »*, la faisant admirer par les Polonais de Paris.

En 1844, elle part pour son tour de France avec *l'Union ouvrière* en ballots. Extase à Lyon, indifférence ailleurs, idolâtrie à Toulon, Marseille, incompréhension à Nîmes. L'amour de la prophétesse sombre parfois dans des rages délirantes contre ceux — les opprimés — pour qui, *elle le sent bien,* elle le sent bien, elle meurt. Et à Bordeaux, elle tombe, pour toujours. *Ses* idées vivront par flambées.

Les *Lettres,* telles que les présente Stéphane Michaud, forment auréole sur la résurrection de l'étrange annonciatrice. Quand *on peut* donner un public à ce sel d'un caractère qu'est la correspondance, c'est que la vie *posthume* va bon train.

D. D.

★ *FLORA TRISTAN, LETTRES.* **Réunies, présentées et annotées par Stéphane Michaud. Le Seuil, 272 pages. Environ 65 F.**

# SCIENCES

### Sous la responsabilité d'une agence nationale

## LE JAPON LANCE AVEC SUCCÈS UN NOUVEAU SATELLITE EXPÉRIMENTAL

**Le Japon a lancé avec succès, mercredi 11 février, un satellite expérimental dénommé ETS-4. Ce tir, placé sous la responsabilité de l'Agence nationale pour le développement spatial (NASDA), avait pour objectif de tester en vol les capacités du premier exemplaire du lanceur N-2. Cette fusée, capable de placer sur orbite géostationnaire des charges utiles d'environ 350 kilogrammes, est le résultat d'un assemblage de différents éléments de fusées développés aux États-Unis.**

**Si la NASDA a, au Japon, la responsabilité du développement et du lancement des satellites d'applications (télécommunications, météorologie, télédétection, etc.), l'Institut aéronautique des sciences spatiales (ISAS), dépendant de l'université de Tokyo, a compétence pour tout ce qui concerne l'exploration scientifique de l'espace. Comme la NASDA, il dispose de sa propre famille de lanceurs — les « Mu » — et a procédé à ce jour au lancement de onze satellites contre sept à la NASDA.**

● *Un dirigeable soviétique.* — Les ingénieurs soviétiques viennent de concevoir un nouveau modèle de ballon dirigeable, avant tout destiné au transport de marchandises dans les régions peu accessibles de Sibérie et d'Extrême-Orient, a indiqué, mercredi 11 février, le quotidien *Troud*, organe des syndicats. Constitué d'une enveloppe longue de 90 mètres et de 30 mètres de diamètre, gonflée à l'hélium il sera propulsé par trois moteurs électriques, à la vitesse de 80 kilomètres-heure. — *(A.F.P.)*

# ÉDUCATION

### *Bangui ayant brusquement supprimé leurs bourses*

## PLUS DE DEUX CENTS ÉTUDIANTS CENTRAFRICAINS VIVENT DANS DES CONDITIONS PRÉCAIRES EN FRANCE

**Des religieux qui ont séjourné en Centrafrique et continuent à s'intéresser aux problèmes de ce pays viennent d'attirer l'attention des autorités françaises sur la situation dramatique de plus de deux cents étudiants centrafricains en France brusquement privés de la bourse que leur gouvernement leur avait en principe attribuée et menacés de « rapatriement » (« le Monde » du 27 janvier).**

Au début de septembre 1980, la commission nationale des bourses réunie à Bangui décidait d'octroyer plus de 600 bourses, à la charge du gouvernement centrafricain, pour la poursuite d'études supérieures en France. Selon un accord conclu en juillet avec Paris, le montant de quatre cents bourses devait être prélevé sur l'aide budgétaire de la France au Centrafrique. Les autres bourses se trouvaient donc à la charge de Bangui. Mais, en novembre, un nouveau gouvernement était formé en Centrafrique et M. Lebouder, premier ministre, décidait des mesures d'économie.

Les fonds nécessaires pour payer les bourses à la charge du gouvernement centrafricain étaient d'autant plus difficiles à réunir que la France venait de relever le montant minimum des bourses pour qu'un étudiant étranger pris en charge par son gouvernement soit autorisé à séjourner en France. Bangui décida alors d'annuler certaines bourses attribuées l'été dernier et les autorités universitaires françaises furent informées que l'ambassade de Centrafrique en France prenait en charge les frais de « rapatriement » des étudiants concernés. Ceux-ci, qui étaient inscrits à Paris et dans plusieurs universités de province, font valoir que la proposition qui leur est faite de poursuivre leurs études à Bangui est absurde puisqu'il n'y a pas en Centrafrique d'établissements dispensant un enseignement supérieur dans leurs disciplines.

Ces étudiants vivent donc d'expédients en France avec l'aide d'amis ou d'associations qui les ont pris provisoirement en charge. Sans méconnaître la complexité du dossier et les responsabilités du gouvernement centrafricain, les religieux ont écrit à M. Giscard d'Estaing pour lui demander que la France, compte tenu des événements de 1979 à Bangui, apporte son concours à une solution de compromis. — J. G.

## Dix noms célèbres pour dix lycées parisiens

Louise Michel et Jean-Baptiste Clément, mais aussi Georges Méliès et Gérard Philipe, vont donner leur nom, avec six autres personnalités du monde de la politique, des lettres et des arts, à dix collèges parisiens. Le préfet de Paris vient de signer un arrêté à ce propos.

La révolutionnaire Louise Michel (1830-1905) et un autre « communard », l'auteur du *Temps des cerises*, Jean-Baptiste Clément (1836-1903), donnent leur nom aux collèges, respectivement, du 11, rue Jean-Poulmarch (dixième arrondissement) et du 26, rue Henri-Chevreau (vingtième arrondissement). Un chansonnier qui acquit sa popularité sous les gouvernements successifs de la Restauration, cible privilégiée de ses chants et poèmes moqueurs, Pierre-Jean Béranger (1780-1857) avait déjà une rue dans le troisième arrondissement. Il aura, désormais, au n° 5 de cette voie, son collège.

Les noms de Mme de Staël (1766-1817), Alphonse Daudet (1840-1897), Elsa Triolet (1896-1970) et Jules Verne (1828-1905) sont attribués à quatre établissements, situés, respectivement, 14, rue de Staël (quinzième arrondissement), 93, rue d'Alésia (quatorzième), 9, rue Yéo-Thomas (treizième) et 20, rue de la Brèche-aux-Loups (douzième). Enfin, le souvenir de l'inventeur du cinéma fantastique, Georges Méliès (1861-1938), du compositeur Hector Berlioz (1803-1869) et de l'acteur Gérard Philipe (1922-1959) restera attaché aux collèges du 43, rue de Tanger (dix-neuvième), du 18, rue Georgette-Agutte (dix-huitième) et du 9, rue Championnet (dix-huitième).

# RELIGION

### TÉMOIGNAGE

## LA MORT DE JEAN CADIER

### *Pasteur dans l'âme*

*Le pasteur Jean Cadier, doyen de la faculté de théologie de Montpellier, est mort dans cette même ville le 28 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Roger Mehl nous fait parvenir le témoignage suivant.*

Jean Cadier aura profondément marqué le protestantisme français. De petite taille, sec comme un vieil olivier de son Midi natal, il était doué d'une voix chaude et puissante. Il fut un prédicateur exceptionnel. Ceux qui l'ont entendu aux assemblées du Musée du désert ne l'ont sûrement pas oublié.

Pasteur dans l'âme, il a présidé aux destinées de deux paroisses drômoises, Valdrome et Loriol-sur-Drôme, avant de devenir pasteur d'une grande paroisse de Montpellier. Mais c'est surtout pendant son séjour dans la Drôme qu'il exerça un ministère original. Avec quelques collègues, il provoqua dans la région un mouvement de réveil. Ce réveil, à la différence de ceux du dix-neuvième siècle, qui étaient piétistes et subjectivistes, se caractérisait par une rigueur doctrinale toute calviniste et une forte tonalité eschatologique. De nombreuses publications, livres, brochures, *les Cahiers du Matin vient* prolongèrent longtemps l'action personnelle de Jean Cadier.

De tendance orthodoxe et évangélique, Jean Cadier fut un ardent défenseur de la restauration de l'unité réformée, brisée en 1872. Si cette restauration a pu se faire en 1938, on le lui doit en grande partie.

La défaite et l'occupation n'abattirent pas le courage de Jean Cadier. Malgré ou à cause de ses positions théologiques de droite — il était plus calviniste que barthien, — il se retrouva dans les rangs de la Résistance et s'engagea, comme aumônier, dans le maquis du Tarn, puis dans l'armée qui devait achever la libération de la France.

Commentateur passionné et fidèle de Calvin, il fut aussi celui qui rendit accessible au protestantisme français l'un des textes doctrinaux les plus importants de la Réforme, le Catéchisme de Heidelberg. Professeur à la faculté de théologie de Montpellier, où il occupa successivement les chaires de théologie pratique et de dogmatique, docteur en théologie, il sut donner à de nombreuses générations de pasteurs une forte empreinte calviniste. Doyen de la faculté, il sut appeler à ses côtés des professeurs de qualité.

Rude dans sa pensée comme dans sa prédication, Jean Cadier laissera le souvenir d'un homme généreux et bienveillant.

ROGER MEHL.

## Mgr LUSTIGER PRENDRA SES FONCTIONS D'ARCHEVÊQUE DE PARIS LE 27 FÉVRIER

Mgr Jean-Marie Lustiger prendra ses fonctions d'archevêque de Paris le 27 février prochain. Un communiqué de l'archevêché annonce que ce jour-là, en début d'après-midi, Mgr Lustiger se rendra à Notre-Dame de Paris et présentera sa lettre de nomination au chapitre de la cathédrale.

« *Dès cet instant commencera sa mission d'archevêque de Paris* », précise le communiqué, qui ajoute : « *Mgr Lustiger priera aussitôt avec le chapitre en célébrant l'office du soir. A 19 heures, avec les prêtres présents, il célébrera l'eucharistie pour l'Eglise de Paris.* »

Le cardinal François Marty, de son côté, quittera Paris à la fin du mois de février. Il fera ses adieux aux Parisiens au cours d'une messe à Notre-Dame le mercredi 18 février, à 19 heures.

# SPORTS

### Ski alpin

## TOUJOURS STENMARK

Sur les pentes de Voss, en Norvège, où il avait acquis ses premiers galons internationaux en 1974, le Suédois Ingemar Stenmark a administré, le 11 février, pour la neuvième fois de la saison, la preuve de sa supériorité écrasante dans les disciplines techniques.

Le double champion olympique de Lake-Placid a en effet gagné les deux manches du slalom géant, ce qui lui a donné au total 1 sec. 49 d'avance sur le Soviétique Alexandre Zhirov, et 2 sec. 82 sur l'Italien Bruno Nockler.

Ce soixante et unième succès du Suédois en Coupe du monde, sur les cent vingt courses qu'il a disputées, lui a valu d'atteindre quasiment le maximum de points possible au classement général du trophée de cristal. Il compte désormais 260 points contre 192 à l'Américain Phil Mahre, sixième à Voss. Bien qu'il reste encore dix épreuves à courir avant la finale de Kranjska-Gora, Stenmark est pratiquement assuré d'un quatrième succès en Coupe du monde et aussi d'égaler le record des victoires (62) d'Anne-Marie Moser-Proell.

En contrepoint de cette réussite, série noire pour l'équipe autrichienne : elle a perdu deux de ses meilleurs éléments, Hans Enn (fracture à la jambe gauche) et Christian Orlainsky (entorse du genou), qui ont rejoint à l'hôpital quatre coureurs précédemment blessés : Anton Steiner, Ulli Spiess, Leonhard Stock et Erwin Resch.

ATHLÉTISME. — *Le Britannique Sebastian Coe, médaillé d'or sur 1 500 mètres à Moscou, et détenteur des records du monde des 800 et 1 000 mètres, a amélioré, le 11 février à Cosford, au cours d'une rencontre Grande-Bretagne - R.D.A., la meilleure performance mondiale en salle du 800 mètres en 1 minute 46 secondes, soit 37 centièmes de moins que l'Italien Carlo Grippo en 1977.*

HOCKEY SUR GLACE. — *Victorieuse le 10 février à Asnières, par 7 à 5, l'équipe de France de hockey sur glace, qui prépare les championnats du monde groupe C, a confirmé ce succès le 11 février en battant à nouveau la formation néerlandaise de Den-Bosch par 7 à 2 (0-0, 3-1, 4-1). Les réalisateurs français ont été Leblond, Lussier, Oprandi, Bennet, Demolliens, Janil et Fauchart.*

IGION



TÉMOIGNAGE

**MORT DE JEAN CADIER**

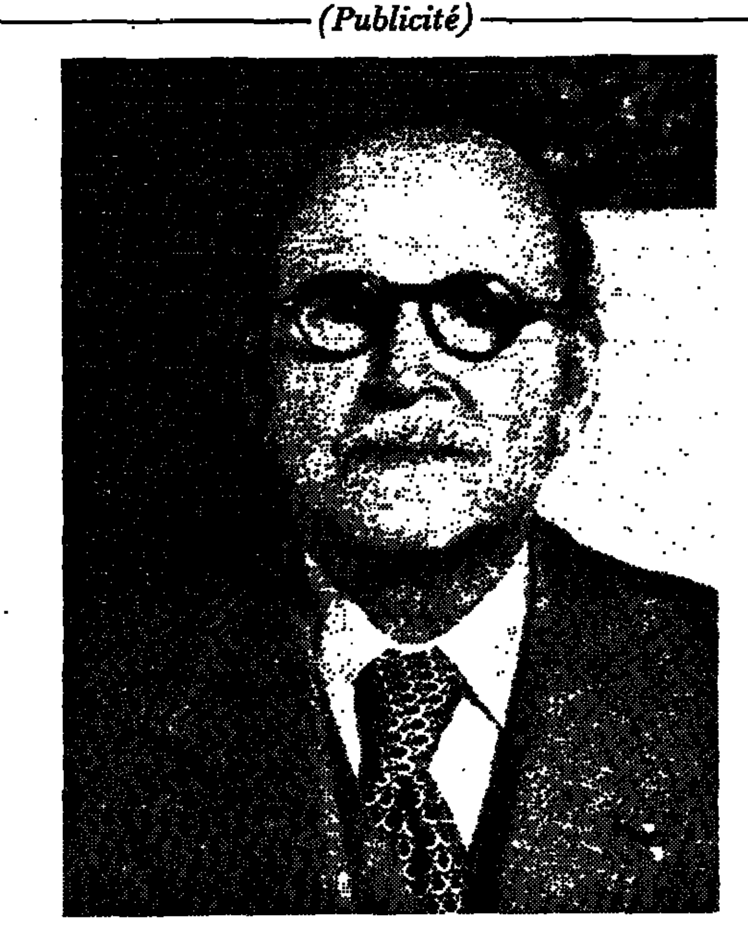
***Pasteur dans l'âme***



SPORTS







# LA POLITIQUE AU CAFÉ DU COMMERCE

**Premier consommateur**

Un million et demi de chômeurs, vous ne trouvez pas que c'est beaucoup trop ?

**Deuxième consommateur**

Bien sûr. Mais que faire ? Peut-être pourrait-on réduire le temps de travail à 36 heures par semaine. Ainsi, d'un seul coup, le chiffre des chômeurs serait diminué d'un million.

**Premier consommateur**

Mais les prix seront plus élevés. On ne vendra plus rien et, de nouveau, le nombre des chômeurs augmentera.

**Deuxième consommateur**

Vous ne me laissez pas le temps d'achever mon exposé. En même temps que le travail serait ramené à 36 heures, il faudrait dévaluer la monnaie de 20 %. Avec une augmentation du coût des salaires de 10 %, il resterait une marge de dévaluation de 10 %. Nos produits deviendraient donc plus compétitifs.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait de Gaulle, lorsqu'il est revenu au pouvoir avec Pinay comme ministre des Finances. Le taux de la monnaie a été dévalué de 20 %, les caves de la Banque de France étaient pleines d'or, les affaires n'avaient jamais si bien marché, et même le Contrôle des changes avait été supprimé.

**Premier consommateur**

C'est vrai, mais, à cette époque, le pétrole ne coûtait pas si cher. Que va devenir notre facture pétrolière ?

**Deuxième consommateur**

Elle va aller en diminuant grâce aux mesures prises par le gouvernement : les centrales atomiques fourniront l'électricité nécessaire à notre industrie et l'alcool fera diminuer la quantité d'essence consommée par les voitures.

Et puis, on ne paiera plus les indemnités de chômage.

**Premier consommateur**

C'est vrai, mais que vont dire nos partenaires du serpent monétaire ?

**Deuxième consommateur**

Ils diront ce qu'ils voudront. La France est un pays indépendant et puis ils feraient bien de faire comme nous, ainsi ils n'auraient plus de chômeurs et tous ensemble nous deviendrions plus compétitifs vis-à-vis de l'Amérique, de l'Angleterre et du Japon.

**Premier consommateur**

Vous ne trouvez pas que le soleil chauffe un peu trop à présent. Allons nous installer au café d'en face, pour continuer notre conversation.

***Marcel Dassault***
*député de l'Oise*

Le Monde

# culture

## DANSE

### L'ESPRIT DES EAUX

## Carolyn Carlson à Venise

Carolyn Carlson a surgi un jour parmi nous comme un être venu d'une autre planète. De création en création, elle nous a entraînés dans un mirage de vent, de sable et d'eau ; elle a élaboré à travers sa danse une véritable poétique de l'espace. A la voir aussi secrète, aussi mystérieuse, on se demandait toujours si elle n'allait pas soudain disparaître. Un jour, elle a disparu. Telle Mélusine, elle est retournée à son élément naturel, l'eau. De la côte brûlante de sa Californie originelle à la pointe de l'Adriatique, elle aura effectué plus qu'un périple un véritable voyage intérieur. Venise, à mi-chemin entre le rêve et la réalité, lui sied parfaitement.

Installée dans les ors et les peluches du Café Florian, émergeant d'une fourrure blonde, pâle et mince, elle semble appartenir aux fresques ondoyantes qui la cernent : ses yeux défient les miroirs. Des amis la saluent à travers les vitres embuées, et déjà la tribu s'est reformée autour d'elle. Il y a ses deux partenaires, Larrio Ekson, Mexicain, Yorma Uotinen, Finlandais, venus avec elle de Paris, et René Aubry, solide et taciturne comme tout bon Vosgien, qui s'intitule modestement « musicien autodidacte », Peter Vos, l'éclairagiste, et le compositeur Jean Schwartz, habillé à la Paul Morand, et aussi ses nouveaux danseurs italiens, déjà rompus à sa technique et ouverts à sa philosophie.

Pour Carolyn Carlson, adepte consciencieuse du zen, chaque événement de la vie s'inscrit comme une évidence chaque fait prend valeur de symbole :

*« Venise clôt une partie de mon existence*, dit-elle. *J'y étais venue en 1968 danser à la Fenice avec la compagnie de Nikolais ; j'y reviens aujourd'hui : le cercle est bouclé Quand Larrio Ekson, Yorma Uotinen et moi avons créé* Trio *à la Scala de Milan, son directeur, Italo Gomez, m'a invitée pour trois ans, à partir de l'échéance de mon contrat à l'Opéra de Paris Entre-temps, Italo Gomez a été nommé à la direction de la Fenice, et voilà comment je suis ici Mes nouveaux danseurs ont été recrutés cet été au cours d'un stage organisé à Côme : tous avaient plus ou moins pratiqué une technique, mais ils n'avaient jamais dansé sur une scène Ils se sont révélés doués, très ouverts, si bien que, en deux mois, j'ai pu préparer ce spectacle*

*» Venise en est l'inspiratrice. J'ai toujours aimé l'eau, le ruissellement de l'eau, mais ici elle règne.. J'ai assisté récemment à l'*aqua alta *: c'est le déchaînement d'une force cosmique. Il semble que la ville entière va s'engloutir dans la lagune Oui, Venise correspond exactement à mon rythme intérieur. A Paris, lorsque je sortais de l'Opéra, je m'engouffrais dans un métro surpeuplé et suffoquant : ici, je me sens calme, détendue ; je marche, je regarde le ciel : ma façon de composer est différente. J'utilise des mots, des chansons et, surtout, j'ai enfin le temps d'écrire.*

*» Certainement je regrette Paris : si j'aime tant ce café, ici, c'est peut-être parce qu'il me rappelle le rococo de mon studio de la rotonde des abonnés, il avait une forme de cercle parfait.*

*» Venise c'est le bout du monde, le bout de la solitude, un divin pourrissement, et c'est ce que j'ai tenté de suggérer dans* Undici Onde. »

Créé au Théâtre Malibran, le 8 février, ce ballet a été très bien reçu On y retrouve les gestes saccadés chers à la chorégraphe, son goût de l'onirisme, du temps étiré Blessée au genou, Carolyn Carlson ne danse pas : elle intervient sous la forme d'un esprit des eaux. Et, déjà, les Italiens disent la Carlson, comme ils disent la Fracci. Ils comptent beaucoup sur elle pour donner une impulsion à la danse : *« Bienvenue dans la Venise de l'Orient*, lit-on dans la presse. *Ici le décor est parfait. Venise t'ouvrira toutes les possibilités archaïques pour te raconter et t'abstraire. Il n'y aura pas de messages, de vérités absolues A Venise, on peut être poétesse, musicienne, danseuse On peut « vivre » à Venise. Carolyn, bienvenue. »*

MARCELLE MICHEL.

★ En vertu de l'accord passé entre l'Opéra de Paris et le directeur artistique de la Fenice, Italo Gomez, Carolyn Carlson et son groupe présenteront *Undici Onde* au Théâtre de Paris du 27 février au 7 mars.

## THÉATRE

## *Horvath, solitaire, irrécupérable*

**« Histoires de la forêt viennoise », pièce écrite par Odön Von Horvath en 1930 et qui obtint le prix Kleist en 1931, sera créée au Théâtre de la commune d'Aubervilliers le 14 février, dans une mise en scène de Gabriel Garran. Renée Saurel, traductrice de l'œuvre d'Horvath, présente ici la vie de ce dramaturge sans patrie.**

La création originale d'*Histoires de la forêt viennoise* eut lieu en 1931 au Deutsches Theater de Berlin, sous la direction de H. Hilpert, qui devait, en 1933, se voir contraint par les nazis de renoncer à la mise en scène de *la Foi, l'Espérance et la Charité*. En épigraphe à *Histoires de la forêt viennoise*, Horvath a écrit : *« Rien ne donne plus le sentiment de l'infini que la bêtise humaine. »* Il est vrai que la bêtise, dans cette pièce, est particulièrement meurtrière

Contrairement à ce qui s'écrit çà et là, Horvath n'est pas autrichien Il est né en 1901 à Susak, faubourg de Fiume, sur l'Adriatique. Fiume s'appelle aujourd'hui Rijeka et fait partie de la Yougoslavie. Ville hongroise, elle fut prise en 1919 par le poète Gabriele d'Annunzio (de quoi se mêlait-il, celui-là ?) et « *offerte* » à l'Italie. C'est dans la langue hongroise que Horvath fut d'abord instruit par un précepteur Non loin de là, Trieste, autre port tombé dès 1382 sous la domination des Habsbourg... Des avatars ultérieurs de ces deux villes, Horvath n'aura rien su. Il est mort en 1938 à Paris et repose, comme on dit, dans le quartier non résidentiel du cimetière de Saint-Ouen.

Horvath est un non-enraciné, un éternel errant. Au hasard des nominations de son père, fonctionnaire diplomatique, il vit à Venise, Budapest, Belgrade, Munich C'est dans cette dernière ville qu'il a de violents conflits avec un certain docteur Heinziger, chargé de l'enseignement religieux catholique. *« Un vrai rhinocéros »*, dit-il. Il écrit aussi que sa vie a commencé à la déclaration de guerre, tous les événements de l'enfance lui paraissant un ennuyeux livre d'images. Sitôt le père démobilisé, l'errance reprend : Presbourg (l'actuelle Bratislava), Budapest et, de nouveau, Munich. A Vienne, confié à la garde d'un oncle, il obtient son Abitur, équivalent de notre ancien baccalauréat. Puis s'inscrit à l'université de Munich pour y étudier la philosophie et les lettres germaniques. L'allemand est désormais sa langue. A ce titre, on comprend qu'il soit également revendiqué par l'Autriche et l'Allemagne.

En 1920, Horvath rencontre le compositeur Kallenberg et écrit pour lui *le Livre des danses*. Les dés sont jetés. Adieu thèses et diplômes ! Qu'importe, quand on a du talent ? Les œuvres majeures vont se succéder à une fréquence rapide, jusqu'à l'exil définitif, en 1934. Cette année-là, ce gaillard peu enclin à la vie conjugale épouse la chanteuse Maria Elsner, qui est juive, pour la mettre à l'abri Le « mariage blanc » sera dissous, comme convenu, un an après.

Etre un sans-patrie ne gêne pas Horvath, bien au contraire. Très lié à la Ligue des droits de l'homme, il répudie tout nationalisme et affirme que là où est le peuple est sa patrie. Sans doute a-t-il tiré la leçon de la révolution allemande, avortée, de 1919 Quoi qu'il en soit, il est amusant de constater que ce refus du nationalisme lui vaut d'être aujourd'hui tancé par des exégètes qu'effarouche désormais l'internationalisme prolétarien. S'il fallait définir Horvath d'un mot, je dirais qu'il est le contraire d'un cuistre. Cultivé, il sait gommer sa culture. Généreux et attentif à la politique, il n'a rien du valet de collège qui mitonne la tambouille idéologique sous le regard sévère du principal On ne trouve chez lui ni démagogie, ni réalisme socialiste, ni héros positif, et aucun didactisme au premier degré. La leçon de civisme, le prône sur la nécessaire orthodoxie et austérité des mœurs, sont étrangers à son propos Cela ne signifie nullement qu'il n'ait pas d'éthique. Sa liberté, qu'il a préservée à l'égard de l'Eglise et du marxisme estampillé, lui permet d'intégrer, en filigrane et parfois avec ironie, les données de la psychanalyse. Comprenne qui pourra, qui voudra. Mais il écrit pour tous. Enfin, et c'est là sans doute la raison majeure qui m'a incitée à traduire ses pièces, il rend justice aux femmes

Horvath a dit que son dessein était le dévoilement de la conscience D'où la spécificité de son langage Le surmoi, le moi, le « ça », interfèrent sans cesse, jouent de méchants tours au personnage qui se trouble, s'empêtre, se contredit. Il serait facile de traduire Horvath en « platéen », comme eût dit Audiberti. D'en donner une version bien claire, bien fluide, bien « gouleyante ». Là commencerait la trahison. Les vrais acteurs ne s'y trompent pas.

Après 1945, quand revinrent en Allemagne Piscator, Brecht et autres « grands », aucun parti n'était là pour revendiquer ce mort. Depuis, on l'a joué sans cesse. Nombre de jeunes auteurs lui doivent beaucoup, et le reconnaissent. D'autres le pillent sans vergogne En art aussi il existe des détrousseurs de cadavres... C'est la télévision française qui, en 1968, a révélé Horvath au public avec *Don Juan revient de guerre*, réalisé avec talent par Marcel Cravenne. Depuis, cinq ou six de ses pièces ont été mises en scène Parfois bien, parfois mal, mais toujours avec courage Il est significatif que l'une des plus belles : *la Nuit italienne*, ait été jouée dix fois par une jeune troupe sans moyens, celle de Martinelli, à Saint-Fons. Pourquoi cet ostracisme alors que l'œuvre a été publiée dès 1967 par Gallimard ? La réponse, ici, est aisée à donner : dans *la Nuit italienne*, Horvath lance un appel solennel, désespéré, à la gauche weimarienne désunie, cependant que monte le nazisme. La pièce demeure — *mutatis mutandis* — riche de sens pour le temps que nous vivons. Alors, voilons ce miroir trop cruel, comme la Castiglione vieillissante voilait, dit-on, de crêpe noir les glaces de son fastueux hôtel... Silence à ce gêneur, à cet irrécupérable, qui, d'outre-tombe, défie encore la scolastique S'il est vrai, comme l'a écrit Sartre, que *« l'on entre dans un mort comme dans un moulin »*, il faut défendre Horvath à la fois contre l'embaumement du classicisme et contre l'enrôlement de force sous un quelconque gonfanon

RENÉE SAUREL.

## PHOTO

### ROGI ANDRÉ A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

*Qu'est-ce qui fait que, sur une tranche de vingt ans, des gens comme Picasso, Giacometti, Braque, Ernst, Cocteau ou Breton ont accepté de suspendre leur vie et leur travail d'un quart d'heure, d'une heure, de se demander comment s'apprêter ou ne pas s'apprêter, de se regarder rapidement dans un miroir, avant d'ouvrir leur porte. A une femme. Puis de se tenir droit et immobile devant elle, de ne pas parler, de la fixer, droit dans les yeux, mais elle a à la place des yeux un bloc de bakélite, un reflet mat qui dégage un vacarme minuscule et lancinant, ouverture et contraction, glissement des lamelles en corolle, réenclenchement strident ? La beauté, sûrement.*

*Quand Rogi André commence sa carrière de photographe portraitiste, en 1933, à Paris, elle a trente-trois ans La beauté, pour ne pas dire la voix. Rogi André est hongroise, et on peut imaginer son accent, une voix à la fois rauque et chaude, qui demandait :* « Est-ce que je peux vous prendre en photo, un jour, chez vous ? » *On ne pouvait pas dire non. Une photo prise par Jean Lattès à la fin de sa vie (elle est morte en 1970, dans la pauvreté) fait preuve de la beauté qui ne s'était pas lassée d'habiter ce visage : des pommettes hautes, des lèvres minces sans rétraction, un regard franc un peu triste, une mèche noire qui barre le front, des doigts longs et striés retiennent une cigarette.*

*Rogi André connaissait la lumière comme personne, sa capture, sa rétention par la photographie, sa transcription immédiate en masses subtiles de noirs profonds et de gris doux Les visages ne sont qu'un prétexte pour convoquer la lumière, pour lui donner une forme, pour la modeler. Et au tirage, Rogi André poursuivait amoureusement ce travail d'apprivoisement, de restitution, en allongeant ses longs doigts sur le papier, pour ventiler la lumière, l'appesantir, en laissant quelques secondes de trop la photo dans le révélateur, en la dérobant à la limite de sa perte. Ses tirages sont exemplaires.*

*Le portrait lui-même, la pose, sont d'une plus grande simplicité (il ne faut pas dire banalité) que les portraits de Bill Brandt ou Cartier-Bresson, parce que le sujet est plus centré, plus frontal, stoppé à une distance pratiquement interchangeable et que Rogi est plus attentive au seul visage à sa présence, qu'à une situation ou un décor Ce ne sont pas des portraits analytiques, mais expressifs.*

*Alors qu'y a-t-il à lire dans toutes ces têtes, sinon la mort à venir ? Le grain des peaux, la matière d'une barbe ou d'une chevelure, les lignes de l'expression qui disent l'inquiétude ou la bienveillance, un sourire par ci, un air renfrogné par là On peut bien projeter de la sympathie ou de l'antipathie, comme des rocs les visages leur résistent René Crevel n'a pas une tête de suicidé, mais Dora Maar, qui allait entrer en religion, a déjà une posture de sainte. Colette a approuvé son portrait, elle a écrit comme dédicace* « Pour R. André, à qui je dois d'avoir encore l'air d'une femme. » *Le portrait de Kandinsky sur son lit de mort, surplombé non d'un Christ mais d'une de ses toiles, est surprenant les lianes peintes, les serpentins étranges semblent se dérouler de sa tête immobile, son œuvre s'exhale de son corps*

HERVÉ GUIBERT.

★ 4, rue Louvois, Paris (2e). Jusqu'au 8 mars.

★ Portraits de Rogi André, éditions du Regard. Env 120 F.

## CINÉMA

### *« LE CINÉMA AMÉRICAIN », de Raymond Bellour*

## Hollywood d'hier et d'avant-hier

Voilà — après le *Kubrick*, de Michel Ciment, — le livre fondamental (ou les livres, puisqu'il se présente en deux livraisons) de cette année Un ouvrage de réflexion et d'analyse minutieuse sur l'objet de la passion première, non seulement de la gent cinéphilique, mais de dizaines, de centaines de millions de spectateurs de par le monde : le cinéma américain. Ce cinéma avec lequel presque tout un chacun a grandi pendant un demi-siècle, qui a nourri tant de rêves, tant d'illusions, sur lequel se sont projetés tant de désirs, tant d'aspirations inassouvies. Raymond Bellour, critique lyonnais « monté à Paris », admirateur inconditionnel du vieil Hollywood, ferme la boucle. Après un long détour chez Claude Lévi-Strauss, Christian Metz et quelques autres, après une éprouvante traversée du désert de la théorie, l'auteur revient à ses premières amours, redécouvre le plaisir du film, tout bonnement. Mais un plaisir enrichi du démon de l'analyse poussé dans ses derniers retranchements

Raymond Bellour essaie de comprendre comment nous avons pu à tel point nous laisser mener en bateau, prendre des vessies pour des lanternes, croire à la réalité des fictions hollywoodiennes Pour matérialiser son dessein, il n'hésite pas tantôt à reprendre des analyses classiques des *Cahiers du cinéma* ou de Jean Douchet, tantôt à mobiliser le ban et l'arrière-ban de ses amis français, anglais et surtout américains, ou tout simplement à se mettre lui-même aux commandes Le plaisir du texte critique aujourd'hui, c'est d'abord, comme pour Michel Ciment, un choix, un montage, un ordonnancement d'images, une certaine recherche typographique, au service du seul cinématographe. Nous frôlons la perfection, en attendant le jour où le film, échappé à la page blanche, jaillera librement dans l'espace comme le rayon laser découpant des jeux de lumière

Flammarion, l'éditeur, a cru bon, à tort ou à raison, de publier l'ouvrage en deux temps. Raymond Bellour a pratiqué lui-même la coupe. Coupe qui, par un bonheur d'histoire devient coupure épistémologique avant et après 1941, avant et après Orson Welles Hollywood quitte le droit chemin pour commencer à s'observer dans le miroir, va se mettre lentement à casser le jouet Le film noir, remarquablement analysé ici par Marc Vernet éveille un jour l'attention du simple amateur qu'est encore Christian Metz, lui insuffle l'envie de repérer et démonter les codes. De simple plaisir populaire, le cinéma va devenir un art, une certaine naïveté disparaîtra

Alfred Hitchcock, Fritz Lang, font l'objet d'investigations massives, écrasantes, comme au microscope peut-on ainsi séparer le photogramme, l'image du film, de son environnement ? Imaginerait-on de hacher en mille morceaux une pièce de théâtre, ou les acteurs du Berliner Ensemble et du Living Theatre ? Cinéma manducateur, aurait dit Roland Barthes, qui dévore ses propres enfants. Mais à l'arrivée, après avoir bien pris son temps, distingué le bon grain de l'ivraie, suivi ce chemin de Compostelle du parfait amateur de cinéma américain, le lecteur sort enrichi, éclairé, ému. Le jeu en valait la chandelle.

Une telle lecture impose une révision des normes critiques qui président encore au démontage des films ne poursuivons plus une innocence enfuie à jamais, peut-être, comme l'Hollywood de Raymond Bellour Mais prenons un bain de jouvence aux sources de l'imaginaire occidental moderne. Jusqu'à ces blasons des grandes firmes hollywoodiennes qui, dans l'article inaugural, se voient soudain parés d'une magie nullement gratuite. Tout est movies.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Le Cinéma américain*, ouvrage publié sous la direction de Raymond Bellour Deux volumes, I (276 pages, prix suggéré : 120 francs) et II (322 pages, prix suggéré : 150 francs) Editions Flammarion.

### MANIFESTATION D'ARTISTES LE 21 FÉVRIER

Plusieurs syndicats, salons et associations d'artistes appellent à une manifestation le 21 février à 14 heures, du plateau Beaubourg à l'Elysée. Ils ont adressé une lettre ouverte au président de la République et sollicité une audience pour lui exposer leurs doléances.

Dans leur lettre, les signataires rappellent notamment que, depuis 1950, deux mille cinq cents ateliers ont disparu et cinq cent trente-huit seulement ont été construits. Ils évoquent le cas de la Cité fleurie classée puis déclassée et livrée à la spéculation immobilière ; des salons artistiques sur lesquels règne l'incertitude ; du régime de la Sécurité sociale des artistes plasticiens dont ils craignent la remise en cause ; de l'enseignement artistique en régression tant dans les écoles d'art que dans les établissements primaires et secondaires. Enfin, ils attirent l'attention sur le cas des artistes étrangers touchés par les récentes dispositions gouvernementales concernant les étrangers vivant en France.

■ Le Théâtre de l'ARC, 3, rue du Docteur-Calmette à Clichy, présente un concert de « nouvelle musique argentine », avec le guitariste Tomas Gubitsch et le pianiste Osvaldo Calo, le vendredi 13 février, à 20 h. 30.



## MUSIQUE

## « LOHENGRIN » à Rouen

*Depuis près d'un siècle, Rouen est une place forte wagnérienne et les Parisiens ont toujours fait le pèlerinage de la capitale normande, plus proche que Bayreuth, ce qui vient encore de se vérifier pour le beau* Lohengrin *que présente le Théâtre des Arts, dirigé par M André Cabourg. A peine peut-on regretter que deux représentations seulement en soient proposées dans une ville de cette importance, les prix des places permettant, il est vrai, d'y donner les soirées les plus habillées de France, avec l'Opéra de Nice.*

*L'esthétique de la nouvelle mise en scène de Francis Perillat doit beaucoup au premier Bayreuth de Wieland et Wolfgang Wagner : un grand praticable bombé comme le sommet d'une colline, une absence totale de décors, à l'exception d'une grande tapisserie pour la chambre de noces, et de belles projections abstraites sur le cyclorama, des ailes aux nervures blanches figurant seules le cygne ; la partition de lumières s'adapte parfaitement aux lentes variations du drame et de la musique rendues ainsi sensibles et lisibles.*

*La référence classique à Bayreuth cependant ne suffit pas : on a tant connu d'imitations sèches, momifiées ou ridicules ! Seul le talent permet de créer ainsi ces groupes de guerriers immobiles, ces forêts de lances et d'oriflammes où le mystère de l'action se repose On pourra chicaner peut-être quelques attitudes menaçantes du quintette des gardes et le défilé un peu languissant de la cérémonie nuptiale, mais il est difficile et peu de temps d'apprendre à marcher de façon naturelle.*

*La haute qualité des chœurs de Rouen et de Nantes réunis — ainsi que de l'orchestre dirigé avec autant de précision que de délicatesse et de lyrisme par Paul Ethuin — crée un cadre harmonieux pour les voix. Malgré une apparence quelque peu prosaïque, Guy Chauvet incarne avec une certaine noblesse le chevalier mystérieux et son timbre reste d'une incontestable prégnance wagnérienne, même si le souffle un peu court et la diction de l'allemand, appris, semble-t-il, syllabe par syllabe, ôtent beaucoup de souplesse aux nuances comme au phrasé.*

*La très belle voix de Carmen Reppel au timbre un peu dur, mais d'une technique équilibrée et souple, mérite incontestablement les premiers rôles ; toutefois l'expression reste trop réservée et monotone, et le sourire de star stéréotypé exprime mal la nature sensible et tourmentée d'Elsa. Il lui faudra entrer davantage dans son personnage.*

*Peut-être souffre-t-elle de la présence d'une Ortrude exceptionnelle (celle même de Bayreuth), la jeune Sud-Africaine Elisabeth Connell, au jeu frémissant, possédée par le théâtre, fière, plus rayonnante que satanique, avec une voix de mezzo aux reflets clairs et acérés, ductile, admirablement soutenue, transperçant sans effort la trame orchestrale, merveilleuse dans son exaltation musicale.*

*A côté d'un Telramund un peu court d'étoffe (Oskar Hillebrandt) et d'un roi Henrik à la voix assez émouvante (Malcolm Smith), on remarque un jeune Français au timbre ferme et vibrant, Pierre le Hémonet, dans le rôle du Héraut*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le nouveau bureau du Syndicat de la critique dramatique et musicale, élu mercredi, a la composition suivante : José Barthomeuf (« le Parisien libéré »), président ; Guy Dumur (« le Nouvel Observateur ») et Jacques Lonchampt (« le Monde »), vice-présidents ; Florence Mothe (« Sud-Ouest »), secrétaire générale ; Roland Mehl, trésorier ; Michel Grey (« Spectacle du monde »), secrétaire général adjoint.

## JAZZ

### CINQ JOURS A GRENOBLE...

La neuvième édition des « Cinq jours de jazz à Grenoble » aura lieu du 16 février au 22 février. Concerts, films, ateliers, stages et expositions seront organisés à la maison de la culture, au théâtre municipal, dans les bibliothèques et discothèques de la ville, et dans de nombreux autres lieux publics de l'agglomération. Le Festival accueillera soixante-dix musiciens, dont une majorité d'orchestres et de musiciens français qui se produiront au cours de vingt-deux concerts Cette année les « Cinq jours de jazz » mettront principalement l'accent sur les « souffleurs ». Parmi ceux-ci, Michel Portal et Louis Sclavis. Le Mike Westbrook Brass band, Elvin Jones et John Carter, participeront au Festival les 21 et 22 février. — *(Corresp.)*

### ... ET DEUX A MIRIBEL

Pour la troisième année, le ciné-club de l'Union laïque de Miribel (dans l'Ain, à 15 kilomètres de Lyon) organise deux nuits de concerts suivis de projections de films sur Sun Ra, Cecil Taylor, Albert Ayler et Terry Riley. Au programme des concerts, vendredi 13 février, le groupe « Module » d'Alain Brunet et André Jaume, et le duo Michel Portal-Bernard Lubat.

Samedi, venus en voisins de Lyon et de la Drôme, les musiciens de la « Marmite infernale » animent la ville et participent aux concerts où se produit en solo le saxophoniste anglais Lol Coxhill un des défricheurs les plus talentueux de la musique improvisée, et aussi un musicien que l'on ne voit en France que très rarement... — F. M.

# SPECTACLES

## théâtres

### NOUVEAUX SPECTACLES

FESTIVAL MARIONNETTE : Petit TEP (797-96-06-, 20 h. 30.
FEUX : Centre Georges-Pompidou (277-12-33-, 20 h. 30.
MADEMOISELLE JULIE : Centre culturel suédois (271-82-20). 20 h. 30.
ARMANCE : Studio d'Ivry (672-28-06), 20 h. 30.
LA VOITURE : Chez Georges (328-79-15), 20 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50), 20 h. : Peter Grimes.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
*Chaillot* (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
*T.E.P.* (797-96-06), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre Drak.
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma, 19 h., cinéma expérimental : G. Fihman.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Isabel et Angel Parra *et Patricio Castillo.*

### *Les autres salles*

*Aire Libre* (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24). 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, 20 h. 30 : Moving Being. — Épée de Bois (808-39-74). 20 h. 30 : Hernani.
Cité internationale universitaire (589-67-57). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand thétre, 21 h. : *les* Fiancés de K ou l'Éternel masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les *Malheurs de Pantalon.*
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h., la Vie en douce. — II. 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville, Seine-Inférieure ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : *J'aimerais bien aller à Nevers.*
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout
Grand hall Montorgueil (331-55-31). 20 h. : Diaboliquement vôtre.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir. *18 h. 30 : Compartiment* non fumeurs ; 20 h. 30 : Molly Bloom : 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Michel (265-35-03), 21 h. 15 : On dînera au lit.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Jeudi 12 février*

Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
*Montparnasse* (320-89-90), 18 h. 45 : l'Évangile selon saint Marc : 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52). 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
*Poche-Montparnasse* (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs-Élysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Écume des jours.
Théâtre-Atelier (277-31-85), 20 h. : l'Évangile selon Barabbas.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Dieu.
*Théâtre d'Edgar* (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sous le dernier pin ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm ; 21 h. : Création du théâtre du crâne.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : *Fils* de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy : II. 20 h. 15 : Tribulation sexuelles à Chicago ; *22 h. 30 : Poulet frites* ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II. 23 h. : la Chambre infernale.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Écart ; 22 h. : M. Fanon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Écume (542-71-16), 20 h. 30 : M. Reverdy ; 22 h. : C. Nicolas.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
*Lucernaire* (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15). 22 h. : J.-P. Reginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur *de* la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.

Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. — II, 21 h. 30 : *Pico.*
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : F. Hatier ; 22 h. 30 : J. Barthes. — *II, 20 h. 45 : Clotilde et G. Quittot.*
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

### *La danse*

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Danza Prospettiva Ballet V. Biagi (Tedeschi, Mozart).
*Théâtre de Plaisance (330-00-11),* 18 h. 30 : Pierre du Villard.

### *Le music-hall*

Aire Libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : P. Eliane ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.

Gymnase (247-79-79). 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Glaces (607-49-93). *20 h. 30 : Anne Sylvestre.*
Palais des Sports (828-40-48). 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Cotan, musique populaire argentine.
Théâtre La Bruyère (874-76-99). 20 h. 45 Popeck.

### *Les concerts*

Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir V. Neumann ; sol., P. Tortelier (Smetana, Janacek, Schumann, Strauss).
Théâtre des Champs-Élysées, *20 h. 30 : Orchestre national de* France, dir. S. Ozawa ; Chœurs, dir. J. Jouineau (Schoenberg).
Salle Gaveau, 21 h. : Kammermusik Zurich (Martinu, Strauss, Brahms)
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Manso.
Radio-France, Studio 106, 18 h. 15 : A. Stella Schic (Scarlatti, Monod, Nigg, Philippot, Jolivet).

### *Jazz, pop, rock, folk*

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Colliers London All's Stars.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : J.-L. Longon Big Band.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : *Longin Parsons Quintet.*
Gibus (700-78-88), 22 h. : Deviation.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : M. Portal, J.-F. Kennedy Clark, B. Lubat, K. Wheeler ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Blue River Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : P. Artero, O. Hutman, M. Michel, E. Derviev.
Salle Pleyel (563-88-73), 18 h. 30 : Duo A. Nozati-J. Querlier.

### *Dans la région parisienne*

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), *20 h. 30 : Lorna et Ted.*
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-34). 21 h. : J.-Y. Joanny.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74). 21 h. : le Gardien ; Petit Sorano, 20 h. 30 : Du ronron sur les blinis.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

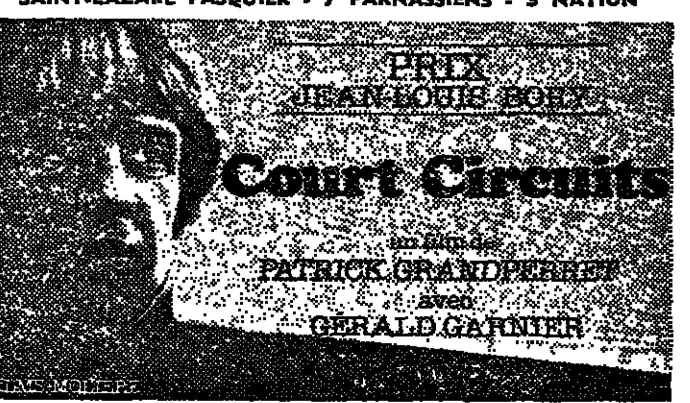
### *La cinémathèque*

Chaillot (704-24-24), 15 h. : An Airman's Letter o his Mother, de *M. Powell* ; The Silver *Fleet*, de V. Sewell et G. Wellesley ; 19 h. : Images du monde rural finlandais ; 21 h. : la Blonde et le Shériff, de R. Walsh.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Mariage à responsabilité limitée, de J. de Limur ; 17 h. : Port Afrique, de R. Mate ; 19 h. : Un de nos *avions n'est pas rentré*, de M. Powell et E. Pressburger.

### *Les exclusivités*

AC/DC (Fr.) : Élysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
L'AUBE DES DAMNÉS (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37) Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; *v.f. : Rex*, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA CAGE AUX FOLLES Nº 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (320-89-52)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Cité, 1er (297-53-74).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90)
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) (v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LA CITÉ DES FEMMES (It.), v.o. : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA COCCINELLE À MEXICO (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Berlitz, 2e (742-60-33)
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA FAIM DU MONDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
*FAME* (A.) v.o. : *Saint-Michel, 5e* (326-79-17) ; Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A.), v.o. : Ambassade, 8e (359-49-34) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; France-Élysées, 8e (723-71-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) mat. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48), mat ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat
*GIMME SHELTER* (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Pagode 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
HURLEMENTS (A., v.o.) (**) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e *(246-66-44)* ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-49-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46)








## nouveau drouot

**hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris**
**téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260**

**compagnie des commissaires-priseurs de Paris**

sauf indications particulières
les expositions auront lieu la veille des ventes de 11 h. à 18 h.

**SAMEDI 14 FÉVRIER à 15 h. 30 (Exposition de 11 h. à 15 h.)**
S. 7. - Tapis. Me NERET-MINET.

**LUNDI 16 FÉVRIER (Exposition samedi 14)**

S. 1. - Icônes. Bijoux. Argenter. Meubles. Objets. Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 2. - Grav. anc. Biblioth. Pierre Lambert. Sorcellerie, botanique, entomologie, littérat. Mes Delaporte, *Rieunier*. Mlle Rousseau, M. Galantaris.
S. 3. - Bijoux, argenter. Obj. de vitrine. Mes Oger, Dumont.
S. 5. - Tableaux mod. Mes Ader. Picard, Tajan. MM. A. Pacitti, P Maréchaux, P Jeannelle.
S. 9. - Dessins et tableaux anc. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM Lebel, Sanson
S. 15. - Tableaux mod. : Dreyfus Stern, Clairefond, Roussel. — Me Robert.
S. 16. - Mobiliers et objets de style. Mes Ader. Picard, Tajan.

**MARDI 17 FÉVRIER (Exposition lundi 16)**
S. 7. - Antiques. Me Renaud. MM. Roudillon, Mariaud de Serres.

**MERCREDI 18 FÉVRIER (Exposition mardi 17)**

S. 3. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. Mes Couturier, Nicolaÿ.
S. 6. - Art d'Extrême-Orient. — Mes Ader, Picard, Tajan. — MM. Moreau-Gobard, Deydier.
S. 8. - Livres anciens et mod. Mes Ader, Picard, Tajan, M. Guérin.
S. 9 - Argenterie anc. et mod. Bijoux. Objets d'art. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 13. - Gravures, Tabl. Bibel. Art nègre. Meubl. anc. et de style Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 16. - Tableaux, dessins. Beau mob. XVIIe et rust. Me Le Blanc.

**MERCREDI 18 FÉVRIER**
S. 12. - Affiches de cinéma. Me Chayette.

**JEUDI 19 FÉVRIER (Exposition mercredi 18)**
S. 7. - Fourrures. Bijoux. Me Le Blanc.

**JEUDI 19 FÉVRIER**
S. 12. - Timbres. Cartes postales. Me Deurbergue

**VENDREDI 20 FÉVRIER (Exposition jeudi 19)**

S. 1. - Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe Mes Ader, Picard, Tajan. MM. J.-P. Dillée, G Lévy-Lacaze.
S. 2. - *Dessins anciens : a)* Coll. X., architecture et ornement ; b) à div. : Import. dessins XVIIIe — Mes Godeau, Solanet, Audap. Me Artus, Mes Gridel et Boscher.
S. 4. - *Success. prof.* Th. *Lajouanine* et à divers. Estampes mod. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mlle Callac.
S. 6. - Tableaux et meubles anc. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Lemonnier, Lepic.
S. 8. - Très beau linge Fourrur Dentell. Mes Couturier, Nicolaÿ Mme Daniel
S. 10. - Archéologie Extr.-Orient Haute époque. Me Néret-Minet
S. 11. - Import. ens. d'estampes *des XVIIIe et XIXe. Mes Ader*, Picard, Tajan.
S. 13. - Sculptures africaines. Me Binoche. M. Roudillon.

**VENDREDI 20 FÉVRIER**
S. 6. - Bons livres. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mme Vidal-Mégret.

**SAMEDI 21 FÉVRIER à 15 h. 30 (Exposition de 11 h. à 15 h.)**
S. 6. - Tapis. Me Rogeon.

**Études annonçant les ventes de la semaine**

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07
ARTUS, GRIDEL, BOSCHER, 15, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-87-29
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-15-63, 770-67-68, 523-17-33
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V, (75008), 720-15-94
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-50
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS, LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-95
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

# SPECTACLES

**KAGEMUSHA** (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

**LE LAGON BLEU** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

**MASOCH** (It. v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

**LE MIROIR SE BRISA** (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-64-44), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

**MON ONCLE D'AMERIQUE** (Fr.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**NICK'S MOVIES** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**LA NUIT DE LA METAMORPHOSE** (Youg.) (*), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

**NUMEROS ZERO** (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Olympic, 14e (542-67-42).

**L'OR DANS LA MONTAGNE** (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**OUBLIER VENISE** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

**LA PROVINCIALE** (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Saint - Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**PSY** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (337 - 84 - 50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

**REACTION EN CHAINE** (Austr., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LE RISQUE DE VIVRE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

**SAUVE QUI PEUT (LA VIE)** (Fr.-Suisse) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**SHINING** (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

**STARDUST MEMORIES** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**SUPERMAN II** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11), H. sp. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

**LES SURDOUES DE LA PREMIERE COMPAGNIE** (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

**LA TERRASSE** (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**TROIS GOSSES ET UN CHIEN** (Tch., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) mat.

**LE TROUPEAU** (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**UN DROLE DE FLIC** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

**UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR** (Fr.) : Bretagne 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (532-52-43).

**UN ETRANGE VOYAGE** (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).

**UN MAUVAIS FILS** (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

**VACANCES ROYALES** (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

**LA VIE DE BRIAN** (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

**VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Nation, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70).

**Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?** (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.fr. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

## LES FILMS NOUVEAUX

**COURT-CIRCUITS**, film français de P. Grandperret. Forum-Ciné, 1er (297-53-74). Quintette, 5e (554-35-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e-387-35-43)

**HISTOIRE DE LA NUIT**, film allemand de Cl. Hopfenstein V.o. : Action République, 11e (805-51-33), H. Sp.

**LE LYCEE DES CANCRES**, film américain de A. Arkush. V.o : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

**VENDREDI 13** (*) film américain de S. Cunningham. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20 - 64), Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

## Les séances spéciales

**L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD** (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.

**LES AMANTS DE LA NUIT** (A., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap:) (**) v.o. : Saint - André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

**ENQUETE SUR UNE PASSION** (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

**LES EUROPEENS** (A., v.o.) : Cité internationale universitaire, 13e (589-38-69), le 16, 21 h.

**INTERIEURS** (A., v.o.) : Olympic, 14e .542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

**JOHNNY GOT HIS GUN** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**MARTIN ET LEA** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., Dim.).

**MATA-HARI** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

**MEAN STREET** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., Dim.).

**LE PASSE - MONTAGNE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

**LE SOLEIL EN FACE** (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind.), v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), le 17, 20 h. 30.









# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 12 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 L'île aux enfants

18 h 45 Avis de recherche

19 h 10 Une minute pour les femmes
A propos du salon du tourisme (I).

19h 20 Emissions régionales

19 h 45 Les paris de TF 1

20 h Journal

20 h 35 Série : Pause-café
Réal. S Leroy, avec V. Jannot, J. François, G. Werler, C. Aissy...
*« Pause-café », c'est le surnom que donnent les élèves d'un lycée à leur jeune assistante sociale, beaucoup plus proche d'eux que des autorités Un scénario qui veut s'appuyer sur la réalité des banlieues populaires, mais qui est aussi un dur pari.*

21 h 30 Magazine : L'Evénement
De H. Marque et J. Besançon.

22 h 25 Documentaire : M. de Vauban, homme de guerre, homme de paix

23 h 20 Journal

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 10 D'accord pas d'accord

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Les grands partis politiques
La majorité.

20 h Journal

20 h 35 Variétés : Thierry Le Luron

21 h 35 Téléfilm : Un dessert pour Constance
D'après D Boulanger ; réal. S. Maldoror. Avec S. Bakaba et C Doukoure
*Deux travailleurs, Mamadou et Bokolo, passent un concours à la télévision pour payer le voyage de retour d'un ami malade Malgré quelques longueurs et ambiguïtés, une bonne comédie légère qui dénonce entre deux éclats de rire une France hargneuse, raciste.*

22 h 35 Magazine : Coups de théâtre
de G. Kahn.

23 h 20 Journal

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington : Dialogue avec le feu.

18 h 55 Tribune libre
RUC (Rassemblement des usagers des services publics.)

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé

20 h Les Jeux

20 h 35 Cinéma (cycle M. Pagnol) : Nais
Film français de M. Pagnol (1945), avec Fernandel, H Poupon, J Bouvier, Arius, G Kerjean, R. Pellegrian, C. Blavette (N. Rediffusion).
*Le fils d'un notaire d'Aix-en-Provence séduit la fille d'un fermier de son père. Celui-ci veut le tuer. Le valet bossu, amoureux de Nais intervient. Inspiré d'une nouvelle d'Emile Zola, ce film de Pagnol, fraîchement accueilli en son temps par la critique, est centré sur Fernandel, qui donne à son personnage une dimension tragique.*

22 h 30 Journal

### FRANCE-CULTURE

18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le rein.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « la Maison sans jardin », de D. Galiby. Avec : C. Laborde, M Laisné, A. Lenglet, D. Gabily.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : œuvres de Scarlatti, Monod, Nigg, Philippot, Jolivet, avec Anna-Stella Schic ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (salle Pleyel, 12-11-80) : « Wesendonck-Lieder », « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; « Concerto pour cor et orchestre », « Mort et transfiguration », poème symphonique (R. Strauss), par l'Orchestre national de France, dir. W Schmid, avec U Trekel-Burckhardt, mezzo-soprano, H Baumann, cor.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien, « sur des textes comiques » : 23 h, I. Xenakis (Ravel, Brahms, Bach, Varèse, Messiaen, Stravinski, Xenakis, Debussy).

## Vendredi 13 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout

12 h 30 Midi première

13 h Journal

13 h 35 Emissions régionales

16 h 30 Les quatre fantastiques

16 h 50 Croque-vacances
Inuit ; 16 h. 57, Bricolage ; 17 h. 2, Variétés ; 17 h. 5, Isidore le lapin ; 17 h. 8, Infos-magazine ; 17 h. 26, La famille ours au Far-West ; 17 h. 32, Variétés ; 17 h. 39, Les Harlem Globe-Trotters.

18 h TF 4

18 h 20 L'île aux enfants

18 h 45 Avis de recherche

19 h 10 Une minute pour les femmes
A propos du Salon du tourisme (3).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1

20 h Journal

20 h 35 Opérette : Un de la Canebière
De R. Sarvil et H. Alibert, musique de V. Scotto, mise en scène F. Lopez, avec A. Merkès, J. Piervil, A. Cristi, S. Burles, M. Dunand...

22 h 35 Variétés : Les comiques associés
Avec A. Métayer, M. Lagueyrie, S. Joly, J.-C. Montella, J. Charby, J.-C. Poirot.

23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse

### DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir

12 h 30 Série : les Amours des années folles

12 h 45 Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Face à vous

14 h Aujourd'hui madame
Les artisans de l'éphémère.

15 h Série : les Tambours de l'hiver

16 h Magazine : Quatre saisons

17 h La télévision des téléspectateurs

17 h 20 Fenêtre sur... le monde de la danse

17 h 50 Récré A 2
Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Top club

20 h Journal

20 h 35 Feuilleton : le Mythomane
N° 4 : Un pantalon tout neuf (réal. M. Wyn, avec F. Perrin, S. Delair, J. Balutin, M. Dalio).
*Comment on fabrique une fausse relique pour les nostalgiques du nazisme, et ce qui s'ensuit...*

21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. D'Anne Golon à Philippe Sollers : le roman dans sa diversité. Avec F.-R. Bastide (*l'Enchanteur et nous*), J.-L. Ezine (*les Ecrivains sur la sellette*) ; A. Golon (*Angélique au Québec*), J. Lanzmann (*Rue des mamours*), P. Modiano (*Une jeunesse*), P. Sollers (*Paradis : Vision à New-York*).

22 h 55 Journal

23 h 5 Ciné-club (cycle Maurice Pialat) : Nous ne vieillirons pas ensemble
Film français de M. Pialat (1972). Avec J. Yanne, M. Jobert, M. Meril, J. Galland, M. Risch, C. Fabrega. (Rediffusion.)

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Contes du folklore japonais : Le jeune prêtre ; Des livres pour tous : le dictionnaire encyclopédique Hachette.

18 h 55 Tribune libre
Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français).

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin (*le Secret de « la Licorne »*).

20 h Les jeux

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : le Tchad
*Jean-Claude Criton a enquêté sur place. Il fait le point de la situation après deux mois de présence libyenne.*

21 h 30 Téléfilm : Ange gardien
Scénario T. La Peyrade ; réal. J. Drimal. Avec : C. Maurier, J. Serre, F. Olivier, F. Bruno, etc.
*Les tumultueuses relations entre un gardien de cimetière à l'imagination toute méditerranéenne et la veuve tracassière d'un grand homme.*

22 h 25 Journal

22 h 45 Magazine : Thalassa
Le cinéma et la mer.

### FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Astrologie solaire », avec A. Cozannec.
11 h 2, Libre parcours récital : M.-C. Girod, piano, au Festival Estival de Paris 1980.
12 h 5, Agora : « Anne d'Autriche », avec C. Dulong.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne.
14 h. Sons : Scènes de la vie rurale.
14 h 5, Un livre, des voix : « Bagatelle », de M. Denuzière.
14 h 47, Un homme, une ville : Balzac à Vendôme, Saché et Paris.
15 h 50, Contact.
16 h. Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes aventures de la science moderne : Les volcans.
20 h, Famille et solitude.
21 h 30, Black and blue : Charlie Parker.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

### FRANCE-MUSIQUE

9 h, Le matin des musiciens : L'oratorio romantique : Franz Liszt.
12 h, Musique de table : « Le diable à 4 », ballet (2e acte), de A. Adam, dir. R. Bonynge ; 12 h 35, Jazz : Bill Evans ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Les formes vocales dans les musiques populaires ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Musique-chorale : Cantate 21, de Bach, dir. H. Rilling ; 16 h, Musique de chambre (Ives, de Falla, Martinu) ; 17 h, Concert Maria Callas - Benjamino Gigli (Meyerbeer, Mozart, Massenet, Cilèa, Charpentier, Giordano, Rossini, Donizetti).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
20 h, Concert (en direct de Stuttgart) : « Symphonie n° 1 » (Schumann) ; « Roméo et Juliette », suite de ballet (Prokofiev), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Chopin, par A. Gorog ; 23 h 5, Vieilles cires : Moritz Rosenthal (Liszt, Strauss, Chopin) ; 0 h 5, Jazz Forum.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 12 FEVRIER**

— Le professeur *Nahavandi*, ancien recteur de l'université de Téhéran, est l'invité du journal sur R.T.L., à 18 heures.

— Le Père *François Russo*, jésuite et scientifique, répond aux auditeurs, sur le thème « La parapsychologie et les stigmatisées », à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

● *La police* a investi, mardi soir 10 février, à 20 heures, un appartement de Chambéry (Savoie) d'où étaient diffusés les programmes de Radio-Ellébore. Le matériel de la station a été saisi.

Radio-Ellébore a été créée en 1980 et diffusait des émissions les mardis soir, entre 19 h 30 et 21 heures. Celles-ci n'ont jamais été brouillées par les services de Télé-diffusion de France, ni interrompues par la police. Les animateurs de Radio-Ellébore donnent un nouveau rendez-vous à leurs auditeurs mardi 17 février, sur 102 MHz, modulation de fréquence. — *(Corresp.)*



# CARNET

### Naissances

— M. Gérard COUTURIER et Mme, née Aliette Sauty de Chalon, laissent à Clémence et Louise la joie d'annoncer la naissance de
**Pierre,**
Paris, le 24 janvier 1981.

— M. Bruno RIME et Mme, née Béatrice Blain, et Juliette, ont la joie d'annoncer la naissance de
**Elodie Marie,**
le 30 janvier 1981.
59, rue de Patay,
75013 Paris.

### Décès

— Serge et Alain Goudouneix,
Denise Ihler,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de
**Marie Rose HERMEL,**
endormie dans la paix de son Seigneur dans sa quatre-vingt-dixneuvième année.
Une messe a été dite dans sa paroisse, à Meylan-le-Haut, le 11 février, à 10 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Mme Antonine KUPIEC.**
Les funérailles auront lieu le vendredi 13 février 1981, au cimetière du Père-Lachaise.
On se rassemblera devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

— M. et Mme Maurice Lambiotte et leurs enfants,
Mme Sylvia Lambiotte, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Schmit et leurs enfants,
Mme France Lambiotte, ses enfants et petits-enfants,
La baronne Henry de Bastard,
Mme Romain Hannebicque,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Jean LAMBIOTTE,**
née Marthe David-Weill,
survenu le 8 février 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Suzanne Vattier
a la douleur de faire part du décès de
**Robert TELDY-NAIM,**
membre
de la Société des gens de lettres,
de l'ADELF et du Pen-Club,
ancien des Brigades internationales,
engagé volontaire en 1940
à la Légion étrangère,
militant de la Résistance
au réseau Combat,
survenu le 31 janvier 1981.
60, rue Fondary,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du
général d'armée
**Claude VANBREMEERSCH,**
grand-officier
de la Légion d'honneur,
survenu le 10 février 1981, à l'âge de soixante ans, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de :
Mme Claude Vanbremeersch,
son épouse,
Patrick et Sophie Devedjian et leurs enfants,
Peter et Anne Vanbremeersch et leurs enfants,
Gilles et Christine Vanbremeersch et leurs enfants.
Denis Vanbremeersch,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Amélie Vanbremeersch,
Du colonel et Mme Robert,
ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Pierre Wallut et leurs enfants,
ses beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 16 février, à 10 h. 30.
La messe d'inhumation aura lieu le mardi 17 février, à Vitry-lès-Cluny (Saône-et-Loire), à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.
13, place Joffre,
75007 Paris.
[Le Monde *du 12 février*.]

### Anniversaires

— En ce troisième anniversaire tous ceux restés fidèles au souvenir de
**Daniel NAHON**
auront pour lui une pieuse et affectueuse pensée.

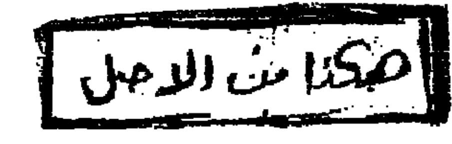
### Avis de messe

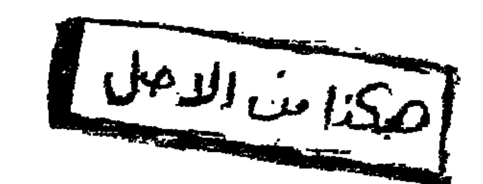
— Il est rappelé que la messe, qui sera célébrée en souvenir de
**Jacques SOUCHERE,**
aura lieu le vendredi 13 février, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.











# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. | Le mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

## OFFRES D'EMPLOIS

### Jeunes Auditeurs

**Un des premiers Groupes Français** de produits de grande diffusion dont les activités internationales sont en fort développement, constitue une équipe d'auditeurs internes destinés à réaliser des missions d'audit comptable et opérationnel dans l'ensemble de ses filiales en France et à l'étranger.

Ces jeunes auditeurs de formation supérieure : H.E.C., E.S.S.E.C., SUP.de CO, SCIENCES PO, **ont une première expérience d'audit interne ou externe de 2 à 4 ans,** ils parlent deux langues étrangères, dont couramment l'anglais.
Basés à Paris, ils effectuent chaque année 5 ou 6 missions de 2 à 3 semaines à l'étranger.

Le Groupe est susceptible d'offrir après quelques années des perspectives d'évolution dans les différents domaines de son activité.

Les candidatures, lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sont à adresser sous réf.LM à :



**EMPLOIS ET CARRIERES,** 30, *rue Vernet, 75002 Paris.*
Tous les dossiers seront traités directement par l'entreprise avec une discrétion totale.

---

**BANQUE PRIVÉE**
**PARIS 8e**
Filiale d'un important Groupe Financier français
recherche

### UN CADRE Spécialiste de la Clientèle Privée

Diplômé d'études supérieures (bancaires ou commerciales) le candidat aura un minimum de 6 années d'expérience (bourse, titres, gestion de patrimoine).
Il devra gérer et développer un portefeuille important *et posséder un niveau de culture et* d'éducation lui permettant d'assurer avec aisance des contacts commerciaux avec une clientèle exigeante.

Adresser lettre avec c.v. nº 26.497,
**PUBLICITÉ ROGER BLEY**
101, rue Réaumur, 75002 Paris.
*(discrétion assurée).*

---

### la Fnac

## une informatique en temps réel

Précurseurs voici plus de 5 ans, nous avons, à travers un réseau de terminaux *installés en magasins (près de 300), continué à développer notre informatique* en temps réel.

En 1980, l'évolution tout entière de nos systèmes centraux nous a conduits à remplacer une partie importante de notre équipement et à réfléchir sur de nouveaux projets informatiques.

A ce jour nous poursuivons notre développement et étudions la conception et la mise en place de ces nouveaux projets (en particulier l'installation de systèmes autonomes dans nos unités de province).

Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), même débutant, ou titulaire d'un D.U.T. et d'une Miage avec 2 ou 3 ans d'expérience, vous pourrez faire *valoir une connaissance de l'informatique de gestion et intégrer notre équipe* « projets nouveaux » comme

## Analyste programmeur

**Ce poste est à pourvoir dans le centre de Paris**

*Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées à Philippe Vuitteney, FNAC. Service Recrutement et Formation 101, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.*

## emplois régionaux

# TECHNIP

**Société d'ENGINEERING**

**recherche pour son Etablissement de l'OUEST, situé près de LA BAULE**

### INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANIQUES
**Diplômé**

Possédant de bonnes connaissances théoriques et pratiques de la conception, de la construction et du fonctionnement des machines tournantes, pompes, compresseurs, etc. utilisés dans les industries *PÉTROLIÈRES* et *PÉTROCHIMIQUES* et des codes français ou étrangers correspondants.
Affecté à la section MÉCANIQUE du département Etudes, il participera à la préparation des spécifications techniques des machines, au choix des fournisseurs, au suivi de la construction et de la réception, ainsi qu'aux études d'installation et aux problèmes de mise en service.
*Deux années minimum d'expérience dans ces domaines.*
Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.

### INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Affecté à la section PRÉPARATION du Département Études, ils *assureront* la liaison entre les Procédés et les Etudes.
A la tête d'une petite équipe de dessinateurs, ils seront responsables de l'élaboration de dossiers concernant des projets importants (schémas, implantations, spécifications, règles de sécurité et de protection, etc.) concernant des installations PÉTROLIÈRES ou NUCLÉAIRES.
Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DIPLOMÉS possédant impérativement une expérience de trois ou quatre années dont une partie en bureau d'études dans une société d'engineering.
*Connaissance de l'Anglais indispensable.*

### INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
**Diplômé**

Affecté au Service ÉLECTRICITÉ du département Études, il devra avoir une bonne connaissance des matériels *HT, BT* et des machines tournantes utilisées dans les industries PÉTROLIÈRES ou PÉTROCHIMIQUES, ainsi que de *leur installation.*
Il participera à l'élaboration des schémas de distribution électriques, à la rédaction des spécifications techniques des matériels, au choix des fournisseurs et aux études d'installation.
Deux années d'expérience dans ces domaines sont indispensables, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

### CADRE TECHNIQUE CHAUDRONNERIE APPAREILS SOUS PRESSION
**Niveau INSA ou CNAM**
**Age : environ 30 ans.**

Ayant plusieurs années d'expérience en chaudronnerie pétrole ou chaudronnerie nucléaire.

Le candidat sera chargé de la conception et du dimensionnement d'appareils chaudronnés et pourra être amené à développer des méthodes de calcul propres à sa spécialité, notamment en matière de vibration et séisme.

Une bonne connaissance de la résistance des matériaux et des codes de construction chaudronnerie est indispensable. Des connaissances en métallurgie, en mise en œuvre des métaux en feuille, liées à des notions de contrôle non destructifs seront appréciées.

Anglais indispensable.

### INGÉNIEURS PROCÉDÉS

*Ils seront chargés des études de base pour la conception et* la réalisation d'ensembles industriels importants dans les domaines PÉTROLIERS ou NUCLÉAIRES.

Dans le cadre d'une équipe d'ingénieurs, ils auront pour tâches principales les études de schémas de procédés, la spécification de l'ensemble de l'équipement et la définition des contraintes liées aux procédés et nécessaires aux études de réalisation.

Ces postes conviennent à des INGÉNIEURS DÉBUTANTS (une formation interne est assurée) ou possédant déjà une expérience de l'engineering. Leur formation d'ingénieur sera de préférence axée sur le Génie Chimique et, si possible, complétée par une spécialisation dans les domaines PÉTROLIERS (E.N.S.P.M.) *ou NUCLÉAIRES.*

Connaissance de l'Anglais indispensable.

**Adresser C.V. et prétentions à TECHNIP - Le Petit Gavy, Route de Saint-Marc, 44600 SAINT-NAZAIRE.**

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE VENTE D'ENGRAIS
*recherche*

### UN INGÉNIEUR AGRONOME
**pour sa délégation régionale de REIMS**

Cette activité convient à un ingénieur déjà expérimenté, apte à établir d'excellents contacts avec les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles, les services officiels de l'agriculture, les coopératives agricoles et les négociants en produits du sol.

*Adresser curriculum vitae à : S.N.S.T. 3, rue Paul-Cézanne, 75008 PARIS.*
Discrétion assurée.

---

### C.H.R. DE REIMS
Recherche pour son Informatique médicale

### ANALYSTE STATISTICIEN
Connaissances de DOS/VSE et du langage APL appréciées.

ÉCRIRE : Direction du C.R.I.H.
23, rue des Moulins, 51092 REIMS Cedex.

---

**CABINETS COMPTABILITÉ**
(comptable agréé)
AIME et ALBERTVILLE (Savoie) recherche COMPTABLES minim. D.E.C.S., *2 ans de pratique en* cabinet, libérés oblig. milit. ou jeunes stagiaires experts compt. Ecr. s/nº 342 SUDEM, 17 bd de la Colonne, 73000 CHAMBERY.

---

ASSOCIATION
CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF JEAN-VILAR,
*Place Jean-Vilar,*
49000 ANGERS.
Tél. (41) 88-97-28
recherche

**Animateur (trice)**
temps complet pour prendre en charge la responsabilité animation et gestion de l'équipement comprenant, salles spectacle – cinéma, activités diverses – (1.500 adhérents - 7 permanents - 30 vacataires).
Expérience exigée.
Dossier candidature à retourner au Centre avant le 1er mars 1981.

---

Importante Société, productrice et transformatrice de papier en emballages, centre de la France, recherche

**CADRE SUPÉRIEUR**
diplômé HEC, ESSEC, ISA...

**RESPONSABILITÉ COMMERCIALE**
de plus haut niveau en collaboration étroite avec la Direction Générale
Ce poste, qui peut être évolutif, exige d'avoir vécu une expérience *commerciale, d'accepter des* déplacements, de posséder un véritable esprit d'organisation et de faire preuve d'un dynamisme *raisonné.*
Ecrire avec C.V. et photo : SEL-F - 31, rue Saint-Paul, 87000 LIMOGES.

---

**ÉCOLE DE FRANÇAIS**
pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR. Min. 30 ans. Exp. méthodes CREDIF exigée. *Plein temps. Poste permanent.* Cadre très agréable. Env. C.V. dét. à INSTITUT DE FRANÇAIS 06230 Villefranche-sur-Mer.

---

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES recherche
JURISTE
ou *FISCALISTE*
ayant expérience droit des sociétés.
Bonne rémunération et situation d'avenir

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : M. P. SANS, 7 bis, rue du Général-Cérez, 87000 LIMOGES.

## offres d'emplois internationaux

**MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**
recherche d'urgence
(Afghanistan, Erythrée, Iran, Kurdistan),
CHIRURGIENS et ANESTHESISTES
Durée 1 mois - Tél. : 828-39-61.

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**
**296-15-01**

---

Bureau d'Etudes Techniques *ayt s/siège à MONTREUIL (93)*
recherche
pour son département
« *Energie*
et Environnement » (D.E.E.).
TECHNIC.(NE) SUPERIEUR(E)
DIPL. en génie climatique
– Ayant qq. années de prat.
– Cap. d'assurer l'étude, la surveill., *le contr. d'exploitat.* d'affaires importantes.
– Not. énergies nouv. souh. (notam. en géothermie).
– Cont. extér. à envisager.
Ecr. avec CV, prét. sous réf. 4431 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui trans.

---

Important bureau d'études techniques de bâtiment et d'infrastructure dont le siège est à MONTREUIL (93) recherche

**INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL**
(ETP, AM, INSA ou équivalent) ayant 2 à 3 années d'expérience *dans la coordination d'étude et* de travaux bâtiment ou B.E.T. Ecr. avec C.V. et prét., s/réf. 4423, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

**INGÉNIEURS P2/P3**
ÉLECTRONICIENS
RADARISTES - Tél. : 790-40-30.

---

**INGÉNIEURS P1**
ÉLECTRONICIENS
Exp. encadrement - 733-20-46.

---

P.M.E. RECRUTE
**JEUNES TECHNICO-COM.**
pour région Paris, expérience de vente souhaitée, possib. promotion rapide. Adr. C.V. manusc. à Sté Cellutec, 33, rue Principale, Strueth, 68580 Seppois-le-Bas.

---

Cabinet brevets recherche
**COMPTABLE**
connaiss. anglais indispensable
Ecrire s/nº 7.897 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## secrétaires

**SECRÉTAIRE** Bac souhaité
Très bonne ouverture d'esprit et présentation, ambition, trav. intéressant, salaire selon capacités. Se prés. ce jour : 39, Champs-Elysées (demander M. Michaut).

## capitaux propositions commerciales

**RÉFRACTAIRES**
SOCIÉTÉ BRITANNIQUE FABRIQUANT RÉFRACTAIRES
recherche agents en France, Belgique et région de la Sarre
SPÉCIALISTES DE FORMES MOULÉES PAR PROCESSUS BREVETÉ
Bien introduit dans aciéries, verreries (cristal et bouteilles) etc., avec buses, sièges de busettes, flotteurs
ainsi qu'une très large gamme d'autres produits
Adresser propositions
Ecrire s/nº 6.075 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## occasions

**MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ**
75 F le m2, T.T.C., 658-81-12.

## information divers

POUR
**TROUVER**
UN
**EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION *SUR L'EMPLOI* vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
3 types de curriculum vitae : Rédact., exemples, erreurs à évit.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussite entretiens, interv.
- *Les bnes réponses aux tests*
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovy, 78 Le Chesnay

---

Pour bien choisir votre métier
*FRANCE-CARRIÈRES*
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## divers

**NEUBAUER**
**PEUGEOT-TALBOT**

**EXCEPTIONNEL !**
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80. M. Gérard, tél. : 821-60-21.

## cours et leçons

MATH.-PHYS.-CHIMIE par prof. *Rattrapage rapide Bac. P.C.E.M.* Préparation 20 ans d'expérience. Tél. : 526-82-47.

## propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
*MIGRATIONS*
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. donnerait cours et effect. traductions anglais et italien. 225-43-37. Mme Pizzuti, h. rep.

---

A LA RECHERCHE d'une SECRÉTAIRE BILINGUE ? GR Intérim, 225-59-25.

---

Ingénieur A.M. 35 ans, 10 ans exp. structures B.A. + formation complémentaire en analyse numérique, recherche opérationnelle et informatique, cherche situation en informatique scientifique. Ecr. s/nº 025357M à R.-Presse, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J.F., mécanographe, aide-comptable, dactylo, conn. télex, petit secrétariat, cherche place stable Paris ou banlieue. Ecr. Mme GAUTHIER Ch. 4, rue de l'Abbé-Deurit, 93140 BONDY.

---

*Cabinets de Recrutement ou recherche directe,* mon efficacité peut vous intéresser.

Je cherche situation nouvelle tous azimuts. Responsabilités. Initiative, tonus, passion, qualités commerciales.
*DIRECTRICE d'Etudes Urbaines,* 50 ans, j'ai mené à bien contacts à haut niveau et réalisations pour collectivités locales. Grande expérience polyvalente et humaine. Disponible de suite.

Ecr. s/nº 400 m. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

# L'immobilier

## appartements achats

ACH. COMPT. SANS CREDIT 3-4 P., bon quartier, préfère rive gauche. Mme Faure : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

---

*JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e,* 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons *clients* appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

## locations non meublées offres

**Paris**

**IMM. NEUF, GRAND LUXE CHAMPS-ÉLYSÉES JAMAIS HABITÉS :**
– Studios à partir de 34 m², 3.185 F charges comprises.
– 2 pièces à partir de 62 m², 5.000 F charges comprises.
Cuisine et salle de bains entièrement aménagées avec peintures et tentures murales.
VISITE SUR PLACE
18-22, rue de Berri (8e)
ou renseignements
SAVEG. - 524-46-86.

---

RANELAGH dans immeuble ancien pierre de taille, bon standing. 3 P., 75 m², double living + 1 chambre. REFAIT NEUF. 2.600 F + charges. 293-69-38.

---

**18e** F-2 tout confort Chambre + living *Douche, wc. 828-63-79.*

**Région parisienne**

A LOUER
**GIF-SUR-YVETTE**
PRES R.E.R.
APPARTEMENTS NEUFS de 3 à 5 pièces avec garage privé attenant à l'appartement à partir *de 2.815 F + charges.*

**C.P.H. IMMOBILIER**
*Agence de CHEVRY 2*
**Tél. : 012-12-12.**

## locations meublées offres

**Région parisienne**

**CRÉTEIL 10' PARIS**
studios meublés, linge, vaisselle, *ménage compris, parking.* 700 F *mensuel.*
GANDOLFI, 73, rue Chérat. Tél. 207-12-56 - 883-04-69.

## locations meublées demandes

**Paris**

Famille en mission 4 mois mars-juin rech. 4 p. meub. Cuis. équipée. Chambre bonne, park. 16e, 8e, 15e, 7e. Tél. 727-36-84.

---

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et *plus.* 285-11-08.

---

Pour Diplomates, rech. appts Paris et villes Ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT. Embassy-Service - 562-78-99 8, avenue de Messine, Paris-8e.

## locations non meublées demandes

**Paris**

**PPTAIRES** Louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. services gratuits. 272-02-62.

---

Part. cherche 2/3 pièces ensoleillé, minimum 40 m², dans 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 14e, 15e arrond., de préf. dans ancien Prix approximatif : 2.000 F. Contact, M. Riou : 743-96-81, de 9 h. 30 à 12 h. 30.

**Région parisienne**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour Cadres Durée 2 à 5 ans. 283-57-02.

## propriétés

A VENDRE
ALLIER. *Proximité de la forêt de Tronçais :*
1) Prairie de 12 ha, bordant sur 1.200 m. le Cher ; possib. de construire ; avec jeune futaie de chênes attenants, de 1 ha 80 a.
2) Propriété : Maison, tt cft, avec dépend., terrain attenant, 1 ha 40 a ; petite pièce d'eau.
*S'adresser Me LAFFOUCRIÈRE,* notaire à CERILLY (Allier).
Téléphone : 67.50.01.

---

**NORMANDIE**
PONT-L'ÉVÊQUE (14), 12 km DEAUVILLE, plein centre ville. IDÉALE RETRAITE, MAISON style « Deauville » dans petit parc, quartier calme. PARFAIT ÉTAT. Séj., cuis. équipée, 2 w-c, salle bains, 5 chbres tt confort. Garage 2 voit. + dépend., Tél. Prix : 600.000 F.
S'adresser : Agence ABBATIALE, 27 - BERNAY.
Tél. (16-32) 43-45-32.

---

**LOIRET**
135 km PARIS
Joli MANOIR, 12 pièces, tout conf., dépendances, sur 27 ha, *dont étang 6 ha.*
Possibilité augmenter superficie.
S.B.S. VILLEMURLIN,
45600 SULLY-SUR-LOIRE.

---

Achète grande propriété à vocation forestière et chasse. Préf. dépts 45-41-18-89-58. Écr. sous nº P 200.454, HAVAS *Paris,* 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

**VÉSINET** TRÈS BEL HOTEL PARTICULIER CLASSIQUE
Réception 90 m², 5 chbres, 2 bains, dépendances, gar., 2 voitures, jardin boisé clos. 1.500 m² - EXCLUSIVITÉ. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - Tél. 976-05-90.

---

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Luxueuse maison, vue splendide s/golf. 300 m², s/2 niveaux, gd liv. + 7 p. gd cft. sous-sol anglais 180 m² aménagé. Grand *garage.* Sur terrain 3.660 m². Téléphone : 227.00.52.

---

Cause départ, particulier vend à 100 km de Paris entre PITHIVIERS et SULLY-SUR-LOIRE, belle propriété sur 1.300 m² de terrain environ, pisc., mini-golf. Prix : 890.000 F. Tél. bureau : 576-22-97 et après 18 heures. Téléphone : 569-45-49.

---

A 3 KM CENTRE
**Aix-en-Provence**
Splendide propriété de standing sur 15.000 m². Bâtisse rénovée. 420 m² habit. Piscine, dépendances. Arbres centenaires, soleil, calme, conf. Prix 2.250.000 F - (91) 54-92-93.

---

**SOLOGNE 25 HA**
RÉGION LAMOTTE-BEUVRON, excellent territoire chasse, pêche-rapport.
Bel étang 2 ha, plaine et bois, autre de 13 ha 50.
IMMOB. REMANGEON S.A. B.P. 132, 18104 VIERZON. Tél. (48) 71-39-91 +.

---

POIGNY-LA-FORÊT - Village Maison bourgeoise pouvant convenir à plusieurs familles, comprenant : 9 PIÈCES PPALES, 2 sanitaires, cuis., 2 dépend. aménagées. S/parc 4.000 m². PRIX 1.500.000 F
AGENCE DU VIEIL-ORME
Tél. : 486-30-92 ou 31-10.

---

**LE PERREUX** PPTÉ caractère
240 m² habitables, luxueusement aménagé. Jardin clos 1.100 m². Maison gardien. Garage. 1.890.000 F - Tél. 340-72-06.

---

**LA CELLE-SAINT-CLOUD**
*propriété exceptionnelle, calme,* sur ter. 1.700 m², agréable maison de style 350 m² habitable, tout confort, grande réception. Prix 3.200.000 F. Cabinet J. Rombaut, immobilier, 10, avenue Guynemer, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Tél. : 918-63-63.

## domaines

**LOIRET**
135 km Paris
Joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 hectares.
Bois et plaine
dont étang 5 hectares.
Bâtiments ferme à restaurer.
Possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares.
S.B.S. VILLEMURLIN,
45600 SULLY-SUR-LOIRE.

Le Monde

# équipement

## URBANISME

### COLLOQUE A MONTPELLIER

## Les conseils d'architecture sont mal reçus en ville

**De notre envoyé spécial**

Montpellier. — Créés en janvier 1977, les C.A.U.E. (Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) existent aujourd'hui dans soixante-dix départements. Ils jouent un rôle d'information, de formation, de conseil et d'assistance auprès des particuliers, des associations et des élus. Leurs services sont gratuits. Depuis leur création, ils se sont surtout intéressés aux petites villes et aux zones rurales. Au colloque organisé à Montpellier au début du mois, ils ont recherché comment ils pouvaient intervenir en milieu urbain.

La première difficulté rencontrée est celle de l'information. A partir de vingt-cinq mille habitants, il est nécessaire de travailler au niveau du quartier, avec les associations, les comités de quartier, etc., de faire circuler l'information de l'administration vers les associations en particulier et de celles-ci vers l'administration. Mais cela n'est pas toujours souhaité par les intéressés. Certains élus auraient tendance à privilégier ce qui est utilisable dans le cadre d'une lutte électorale et à oublier le reste. Cette situation ne favorise pas une politique d'aménagement cohérente. Il est très difficile d'assurer un rôle de conseil dans une ville où la lutte pour le pouvoir municipal fait rage et où les projets d'urbanisme sont bloqués pour des raisons administratives. « *Les objectifs des C.A.U.E. sont clairs,* déclarait un des participants au colloque, *mais comment les réaliser si nous ne sommes pas relayés efficacement par le pouvoir exécutif.* »

Une des solutions proposées pour améliorer ces relations consisterait à intégrer des représentants des municipalités des grandes villes au sein des instances de recherche et de décision des C.A.U.E. De leur côté, les C.A.U.E pourraient participer activement aux commissions de travail municipales.

D'après certains responsables présents à Montpellier, les C.A.U.E. « *parviennent à susciter des désirs mais pas à les satisfaire* », à cause d'un manque chronique de moyens. M. de Senneville, représentant la direction de l'architecture, a lui-même constaté qu' « *il existe très peu d'expériences concrètes et convaincantes de l'intervention d'un C.A.U.E. dans un milieu urbain complexe* ». Mais d'après lui les moyens dépendent du niveau de sensibilisation des collectivités locales : « *Il est hors de question de faire vivre les C.A.U.E. si les collectivités locales n'en éprouvent pas le besoin.* » La subvention de l'Etat semble n'être qu'une solution intermédiaire en attendant qu'un mode de financement fiscal ou para-fiscal soit créé.

Autre point intéressant de la réflexion : l'action des C.A.U.E. en milieu urbain ne doit pas se cantonner à quelques réalisations ponctuelles, mais aider à révéler certains déséquilibres nés du développement des villes : « *Dans l'Hérault,* note M. Franc Charras, directeur du C.A.U.E. de l'Hérault, *Montpellier et Béziers rassemblent déjà environ la moitié de la population du département, et il est probable qu'on peut y toucher plus des deux tiers des décideurs, maîtres d'ouvrage ou techniciens de demain. On peut le regretter mais il faut en tenir compte sans relâcher pour autant les actions engagées en priorité sur les petites villes et le monde rural.* »

RICHARD CLAVAUD.

● *Journée portes ouvertes aux « 4 000 » à La Courneuve.* — La Confédération nationale du logement organise le 28 février une journée portes ouvertes à la Cité des 4 000 logements, à La Courneuve. L'état lamentable dans lequel se trouve cet ensemble immobilier, propriété de l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, a amené les locataires à ne pas payer leur loyer de décembre 1980 (*le Monde* du 6 février).

## ENVIRONNEMENT

### POINT DE VUE

## Douarnenez et le nucléaire

**par MICHEL MAZÉAS (*)**

DANS un « Point de vue » paru dans *le Monde* du 7 janvier, deux adjoints socialistes de Douarnenez ont exposé leur position sur ce qu'ils disent être l'objet d'une comédie : à savoir la perspective des chantiers liés à la construction de la centrale nucléaire de Plogoff.

Je suis particulièrement affligé de constater que, concernant ce débat, les têtes de file des élus socialistes de Douarnenez excellent dans l'irresponsabilité et l'inconséquence. Maire de cette commune depuis 1971, je me suis efforcé, avec le soutien de la population, de redonner à notre localité les moyens d'y vivre le plus agréablement possible. J'ai la prétention de penser qu'à cet égard les Douarnenistes accordent un satisfecit à la gestion municipale conduite par une majorité communiste.

∴

Il est, par ailleurs, un domaine où, du fait de la politique du pouvoir, et malgré nos efforts, il est particulièrement difficile de redresser la situation : c'est celui de l'emploi et du développement économique local.

Au moment, où précisément, des possibilités d'un nouvel essor se manifestent, les élus socialistes choisissent non seulement de baisser les bras, mais, pis, entendent mener l'action contre cette perspective.

Aussi, je le dis en toute sérénité, libre à eux de « *se battre jusqu'au bout pour éviter la centrale nucléaire de Plogoff* », dans le même temps où leur parti milite pour un renforcement considérable de l'arsenal thermo-nucléaire militaire ; libre à eux aussi de refuser de mener l'action pour l'amélioration du projet de développement portuaire de Douarnenez (amélioration qui est d'ailleurs en bonne voie). En tous les cas, en ce qui me concerne, exprimant l'avis du groupe communiste au conseil municipal et, j'en suis intimement convaincu, celui de la majorité de la population, j'entends bien, au contraire, poursuivre mes efforts pour que Douarnenez se tourne résolument vers l'avenir.

∴

A l'inverse des élus socialistes, en effet, ma conviction d'œuvrer dans le sens des intérêts de la population se trouve renforcée par leur référence à un document sur l'énergie auquel ils adhèrent et dont les auteurs inscrivent leur démarche dans une optique — je cite le commentaire d'une publication locale du P.S. — de « *baisse de la consommation des ménages de 60 milliards de kilowatts-heures* », et, j'ajouterai, une logique de récession économique. Bref, d'une austérité renforcée pour les familles populaires.

Eh bien oui, nous refusons cette perspective et luttons, au contraire, pour une économie orientée vers la satisfaction des besoins des hommes. Celle-ci appelle un développement harmonieux, mais ambitieux, de la mise en œuvre des capacités scientifiques et techniques, maîtrisées par les travailleurs et la nation, et correspondant aux possibilités de notre temps.

C'est animé de ce souci que les élus communistes de Douarnenez ont à cœur de tout faire pour que se concrétise le processus d'expansion économique qu'il apparaît possible de mettre en place dans notre région, et cela dans l'intérêt des travailleurs, inquiets, par-dessus tout, de l'insécurité de l'emploi, bien plus que des propos apocalyptiques que des mages sans épaisseur se répètent entre eux.

(*) Maire communiste de Douarnenez.

### Après l'installation d'une centrale

## QUI BÉNÉFICIERA DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS D'ÉLECTRICITÉ ?

Quelles sont les communes qui profiteront des réductions (17 % pour les usagers domestiques et 12 % pour les industriels) consenties par E.D.F. pour dédommager les habitants proches d'une centrale nucléaire ? Répondant à une question de M. Philippe Madrelle, sénateur socialiste de la Gironde, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a précisé dans quelles conditions cette mesure avait été appliquée aux alentours de la centrale de Braud-et-Saint-Louis (Gironde).

« *La zone d'application de la mesure,* dit le ministre, *a été arrêtée sur la base des propositions des préfets concernés selon les trois critères suivants : communes où l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux a été ouverte ; communes limitrophes de la commune ou des communes d'implantation du chantier ; autres communes supportant des sujétions insuffisamment compensées par ailleurs du fait du chantier.*

» *Cette zone d'application ne saurait être, dans ces conditions, un cercle de rayon bien déterminé ; les communes ont été examinées en fonction de leur situation propre, à condition qu'elles ne se trouvent pas trop éloignées de la centrale ; et, à cet égard, une distance d'une dizaine de kilomètres a été considérée comme un maximum.*

» *En ce qui concerne la centrale du Blayais, il n'est pas apparu possible de retenir toutes les communes des cantons de Saint-Ciers-sur-Gironde et de Saint-Savin-de-Blaye.* »

## Faits et projets

### UNE CRITIQUE DE LA CENTRALE DE NOGENT.

La construction de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube), dont le chantier s'est ouvert il y a quelques mois, est « inutile, chère et dangereuse », ont déclaré à Paris les responsables régionaux de la C.F.D.T.

Cette centrale comprendra deux réacteurs de 1 300 mégawatts chacun, qui doivent entrer en service en 1987 et en 1988. Les responsables cédétistes de la région parisienne et de la région Champagne-Ardennes entendent néanmoins « relancer » leurs actions en distribuant une plaquette de 30 pages répondant à celle d'E.D.F., en projetant un film sur Plogoff et en présentant en avril prochain un « projet alternatif ».

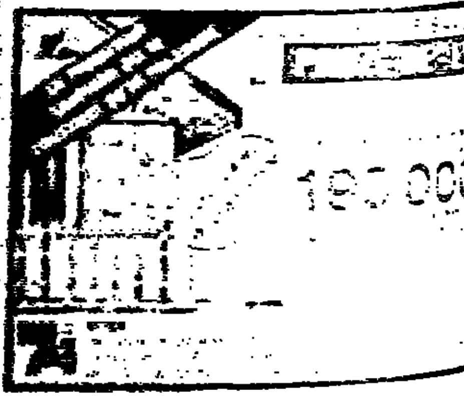
Ce projet proposera, entre autres, d'utiliser les 8 milliards de francs prévus pour la construction de la centrale au lancement d'un programme énergétique utilisant notamment la géothermie et la biomasse.

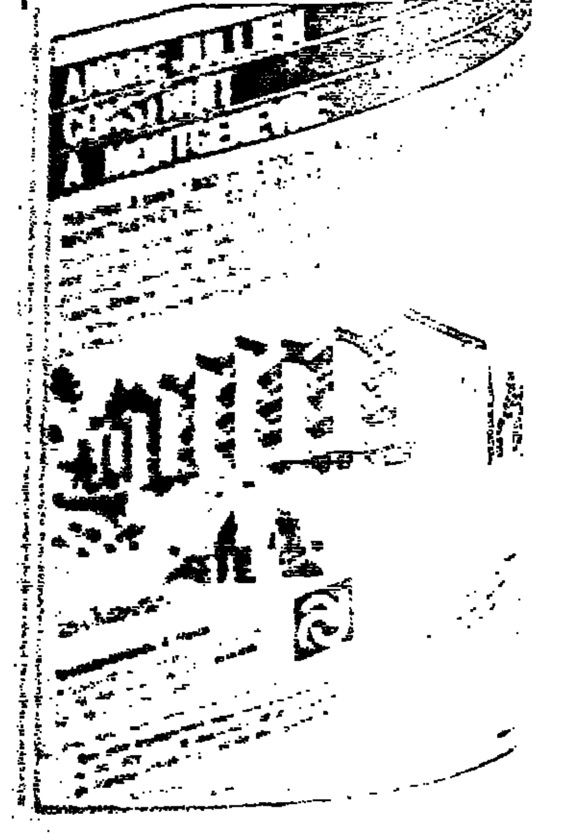
### LA POLLUTION QUI TUE.

La pollution atmosphérique causerait cinquante-trois mille décès par an aux États-Unis. Telle est la révélation faite par un groupe de recherche de l'université Harvard, dans le Massachusetts. Les mêmes chercheurs estiment que la pollution ne peut aller qu'en empirant, nombre d'industries ayant opté pour le charbon à la place du pétrole comme source d'énergie. Ils proposent l'installation d'appareils de surveillance de la pollution auprès des mille deux cents plus grandes usines américaines et le versement par celles-ci de dommages aux habitants des zones polluées.

D'autres scientifiques de l'université du Texas ont étudié l'air et l'eau des îles Enewetak, au milieu du Pacifique. Dans l'atmosphère de ces atolls perdus, ils ont détecté de l'hexachlorobenzène, produit chimique toxique lâché par plusieurs types d'industries, ainsi que d'autres agents polluants et des résidus d'insecticides. Conclusion : il n'y a plus aucun endroit au monde qui soit à l'abri de la pollution atmosphérique. — *(A.F.P.)*

# INFORMATIONS « SERVICES »





## TRANSPORTS EN COMMUN

### A Nice, les autobus sur l'écran

**Le bus est-il passé ou le bus va-t-il passer, et quand ? Pour répondre à ces questions que les usagers des transports publics se posent inévitablement malgré les horaires affichés aux différents arrêts, la ville de Nice vient d'installer, à titre expérimental, sur certaines lignes, un « vidéobus ».**

Il s'agit d'un panneau d'information synoptique mis en place à chaque station qui visualise, au moyen de voyants lumineux, la progression des autobus vers le point où l'usager l'attend. Celui-ci sait donc quand son bus se dirige vers lui et combien de temps il lui reste à attendre grâce au minutage indiqué sur le panneau.

Pour la Société des transports urbains de Nice et la SEREL, l'entreprise qui l'a mis au point, le système devait répondre à trois fonctions : détecter les autobus en amont des points où l'information est donnée et identifier les lignes sur lesquelles il circule ; transmettre ces données aux points d'information, c'est-à-dire aux stations d'autobus échelonnées sur le circuit ; matérialiser ces données aux arrêts de façon claire pour le voyageur.

Grâce à un boîtier émetteur, le véhicule délivre en permanence un « message » qui indique notamment le numéro de la ligne, le nombre de passagers et sa vitesse. Ce message est mémorisé par une balise installée à proximité de chaque station et décodé aussitôt par le panneau synoptique sur lequel les usagers suivent la progression du bus qu'ils attendent.

Les liaisons entre les équipements mobiles et les balises de détection sont assurées par ondes hyperfréquences en bandes X (9 000 Mhz) modulées par des fréquences auxiliaires. Les liaisons entre les balises de détection et les panneaux d'information sont assurées par câble, moyen restant le plus sûr parce qu'il échappe aux phénomènes d'écran et d'interférences, comme cela se produit dans le cas des liaisons radio en milieu urbain.

*Le vidéobus équipe actuellement trois lignes de desserte choisies pour leur fréquentation et le circuit rapide (Centre-aéroport).*

MICHEL VIVÈS.

## CIRCULATION

### LES RETOURS PAR LA ROUTE DURANT LE PROCHAIN WEEK-END

*« Il faudra éviter de circuler dans la région Rhône-Alpes le samedi 14 février en raison du chassé-croisé du retour des Parisiens vers la capitale et des départs des vacanciers de l'Est vers les Alpes »*, a déclaré M. Michel Fève, directeur des routes, en présentant les conseils de Bison futé pour les retours du prochain week-end.

La région la plus critique sera celle de Chambéry, Albertville, Mouthier, où l'on avait vu un bouchon de 65 kilomètres en février 1980. La situation sera aggravée cette année par une augmentation de plus de 4 % des départs par la route.

Les automobilistes devront quitter les stations de sports d'hiver des Alpes au plus tard le samedi vers 8 heures et, surtout, éviter de répéter la même erreur que l'année dernière en voulant profiter des pistes de ski le jour même du départ. Sinon, ils devront partir le samedi après 21 heures, la plage horaire la plus difficile se situant entre 13 heures et 17 heures.

Le directeur des routes conseille en outre aux automobilistes quittant la Savoie et l'Isère d'emprunter le parcours fléché en jaune qui, par Grenoble, leur permettra de rejoindre Lyon. Les vacanciers partant de Haute-Savoie vers Paris auront, eux, intérêt à rentrer par Genève et le Jura, a-t-il ajouté.

Pour les départs du week-end dernier, M. Fève a déclaré que les Parisiens ont particulièrement bien étalé leurs heures de départs. Néanmoins, estime-t-il, quarante-huit mille cinq cents heures ont été perdues dans les embouteillages sur l'ensemble de la France.

### FORMATION PERMANENTE

**ÉNERGIE ET HABITAT.** — L'École nationale des ponts et chaussées organise un cycle de onze sessions *sur l'énergie et l'habitat*. Trois thèmes essentiels seront traités : « L'utilisation de l'énergie dans l'habitat », « Les nouvelles techniques rationnelles de chauffage » et « L'amélioration thermique des bâtiments existants ». La durée des stages — qui commence le 17 février — est de deux ou trois jours et coûtent 1 792 F ou 2 436 F selon le stage choisi.

★ École nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 260-34-13.

### loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

**TRANCHE DES ORANGERS**

TIRAGE N° 10 DU 11 FEVRIER 1981

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|
| 1 | 71 | 150 |
| | 211 | 500 |
| | 521 | 500 |
| | 3 391 | 1 000 |
| | 6 761 | 5 000 |
| | 6 461 | 10 000 |
| 2 | 2 | 70 |
| | 62 | 220 |
| | 292 | 570 |
| | 9 102 | 5 070 |
| 3 | 63 | 150 |
| | 273 | 500 |
| | 6 143 | 1 000 |
| 4 | 0 964 | 1 000 |
| | 6 904 | 5 000 |
| 5 | 1 975 | 1 000 |
| | 2 085 | 1 000 |

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|
| 5 | 8 235 | 5 000 |
| | 5 835 | 10 000 |
| 6 | 6 | 70 |
| | 5 956 | 1 070 |
| | 9 906 | 1 070 |
| | 7 286 | 5 070 |
| 7 | 587 | 500 |
| | 86 527 | 100 000 |
| 8 | 6 918 | 1 000 |
| | 395 068 | 3 000 000 |
| 9 | 09 | 150 |
| | 2 679 | 1 000 |
| | 8 699 | 1 000 |
| | 095 629 | 500 000 |
| 0 | 690 | 500 |
| | 8 410 | 5 000 |
| | 11 340 | 50 000 |

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU VENDREDI 13 LE LUNDI 16 FEVRIER 1981 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

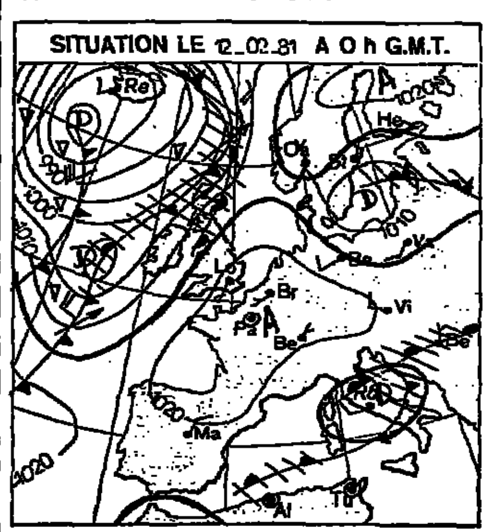
| LOTO TIRAGE N° 6 | 11 | 14 | 24 | 28 | 31 | 46 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NUMERO COMPLEMENTAIRE | | | | | | 26 |

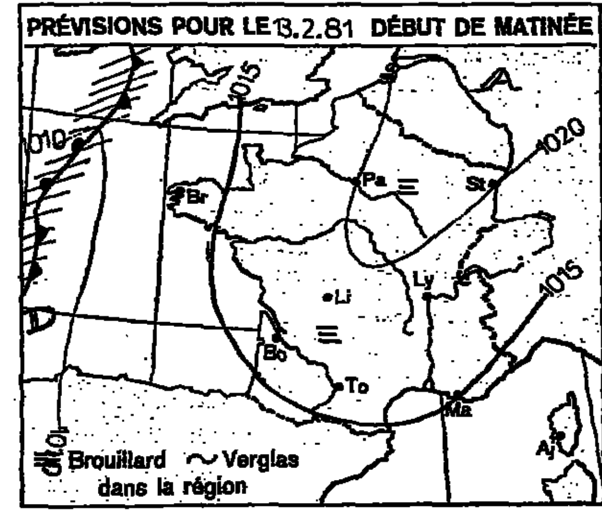
PROCHAIN TIRAGE LE 18 FEVRIER 1981 VALIDATION JUSQU'AU 17 FEVRIER APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE TRANCHE DES ORANGERS 1981 · N° 10



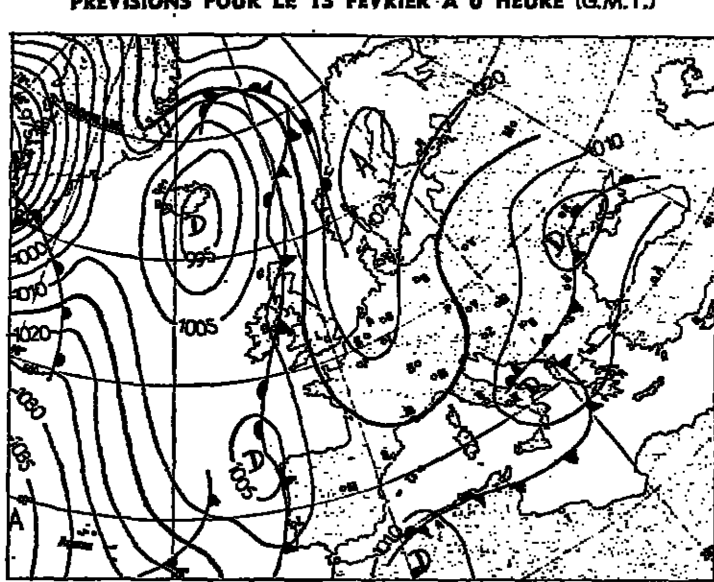
## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



**Évolution probable du temps en France entre le jeudi 12 février à 0 heure et le vendredi 13 février à 24 heures :**

L'air froid qui recouvre actuellement la France continuera à évoluer lentement dans une zone de hautes pressions et de vents faibles.

Vendredi, il fera encore froid en France et les gelées matinales n'épargneront guère que les côtes de Bretagne et de Vendée, ainsi que l'extrême Sud-Est et la Corse ; elles atteindront souvent — 5 à — 9 degrés de l'Aquitaine au Massif Central, à l'Est et au Nord-Est. On observera quelques brumes ou brouillards passagers le matin, mais le temps sera généralement bien ensoleillé. Les vents viendront du secteur sud-est ; ils resteront faibles.

Le jeudi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à *Paris*, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 12 et 4 degrés ; Biarritz, 9 et — 2 ; Bordeaux, 8 et — 3 ; Bourges, 4 et — 6 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 6 et — 2 ; Cherbourg, 6 et — 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et — 5 ; Dijon, 3 et — 3 ; Grenoble, 6 et — 2 ; Lille, 5 et — 3 ; Lyon, 4 et — 3 ; Marseille, 9 et 2 ; Nancy, 4 et — 6 ; Nantes, 7 et — 2 ; Nice, 9 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et — 4 ; Pau, 8 et — 4 ; Perpignan, 10 et 0 ; Rennes, 8 et — 3 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 6 et — 2 ; Toulouse, 7 et — 2 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 degrés ; Amsterdam, 5 et — 1 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 2 et — 3 ; Bonn, 3 et — 2 ; Bruxelles, 4 et — 2 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 19 et 12 ; Copenhague, 1 et — 2 ; Genève, 4 et — 3 ; Jérusalem, 11 et 5 ; Lisbonne, 13 et 3 ; Londres, 6 et — 1 ; Madrid, 7 et 0 ; Moscou, — 3 et — 6 ; Nairobi, 28 et 17 ; New-York, 12 et — 2 ; Palma-de-Majorque, 12 et 6 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, 1 et — 2 ; Téhéran, 6 et 0.

**SITUATION DE LA NEIGE ET ÉVOLUTION EN FIN DE SEMAINE**

L'enneigement reste déficitaire sur les Alpes du Sud ; ailleurs, le manteau neigeux est très important et en général stable par suite du gel.

Durant cette fin de semaine, le froid persistera sur les massifs montagneux et consolidera la couche nivale. De faibles chutes de neige sont cependant possibles dimanche sur les versants sud des Pyrénées.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 février 1981 :

● Fixant le régime de solde des élèves des écoles d'enseignement technique ou préparatoires des armées ;

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée et de vice-amiral d'escadre et les rang et prérogatives de général de division et de général de brigade, portant promotion, nomination, affectation, réintégration et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

● *D'admission aux concours* pour le recrutement de greffiers en chef stagiaires des cours et tribunaux (session 1980).

## ÉDUCATION

### LES DATES DE VACANCES 1981-1982

*Nous continuons, ci-dessous, la publication des dates des vacances scolaires 1981-1982, académie par académie. Les listes précédentes ont été publiées dans nos numéros des 7, 10 et 12 février.*

**ACADÉMIE DE DIJON**

NIEVRE, COTE-D'OR, SAONE-ET-LOIRE, YONNE.

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.

TOUSSAINT : du vendredi 30 octobre au lundi 9 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du samedi 13 au lundi 22 février.

PRINTEMPS : du samedi 3 au lundi 19 avril.

DEPART ETE 1982 : samedi 10 juillet.

**ACADÉMIE DE LYON**

AIN, LOIRE, RHONE.

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au vendredi 18 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au mardi 3 novembre.

PONT DU 11 NOVEMBRE : du samedi 7 au jeudi 12 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du samedi 13 au lundi 22 février.

PRINTEMPS : du mardi 30 mars au jeudi 15 avril.

DEPART ETE 1982 : samedi 3 juillet.

**ACADÉMIE DE REIMS**

ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE.

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au jeudi 5 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du vendredi 12 au lundi 22 février.

PRINTEMPS : du samedi 3 au lundi 19 avril.

DEPART ETE 1982 : mardi 6 juillet.

**ACADÉMIE DE ROUEN**

EURE, SEINE-MARITIME.

ETE 1981 : du samedi 27 juin au mardi 8 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre.

NOEL : du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du vendredi 12 au lundi 22 février.

PRINTEMPS : du samedi 10 au lundi 26 avril.

ASCENSION : du mercredi 19 au lundi 24 mai.

DEPART ETE 1982 : mercredi 30 juin.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 13 FEVRIER**

« La manufacture des Gobelins et ses ateliers », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier.

« La crypte archéologique du parvis Notre-Dame », 14 h. 45, parvis, entrée côté préfecture de police, *Mme Legrégeois*.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Hulot.

« Conciergerie et Palais de justice à travers les âges », 15 h., métro Cité, Mme Oswald.

« Les Bénédictins dans le Paris actuel », 15 h., 5, rue de la Source, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fouquet », 15 h., pavillon de Flore, Louvre, Mme Angot.

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., porche principal de *l'église (Approche de l'art)*.

« La crypte archéologique », 11 h., parvis Notre-Dame, côté préfecture (Arcus).

« Exposition Gainsborough », 15 h., Grand Palais, dans le hall (Arcus).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle », 14 h. 30, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 h., métro Richelieu - Drouot, horloge, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La route de la soie », 15 h., place d'Iéna, place Guimet, M. Vackler.

« Flaubert et son temps à la Bibliothèque nationale », 15 h., entrée rue de Richelieu, Mme Hager.

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais et place des Vosges », 14 h. 30, église Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV, M. Teunier (le Vieux-Paris).

« Exposition Pissarro », 15 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

15 h. et 16 h., 195, rue Saint-Jacques, *Institut océanographique* : « L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : Blizzard à Esperanza ».

19 h. 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, docteur Henri Daran : « Initiation à la biologie. Les grandes lois de la biologie cellulaire » (Université populaire de Paris).

*19 h. 30, 26, rue Bergère*, G. Werlings : « Psychophysiologie des conditions multiples de l'être : sommeil et conscience hypnique » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 15, 11 *bis*, rue Kepler, Loge unie des théosophes : « Saints, sages et occultistes ».

## VENTES

### DE L'ART DÉCO VENDU AUX ENCHÈRES A MONACO

Du mobilier et des objets décoratifs « modern style » et « art déco » ont été vendus par la Sotheby Parke Bernet à Monaco pour un total de 5 500 000 francs. Un mobilier signé Majorelle, dont le gouvernement français a interdit le départ hors des frontières, a atteint un prix de 360 000 francs. La plupart des meubles estampillés Dunand ont dépassé l'estimation initiale, notamment une table rectangulaire en laque coquille d'œuf (112 000 francs).

Les bijoux, très disputés, figurent aussi parmi les enchères notables : 80 000 francs consentis par un amateur français pour un sceptre en or améthyste, perles et émail créé pour Sarah Bernhardt, 110 000 francs pour une broche, émail et pierre gravée de René Lalique.



## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 2865**

**HORIZONTALEMENT**

I. Monarque qui remit de l'ordre dans ses affaires à la suite d'un conseil ministériel. — II. Elle est d'autant plus aisée que la conception est excellente. — III. Sous-préfecture sur l'Oudon ; Ancienne compagne de cœur ou quotidienne compagne de bouche. — IV. Clameur avinée ; Bien que d'un tempérament brûlant, elle n'avait rien de la veuve joyeuse. — V. Porte ouverte sur le rêve ; On peut y venir, mais on ne saurait y aller. — VI. Garde la chambre ; D'anciens frocards y priaient en langue d'oc. — VII. Se répandre en éclats. — VIII. Instrument à corde inharmonieux ; La femme au pouvoir. — IX. Ne joue correctement son rôle qu'aux répétitions ; Arme sourde. — X. Marche sur les talons ; Ils sont aussi brillants qu'inintelligibles. — XI. Permettent à nombre de gens de trouver une situation assise.

**VERTICALEMENT**

1. Certains choisissent l'alcool, d'autres préfèrent la flotte. — 2. Promet de belles pêches lorsqu'il aura porté ses fruits ; Pièces que connut Molière et surtout son « Avare ». — 3. Poire des quatre saisons ; Peut se dire d'une mégère ébouriffée. — 4. Brun que connut Mme Vigée-Lebrun ; Départ en urgence ; Fit table rase. — 5. Lapée ou lampée ; Pied montagnard ou émergence maritime. — 6. Copulative ; Ne valant pas grand-chose, il est facile de l'acheter. — 7. Ils taquinent les muses tout en les indisposant. — 8. Quand il fume, ses tabatières sont généralement fermées ; Négation ; Possessif. — 9. Donner quelque espoir à ceux qui brûlent de monter sur les planches ; Où l'aube n'appartient pas exclusivement aux Troyens.

**Solution du problème n° 2864**

*Horizontalement*

I. Amante ; Na. — II. Râleurs. — III. Créateurs. — IV. Ha ; Ré ; Tee. — V. Evêque ; Un. — VI. Récurrent. — VII. Dressai. — VIII. Via ; Eloi. — IX. Assassins. — X. Ela. — XI. Egrisages.

*Verticalement*

1. Archer ; Vase. — 2. Maravédis. — 3. Ale ; Ecraser. — 4. Néarque ; Ali. — 5. Tuteurs ; Sas. — 6. Ere ; Erses. — 7. Sut ; Ealing. — 8. Réunion. — 9. Absent ; Isis.

GUY BROUTY.

Le Monde

# économie

## AFFAIRES

### FACE A LA PROGRESSION DES EXPORTATIONS JAPONAISES

# Paris et Bonn tentent de définir une stratégie commune

**Au terme du sommet des 5 et 6 février, la France et la République fédérale d'Allemagne ont estimé qu'il était nécessaire, pour les deux pays, d'atteindre un développement plus harmonieux des échanges commerciaux avec le Japon.**

**Un communiqué commun a précisé que « l'expansion souhaitable des échanges réciproques suppose que le Japon ouvre davantage ses marchés aux produits européens et s'attache à réduire l'excessive concentration de ses exportations sur un petit nombre de produits. Elle suppose par ailleurs que les entreprises de nos deux pays augmentent leurs efforts sur le marché japonais, grâce à une volonté de présence accrue, et à un renforcement de leur compétitivité internationale ».**

**Cette prise de position commune est le résultat de réflexions menées depuis juillet 1980 sur la situation des institutions européennes au vu de la croissance des exportations japonaises. Un rapport a été conjointement rédigé par les deux directeurs généraux de l'industrie et présenté mercredi 11 février à Paris.**

En quelques pages très succinctes, le rapport des deux directeurs généraux de l'industrie définit tout d'abord les particularités du Japon : sa structure sociale marquée par l'adhésion des salariés aux objectifs des firmes qui les emploient ; le rôle de l'Etat sur lequel ne pèsent pas certaines responsabilités en matière de défense et de charges sociales ; un solide marché intérieur, une concertation des forces à l'exportation, l'effort de recherche orienté vers quelques secteurs stratégiques prioritaires, le haut niveau de qualification des travailleurs : 71 % des Japonais de quinze à dix-neuf ans sont scolarisés contre 51 % en France. 90 % des ouvriers embauchés au Japon ont le niveau du baccalauréat technique, a rappelé à cet égard M. Souviron, directeur de l'industrie.

Face à cette puissance économique, doit-on attendre et voir venir ? Les experts franco-allemands ne le pensent pas. Ils préconisent au contraire « *une stratégie offensive fondée essentiellement sur l'amélioration de notre compétitivité, grâce en particulier au développement de notre productivité et à l'adaptation de notre tissu industriel aux rapides mutations technologiques récentes.* »

Tout en se mettant en meilleure position de concurrence, les industries européennes devraient harmoniser les mesures de nature à augmenter leur compétitivité. Le rapport cite par exemple la possibilité de « *reports en arrière* », des déficits pour favoriser la prise de risques, comme cela se pratique déjà en Allemagne fédérale. Il propose diverses aides financières spécifiques pour le développement des entreprises et de la recherche.

Le rapport pour les entreprises européennes souligne « *la nécessité de s'intégrer dans les structures japonaises pour être admis dans les circuits économiques du pays* ». Mais il insiste aussi sur l'attitude que devrait avoir le Japon avec ses partenaires commerciaux. « *L'objectif à court terme doit être d'amener le Japon à faire preuve d'une plus grande responsabilité internationale (...) en assumant une part de la charge supportée par les pays industrialisés.* » Cela passe par le relèvement de son aide au tiers-monde, et par une augmentation de son budget de la défense... « *sans que cela puisse être interprété comme une incitation à modifier la politique actuelle du Japon en matière d'exportation de matériel militaire* ». De même apparaît-il « *souhaitable de favoriser le développement du rôle international du yen comme monnaie d'échange et d'investissement* ».

Enfin, il conviendrait de rééquilibrer les relations économiques par l'ouverture *de facto* du marché japonais aux produits industriels européens, par le développement des investissements européens au Japon et par des accords de coopération technologique.

Des différences d'appréciation apparaissent cependant en fin de rapport. Ainsi, les Français estiment que l'on peut envisager des mesures transitoires de restriction, en négociant des accords d'autolimitation ou en utilisant la réglementation internationale. Les Allemands, en revanche, se prononcent contre une restriction des échanges de biens et de capitaux. Simple différence sur la résolution de problèmes transitoires, fait-on remarquer. En conclusion, Français et Allemands « *partagent l'avis qu'il faudra inciter le Japon à appliquer une politique de modération et à ne pas concentrer l'essentiel de ses exportations sur quelques produits bien déterminés (...) Dans le cadre du principe japonais du consensus, une telle modération devrait être possible* »...

## Sur deux notes

Une préoccupation commune, mais deux conclusions divergentes. L'impression que donne le rapport des directeurs généraux de l'industrie est que les Allemands ont répondu de bonne grâce à une sollicitation française sans partager les mêmes inquiétudes. Nos voisins ont en commun avec les Japonais de s'être imposés sur le plan économique faute de pouvoir le faire autrement. Ils savent ce que libéralisme veut dire, et ne craignent pas les rudes affrontements du commerce international. Leur organisation permet de mieux résister, voire de contre-attaquer.

Les conclusions du rapport ne laissent planer aucun doute à ce sujet : autant du côté français on s'efforce de repérer les moyens de contrôler l'expansion japonaise, en faisant référence au besoin à la réglementation internationale, autant du côté allemand on écarte la menace ouverte pour s'en remettre à un rapport de forces naturel. Dire qu'il faudra inciter le Japon à appliquer une politique de modération n'indique pas, en effet, les moyens qui doivent être employés.

Au demeurant, on se demande ce que vaudraient des mesures qui ne seraient prises que dans un ou deux pays de la Communauté européenne. Prétendre s'opposer à la pénétration des Japonais sur le marché intérieur pour les retrouver aussitôt sur les marchés où nous exportons nous-mêmes (non seulement en Europe, mais aussi en Afrique), n'est-ce pas se cacher la tête dans le sable ?

Mieux vaut retenir de l'initiative franco-allemande ses aspects positifs et ne pas croire qu'il existe un barrage insurmontable à une force irrésistible. C'est bien, comme le dit le rapport, l'industrie européenne qui doit se mettre en position de concurrence, qui doit aussi porter le fer chez l'adversaire mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions : cette stratégie à laquelle nous ne pourrons échapper suppose des changements fondamentaux de nos structures industrielles. Faute de quoi il faudra bien accepter les secours de capitaux étrangers, fussent-ils libellés en yens.

FRANÇOIS SIMON.





## ÉTRANGER

# Le programme de M. Reagan pourrait être moins radical que prévu

L'équipe de M. Reagan achève de mettre au point le programme économique que le chef de la Maison Blanche présentera mercredi prochain, 18 février, au Congrès. Des indications données officiellement, il apparaît que ce programme sera moins « *radical* » qu'on ne le pensait jusqu'ici.

La Maison Blanche a indiqué que la « *hache* » épargnera sept programmes sociaux majeurs (voir nos éditions d'hier). Il semble d'autre part que la réduction de l'impôt sur le revenu (10 % par an pendant trois ans) pourrait n'être pas rétroactive au 1er janvier ; elle n'interviendrait qu'au 1er juillet prochain.

Il n'est pas tout à fait exclu enfin qu'un lien, même indirect, soit finalement établi entre les réductions fiscales et les compressions budgétaires comme le souhaite le président de la réserve fédérale, M. Paul Volcker. Cela afin d'éviter qu'un trop grand décalage dans le temps n'aggrave un déficit estimé pour l'exercice courant à plus de 60 milliards de dollars.

M. Stockman, directeur du budget, s'est donné pour but une réduction de 50 milliards de dollars des dépenses inscrites dans le projet transmis à la mi-janvier par le président Carter au Congrès et qui concerne l'exercice octobre 1981-septembre 1982. Celui-ci prévoit 740 milliards de dollars et un déficit de 27,5 milliards de dollars.

Cet objectif paraît très ambitieux à beaucoup d'observateurs, de même qu'un retour rapide à l'équilibre budgétaire.

## MONNAIES

# UN INSTITUT DE CONJONCTURE ALLEMAND RECOMMANDE DE RETIRER PROVISOIREMENT LE MARK DU S.M.E.

**Bonn (A.F.P.).** — Pour la première fois mercredi l'un des cinq grands instituts privés de conjoncture ouest-allemands, le DIW de Berlin-Ouest, a préconisé « une sortie provisoire du mark du S.M.E. » au cas où la R.F.A. ne parviendrait pas à convaincre ses principaux partenaires de baisser leurs taux d'intérêt.

Mardi soir à Bonn, le président des chambres d'industrie et de commerce de la R.F.A. (DIHT), M. Otto Wolff von Amerongen, et le chancelier Helmut Schmidt avaient déjà eu une passe d'armes sur le S.M.E. au cours d'une réception de cette organisation : M. von Amerongen ayant fait remarquer que le S.M.E. « n'avait pas encore réussi son examen de passage » et créait des avantages artificiels dont ses bénéficiaires « pourraient un jour avoir à payer le prix », M. Schmidt avait rétorqué que « de nombreux systèmes internationaux, pas seulement les systèmes monétaires » sont actuellement soumis à rude épreuve du fait de la deuxième explosion des prix du pétrole.

Dans son analyse, le « DIW » se réfère au niveau des taux d'intérêt en R.F.A. qui, étant plus bas qu'à l'étranger, provoque le départ des capitaux flottants et contribue à la faiblesse du mark. Cet institut estime qu'un abaissement des taux serait nécessaire pour éviter une forte récession en R.F.A. mais que la Bundesbank le refuse afin de préserver la valeur du mark à l'intérieur du S.M.E. Ajoutons que la Bundesbank vient de favoriser une légère hausse des taux du marché monétaire.

### LE DOLLAR AU-DESSUS DE 5 FRANCS

Pour la première fois depuis décembre 1976, le dollar a, ce jeudi matin 12 février, atteint — et légèrement dépassé — le cours de 5 F. Il a été coté 5,01 F (contre 4,96 F la veille) tandis qu'à Francfort il valait 2,1750 DM (contre 2,15 DM). Il en ressortait un cours du mark de 2,3033 F, correspondant au plancher au sein du S.M.E. (voir page 28 la prise de position de l'institut de conjoncture de Berlin préconisant un retrait temporaire de la monnaie allemande du S.M.E.). A Zurich, la devise américaine valait 1,9850 F.S. (contre 1,96 F.S. mercredi). En revanche, la livre sterling restait stable à 2,3250 dollars, ainsi que le yen (le dollar étant coté 205 yens), ce qui signifie que ces deux monnaies suivaient le dollar dans sa hausse vis-à-vis des monnaies du S.M.E.

Quant à l'or, il se repliait encore à Londres, où l'once de 31,103 grammes a été cotée par opposition 493,50 dollars (contre 501 dollars au « fixing » de mercredi après-midi).

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | |
| $ E.-U. | 4,9985 | 5,0030 | − 290 | − 270 | − 580 | − 340 | −1280 | −1150 |
| $ can. | 4,9985 | 5,0030 | − 265 | − 230 | − 510 | − 460 | − 945 | − 820 |
| [illegible] (100) | 2,4415 | 2,4465 | + 10 | + 40 | + 40 | + 80 | + 335 | + 420 |
| DM | 2,3010 | 2,3050 | + 5 | + 20 | + 35 | + 68 | + 205 | + 280 |
| Florin | 2,1230 | 2,1270 | + 20 | + 30 | + 65 | + 95 | + 250 | + 315 |
| F.B. (100) | 14,3550 | 14,3810 | − 280 | − 155 | − 630 | − 435 | − 890 | − 363 |
| F.S. | 2,5250 | 2,5295 | + 70 | + 100 | + 190 | + 225 | + 635 | + 725 |
| L. (1 000) | 4,8635 | 4,8725 | − 285 | − 225 | − 560 | − 475 | −1525 | −1310 |
| £ | 11,6340 | 11,6495 | − 355 | − 238 | − 565 | − 440 | − 335 | + 30 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 5/8 | 9 1/8 | 9 11/16 | 10 1/16 | 10 | 10 3/8 | 10 1/4 | 10 3/4 |
| $ E.-U. | 4 3/4 | 5 1/8 | 17 3/4 | 18 1/4 | 17 13/16 | 18 3/16 | 17 9/16 | 17 15/16 |
| Florin | 8 3/4 | 9 1/2 | 9 | 9 5/8 | 7/8 | 9 3/4 | 9 7/16 | 10 1/16 |
| F.B. (100) | 11 | 12 | 12 1/8 | 12 3/8 | 12 7/16 | 12 11/16 | 13 3/8 | 13 5/8 |
| F.S. | 3 3/8 | 3 7/8 | 6 | 6 3/8 | 6 7/16 | 6 13/16 | 6 5/8 | 7 |
| L. (1 000) | 15 1/4 | 16 1/2 | 16 3/4 | 18 1/4 | 16 7/8 | 18 7/8 | 18 | 19 1/2 |
| £ | 13 3/4 | 14 3/4 | 14 1/8 | 14 7/8 | 13 1/2 | 14 3/8 | 12 9/16 | 13 3/16 |
| Fr. franç. | 10 1/2 | 10 3/4 | 10 1/4 | 10 1/2 | 10 3/8 | 10 5/8 | 11 1/2 | 11 3/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# La crise de l'automobile entraîne une extension du chômage partiel en Europe

*(Suite de la première page.)*

Aussi les syndicats écossais ont-ils réagi avec une très grande vigueur, envisageant même à titre de représailles, de bloquer dans les ports les importations de Peugeot S.A. Cette suggestion a été repoussée par les syndicats des Midlands, qui espèrent que la compagnie française maintiendra ses activités dans cette région. Néanmoins les milieux syndicalistes et l'opposition travailliste ont exprimé leur doute sur l'engagement pris par M. Parayre, P.-D.G. de Peugeot S.A., de « *maintenir une forte présence industrielle en Grande-Bretagne* ». Un des leaders syndicalistes à Coventry a indiqué que le rôle de Talbot U.K. serait limité à celui d'une unité d'assemblage à partir de composants envoyés des usines de Poissy. « *Nous allons construire des voitures françaises en les faisant passer pour anglaises* », a-t-il dit.

Les déclarations de Peugeot S.A. n'ont en effet pas dissipé les craintes que les usines de Stoke et de Ryton, employant trois mille cinq cents ouvriers à la fabrication de composants, ne soient obligées de fermer dans un délai rapproché. M. Turnbull, P.-D.G. de Talbot U.K., a confirmé que les activités de la compagnie se concentreraient dans les Midlands, et il a laissé prévoir qu'une nouvelle voiture serait construite. Néanmoins, il s'agirait de la voiture française, l'Horizon, qui serait assemblée à Ryton.

Aux Communes la fermeture de Linwood a été qualifiée de « désastreuse » et de « catastrophe » aussi bien par les représentants du gouvernement que par ceux de l'opposition. M. Millan, porte-parole travailliste pour les affaires écossaises, a laissé clairement entendre que la compagnie française n'avait pas tenu l'engagement qu'elle avait pris en 1978 de maintenir en activité les usines Talbot en contrepartie d'une assistance financière du gouvernement. M. Millan se référait aux 28 millions de livres encore dus par Peugeot S.A. sur le prêt qui avait été accordé dans le cadre des programmes d'assistance régionale. En fait les travaillistes sont mécontents que Peugeot S.A. ait renoncé à construire à Linwood un nouveau modèle et surtout qu'il ait, il y a quelques jours, refusé les 40 millions de livres que le gouvernement britannique lui avait proposés pour l'inciter à construire en Grande-Bretagne le nouveau modèle.

M. Turnbull, dans une conférence de presse a déclaré qu'il avait informé le gouvernement qu'aucune assistance financière, même la plus généreuse ne pourrait sauver Linwood, et cela essentiellement en raison de la faiblesse du marché intérieur et de la baisse des exportations, due à la hausse du sterling. Il a précisé que la moitié des 41 millions de livres de pertes subies par la compagnie en 1979 pouvait être « *attribuée à Linwood* ». En fait, depuis sa création en 1962, l'usine de Linwood a toujours travaillé à perte, aussi bien pour Rootes que pour Chrysler puis pour Peugeot S.A., en raison de son relatif isolement géographique, mais surtout du très mauvais état des relations industrielles, marquées par d'incessants conflits du travail. Paradoxalement la productivité s'était nettement améliorée au cours de ces dernières années, ce qui justifie l'amertume des syndicats de voir fermer une entreprise pour laquelle ils avaient multiplié leurs efforts.

### Une « leçon » ?

Sans l'exprimer ouvertement le gouvernement conservateur estime que la fermeture de Linwood est une « leçon » dont les syndicats devraient tirer parti, plutôt que d'exprimer leurs récriminations envers la compagnie française. Le *Times* fait écho à ces préoccupations en soulignant que « *le maintien de la Grande-Bretagne comme nation industrielle dépend entièrement de ses propres efforts et entreprises* ». Néanmoins le gouvernement se propose d'avoir de nouvelles discussions avec Peugeot S.A. pour obtenir des assurances sur le maintien des activités de Talbot U.K.

Les milieux officiels innocentent Peugeot S.A. de toute responsabilité dans la fermeture de Linwood, en rappelant que l'engagement pris en 1978 dépendait des « *conditions économiques du moment* ». Néanmoins le gouvernement voudrait examiner de plus près la possibilité de demander à Peugeot S.A. le remboursement rapide des 28 millions de livres dus par la compagnie française, et cela essentiellement pour satisfaire l'opinion. La question, en effet, n'a pas été abordée au cours des récentes conversations avec M. Parayre, et il est vraisemblable que le gouvernement n'insistera pas, craignant qu'une telle démarche n'incite Peugeot S.A. à cesser toutes ses activités en Grande-Bretagne.

Le gouvernement s'intéresse cependant aux contrats passés avec l'Iran (150 millions de livres) concernant la livraison de pièces destinées au montage de la voiture Peykan, et voudrait s'assurer que Peugeot S.A. n'envisage pas de transférer à ses usines françaises la fabrication des pièces actuellement construites par les usines de Stoke et Ryton. Le gouvernement a également déclaré qu'il s'efforcerait de convaincre la compagnie japonaise Nissan de s'installer à Linwood, mais les milieux officiels ne semblent se faire aucune illusion à ce sujet. Les Japonais, en effet, ont indiqué qu'ils préféraient construire « *en pleine nature* » une usine, plutôt que de reprendre un établissement industriel existant, surtout lorsqu'il a un passé aussi difficile que Linwood.

HENRI PIERRE.

## Le communiqué du groupe Peugeot

Dans un communiqué publié le 11 février, la direction du groupe Peugeot a précisé que Talbot Motor, filiale britannique d'Automobiles Peugeot, « *concentrera son développement futur sur la région des Midlands (Coventry), où sont notamment implantées les usines de Ryton, de Dunstable, de Luton et de Stoke, qui produisent les Talbot Alpine et Solara, les camions Dodge, les collections destinées au montage des véhicules en Iran, et où sont également situés un service de style avancé et un important département d'études. Le plan d'investissement envisagé pour ces usines prévoit en particulier la production d'un modèle supplémentaire à Ryton.*

« *En revanche, l'usine de Linwood, située en Ecosse, dont l'exportation s'est traduite au cours des années écoulées par des pertes importantes, et dont le retour à l'équilibre, en dépit de récents progrès de productivité, ne s'est pas avéré possible dans l'état actuel du marché européen, arrêtera sa production dans le courant de l'année 1981.* »

Le groupe précise également que, au cours de l'entretien qu'ont eu les dirigeants du groupe avec les représentants du gouvernement britannique au début de la semaine, « *les dirigeants du groupe Peugeot ont confirmé l'intention de celui-ci de maintenir une base industrielle solide en Grande-Bretagne* ».

## FISCALITÉ

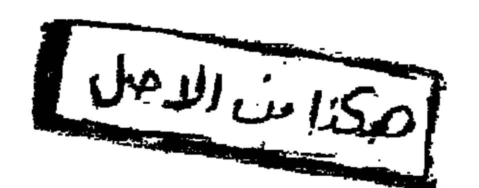
### ÉLECTION ET CONTRÔLES FISCAUX

La proximité de l'élection présidentielle a du bon pour certains contribuables. C'est du moins ce qu'affirme le Syndicat général des impôts Force ouvrière, qui, dans un communiqué, déclare :

« *Comme lors des précédentes consultations électorales, divers services fiscaux ont reçu, souvent de manière orale, des consignes d'abstention tant en matière de contrôle de diverses natures, que de vérifications de comptabilité, conclusion de forfaits de bénéfice, action en recouvrement, etc. Le syndicat général des impôts Force ouvrière s'élève à nouveau avec vigueur contre cette utilisation de l'administration fiscale à des fins électoralistes et partisanes.* »

● *Renault a pris en 1980 la première place sur le marché portugais* des voitures particulières, avec 23,8 % des ventes, soit 12 068 véhicules, en augmentation de 31,3 % sur l'an passé. Le groupe français dépasse pour la première fois le groupe Fiat (19 % du marché), qui était jusqu'ici la marque la plus vendue au Portugal.

● *Les autobus de Reims.* — Quelques lignes coupées dans l'article consacré au plan de circulation de la ville de Reims, dans nos éditions du 11 février, ont fait disparaître la fonction de l'un de nos interlocuteurs, M. Forest. Celui-ci, pharmacien dans la rue Condorcet (devenue piétonnière) est président de l'association Sauvegarde de Reims.





# SOCIAL

GRÈVE DEPUIS UN MOIS DANS UN ATELIER DE L'INSEE A NANTES

## Les dactylos face aux robots

**Les syndicats nationaux C.G.T. et C.F.D.T. de l'informatique ont organisé une conférence de presse commune, jeudi 12 février, à Paris, pour attirer l'attention sur un conflit qui, depuis plus d'un mois, paralyse l'un des services importants du centre d'exploitation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à Nantes et pose le problème des conséquences sociales de l'informatisation.**

De *notre envoyé spécial*

Nantes. — Au centre de l'île Beaulieu, entre les bras de la Loire, un gratte-ciel tout neuf où cohabitent les services du ministère des affaires étrangères et de l'INSEE. Au pied de la tour, une inscription proclame : « *Toute la journée sur écran, c'est fatigant. Nous demandons dix minutes de pause supplémentaire par heure !* » Sous la banderole, elles sont une quarantaine de jeunes employées qui, chaque jour, se relaient depuis un mois. Un piquet de grève pas ordinaire, pimpant, frondeur et presque juvénile : aucune de ces contestataires n'a guère plus de vingt-cinq ans, et quatre d'entre elles seulement *sont affiliées à un syndicat, deux* à la C.G.T., deux à la C.F.D.T. Ces jeunes femmes en colère embarrassent bien le directeur du centre national d'exploitation de l'INSEE, M. Jean-Marie Callies, un fonctionnaire affable, qui s'enferme dans son bureau pour que les grévistes ne viennent pas l'y enfermer et qui a pris les clés des machine. pour empêcher toute émission « sauvage » de données fantaisistes. Un conflit moderne *dans un monde futuriste, celui* de l'informatique.

*Le centre national* d'exploitation de Nantes, c'est, avec ceux de Paris et de Toulouse, l'un des terminaux des grands répertoires d'identification confiés à l'INSEE : le fichier Sirène (Service informatique répertoriel des entreprises et des établissements), le fichier électoral et le fichier RIPP (Répertoire individuel des *personnes physiques)*, *où l'on* manipule non seulement les dossiers de la Sécurité sociale (10 % des litiges) et des caisses de retraite, mais encore les fameux documents Saf (ex-Safari) émanant du ministère de l'intérieur...

C'est dire l'importance d'un service tel que l'atelier de saisie *des données : la saisie* est la phase au cours de laquelle les *informations, chiffrées ou simplement* dactylographiées, sont transférées sur bandes perforées, pour transmission à l'ordinateur, qui effectuera la codification et les contrôles.

Dans la *saisie* de masse classique pratiquée jusqu'à présent, un système de claviers *multiples* est relié à un terminal lourd qui transmet ses *données* à un centre informatique : l'ordinateur fait les codifications et les contrôles, puis signale en retour les anomalies éventuelles, pour rectification. L'opération dure parfois plusieurs mois.

Cependant, l'INSEE a décidé, comme d'autres administrations, de passer à un mode d'enregistrement plus sophistiqué. Il ne s'agit plus de *saisie* au kilomètre, carte après carte, mais de *saisie* conversationnelle. Le terminal enregistreur est remplacé par un mini-ordinateur, doté bien sûr d'un clavier, mais en outre d'un écran de visualisation. Le nouveau système ingère le chiffrage composé par les dactylos-codeuses et leur renvoie aussitôt sur l'écran les messages d'anomalies pour que les données apurées soient *réinjectées, prêtes au traitement.* L'opération, plus longue pour les clavistes, conduit à un gain de productivité estimé à 30 %, mais aussi à une plus grande fatigue nerveuse et visuelle pour ces employées qui, du matin au soir, doivent regarder l'écran.

A Nantes, l'installation de mini-ordinateurs Nixdorf à la *fin de l'an dernier a fait entrer* le procédé d'enregistrement dans une phase intermédiaire, semi-conversationnelle. Il n'y a pas encore de « dialogue » constant entre l'opératrice et l'écran, comme au jeu d'échecs électronique. *Mais,* déjà, la *machine* parle, annonce les erreurs au moyen d'une *sonnerie* doublée d'un signal lumineux rouge et catapulte un message à la fin de chaque opération : sur l'écran, où apparaît en lettres jaune-orange le texte de la feuille d'identification transmise par la *dactylo,* le robot invisible, mais omniprésent, demande, par exemple, impérativement : « *La feuille est-elle terminée ?* » Il faut répondre par oui ou par non.

### Un millier de fiches par jour

« *Avant,* explique Sylvia, vingt-quatre ans, mère de deux enfants, *notre travail était simple. On n'avait pas d'écran, on pouvait bavarder de temps à autre entre nous, tout en tapant nos textes. Maintenant, les messages sont nombreux. Toute la journée, on passe son temps à taper le texte, posé à gauche du clavier, et à observer l'écran décalé sur la droite — en face, il paraît que ce serait mauvais pour la vue. Ce va-et-vient est exténuant.* »

Selon les employées de ce service, le rythme habituel d'enregistrement des données est d'environ cent feuilles d'identification par heure : « *On tape de sept cents à mille feuilles par jour,* précise Sylvia. *Bien sûr, quand je suis fatiguée, quand les lettres commencent à danser devant mes yeux, je peux toujours tourner la clé de l'ordinateur, interrompre la conversation. Mais alors l'arrêt est signalé, et la prime de rendement risque d'être remise en cause...* »

Pendant trois semaines, les jeunes opératrices — embauchées pour la plupart en 1972, à seize ou dix-sept ans, avec un C.A.P. de dactylo — ont voulu tester le nouveau matériel, qu'elles admettaient *a priori,* « *parce qu'on pensait que le travail serait plus intéressant* ». Mais elles réclamaient, dès le début, des compensations. Elles ont obtenu, dans un premier temps... deux fois cinq minutes de pause supplémentaire par jour Puis ces employées ont décidé de ralentir le travail, prenant d'*elles-mêmes* quarante-cinq minutes de pause supplé*mentaire dans la journée.* Enfin, elles se sont mises en grève, le 7 janvier, lorsque la direction générale a décidé de leur retirer un trentième de leur salaire, en même temps que les récupérations. Or, depuis plus de sept ans, alors que leur statut ne le prévoit pas, ces dactylos-codeuses pouvaient travailler un quart d'heure de plus chaque jour pour se constituer une avance et récupérer ce quart d'heure sous forme de congé. Le 15 janvier, la C.G.T. et la C.F.D.T. — qui travaillent ici « *la main dans la main* » —, ont saisi du problème la commission « informatique et libertés ».

Si la *direction* locale de l'INSEE a admis au début l'accroissement de la pénibilité du travail, en revanche la direction générale, à Paris, s'est refusée jusqu'à présent à toute négociation. Et pour cause : la lutte des clavistes de Nantes pour « *quarante-cinq minutes supplémentaires par jour* » relancerait les revendications d'autres ateliers de *saisie de l'INSEE déjà dotés,* ou en passe de l'être progressive*ment, de systèmes conversationnels.*

JEAN BENOIT.

# FAITS ET CHIFFRES

## Conjoncture

● *L'indice de la production industrielle française corrigé des* variations saisonnières a atteint le niveau 134 (sans le bâtiment et les travaux publics) au troisième trimestre 1980, contre 139 pour la même période de 1979, soit une baisse de 3,6 % en un an. Par rapport au deuxième trimestre 1980, l'indice progresse de 0,7 %.

En un an, la production automobile a baissé de 4,9 %.

## Énergie

● *Mise en service d'un réacteur nucléaire de recherche en Chine.* — Le premier réacteur nucléaire chinois à flux élevé est entré en service, vient d'annoncer l'agence Chine nouvelle. Le réacteur, situé à proximité de Chengdu, dans le sud-ouest du pays, a une puissance de 125 mégawatts. « *La Chine est désormais capable de concevoir, de fabriquer et d'assembler des centrales nucléaires de manière indépendante* », ajoute Chine nouvelle. La Chine a signé, en octobre 1980, *un protocole d'accord pour l'achat* à la France de deux réacteurs à eau pressuriée P.W.R. — *(Reuter.)*

● *Les ressources gazières au large de la Tunisie vont être inventoriées avec l'aide d'Elf-Aquitaine.* — L'Etat tunisien a signé le mercredi 11 février avec le groupe Elf-Aquitaine et la Société arabe d'investissements pétroliers (APICORP), filiale de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), un accord portant sur la création d'une société d'étude chargée d'inventorier les ressources gazières offshore en Tunisie. Le capital de la société a été fixé à 500 000 dinars (environ 5,5 millions de francs), dont 30 % fournis par l'Etat tunisien, 10 % par la Société tunisienne d'électricité et de gaz, 10 % par la Compagnie nationale tunisienne de pétrole (ETAP), 40 % par Elf-Aquitaine Tunisie et 20 % par l'APICORP. La société est dirigée par un Tunisien et son siège est à Tunis. Elle devra remettre avant la fin de cette année des propositions afin que les parties concernées prennent des décisions de développement et d'exploitation. — *(Corresp.)*

## Social

● F.O. et la C.F.D.T. jugent très sévèrement le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement, rendu public mardi (*le Monde* du 12 février). Pour M. Cottave, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs F.O., ce dispositif est « *dérisoire, autant que l'ont été les méthodes pour l'obtenir* ». Qualifiant l'attitude de la C.G.C. de « *forme douce du terrorisme électoral* », M. Cottave estime que « *ce pacte-rançon ne résoudra pas plus les problèmes des cadres au chômage que le pacte des jeunes n'a permis de trouver des solutions pour les moins de vingt-cinq ans* ». Pour sa part, l'Union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T. considère qu' « *au total, seuls 150 emplois (pour 60 000 cadres au chômage) sont créés à l'A.N.P.E.* » et qu' « *il n'est pas tolérable que la situation des cadres sans emploi soit l'objet de manœuvres électorales* ». L'U.C.C.-C.F.D.T. doit rencontrer, le 17 février, M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation.

● *M. Jose Inizan, administrateur civil, a été nommé directeur de l'Office national d'immigration* (ONI) par le conseil des ministres, en remplacement de M. Jean-Ange Tomi, qui a été désigné directeur du cabinet de M. Legendre, secrétaire auprès du premier ministre et chargé de la formation.

[Né en 1931 à Landivisiau (Finistère), José Inizan, licencié en droit, diplômé de l'Institut des études politiques, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'ENA, a été notamment conseiller technique au cabinet Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat à l'intérieur en 1973, chef du cabinet de Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports et directeur de cabinet de Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.]

## Le syndicalisme européen

*(Suite de la première page.)*

Aujourd'hui, obéissant à la même logique et poursuivant le même objectif, Georges Séguy *estime* « *qu'il faut repenser le syndicalisme européen* ». Cela veut dire, selon lui, que la C.E.S. devrait accueillir toutes les organisations nationales non encore affiliées et, en particulier, la C.G.T.

Avant d'en venir au fond du problème, il convient de corriger la partie historique de l'article du secrétaire général de la C.G.T. Il a « *omis* » de rappeler que, dès 1958 — peu après la naissance de la Communauté économique européenne (la C.E.E.), — les organisations membres de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) dans les six pays de la Communauté (*Force ouvrière*, le D.G.B. allemand, la C.I.S.L. et l'UIL italiennes, la F.G.T.B. belge, la C.G.T. luxembourgeoise et le N.V.V. hollandais) *ont créé le Secrétariat syndical* européen. Celui-ci soutenait l'idée des « *Etats-Unis d'Europe* » alors que Benoît Frachon (1) proclamait que *le Marché commun était* un instrument de misère.

Cette initiative *du syndicalisme* libre européen partait de l'idée que l'existence *de la Communauté* élargissait la dimension des problèmes économiques et sociaux et qu'il convenait, par conséquent, de forger l'instrument permettant d'adapter les revendications à la situation nouvelle.

En 1969, le Secrétariat syndical devenait la Confédération européenne des syndicat libres (C.E.S.L.). Ce n'est qu'en 1973, après l'adhésion à la C.E.E. de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark, que l'idée prévalut (contre l'avis de Force ouvrière) de l'ouverture de la Confédération à l'ensemble des organisations syndicales des pays de l'Europe occidentale, qu'elles soient membres de la C.I.S.L. ou de la C.M.T. (Confédération mondiale du travail, ancienne internationale chrétienne). C'est l'acceptation de l'adhésion des organisations de la C.M.T., puis de la C.G.I.L. italienne qui explique la suppression du mot « *libre* » dans le sigle de la Confédération européenne des syndicats.

Il était nécessaire de rappeler les faits. Malgré la suppression du mot « *libre* » dont parle Séguy, nul ne peut contester que, pour l'essentiel, la C.E.S. réunit des organisations qui défendent la construction européenne alors que la C.G.T. la juge responsable des maux dont souffrent les *travailleurs.*

En fait, pour le secrétaire général de la C.G.T. « *repenser le syndicalisme européen* » signifie obtenir l'affiliation de sa *confédération,* celle des commissions ouvrières espagnoles et de l'intersyndicale du Portugal, c'est donc permettre aux partis communistes de pénétrer le syndicalisme européen et de le noyauter afin de s'en servir.

Cela dit, *nous ne prétendons pas* que la C.E.S. a atteint pleinement *le niveau d'efficacité souhaitable.* Comment pourrait-il en être autre*ment ? Comment ne pas admettre* qu'on ne peut surmonter, du jour au *lendemain, les difficultés nées* de la diversité des contextes politico-*syndicaux, des habitudes et des traditions nationales.* Ce n'est qu'à la *longue que les problèmes se résoudront* et que la C.E.S. deviendra *véritablement* la *force* syndicale capable de coordonner et d'impulser l'action nécessaire. Ce n'est sûrement pas en introduisant le ver dans le fruit !

En fait, il en va du syndicalisme comme des Etats : tant qu'il n'y aura pas volonté de transfert de souveraineté au niveau communautaire, les possibilités demeureront, par la force des choses, limitées. Il n'est pas plus facile de faire l'Europe syndicale que l'Europe politique. L'*affirmation* de la *nécessité* de « *l'internationalisme ouvrier* » ne suffit pas. Il faut aller au-delà. Et, cela, d'autant plus que l'interdépendance *des économies rend de plus en plus* difficiles les solutions nationales.

*Le* problème de la *réduction* du temps de travail peut permettre une expérience utile étant donné que chacun sait qu'il est difficile de faire une avancée *significative dans un* pays si on ne marche pas à peu près du même pas dans les autres.

C'est de cette question que va à nouveau débattre le comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats, les 12 et 13 février, à Bruxelles. Que le débat soit difficile, nous le savons. Mais de grâce, que Georges Séguy ne joue pas « *les donneurs de leçons* ». Et, cela, d'autant plus qu'il n'y a pas si longtemps, lors du congrès de Munich de la C.E.S., il dénonçait ce qu'il appelait « *la recherche d'une supranationalité syndicale* » (*l'Humanité* du 15 mai *et Vie ouvrière* du 3 juin 1979).

Le bilan du syndicalisme européen n'est pas négatif. Ce sont les pro*blèmes actuels qui sont difficiles à* résoudre, d'autant *plus* qu'ils sont *nouveaux.* Mais, mieux vaut ne pas trop compter sur la C.G.T. pour *débroussailler le chemin qui doit* conduire au *renforcement* de la *communauté syndicale internationale.*

ANDRÉ BERGERON.

(1) Prédécesseur de G. Séguy au *secrétariat général de la C.G.T.*

● *Accident du travail mortel dans le Pas-de-Calais :* M. André Tkacz, ouvrier électromécanicien, âgé de vingt-huit ans, est mort le 11 février dans une galerie technique de l'usine la Française de Mécanique à Douvrin (Pas-de-Calais, construction de moteurs automobiles). Selon la C.F.D.T., il régnait une « forte odeur » dans cette galerie. La direction de l'usine a ordonné une enquête.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## VALEO

Dans sa récente lettre aux actionnaires le Président André BOISSON a notamment déclaré :

Alors que la production européenne de voitures particulières et commerciales diminuait d'environ 8 %, le groupe Valeo est parvenu à maintenir en 1980 une activite globale légèrement supérieure en volume à celle de l'an passé. Après un bon début d'année, le ralentissement d'activité s'est accentué progressivement et ses effets ont été particulièrement sensibles dans les derniers mois.

D'autre part, l'aggravation de la pression concurrentielle ne nous a pas permis de répercuter en totalité dans nos prix de vente les augmentations de nos coûts de production.

Ces différents phénomènes ont particulièrement affecté nos filiales d'équipements électriques, et leur exploitation se soldera par une perte qui pourrait dépasser les 100 millions de francs.

Ces circonstances expliquent la dégradation de nos résultats consolidés. La marge brute d'autofinancement devrait cependant être supérieure à 370 millions (contre 535 millions en 1979) et couvrir 85 % des investissements industriels réalisés en 1980. Elle représente 170 F par action Valeo.

La position de la Société mère Valeo est très différente. Son chiffre d'affaires, avec 2,2 milliards, a progressé de 15 %.

On peut déjà estimer que le taux de la marge brute d'autofinancement approchera 9 % et les résultats nets seront en valeur supérieurs à ceux de l'année dernière. Ils pourraient permettre au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale un coupon de 24 F d'un montant égal à celui de l'an dernier. Avoir fiscal inclus, le rendement de notre titre à son cours actuel serait ainsi supérieur à 14 %, ce qui met en évidence l'excès de sa dépréciation.

Comment se présente la situation en ce début d'année ?

Il est probable, sauf nouvel accident grave, que la dégradation du marché européen de l'automobile va se ralentir et la production se stabiliser dans un premier temps. Le parc automobile, qui dépasse 100 millions de voitures, continue de croître. De plus, les utilisateurs ne peuvent différer indéfiniment les dépenses d'entretien de leur véhicules. Ainsi les ventes de pièces de rechange correspondront au niveau réel des besoins du marché.

Notre groupe est en mesure de rétablir sa situation dans cet environnement difficile. Plusieurs lignes de produits se situent en tête sur les marchés mondiaux (embrayages, projecteurs, radiateurs).

L'activité de nos implantations sur le continent américain progresse à un rythme qui confirme nos prévisions.

Nous poursuivons inlassablement nos efforts pour parvenir à une diversification rentable et d'un niveau notable dans les deux axes déjà définis :

- les équipements mécaniques et hydrauliques qui vont connaître des développements importants aux Etats-Unis ainsi que dans le domaine des applications militaires,
- les composants pour le bâtiment.

Dans ces conditions et avec une activité qui pour l'ensemble du groupe ne devrait pas être supérieure à celle de 1980, nous prévoyons une sensible amélioration de nos résultats consolidés.

### Nouveaux marchés aux Etats-Unis

Un accord a été conclu avec Ford U.S. pour la fourniture de plus de 50 % des embrayages de l'Escort, le solde étant approvisionné par la filiale allemande Luk GmbH.

### Distribution gratuite d'actions au personnel

Dans le cadre de sa politique constante de développement de l'intéressement du personnel à la marche de l'entreprise, Valeo va mettre en application les dispositions de la loi du 24 octobre 1980 ouvrant la possibilité aux Sociétés de distribuer des actions à leurs salariés dans la limite de 3 % du capital. A cet effet, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 26 novembre 1980, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mai 1981 la proposition de distribution de 66 114 actions au personnel.

## GROUPE D.M.C.

La faiblesse de la conjoncture économique, constatée sur les principaux marchés européens, en 1980, a pesé sur l'activité et les résultats du groupe D.M.C.

L'évolution des ventes, encore favorable au premier trimestre (+ 14,5 %), s'est progressivement dégradée, le chiffre d'affaires consolidé atteignant en fin d'exercice 4,7 milliards de francs, soit une hausse de 4,5 % sur 1979.

Dans le secteur des fils et ouvrages féminins (filterie), la progression a été satisfaisante (+ 16,6 %), notamment à l'étranger. L'activité de la branche Texunion (+ 2,1 %) recouvre une forte réduction de la demande sur le marché de l'habillement, en France comme en Allemagne, mais une bonne tenue des tissus techniques et de l'équipement de la maison.

Des mesures d'adaptation aux nouvelles conditions du marché ont été engagées : l'allégement des structures, essentiellement par mises en pré-retraites, et la cession de certaines filiales ont entraîné une réduction de l'effectif employé en France de près de 1 700 personnes.

L'estimation effectuée à ce jour, et qui ne préjuge pas de l'arrêté définitif des comptes, conduit à envisager une perte nette d'exploitation consolidée de l'ordre de 30 millions de francs, après une annuité d'amortissement évaluée à 150 millions de francs (contre un bénéfice net d'exploitation de 71,5 millions de francs, après dotation aux amortissements de 147,5 millions de francs en 1979). Le résultat net, pour sa part, sera affecté par les pertes liées à la cession des tissages de Flers et des Arts graphiques D.M.C.

Dans cette conjoncture difficile, le groupe poursuit sa politique de désengagement des secteurs jugés non prioritaires et de concentration des moyens humains, financiers et industriels sur les marchés où il détient une position de leader commercial et technologique : premier producteur européen de tissus imprimés, premier producteur français de fils pour ouvrages, leader européen en linge de maison.

— Sur le marché de l'habillement féminin, particulièrement difficile en 1980, le groupe, en France comme en Allemagne, concentre ses lignes de produits sur les articles élaborés ;

— Dans le secteur des loisirs féminins, D.M.C. élargit sa gamme de produits, rénove ses circuits de distribution et mène une action de développement aux Etats-Unis, où les ventes atteignent désormais la moitié du chiffre d'affaires réalisé en France ;

— Dans le domaine de l'équipement de la maison, soutenu par l'intérêt des consommateurs pour leur cadre de vie, il met l'accent sur la croissance de Descamps à l'exportation (quarante-cinq magasins à l'étranger au 31 décembre 1980 sur un total de cent soixante magasins) et sur le développement de magasins spécialisés pour la décoration (étoffe et maison, Maritac).

Ces mesures devraient avoir une influence favorable sur les résultats de l'exercice 1981.

## COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

### Chiffre d'affaires du groupe C.G.E.

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité ((sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé en 1980 à 45 782 millions de francs hors taxes.

Ce chiffre est en augmentation de 30,8 % par rapport à celui de l'exercice 1979, qui s'élevait à 35 011 millions de francs.

Cette progression est due à concurrence d'environ 13 % à la croissance externe du groupe, qui a, depuis 1979, pris le contrôle notamment des Laminoirs, tréfileries et câbleries de Lens, de Saintrapt et Brice, Devars Naudo, Comsip et Ronéo Alcatel.

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés contrôlées, qui inclut cette année celui d'Alsthom-Atlantique, dont la compagnie a acquis en octobre dernier la majorité du capital, s'élève à 42 556 millions de francs, et représente 93 % du chiffre d'affaires total du groupe au lieu de 86 % en 1979.

La répartition, par secteurs d'activité, du chiffre d'affaires total se compare de la manière suivante à celle de l'exercice précédent :

| (Millions de francs) | 1979 (1) | 1980 |
|---|---|---|
| I. Sociétés contrôlées : | | |
| Electromécanique et construction navale. | 9 654 | 11 664 |
| Entreprise électrique | 3 898 | 5 690 (2) |
| Entreprise et ingénierie | 5 163 | 8 169 (3) |
| Télécommunications et informatique | 6 651 | 7 746 (4) |
| Câbles | 1 705 | 2 571 (5) |
| Accumulateurs et piles | 2 489 | 2 815 |
| Grand public | 649 | 748 |
| Matériaux | 1 163 | 1 260 |
| Commerce et divers | 1 501 | 1 893 |
| Total | 32 872 | 42 556 |
| II. Sociétés affiliées | 2 139 | 3 226 |
| TOTAL GENERAL | 35 011 | 45 782 |

(1) Chiffres extraits du rapport d'AGO de C.G.E., A.A. étant réintégré parmi les sociétés contrôlées.
(2) Y compris Comsip et filiales.
(3) Y compris Saintrapt et Brice, Devars Naudo et leurs filiales.
(4) Y compris Ronéo Alcatel, depuis sa création (1-7-1980).
(5) Y compris les Laminoirs, tréfileries et câbleries de Lens et leurs filiales.

## Moulinex

### Ventes de l'année 1980 (en millions de francs)

Les ventes hors taxes de la société se sont élevées à 1 769,4 millions de francs contre 1 771,3 millions de francs pour l'année 1979.

Elles se ventilent comme suit :

| | 1980 | % | 1979 | % |
|---|---|---|---|---|
| France | 698,6 | 39 | 669,5 | 38 |
| Export | 1 070,8 | 61 | 1 101,8 | 62 |

Les ventes consolidées ont atteint 2 262,2 millions de francs contre 2 130 millions de francs pour l'année 1979, soit une augmentation de 6,2 %.



### Activité en 1980

Les nouveaux contrats signés par Sicotel en 1980 s'élèvent à 53 MF, ce qui porte le total des engagements bruts de la société à 810 MF, dont 272 MF relatifs à des investissements en location simple et 85 MF à des opérations de crédit-bail avec forte valeur de rachat.

Les comptes de l'exercice 1980, qui seront soumis au prochain conseil convoqué pour le 1er avril, devraient faire apparaître une progression sensible du chiffre d'affaires (+ 26 % en montants consolidés) et des résultats permettant un accroissement du dividende voisin du taux d'inflation.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

### Electricité de France : Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1980 au 28 février 1981 sur les obligations Electricité de France 8,40 % (ex 5 %) 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1981, à raison de 21 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 19 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant global : 23,52 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 F, soit un net de 17,64 F.

Ci-après, sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amort. 1964 : Série « J »
Amort. 1966 : Série « B »
Amort. 1968 : Série « F »
Amort. 1970 : Série « S »
Amort. 1972 : Série « H »
Amort. 1974 : Série « N »
Amort. 1976 : Série « R »
Amort. 1978 : Série « D »
Amort. 1980 : Série « L »

### Electricité de France : Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1980 au 28 février 1981 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1981, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, soit un net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

## SOFICOMI

A la suite de la conversion en 1980 de 96 258 obligations de l'emprunt convertible émis en 1974, le capital de la société a été porté de 196 701 800 F à 206 327 600 F.

En conséquence, il ne reste plus en circulation que 66 724 obligations sur les 630 000 émises en 1974.

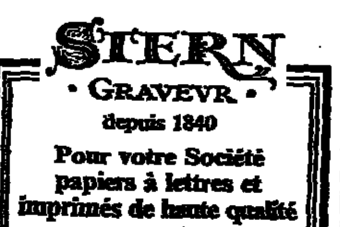
Compte tenu des réserves et du report à nouveau, les fonds propres de la société ressortent au 31 décembre 1980 à près de 280 millions de francs.

Les comptes de l'exercice 1980 ne sont pas encore arrêtés. Cependant, il apparaît d'ores et déjà que le dividende unitaire applicable au nouveau capital (2 063 276 actions à rémunérer contre 1 967 018 au titre de l'exercice 1979) devrait, par rapport à celui de l'exercice précédent (23 F), marquer une progression sensible, permettant de couvrir l'érosion monétaire intervenue entre-temps.













## SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIETE ANONYME CREEE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 214,5 MILLIONS DE FRANCS
SIEGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - PARIS 75002

### CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL DE L'EXERCICE

(en millions de francs)

| | 1979 | 1980 | Variation |
|---|---|---|---|
| A.G.F. VIE | 3 305 | 3 796 | + 14,9 % |
| A.G.F.-I.A.R.T. | 4 625 | 5 239 | + 13,3 % |
| | 7 930 | 9 035 | + 13,9 % |

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F.-I.A.R.T. sont filiales de la Société Centrale des A.G.F. qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des Sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX.
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

12 FÉVRIER

### Hausse dans un marché calme

*A l'image de Wall Street, le marché parisien ne sort pas de sa réserve. Après s'être effrité pendant trois séances, il regagne, jeudi, du terrain, l'indicateur de tendance terminant en hausse d'environ 0,40 %.*

*Le volume des transactions est resté faible, les échanges étant concentrés sur quelques valeurs.*

*Les investisseurs n'ont pas réagi au fait que, pour la première fois depuis décembre 1976, le dollar a repassé la barre des 5 F. Dans l'attente des mesures d'ordre économique que doit annoncer mercredi prochain le président des Etats-Unis, ils optent pour la prudence.*

*Parmi les hausses les plus importantes, on remarque Moulinex (+ 5,5 %), qui semble intéresser à nouveau la spéculation, Pompey (+ 4,8 %), Pricel (+ 4,8 %), Ciments français (+ 4,3 %), Chiers-Châtillon (+ 3,8 ), SIAS (+ 3,8 %), au plus haut de l'année, Poliet (+ 3,3 %), Rhône-Poulenc (+ 3,3 %), Skis Rossignol (+ 2,3 %).*

*Les champagnes sont diversement traités : Moët-Hennessy gagne 2,6 %, Mumm 2,5 %, tandis que Veuve-Clicquot perd 1,9 %.*

*Les valeurs pétrolières se replient : Elf-Gabon recule de 1,2 %, ELF-Aquitaine de 0,4 %, C.F.P. de 0,6 %.*

*Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Mét. Nav. Dunk. (− 5,6 %), Radiotechnique (− 4,9 %), Navigation mixte (− 4,4 %), SAT (− 2,5 %), Facom (− 2,4 %), Valeo (− 2,4 %), Locafrance (− 2,3 %), Martell (− 2,3 %).*

*Aux étrangères, les mines d'or sont irrégulières : Harmony progresse de 2,5 %, tandis que Santa Helena perd 2,3 %. Elles ne suivent ainsi pas toutes la baisse des cours du métal jaune. A Paris, le lingot perd 2.000 F à 86.500 F et le napoléon 11 F à 879 F. Dans leur sillage, les emprunts indexés reculent.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**D.M.C.** devrait enregistrer pour l'exercice 1980 une perte nette d'exploitation de l'ordre de 30 millions de francs, après une annuité d'amortissement évaluée à 150 millions de francs (contre un bénéfice net d'exploitation de 71,5 millions de francs, après une dotation aux amortissements de 147,5 millions de francs).

**P.U.K.** — Au cours de l'exercice 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 38,1 milliards de francs, en hausse de 17 %. Sur ce total, les ventes réalisées hors de France représentent 54 %. Pour l'année écoulée, la croissance la plus soutenue a été enregistrée dans le domaine de la métallurgie fine (+ 25,9 %).

**MOULINEX.** — Les ventes consolidées du groupe ont atteint en 1980 2,26 milliards de francs, en hausse de 6,2 %.

**FROMAGERIES BEL.** — Au cours de l'exercice 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs (+ 17,4 %).

**BONGRAIN** enregistre, pour l'année 1980, un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs, en progression de 16,3 %. La progression des ventes est plus forte en France (+ 23,4 %) qu'à l'étranger (+ 8,5 %).

**MOET-HENNESSY** va distribuer un dividende au moins égal à celui de l'exercice précédent sur un capital augmenté d'un tiers. Pour l'exercice 1980, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 2,9 milliards de francs, en hausse de 26 %

**GALERIES LAFAYETTE** enregistre pour 1980 un chiffre d'affaires de 1,32 milliard de francs, en hausse de 7 %.

**VINIPRIX.** — Très faible progression du chiffre d'affaires en 1980 : celui-ci passe de 2,96 milliards à 3,07 milliards de francs.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 10 févr. | 11 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 96,2 | 96,3 |
| Valeurs étrangères | 101,8 | 101,7 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**

(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 107,2 | 106,9 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 fév. .......... 10 3/4

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 11/2 | 12/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | clos | 204,50 |

## NEW-YORK

### Reflux

A une séance de légère hausse succède une séance de faible baisse. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles perd 6,14 points à 942,49.

Dans l'attente des mesures exactes que doit annoncer le président américain le 18 février prochain, le marché américain évolue depuis quinze jours entre 940 et 950 d'indice Dow Jones, cela avec un volume d'échanges limité (entre 37 et 40 millions de titres).

Les investisseurs qui sont sortis mercredi de leur réserve l'ont fait après l'annonce d'une reprise assez sensible des ventes de détail (+ 2 %). Cette croissance soutenue de la consommation fait craindre une relance de l'inflation, ce qui risque d'avoir comme conséquence ultime une nouvelle tension sur les taux d'intérêt.

Le mouvement de baisse n'a pas affecté l'ensemble du « Big Board ». Ainsi les valeurs automobiles ont été fermes. Les valeurs sidérurgiques sont également bien tenues : U.S. Steel, dont les résultats sont en amélioration, progresse de 1/8 à 28.

Eastman Kodak, qui annonce le lancement d'un nouvel appareil photographique, est stable.

Au total, on dénombre 922 valeurs en baisse et 535 valeurs en hausse.

Les titres les plus activement traités ont été General Motors, Grey Hound, Prime Computer, IBM Corp. et Computer Science.

| VALEURS | Cours 10 févr. | Cours 11 févr. |
|---|---|---|
| Alcoa | 65 3/4 | 64 1/2 |
| A.T.T. | 52 1/2 | 52 1/4 |
| Boeing | 36 1/2 | 36 |
| Chase Manhattan Bank | 47 | 46 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 45 | 45 1/4 |
| Eastman Kodak | 72 7/8 | 71 1/8 |
| Exxon | 72 7/8 | 71 1/4 |
| Ford | 19 3/4 | 20 1/4 |
| General Electric | 63 1/8 | 62 3/4 |
| General Foods | 31 | 30 3/4 |
| General Motors | 48 | 49 3/8 |
| Goodyear | 18 1/2 | 18 1/8 |
| I.B.M. | 63 | 62 5/8 |
| I.T.T. | 29 1/8 | 28 7/8 |
| Kennecott | 24 3/8 | 24 1/4 |
| Mobil Oil | 70 3/4 | 70 1/8 |
| Pfizer | 49 1/8 | 48 3/4 |
| Schlumberger | 104 | 103 3/8 |
| Texaco | 40 1/4 | 39 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 22 1/2 | 22 3/4 |
| Union Carbide | 56 | 53 5/8 |
| U.S. Steel | 27 7/8 | 28 |
| Westinghouse | 28 1/2 | 28 5/8 |
| Xerox Corp. | 55 7/8 | 55 7/8 |

## BOURSE DE PARIS 12 FEVRIER COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 29 60 | 1 110 |
| 5 % | 40 90 | 0 164 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 1 611 |
| 4 1/4 % 1963 | 94 70 | 1 757 |
| Emp. N. Eq. 6 % 65 | .... | 2 219 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 99 | 4 225 |
| Emp. 7 % 1973 | 7880 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 98 65 | 6 413 |
| Emp. 9,80 % 78 | 81 70 | 5 799 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 115 20 | 0 406 |
| E.D.F. 14,5 % 80-82 | 96 90 | 9 296 |
| Ch. France 3 % | 198 | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.F. (Sté Cent.) | 774 | 775 |
| Ass. Groupe Paris-Vie | 2000 | .... |
| Concorde | 340 | 335 |
| Epargne de France | 380 | 375 |
| Financ. Victoire | 298 | 300 |
| France I.A.R.D. | 146 50 | 148 |
| GAN (Sté Centr.) | 740 | 741 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S.P.E.G. | 175 50 | 172 50 | Immobail B.I.P. | 219 | 215 50 | (M) S.O.F.I.P. | 90 20 | 90 |
| U.A.P. | 559 | 561 | Immobanque | 291 | 301 d | Fonc. Lyonnaise | 1280 | 1300 |
| Actibail | 140 | 144 50 | Immofice | 272 | 283 | Immob. Marseille | 1715 | 1706 |
| — (oblig. conv.) | 163 60 | .... | Interbail | 235 50 | 241 | Louvre | 250 | 250 |
| Alsacienne Banque | 368 | 370 | — (obl. conv.) | 240 | .... | Sinvim | 130 | 128 10 |
| Banque Hervet | 204 90 | 203 90 | Laffitte-Bail | 191 | 193 | Cogifi | 209 | 204 |
| Bque. Hypoth. Eur. | 327 | 328 | Locabail Immob. | 320 | 325 | Foncina | 159 | 159 |
| Bque. Nat. Paris | 280 | 280 | Loca-Expansion | 136 30 | 138 50 | Gr. Fin. Constr. | 193 10 | 193 |
| B.O.I.C. | 28 30 | 28 45 | Locafinancière | 168 10 | 166 50 | Immindo | 172 | 170 |
| (Li) B. Scalb Dup. | 135 | 135 | Marseille Créd. | 280 | 280 | Imminvest | 145 50 | .... |
| Banque Worms | 206 50 | 208 50 | Paris-Réescompte | 473 20 | 479 | Cie Lyon. Imm. | 138 | .... |
| C.G.I.B. | 31 | 30 | Séquanaise Banq. | 257 | 257 | Ufimeg | 96 50 | 97 |
| Cie Crédit Univ. | 365 | 368 | Sicotel | 141 | 141 | Ugimo | 156 50 | 158 |
| C.A.M.E. | 96 | 97 | Siminco | 300 | 300 | Union Habit. | 274 | 270 |
| Crédital | 107 50 | 106 | Sté Cent. Banq. | 78 60 | 78 | Un. Imm. France | 241 | 243 |
| Créd. Gén. Ind. | 242 | 242 | Société Générale | 287 | 285 | Sofragi | 285 | 283 |
| Crédit Lyonnais | 277 50 | 278 50 | Soficomi | 246 | 246 50 | Applic. Hydraul. | 244 | 240 |
| Electro-Banque | 160 10 | 166 | Sovabail | 317 | .... | Artois | 315 | 311 |
| Eurobail | 144 40 | 142 | Unibail | 313 | 314 | Casten. Blanzy | 408 | 407 |
| Financière Sofal | 354 | 354 | Un. Ind. Crédit | 280 | 280 | (NY) Centrest | 110 | 109 50 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 143 | 143 | Cie Foncière | 145 | 150 10 | (NY) Champex | 125 | .... |
| France Bail | 292 | 293 | C.G.V. | 200 | 200 | Comindus | 431 | 444 |
| Hydro-Energie | 18 30 | 18 50 | Fonc. Ch.-d'Eau | 810 | 820 | Cie Industrielle | 318 | 310 |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2767 | 4,5 % 1973 | 2506 | 2492 | 2489 | 2455 |
| 3175 | C.N.E. 3 % | 3091 | 3100 | 3096 | 3094 50 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

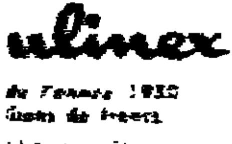
## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/2 | Cours des billets aux guichets : Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 967 | 5 015 | 4 880 | 5 100 |
| Allemagne (100 DM) | 230 510 | 230 380 | 225 | 237 |
| Belgique (100 F) | 14 388 | 14 383 | 13 850 | 14 550 |
| Pays Bas (100 fl.) | 212 580 | 212 570 | 206 | 217 |
| Danemark (100 krd) | 75 060 | 75 260 | 72 500 | 77 500 |
| Norvège (100 k) | 91 190 | 91 600 | 88 | 93 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 589 | 11 849 | 11 360 | 11 960 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 760 | 9 750 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 866 | 4 880 | 4 550 | 4 950 |
| Suisse (100 fr.) | 253 820 | 252 180 | 244 | 257 |
| Suède (100 krs) | 107 910 | 108 630 | 104 500 | 110 |
| Autriche (100 sch) | 32 535 | 32 500 | 31 800 | 33 400 |
| Espagne (100 pes.) | 5 808 | 5 817 | 5 600 | 6 |
| Portugal (100 esc.) | 8 840 | 8 885 | 7 700 | 8 600 |
| Canada ($ can 1) | 4 142 | 4 170 | 4 080 | 4 290 |
| Japon (100 yens) | 2 434 | 2 454 | 2 340 | 2 470 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 88500 | 86500 |
| Or fin (en lingot) | 88600 | 86500 |
| Pièce française (20 fr) | 890 | 879 |
| Pièce française (10 fr) | 500 | 500 10 |
| Pièce suisse (20 fr) | 612 | 604 |
| Pièce latine (20 fr) | 589 90 | 589 80 |
| Souverain | 781 | 780 |
| Pièce de 20 dollars | 3300 40 | 3300 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1650 | 1650 |
| Pièce de 5 dollars | 872 50 | 825 |
| Pièce de 50 pesos | 3500 50 | 3458 |
| Pièce de 10 florins | 630 | 615 |

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


IDÉES

2. L'OCCIDENT FACE A L'U.R.S.S. : « Nahum Goldmann et Andréi Sakharov », par Jean Laloy ; « L'avertissement », par Sean MacBride.

ÉTRANGER

3-4. DIPLOMATIE
— Les pays occidentaux et le problème du Proche-Orient.
— La conférence des non-alignés.
4. OCÉANIE
— AUSTRALIE : la signature de l'accord nucléaire avec la France suscite les protestations de l'opposition.
5. DROITS DE L'HOMME
— Le « tribunal du peuple » juge les événements du Salvador.
6. EUROPE
— ITALIE : le cabinet Forlani obtient un large vote de confiance.

POLITIQUE

7. LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.
8. Le communiqué officiel du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

10. La polémique sur l'attitude du P.C.F. envers les immigrés.
10. MÉDECINE : mise au point d'un vaccin totalement synthétique.
11. PRESSE : « La grande bataille des communications » (II), par Claude Durieux.
12. JUSTICE : la révocation de M. Bidalou : un point de vue de Daniel Lecrubier : « L'insécurité du juge ».
20. RELIGION.
— SPORTS.

LE MONDE DES LIVRES

13. LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH : « L'enchanteur et nous », de F.-R. Bastide ; « Une jeunesse », de P. Modiano.
14. LA VIE LITTÉRAIRE.
15. LETTRES ÉTRANGÈRES : le bel espoir d'Agostinho Neto.
16-17. SOCIÉTÉ : paternité, maternité.
18. ENTRETIEN : Bertrand Poirot-Delpech romancier.
19. HISTOIRE : les amours de Trotski.

CULTURE

22. MUSIQUE : Lohengrin, à Rouen.
— THÉATRE : Horvath, solitaire, irrécupérable.

ÉQUIPEMENT

26. URBANISME : les conseils d'architecture sont mal reçus en ville.
— ENVIRONNEMENT : « Douarnenez et le nucléaire », point de vue de Michel Mazéas.

ÉCONOMIE

28. AFFAIRES : face à la progression des exportations japonaises, Paris et Bonn tentent de définir une stratégie commune.
29. SOCIAL : grève depuis un mois dans un atelier de l'INSEE, à Nantes.

RADIO-TELEVISION (24)
INFORMATIONS « SERVICES » (27)

Transports en commun ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel » ; Loterie nationale ; Loto.

Annonces classées (25-26) ; Carnet (24) ; Programmes spectacles (23-24) ; Bourse (31).


LE BILAN DE L'ACTIVITÉ DU BATIMENT EN 1980

## • Recul des mises en chantier des maisons individuelles
## • Baisse de 22 % de la construction de logements locatifs aidés

Les entreprises du bâtiment auront connu en 1980, selon la Fédération nationale du bâtiment une baisse d'activité (mesurée en nombre d'heures travaillées) de 1,8 % par rapport à 1979. Cette baisse est moins forte que celle enregistrée de 1978 à 1979, qui était de 4,7 % et que la moyenne de baisse annuelle de 1974 à 1978, qui s'est établie à 6,2 %. Dans le même temps le nombre d'entreprises qui ont cessé leur activité (règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites) est passé de trois mille cinq cent sept en 1979 à trois mille sept cent soixante-douze en 1980, soit une augmentation de 7,2 % plus forte que l'année précédente (+ 2,1 %), mais plus faible que la moyenne annuelle de 1974 à 1978 (+ 12,4 %).

On a, en 1980, mis en chantier 399 600 logements, contre 429 100 en 1979, soit une baisse de 6,9 %. Ce chiffre global recouvre une baisse de 9,5 % du nombre des logements entrepris en immeubles collectifs (134 100 contre 148 200) et de 5,5 % du nombre des maisons individuelles (265 500 contre 280 900 en 1979). C'est la première fois, depuis 1974, que la construction de maisons individuelles connaît une baisse, il est vrai après une année 1979 assez exceptionnelle : la difficulté d'obtenir des prêts, la hausse des taux d'intérêt, la stagnation du pouvoir d'achat de certains, la crainte du chômage, expliquent ce phénomène.

L'évolution des mises en chantier de logements par secteur de financement est tout aussi significative. Le nombre de logements locatifs aidés a connu une nouvelle baisse de 22 %, passant de 60 300 en 1979 à 46 800 en 1980 (1) ; le nombre de logements en accession à la propriété aidée a baissé de 23 %, tombant de 121 000 à 93 000 (en 1979, la baisse avait déjà été de 18,7 %) ; seul le secteur non aidé, qui avait connu une progression de 13 % en 1979, a enregistré une augmentation de 5 % en 1980, passant de 247 800 logements à 259 800. Le secteur libre represente donc 65 % des mises en chantier en 1980.

Il est vrai que, parmi les pays industrialisés, la France a, de 1975 à 1979, construit en moyenne par an 8,9 logements pour 1 000 habitants, arrivant au second rang derrière la Norvège, qui en a construit 10, mais bien avant les Etats-Unis (7,4), le Danemark (6,9), l'Allemagne fédérale (6,4), le Royaume-Uni (5,2), l'Italie (3). Pour être complet, il faut ajouter que la moyenne annuelle, de 1950 à 1974, classait la France au huitième rang avec 6,7 logements pour 1 000 habitants, derrière la Suède (10,1), l'Allemagne de l'Ouest (9,8), la Suisse et la Norvège (8,8), les Pays-Bas et les Etats-Unis (8-1), le Danemark (7,2).

Pourtant, l'inquiétude des chefs d'entreprise français reste forte car la baisse des mises en chantier de logements est de moins en moins compensée par l'activité dans les secteurs autres que le logement. En effet, si les mises en chantier de bâtiments agricoles, de bureaux et de locaux commerciaux ont respectivement progressé de 4, 10 et 12 %, l'augmentation des surfaces non destinées au logement n'a été en 1980 que de 1 % du fait du ralentissement du secteur bâtiments industriels et de stockage.

(1) Rappelons que le projet de budget pour 1980 évaluait, dans son programme indicatif, à soixante-dix-sept mille le nombre de logements locatifs aidés.

## LA GRÈVE DE LA R.A.T.P. A ÉTÉ LARGEMENT SUIVIE

La consigne de grève de vingt-quatre heures donnée pour ce jeudi 12 février par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes du métro parisien après les deux accidents survenus récemment, a été largement suivie. En début d'après-midi, le trafic était totalement interrompu sur le R.E.R. et sur sept lignes de métro. Sur les autres, la circulation était très restreinte.

En revanche, 85 % des autobus étaient en service, la C.G.T. étant seule à avoir étendu son mot d'ordre de grève à l'ensemble du personnel de la R.A.T.P. On a constaté de nombreux embouteillages dans les rues de la capitale.

## CHOMAGE PARTIEL CHEZ RENAULT ET ALFA ROMEO

La régie Renault a annoncé, le 11 février, qu'elle fermerait deux jours, les 27 février et 2 mars, son usine de Cléon (Seine-Maritime), mettant en chômage partiel 8 150 salariés. En Italie, Alfa Romeo a mis en chômage partiel, le 11 février, pour trois jours, 10 500 salariés de ses usines de Protello et d'Arese, près de Milan. Ces usines devraient être de nouveau arrêtées du 23 au 27 février.

● *Les dix médecins* du Centre d'interruption volontaire de grossesse (C.I.V.G.) de Tours sont, depuis le mercredi 11 février, en grève illimitée pour protester notamment contre la mutation, par la direction du Centre hospitalier Bretonneau, de deux salariés du C.I.V.G., membres du planning familial (*le Monde* du 11 février). Ils assurent toutefois les avortements programmés et les urgences post-opératoires, mais ne fixent plus de rendez-vous. La direction assure de son côté avoir mis en place un service de remplacement provisoire. D'autre part, les douze médecins du centre d'orthogénie de l'Hôtel-Dieu, à Lyon, qui pratiquent la moitié des interruptions volontaires de grossesse déclarées officiellement dans le Rhône, ont maintenu leur préavis de grève pour le vendredi 13 février.

DÉBAT « DÉPLORABLE » AU CONSEIL RÉGIONAL DE LA CORSE

## M. de Rocca Serra souhaite que soit « valorisée » la façon dont les élus conduisent les affaires de l'île

De notre correspondant

Ajaccio. — Singulière ambiance au conseil régional de la Corse qui vient de réunir sa session budgétaire à Ajaccio sous la présidence de M. Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R.), député et maire de Porto-Vecchio, qui a été réélu par douze voix et huit abstentions.

En 1980, alors qu'il accédait à la présidence, après six ans de règne de la gauche, M. de Rocca Serra avait été mis en ballottage et il avait alors annoncé qu'il ferait à l'avenir jouer au sein de son groupe « *la règle de l'alternance* ». Mais l'alternance a été renvoyée à des jours meilleurs et M. Pierre Pasquini, député (R.P.R.) et maire de L'Ile-Rousse, a déclaré en séance publique qu'il aurait souhaité occuper le siège pour changer les méthodes de travail et « *valoriser l'action du conseil régional* ». A son avis, la Corse pourrait dans ce domaine « *mener une expérience extrêmement originale en raison de sa spécificité* » car « *il est capital vis-à-vis de l'opinion française et des éléments de subversion que soit valorisée de manière capitale la conduite des affaires corses* ».

M. Jean Bozzi, député R.P.R. d'Ajaccio, et M. José Rossi, qui est le délégué régional de l'U.D.F., ont aussi fait des remarques amères sur les méthodes de travail, remarques auxquelles ont naturellement fait écho M. François Giacobbi, sénateur, radical de gauche, et M. Xavier Colonna, maire sortant de Calvi, apparenté M.R.G.

Le procès fait au président et au bureau de l'assemblée devait continuer lors de l'examen du projet de budget primitif 1981 de l'établissement public régional (72 millions), les propositions préfectorales ayant été sensiblement modifiées et parfois mises en pièces. Ainsi, la majorité du conseil n'a pas hésité à remettre en question une délibération de programme prise en 1975, affectant à l'opération de percement des tunnels routiers de Bastia — ville dont le maire est M. Jean Zucarelli, ancien député radical de gauche — une subvention de 22,5 % (l'Etat apportant 55 % et la commune 22,5 %). L'E.P.R. n'apportera donc cette année que 3 millions au lieu des 6 prévus par M. Claude Vieillescazes, préfet de région, ce qui contraindra la ville ou bien à suspendre l'opération (37 millions prévus en 1981) ou à contracter un emprunt supplémentaire dont tout ou partie des annuités pourraient alors être prises en charge par l'établissement public régional.

De ce que l'on considère à Bastia comme un coup bas, on rapproche l'affectation de crédits à peu près équivalents « *sans l'ombre d'un dossier* », à la demande de M. Pierre-Paul Giacomi, député R.P.R. de Bastia, au bénéfice de communes de son arrondissement, qui lui sont naturellement favorables.

Dans ces conditions, l'opposition de gauche a voté contre le projet de budget, qui a cependant été adopté par onze voix contre huit. C'est la première fois depuis l'institution de la région corse que le budget régional n'est pas voté à l'unanimité.

Ce vote et le déroulement de la session, que M. Jean Bozzi lui-même, en sa qualité de rapporteur général des finances, a qualifié de déplorable, témoignent, si besoin était, du climat de décrépitude qui s'est instauré au sein du conseil régional, finalement peu représentatif en raison de son mode d'élection. « *J'ai le sentiment que ces discours sur la méthode, cet étalage de nos états d'âme, auront pour conséquence de faire peser un doute supplémentaire sur notre travail et sur nos décisions, voire de contribuer au dénigrement de celles-ci* », a déclaré M. de Rocca Serra avant d'annoncer qu'à l'avenir « *on prendra son temps pour délibérer dans la sérénité et la clarté* ».

Mais le malaise qui vient s'ajouter à ce qui fait l'ensemble du « problème » corse pourra-t-il être dissipé tant que le conseil régional ne sera pas élu au suffrage universel et à la proportionnelle ?

PAUL SILVANI.

*(Voir page 12 le verdict du procès des autonomistes corses à la Cour de sûreté de l'Etat.)*

A l'occasion du deuxième anniversaire de la révolution en Iran

## L'imam Khomeiny adresse un avertissement au clergé chiite

Téhéran (*Reuter, A.F.P.*). — Deux cent cinquante mille personnes, massées sur la place de la Liberté, mercredi 11 février, à l'occasion du deuxième anniversaire de la révolution iranienne, ont écouté le message à la nation de l'imam Khomeiny, lu par son fils Ahmed.

L'imam a mis en garde le clergé contre la tentation de s'ingérer dans les affaires de l'Etat : « *Voici*, a-t-il dit, *un sérieux avertissement aux religieux qui siègent dans les cours de justice, les comités et d'autres organes. Ils ne doivent en aucune manière s'ingérer dans des domaines en dehors de leur compétence. L'ingérence dans les affaires du pays, comme nommer des gens à des postes puis les révoquer, etc., est illégale, provoque du désordre dans le pays et doit être évitée.* »

L'imam s'en est pris à la fois aux Etats-Unis et au communisme international sans mentionner nommément l'U.R.S.S. « *Les deux superpuissances*, a-t-il dit, *sont mêlées à des conspirations pour mettre sous le joug les pays pauvres, et le danger du communisme n'est pas moindre que celui du capitalisme occidental.* »

Le président Bani Sadr, qui se trouvait au côté d'Ahmed Khomeiny sur la tribune de la place Azadi, a pour sa part lancé une nouvelle attaque contre les religieux, qu'il a accusés de préparer l'avènement d'une tyrannie, et a demandé à la nation de résister à ce qu'il a appelé « *les méthodes stalinistes* » de ses adversaires. Pour mieux illustrer sa thèse, il a cité les travaux d'un historien de Harvard, Crane Brinton, qui soutient que toutes les révolutions passent par trois phases : pouvoir modéré, déstabilisation par les extrémistes et retour à la dictature.

« *Notre révolution est entrée dans sa troisième phase*, a affirmé le président iranien. *Tout le pouvoir est sous le contrôle d'un seul groupe. Nous sommes dans une époque de préparation de la tyrannie.* »

Le président iranien a, d'autre part, souligné que la République islamique était menacée aussi par des problèmes intérieurs, comme la production.

Dressant un sombre tableau de la situation, il a fait état d'une inflation d'au moins 30 à 35 % par an et d'une baisse de la production agricole, ajoutant : « *Le déficit budgétaire a été, cette année, de l'ordre de 800 milliards de rials et passera l'an prochain à environ 1 000 milliards de rials* » (respectivement 11,5 et 14 milliards de dollars).

***

A Neauphle-le-Château, M. Ahmad Azizi, proche collaborateur du premier ministre iranien, M. Mohamed Ali Radjaï, a célébré le deuxième anniversaire de la révolution dans la petite propriété qui servit de résidence à l'imam Khomeiny, d'octobre 1978 à janvier 1979.

M. Azizi a assisté à un office religieux en compagnie des autres membres de sa suite d'une quarantaine d'« étudiants islamiques » résidant en France. Ceux-ci avaient décoré les abords de l'ex-résidence de l'imam Khomeiny avec des portraits du chef de la révolution islamique et des banderoles. Ils ont brièvement manifesté avant la prière aux cris de « *Saddam fasciste, Giscard complice !* » et « *A bas l'impérialisme français !* », dénonçant la décision du gouvernement français de livrer des avions Mirage à l'Irak.

M. Azizi était arrivé à Paris lundi en compagnie de MM. Khazal, député au Parlement iranien, Oumi, représentant des gardiens de la révolution, Ghassemieh, de la Croisade pour la reconstruction, et d'un mollah, l'hodjatolesslam Assadi.

Un entretien entre M. Azizi et le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Bruno de Leusse, avait été annoncé dans les milieux autorisés français à la veille de l'arrivée de la délégation iranienne. Mais M. Azizi a indiqué mardi qu'il n'avait pas l'intention de donner suite à ce projet.

« *Je suis en France pour populariser la cause de la révolution islamique et non pour discuter avec des officiels* », a-t-il déclaré. On indique dans l'entourage de la délégation iranienne que d'autres pourparlers destinés à régler le contentieux franco-iranien peuvent avoir lieu, mais indépendamment de la présence à Paris de M. Azizi.

## LE C.D.S. CRITIQUE L'ATTITUDE ET LES ORIENTATIONS DE M. CHIRAC

M. Bernard Stasi, président délégué du Centre des démocrates sociaux, a estimé, jeudi matin 12 février, que la candidature de M. Chirac à l'élection présidentielle est « *dans la logique de l'aventure personnelle d'un homme qui n'a cessé depuis 1976 de s'opposer au président de la République* » et « *dans la cohérence d'une conception partisane de l'élection présidentielle* ».

M. Stasi a expliqué que le C.D.S. soutiendra l'actuel chef de l'Etat « *car, contrairement à tous les autres, il n'apparaît pas comme un chef de clan* », et il a ajouté :

« *Nous n'ironiserons pas sur le fait qu'un parti qui se présente comme un rassembleur a trois candidats qui représentent trois visages de la droite : Michel Debré, c'est la droite populiste et étatique ; Marie-France Garaud, c'est la droite distinguée et va-t-en guerre ; Jacques Chirac, c'est la droite conservatrice et individualiste.* »

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C. invité à participer à un débat avec Mme Monique Pelletier, ministre délégué, chargée de la famille, de la condition féminine et de la coordination de la lutte contre la drogue, au cours du journal de 13 heures de TF 1, jeudi 12 février, a évoqué les propos tenus la veille par l'ambassadeur du Maroc en France, comme étant ceux du représentant d'« *un gouvernement d'assassins [qui] bombardent les Sahraouis* ». M. Juquin, qui a indiqué que son groupe parlementaire déposera lundi prochain une proposition de loi sur la drogue, a affirmé que les preuves de la culpabilité de la famille marocaine dénoncée pour trafic de drogue « *existent* ».

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1981 a été tiré à 533 802 exemplaires.

## Mme JANINE LANGLOIS-GLANDIER EST NOMMÉE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA S.F.P.

Mme Janine Langlois-Glandier vient d'être nommée secrétaire générale de la Société française de production (S.F.P.). Elle remplace M. Roger Lafouge, qui devient conseiller du président-directeur général, M. Antoine de Clermont-Tonnerre.

[Ancienne élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale de commerce, diplômée d'études supérieures de droit privé, Mme Langlois-Glandier entre à l'O.R.T.F. en 1967, puis à la S.F.P., où elle est chargée des affaires générales en 1975. En 1979, elle devient directeur des services administratifs et juridiques.]

## LA QUINZAINE DE LA CULTURE SÉPHARADE

La quinzaine de la culture sépharade vient de prendre fin et les organisateurs se félicitent du succès de la manifestation.

Le public, très divers a sans doute davantage goûté les spectacles offerts que les subtilités des spécialistes qui s'interrogeaient sur l'« *identité sépharade* ». Qu'il s'agisse de juifs originaires d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, tous sont conscients de partager la même culture, et si la question d'une « identité » propre existe, elle se pose moins par rapport à la communauté juive en terre d'islam, ou même à une rivalité entre les communautés sépharade et ashkénaze en France qu'en ce qui concerne les disparités sociales dont sont victimes les sépharades en Israël.

Dans l'ensemble, toutefois, les participants se sont retrouvés dans les propos du docteur Jacques Hassoun (1), psychiatre qui récusait les « étiquettes génériques » et se félicitait du fait qu'« *Israël était divisé en douze tribus, sans compter les sous-groupes* », ainsi que ceux de M. Shmuel Trigano, écrivain, qui s'est élevé contre « le culte du passé ». — E. W.

(1) Et non Jack Assoun, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 20 janvier.

Dans notre prochain numéro

### COMMENT DÉCLARER LES REVENUS DE 1980

« Le Monde » publiera demain (journal daté samedi 14 février) les pages spéciales qui, chaque année, aident les contribuables à rédiger leur déclaration de revenus et à calculer leurs impôts.



